



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Compte 2016

Compte administratif



TABLE DES MATIERES

RESULTATS ET APERÇU GENERAL	1
CLASSIFICATION FONCTIONNELLE	5
BILAN ET ANNEXES	9
ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	19
FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI.....	23
TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DU CANTON.....	27
MANDATS DE PRESTATIONS POLITIQUES	29
POUVOIR LEGISLATIF.....	30
Grand Conseil	31
POUVOIR EXECUTIF	35
Conseil d'Etat.....	36
Préfectorates.....	37
POUVOIR JUDICIAIRE	38
Tribunaux	39
Ministère public	40
Commission cantonale de recours en matière fiscale	41
PRESIDENCE	42
Chancellerie d'Etat	43
Inspection des finances.....	47
«Intempéries »	50
FINANCES ET INSTITUTIONS	51
Administration cantonale des finances.....	52
Service cantonal des contributions.....	58
Service des ressources humaines	62
Office juridique des finances et du personnel	67
Service des affaires intérieures et communales.....	70
Office cantonal de l'égalité et à la famille	73
Service cantonal de l'informatique	77
SANTE, AFFAIRES SOCIALES ET CULTURE	83
Service de la santé publique	84
Service de la consommation et affaires vétérinaires .	91
Service de l'action sociale	96
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	102

Offices des poursuites et faillites.....	109
Service de la culture.....	116
Subventionnement des assurances sociales	122
 FORMATION ET SECURITE	123
Service administratif et juridique de la formation et du sport	124
Service de l'enseignement	129
Service de la formation professionnelle	134
Service des hautes écoles	141
Service cantonal de la jeunesse	147
Service juridique de la sécurité et de la justice	152
Police cantonale.....	156
Service de la sécurité civile et militaire.....	163
Service de la circulation routière et de la navigation ..	168
Service de l'application des peines et mesures	172
Service de la population et de la migration	176
 ECONOMIE, ENERGIE ET TERRITOIRE	181
Service administratif et juridique	182
Service du développement économique	186
Service de l'industrie, du commerce et du travail	194
Service de l'agriculture	199
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	207
Service du développement territorial.....	214
Service des registres fonciers et de la géomatique...	219
 TRANSPORTS, EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT	223
Service administratif et juridique	224
Service des routes, transports et cours d'eau	229
Service des bâtiments, monuments et archéologie...	241
Service des forêts et du paysage	249
Service de la protection de l'environnement.....	262
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	272
Office de construction des routes nationales	282
 CHARGES ET REVENUS COMPTABLES.....	286
 RECAPITULATION GENERALE	287
Charges de fonctionnement	288
Revenus de fonctionnement	299
Dépenses d'investissement	291
Recettes d'investissement	292



Résultats et aperçu général

Résultats	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>				
<u>MOUVEMENT FINANCIER</u>				
Total dépenses	3'029'592'366.55	2'973'069'100	3'095'217'457.33	122'148'357
Total recettes	3'308'057'738.54	3'205'779'600	3'314'248'007.57	108'468'408
Excédent de recettes (Marge d'autofinancement)	278'465'371.99	232'710'500	219'030'550.24	-13'679'950
<u>MOUVEMENT COMPTABLE</u>				
Report excédent de recettes	278'465'371.99	232'710'500	219'030'550.24	-13'679'950
Total des charges	182'763'932.06	195'093'700	177'264'328.77	-17'829'371
Excédent de revenus	95'701'439.93	37'616'800	41'766'221.47	4'149'421
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>				
<u>INVESTISSEMENTS</u>				
Total dépenses	506'584'534.09	588'673'000	496'321'864.52	-92'351'135
Total recettes	325'322'578.87	398'718'900	346'959'952.40	-51'758'948
Excédent de dépenses	181'261'955.22	189'954'100	149'361'912.12	-40'592'188
<u>FINANCEMENT</u>				
Excédent de recettes de fonctionnement	278'465'371.99	232'710'500	219'030'550.24	-13'679'950
Excédent de dépenses d'investissement	181'261'955.22	189'954'100	149'361'912.12	-40'592'188
Excédent de financement	97'203'416.77	42'756'400	69'668'638.12	26'912'238
<u>VARIATION DE LA FORTUNE</u>				
Excédent de financement	97'203'416.77	42'756'400	69'668'638.12	26'912'238
Report au bilan	1'501'976.84	5'139'600	27'902'416.65	22'762'817
Augmentation de la fortune nette	95'701'439.93	37'616'800	41'766'221.47	4'149'421

Aperçu général	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	3'718'940'832.70	3'756'835'800	3'768'803'650.62	11'967'851
Recettes	3'814'642'272.63	3'794'452'600	3'810'569'872.09	16'117'272
Excédent de recettes	95'701'439.93	37'616'800	41'766'221.47	4'149'421
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Pouvoir législatif	4'667'899.53	5'485'700	5'026'630.83	-459'069
Pouvoir exécutif	2'161'747.96	2'297'500	2'260'820.02	-36'680
Pouvoir judiciaire	32'925'506.31	32'439'300	33'340'973.59	901'674
Présidence	11'321'350.92	11'323'200	10'614'727.44	-708'473
Finances et institutions	-1'571'209'777.17	-1'534'637'900	-1'549'015'497.00	-14'377'597
Santé, affaires sociales et culture	677'156'105.50	694'294'500	694'046'992.88	-247'507
Formation et sécurité	623'644'674.08	655'556'700	642'952'380.29	-12'604'320
Economie, énergie et territoire	-87'692'116.93	-82'651'300	-77'408'305.01	5'242'995
Transports, équipement et environnement	209'821'193.03	173'135'900	168'512'638.84	-4'623'261
Charges et revenus comptables	1'501'976.84	5'139'600	27'902'416.65	22'762'817
Excédent de recettes	95'701'439.93	37'616'800	41'766'221.47	4'149'421
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	934'838'791.24	947'241'500	943'762'048.50	-3'479'452
31 Biens, services et marchandises	218'973'062.18	217'510'900	223'938'084.39	6'427'184
32 Intérêts passifs	30'002'136.28	30'431'700	29'900'558.55	-531'141
33 Amortissements	213'649'384.92	222'015'000	210'553'244.28	-11'461'756
34 Parts et contributions sans affectation	116'314'270.80	106'964'600	105'596'954.20	-1'367'646
35 Dédommagements à des collectivités publiques	124'571'343.90	129'580'400	124'519'928.90	-5'060'471
36 Subventions accordées	1'242'452'676.05	1'266'718'500	1'274'655'286.44	7'936'786
37 Subventions redistribuées	141'846'314.39	132'030'000	143'526'452.35	11'496'452
38 Attributions aux financements spéciaux	75'996'811.70	14'705'100	111'509'022.03	96'803'922
39 Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	104'520'206.46	3'555'106
40 Impôts	1'264'096'397.61	1'214'371'900	1'260'057'247.59	45'685'348
41 Patentés et concessions	96'399'610.25	42'951'000	69'815'024.16	26'864'024
42 Revenus des biens	95'870'426.60	63'752'600	73'919'717.13	10'167'117
43 Contributions	197'244'816.64	200'728'300	205'325'768.12	4'597'468
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	723'778'184.48	762'713'800	761'028'146.84	-1'685'653
45 Dédommagements de collectivités publiques	140'520'606.97	129'699'300	153'102'762.26	23'403'462
46 Subventions acquises	471'599'595.95	470'822'600	482'235'822.85	11'413'223
47 Subventions à redistribuer	141'846'314.39	132'030'000	143'526'452.35	11'496'452
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	62'990'278.50	87'745'000	60'716'859.81	-27'028'140
49 Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	104'520'206.46	3'555'106
Total charges	3'212'356'298.61	3'168'162'800	3'272'481'786.10	104'318'986
Total revenus	3'308'057'738.54	3'205'779'600	3'314'248'007.57	108'468'408
Excédent de revenus	95'701'439.93	37'616'800	41'766'221.47	4'149'421
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres	333'666'644.83	400'596'200	274'347'137.97	-126'249'062
52 Prêts et participations permanentes	46'468'119.00	54'507'400	111'325'081.40	56'817'681
56 Subventions accordées	109'829'965.21	113'039'000	97'312'170.85	-15'726'829
57 Subventions redistribuées	16'619'805.05	20'530'400	13'337'474.30	-7'192'926
59 Report au bilan				
60 Transferts au patrimoine financier	8'434'868.67		224'141.70	224'142
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	36'543'883.84	37'740'400	92'952'405.99	55'212'006
63 Facturation à des tiers	2'344'551.70		32'424.60	32'425
64 Remboursement de subventions accordées	306'321.45	200'000	341'423.50	141'424
66 Subventions acquises	261'073'148.16	340'248'100	240'072'082.31	-100'176'018
67 Subventions à redistribuer	16'619'805.05	20'530'400	13'337'474.30	-7'192'926
69 Report au bilan des dépenses	181'261'955.22	189'954'100	149'361'912.12	-40'592'188
Total dépenses	506'584'534.09	588'673'000	496'321'864.52	-92'351'135
Total recettes	506'584'534.09	588'673'000	496'321'864.52	-92'351'135



Classification fonctionnelle

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses brutes (en milliers de francs)

	Fonctionnement	Investissements	Total	
			%	
Administration générale	256'565	10'230	266'795	7.8
Législation et exécutif	7'279	91	7'370	0.2
Administration générale	224'710	9'852	234'562	6.9
Prestations aux pensionnés	4'970	-	4'970	0.1
Tâches non ventilables	19'606	287	19'893	0.6
Sécurité publique	264'306	15'017	279'323	8.1
Protection juridique	69'443	3'305	72'748	2.1
Police	96'712	4'594	101'306	2.8
Justice	42'939	-	42'939	1.3
Exécution des peines	29'426	467	29'893	0.9
Police du feu	7'336	5'497	12'833	0.4
Défense nationale militaire	3'112	-	3'112	0.1
Défense nationale civile	15'338	1'154	16'492	0.5
Enseignement et formation	843'948	43'049	886'997	25.8
Ecole publiques	347'532	12'742	360'274	10.4
Ecole spécialisées	43'360	339	43'699	1.3
Formation professionnelle	113'173	16'903	130'076	3.8
Formation des instituteurs	17'443	-	17'443	0.5
Ecole de formation générale	91'416	188	91'604	2.7
Formation professionnelle supérieure	129'981	10'107	140'088	4.1
Etablissements universitaires et recherche	75'987	2'770	78'757	2.3
Autres tâches d'enseignement	25'056	-	25'056	0.7
Culture et loisirs	55'424	3'219	58'643	1.7
Encouragement à la culture	35'192	438	35'630	1.0
Entretien des monuments et protection des sites	5'468	2'056	7'524	0.2
Mass media	283	-	283	-
Parcs publics et chemins pédestres	210	570	780	-
Sports	12'323	-	12'323	0.4
Autres loisirs	50	-	50	-
Eglises	1'898	155	2'053	0.1
Santé	439'674	6'785	446'459	13.0
Hôpitaux	345'605	-	345'605	10.1
Homes médicalisés	49'006	6'604	55'610	1.6
Soins ambulatoires	25'138	31	25'169	0.7
Prophylaxie, lutte contre les maladies	10'028	-	10'028	0.3
Service médical des écoles	371	-	371	-
Contrôle des denrées alimentaires	3'953	150	4'103	0.1
Autres dépenses de santé	5'573	-	5'573	0.2
Prévoyance sociale	598'263	10'911	609'174	17.8
Assurance-maladie	163'743	-	163'743	4.8
Autres assurances sociales	104'183	1	104'184	3.0
Protection de la jeunesse	25'010	1'931	26'941	0.8
Invalidité	102'725	5'362	108'087	3.1
Encouragement à la construction de logements	199	3'248	3'447	0.1
Homes pour personnes âgées	1'888	-	1'888	0.1
Assistance	193'212	369	193'581	5.7
Actions d'entraide	7'303	-	7'303	0.2
Trafic	177'530	213'558	391'088	11.4
Routes nationales	24'172	177'151	201'323	6.0
Routes cantonales	81'146	31'413	112'559	3.3
Chemins de fer fédéraux	8'464	-	8'464	0.2
Trafic régional	62'172	4'452	66'624	1.9
Navigation lacustre et fluviale	595	542	1'137	-
Navigation aérienne	981	-	981	-
Protection et aménagement de l'environnement	40'227	52'748	92'975	2.7
Protection des eaux	4'068	3'383	7'451	0.2
Traitement des déchets	10	-	10	-
Correction des eaux	12'708	37'730	50'438	1.5
Lutte contre les avalanches	2'135	11'306	13'441	0.4
Protection de la nature	6'031	-	6'031	0.2
Aménagement	6'617	295	6'912	0.2
Autres dépenses de protection	8'658	34	8'692	0.2
Economie publique	230'465	140'805	371'270	10.8
Agriculture	152'402	20'998	173'400	5.0
Sylviculture	6'419	17'608	24'027	0.7
Chasse et pêche	6'511	-	6'511	0.2
Tourisme	5'779	-	5'779	0.2
Industrie, artisanat et commerce	16'536	44	16'580	0.5
Banques	-	59'613	59'613	1.7
Energie	13'902	7'378	21'280	0.6
Encouragement à l'économie	28'916	35'164	64'080	1.9
Finances	31'943	-	31'943	0.9
Service de la dette	29'901	-	29'901	0.8
Autres dépenses	2'042	-	2'042	0.1
	2'938'345	496'322	3'434'667	100.0

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE

Dépenses nettes (en milliers de francs)

	Fonctionnement	Investissements	Total	%
Administration générale	149'634	10'231	159'865	8.4
Législation et exécutif	7'192	91	7'283	0.4
Administration générale	137'901	9'853	147'754	7.8
Prestations aux pensionnés	4'755	-	4'755	0.2
Tâches non ventilables	-214	287	73	-
Sécurité publique	116'498	4'517	121'015	6.3
Protection juridique	7'449	896	8'345	0.4
Police	60'713	3'154	63'867	3.4
Justice	31'417	-	31'417	1.6
Exécution des peines	13'561	467	14'028	0.7
Police du feu	1'097	-	1'097	0.1
Défense nationale militaire	-199	-	-199	-
Défense nationale civile	2'460	-	2'460	0.1
Enseignement et formation	605'203	31'768	636'971	33.3
Ecole publiques	243'899	12'742	256'641	13.3
Ecole spécialisées	22'176	339	22'515	1.2
Formation professionnelle	73'892	15'265	89'157	4.6
Formation des instituteurs	14'364	-	14'364	0.8
Ecole de formation générale	90'625	188	90'813	4.7
Formation professionnelle supérieure	73'780	7'306	81'086	4.3
Etablissements universitaires et recherche	66'311	-4'072	62'239	3.3
Autres tâches d'enseignement	20'156	-	20'156	1.1
Culture et loisirs	42'835	1'817	44'652	2.3
Encouragement à la culture	32'521	139	32'660	1.8
Entretien des monuments et protection des sites	5'407	1'020	6'427	0.3
Mass media	283	-	283	-
Parcs publics et chemins pédestres	178	570	748	-
Sports	2'498	-30	2'468	0.1
Autres loisirs	50	-	50	-
Eglises	1'898	118	2'016	0.1
Santé	430'904	6'485	437'389	22.9
Hôpitaux	342'114	-	342'114	17.9
Homes médicalisés	48'595	6'304	54'899	2.9
Soins ambulatoires	25'129	31	25'160	1.3
Prophylaxie, lutte contre les maladies	6'561	-	6'561	0.3
Service médical des écoles	371	-	371	-
Contrôle des denrées alimentaires	2'797	150	2'947	0.2
Autres dépenses de santé	5'337	-	5'337	0.3
Prévoyance sociale	237'734	8'788	246'522	12.9
Assurance-maladie	64'450	-	64'450	3.4
Autres assurances sociales	43'873	1	43'874	2.3
Protection de la jeunesse	15'333	1'930	17'263	0.9
Invalideité	72'214	3'698	75'912	3.9
Encouragement à la construction de logements	181	2'914	3'095	0.2
Homes pour personnes âgées	1'888	-	1'888	0.1
Assistance	63'894	245	64'139	3.4
Actions d'entraide	-24'099	-	-24'099	-1.3
Trafic	101'513	27'346	128'859	6.7
Routes nationales	-1'686	9'165	7'479	0.4
Routes cantonales	46'198	14'349	60'547	3.1
Chemins de fer fédéraux	7'416	-32	7'384	0.4
Trafic régional	48'247	3'339	51'586	2.7
Navigation lacustre et fluviale	357	525	882	-
Navigation aérienne	981	-	981	0.1
Protection et aménagement de l'environnement	12'268	25'705	37'973	2.0
Protection des eaux	3'600	2'406	6'006	0.3
Traitement des déchets	10	-	10	-
Correction des eaux	-5'496	16'940	11'444	0.6
Lutte contre les avalanches	1'261	6'230	7'491	0.4
Protection de la nature	2'657	-	2'657	0.1
Aménagement	4'763	94	4'857	0.3
Autres dépenses de protection	5'473	35	5'508	0.3
Economie publique	45'882	32'705	78'587	4.1
Agriculture	16'658	6'068	22'726	1.2
Sylviculture	4'068	6'938	11'006	0.6
Chasse et pêche	262	-	262	-
Tourisme	4'156	-	4'156	0.2
Industrie, artisanat et commerce	14'493	44	14'537	0.8
Banques	-	484	484	-
Energie	-1'785	1'551	-234	-
Encouragement à l'économie	8'030	17'620	25'650	1.3
Finances	20'161	-	20'161	1.1
Service de la dette	19'337	-	19'337	1.1
Autres dépenses	824	-	824	-
	1'762'632	149'362	1'911'994	100.0



Bilan et annexes

Bilan au 31 décembre 2016

Actifs	2016 fr.	2015 fr.	Variation 2016/2015 fr.
Patrimoine financier	2'086'532'156.04	1'918'988'182.31	167'543'973.73
<u>Disponibilités</u>	<u>143'409'280.10</u>	<u>195'361'337.47</u>	<u>-51'952'057.37</u>
Caisses	239'970.24	226'553.99	13'416.25
Comptes postaux	43'908'712.14	36'917'960.32	6'990'751.82
Banques	99'260'597.72	158'216'823.16	-58'956'225.44
<u>Avoirs</u>	<u>1'141'875'435.65</u>	<u>1'065'833'361.02</u>	<u>76'042'074.63</u>
Comptes internes	8'310'190.49	5'734'118.64	2'576'071.85
Comptes courants	333'140'173.47	324'656'084.28	8'484'089.19
Débiteurs : collectivités publiques	75'447'692.44	55'836'325.75	19'611'366.69
Autres débiteurs	653'939'330.27	607'552'838.08	46'386'492.19
Autres créances	71'038'048.98	72'053'994.27	-1'015'945.29
<u>Placements</u>	<u>278'691'678.75</u>	<u>117'013'295.36</u>	<u>161'678'383.39</u>
Actions et autres papiers-valeurs	5'204'228.19	385'800.00	4'818'428.19
Prêts	255'276'273.44	98'000'000.00	157'276'273.44
Immeubles	9'202'026.70	9'365'275.05	-163'248.35
Cheptel des établissements	303'350.00	285'400.00	17'950.00
Marchandises et approvisionnements	8'705'800.42	8'976'820.31	-271'019.89
<u>Actifs transitoires</u>	<u>522'555'761.54</u>	<u>540'780'188.46</u>	<u>-18'224'426.92</u>
Patrimoine administratif	1'148'481'992.90	1'176'384'409.55	-27'902'416.65
<u>Investissements propres</u>	<u>524'993'350.63</u>	<u>557'404'541.29</u>	<u>-32'411'190.66</u>
Terrains non bâties	7'883'579.00	8'298'503.00	-41'924.00
Ouvrages de génie civil	81'418'466.00	98'794'428.00	-17'375'962.00
Terrains bâties	365'288'778.05	376'652'027.65	-11'363'249.60
Mobilier, machines, véhicules	38'416'746.94	38'168'493.68	248'253.26
Autres investissements	31'985'780.64	35'491'088.96	-3'505'308.32
<u>Prêts et participations</u>	<u>426'133'083.27</u>	<u>432'077'458.26</u>	<u>-5'944'374.99</u>
Prêts	534'812'237.42	566'923'046.41	-32'110'808.99
Corrections d'actifs sur prêts	-269'412'705.55	-245'095'656.15	-24'317'049.40
Participations permanentes	160'733'551.40	110'250'068.00	50'483'483.40
<u>Subventions d'investissements</u>	<u>197'355'559.00</u>	<u>186'902'410.00</u>	<u>10'453'149.00</u>
Avances aux financements spéciaux	7'418'602.67	7'496'085.33	-77'482.66
Total des actifs	3'242'432'751.61	3'102'868'677.19	139'564'074.42

Bilan au 31 décembre 2016

Passifs	2016 fr.	2015 fr.	Variation 2016/2015 fr.
Engagements	2'495'225'366.58	2'448'142'193.19	47'083'173.39
<u>Engagements courants</u>	<u>869'162'557.00</u>	<u>846'166'691.49</u>	<u>22'995'865.51</u>
Créanciers	298'971'790.84	297'834'731.23	1'137'059.61
Dépôts	25'824'931.42	7'823'575.25	18'001'356.17
Comptes courants	6'566'846.69	3'616'785.31	2'950'061.38
Autres engagements	537'798'988.05	536'891'599.70	907'388.35
<u>Dettes à court terme</u>	<u>418'965'164.15</u>	<u>382'170'691.50</u>	<u>36'794'472.65</u>
Banques, assurances, caisses de prévoyance et divers	365'000'000.00	380'000'000.00	-15'000'000.00
Confédération	50'000'000.00	0.00	50'000'000.00
Autres dettes à court terme	3'965'164.15	2'170'691.50	1'794'472.65
<u>Dettes à moyen et long terme</u>	<u>841'470'352.56</u>	<u>858'954'106.39</u>	<u>-17'483'753.83</u>
Emprunt auprès des caisses de prévoyance	805'178'250.00	819'326'200.00	-14'147'950.00
Autres emprunts	36'292'102.56	39'627'906.39	-3'335'803.83
<u>Engagements envers des entités particulières</u>	<u>14'550'767.44</u>	<u>14'885'475.19</u>	<u>-334'707.75</u>
Fonds et fondations	7'621'642.93	8'186'158.38	-564'515.45
Fonds d'auto-assurance	6'929'124.51	6'699'316.81	229'807.70
<u>Provisions</u>	<u>103'216'760.14</u>	<u>82'477'914.42</u>	<u>20'738'845.72</u>
<u>Passifs transitoires</u>	<u>247'859'765.29</u>	<u>263'487'314.20</u>	<u>-15'627'548.91</u>
Engagements envers les financements spéciaux	672'338'302.77	621'623'623.21	50'714'679.56
Fortune	74'869'082.26	33'102'860.79	41'766'221.47
Total des passifs	3'242'432'751.61	3'102'868'677.19	139'564'074.42

Annexe au bilan

	2016 fr.	2015 fr.	Variation 2016/2015 fr.
Engagements conditionnels	1'757'623'408.88	1'716'649'426.10	40'973'982.78
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	29'100.00	29'100.00	0.00

PRÊTS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		Etat au 31.12.2016	Etat au 31.12.2015	Modification de l'exercice
		Fr.	Fr.	Fr.
	Prêts	534'812'237.42	566'923'046.41	-32'110'808.99
	Aides aux exploitations paysannes	8'139'497.45	6'942'136.50	1'197'360.95
	Aides en matière d'investissements	193'913'904.95	192'293'595.95	1'620'309.00
	Caritas Valais, service de désendettement	50'000.00	50'000.00	0.00
	Créance I BCVs	0.00	50'000'000.00	-50'000'000.00
	Crédits d'investissements agricoles	45'869'346.15	43'266'658.65	2'602'687.50
	Crédits d'investissements forestiers	4'093'258.70	4'701'258.70	-608'000.00
	Fondation du Centre National de Sports de Glace	280'000.00	310'000.00	-30'000.00
	Prêts d'études	31'852'696.70	35'924'427.85	-4'071'731.15
	Programme énergétique	341'670.97	521'670.31	-179'999.34
	Sociétés de transports publics	235'196'862.50	232'838'298.45	2'358'564.05
	Tourisme par le Centre de Cautionnement et de Financement SA	15'000'000.00	0.00	15'000'000.00
	Valais/Wallis Promotion	75'000.00	75'000.00	0.00
	Corrections d'actifs sur prêts	-269'412'705.55	-245'095'656.15	-24'317'049.40
	Participations	160'733'551.40	110'250'068.00	50'483'483.40
	<i>Participations de l'administration</i>	<i>160'733'549.40</i>	<i>110'250'066.00</i>	<i>50'483'483.40</i>
303	Agro-Twin SA	1.00	1.00	0.00
17	Alpage du Larzey	1.00	1.00	0.00
1	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	1.00	1.00	0.00
20	Ars.Uni.Verbanio Cusio Ossola	1.00	1.00	0.00
11 000 000	Banque Cantonale du Valais SA	160'483'485.40	110'000'000.00	50'483'485.40
1 000	Banque nationale suisse SA	250'000.00	250'000.00	0.00
837 138	BLS SA	1.00	1.00	0.00
375	BVZ Holding SA	1.00	1.00	0.00
3	Caisse agricole suisse de garantie financière	1) 1.00	1.00	0.00
100	Cell-VS	1.00	1.00	0.00
80 000	Centre de Cautionnement et de Financement SA	1.00	0.00	1.00
0	Centre de compétences financières SA	0.00	1.00	-1.00
1	Centre de recherche sur l'environnement alpin	1.00	1.00	0.00
25	Coopérative romande de cautionnement immobilier	1.00	1.00	0.00
3 500	Coopérative romande de cautionnement PME	2) 1.00	1.00	0.00
300	Feriendorf Fiesch	1.00	1.00	0.00
1 020 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
80 000	FMV SA	1.00	1.00	0.00
1	Fondation l'Artisane nouvelle	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Cap-Santé	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château Mercier	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château de St-Maurice	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Château de Tourbillon	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Espace Simplon Sud	1.00	1.00	0.00
1	Fondation European Graduate School Saas-Fee	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Fernfachhochschule Schweiz	1.00	1.00	0.00
1	Fondation franco-suisse pour la recherche et la technologie en liquidation	0.00	0.00	0.00
1	Fondation Centre de compétences pour l'enseignement à distance et le eLearning	1.00	1.00	0.00
1	Fondation movingAlps	1.00	1.00	0.00
1	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	1.00	1.00	0.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	1.00	1.00	0.00

PRÊTS ET PARTICIPATIONS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF		Etat au 31.12.2016	Etat au 31.12.2015	Modification de l'exercice
		Fr.	Fr.	Fr.
1	Fondation romande pour le cinéma	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Stockalperturm Gondo	1.00	1.00	0.00
1	Fondation The Ark	1.00	1.00	0.00
1	Fondation Formation Universitaire à Distance, Suisse FS-CH	1.00	1.00	0.00
1	Fondation ZEWO	1.00	1.00	0.00
80	Gazoduc SA Sion	3)	1.00	1.00
20	Geothermie Brig-Glis SA		1.00	1.00
32 602	Groupe CGN SA		1.00	1.00
1	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande	1.00	1.00	0.00
500	Immobilien Gletsch SA		1.00	1.00
1	Institut d'intelligence artificielle perceptive	1.00	1.00	0.00
1	Institut de recherche en ophtalmologie	1.00	1.00	0.00
1	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion	1.00	1.00	0.00
1	ISDS Oulens SA	1.00	1.00	0.00
10	La Forestière		1.00	1.00
1	Laiterie de My	1.00	1.00	0.00
1	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA, en liquidation	0.00	0.00	0.00
168	Matterhorn Gotthard Bahn SA		1.00	1.00
7 640	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA		1.00	1.00
6 538	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA		1.00	1.00
500	MCH Group SA		1.00	1.00
0	Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants	0.00	1.00	-1.00
79 800	RegionAlps SA		1.00	1.00
1	Rotten Verlags-SA	1.00	1.00	0.00
33	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA		1.00	1.00
288	Salines Suisse SA		1.00	1.00
20	Satom SA		1.00	1.00
320	SelFin Invest SA		1.00	1.00
342	Service suisse aux bibliothèques		1.00	1.00
135	Société de Promotion des Restoroutes Valaisans SA		1.00	1.00
750	Société suisse du crédit hôtelier		1.00	1.00
2	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et de St-Maurice - STEP SA	1.00	1.00	0.00
3 415	Sucre Suisse SA		1.00	1.00
1125/200	Téléovronnaz SA		1.00	1.00
289 025	TMR Transports de Martigny et Régions SA		1.00	1.00
0	Transhelvetica SA pour une voie navigable transhelvétique en liquidation	0.00	1.00	-1.00
60 008	Transports Publics du Chablais SA		1.00	1.00
6 700	Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA		1.00	1.00
250	Valais Incoming SA		1.00	1.00
1 000	Valinvest		1.00	1.00
<i>Participations détenues par les établissements d'Etat</i>		2.00	2.00	0.00

1) libération 30 %.

2) en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire.

3) le capital social de Gazoduc SA Sion se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles.

TITRES ET PARTICIPATIONS PERMANENTES		Valeur nominale au 31.12.2016	Dividende Intérêt		Valeur comptable au 31.12.2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
	Patrimoine financier	955'040.00		178'064.66	5'204'228.19
	<i>Placements de l'administration</i>	625'000.00		168'750.00	4'778'125.00
62 500	Actions Banque Cantonale du Valais SA	625'000.00		168'750.00	4'778'125.00
	<i>Placements de la Fondation "Divisionnaire F.K. Rünzi"</i>	330'040.00		9'314.66	426'103.19
0	Obligation Lonza Group AG	0.00	3	443.33	0.00
5	Obligations Glarner Kantonalbank	25'000.00	3 1/2	875.00	25'000.00
8	Obligations Nant de Drance SA	40'000.00	1 1/2	600.00	40'000.00
10	Obligations ENAG Energiefinanzierungs AG	50'000.00	1	500.00	50'000.00
10	Obligations Swiss Life Holding AG	50'000.00	1 1/8	562.50	50'000.00
10	Obligations AEVIS VICTORIA SA	50'000.00	3 1/2	1'750.00	50'000.00
1	Obligation de caisse BCVs	50'000.00	7/8	437.50	50'000.00
10	Obligations Raiffeisen Suisse société coopérative	50'000.00	3/4	258.33	50'000.00
1 504	Actions Banque Cantonale du Valais SA	15'040.00		3'888.00	111'103.19
	Patrimoine administratif	201'836'788.00		19'275'888.31	160'733'551.40
	<i>Participations de l'administration</i>	201'836'788.00		19'275'888.31	160'733'549.40
303	Agro-Twin SA	3'030.00			1.00
17	Alpage du Larzey	1'190.00			1.00
1	Aménagement Pallazuit (droit de participation)	3'900'000.00			1.00
20	Ars.Uni.Verbanio Cusio Ossola	15'250.00			1.00
11 000 000	Banque Cantonale du Valais SA	110'000'000.00		16'365'392.40	160'483'485.40
1 000	Banque nationale suisse SA	250'000.00	6.0	15'000.00	250'000.00
837 138	BLS SA	837'138.00			1.00
375	BVZ Holding SA	37'500.00	11.0	4'125.00	1.00
3	Caisse agricole suisse de garantie financière	900.00	3.0	27.00	1.00
100	Cell-VS	50'000.00			1.00
80 000	Centre de Cautionnement et de Financement SA	4'000'000.00			1.00
0	Centre de compétences financières SA	0.00	3.0	15'000.00	0.00
1	Centre de recherche sur l'environnement alpin	40'000.00			1.00
25	Coopérative romande de cautionnement immobilier	25'000.00			1.00
3 500	Coopérative romande de cautionnement PME	3'500'000.00			1.00
300	Feriendorf Fiesch	150'000.00			1.00
1 020 000	FMV SA	51'000'000.00		2'020'000.00	1.00
80 000	FMV SA	4'000'000.00	2.0	80'000.00	1.00
1	Fondation l'Artisane nouvelle	50'000.00			1.00
1	Fondation Cap-Santé	40'000.00			1.00
1	Fondation Château Mercier	500'000.00			1.00
1	Fondation Château de St-Maurice	100'000.00			1.00
1	Fondation Château de Tourbillon	200'000.00			1.00
1	Fondation Espace Simplon Sud	15'000.00			1.00
1	Fondation European Graduate School Saas-Fee	30'000.00			1.00
1	Fondation Fernfachhochschule Schweiz	50'000.00			1.00
1	Fondation franco-suisse pour la recherche et la tech. en liquidation	3'000.00			0.00
1	Fondation Centre de compétences pour l'enseignement à distance et le eLearning	25'000.00			1.00
1	Fondation movingAlps	10'000.00			1.00
1	Fondation pour le développement durable des régions de montagne	30'000.00			1.00
1	Fondation pour le développement et la promotion du patois	10'000.00			1.00
1	Fondation romande pour le cinéma	8'000.00			1.00
1	Fondation Stockalperturm Gondo	100'000.00			1.00

TITRES ET PARTICIPATIONS PERMANENTES		Valeur nominale au 31.12.2016	Dividende Intérêt		Valeur comptable au 31.12.2016
		Fr.	%	Fr.	Fr.
1	Fondation The Ark	280'000.00			1.00
1	Fondation Formation Universitaire à Distance, Suisse FS-CH	5'000.00			1.00
1	Fondation ZEWO	120'000.00			1.00
80	Gazoduc SA Sion	80'000.00	4.0	3'200.00	1.00
20	Geothermie Brig-Glis SA	20'000.00			1.00
32 602	Groupe CGN SA	815'050.00			1.00
1	Haute Ecole de Théâtre de Suisse Romande	11'500.00			1.00
500	Immobilien Gletsch SA	50'000.00			1.00
1	Institut d'intelligence artificielle perceptive	5'000.00			1.00
1	Institut de recherche en ophtalmologie	30'000.00			1.00
1	Institut de recherche en réadaptation-réinsertion	5'000.00			1.00
1	ISDS Oulens SA	1'000.00			1.00
10	La Forestière	2'500.00			1.00
1	Laiterie de My	1'000.00			1.00
1	Laiteries réunies Sion Bramois - Groupe Magro SA, en liquidation	100.00			0.00
168	Matterhorn Gotthard Bahn SA	16'800.00			1.00
7 640	Matterhorn Gotthard Infrastruktur SA	1'910'000.00			1.00
6 538	Matterhorn Gotthard Verkehrs SA	490'350.00			1.00
500	MCH Group SA	5'000.00	5.0	250.00	1.00
0	Office valaisan de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants	0.00			0.00
79 800	RegionAlps SA	798'000.00			1.00
1	Rotten Verlags-SA	100.00			1.00
33	RWO Centre régional et économique du Haut-Valais SA	33'000.00			1.00
288	Salines Suisses SA	288'000.00	85.0	244'800.00	1.00
20	Satom SA	2'000.00			1.00
320	SelfFin Invest SA	320'000.00	10.0	32'000.00	1.00
342	Service suisse aux bibliothèques	34'200.00			1.00
135	Société de Promotion des Restoroutes Valaisans SA	135'000.00		187'259.01	1.00
750	Société suisse du crédit hôtelier	375'000.00			1.00
2	Station d'épuration des eaux usées de Lavey-Morcles et de St-Maurice - STEP SA	200.00			1.00
3 415	Sucre Suisse SA	34'150.00			1.00
1125/200	Téléovronnaz SA	122'500.00		4'900.00	1.00
289 025	TMR Transports de Martigny et Régions SA	2'890'250.00			1.00
0	Transhelvetica SA pour une voie navigable transhelvétique en liquidation	0.00			0.00
60 008	Transports Publics du Chablais SA	600'080.00			1.00
6 700	Tunnel du Grand-Saint-Bernard SA	3'350'000.00	6.0	201'000.00	1.00
250	Valais Incoming SA	25'000.00			1.00
1 000	Valinvest	10'000'000.00		102'934.90	1.00
<i>Participations détenues par les établissements d'Etat</i>					2.00

1) valeur nominale 10'320.00 € au cours d'achat de 1,478.

2) libération 30%.

3) en vertu de l'art. 3 des statuts de la coopérative, chaque canton sociétaire doit augmenter sa part au capital en tout temps, pour permettre d'accroître la capacité d'octroi de cautionnement de la part de la CRC-PME, pour les PME sises sur son territoire.

4) le capital social de Gazoduc SA Sion se monte actuellement à Fr. 1'125'000.00 et les actionnaires se sont engagés par contrat de partenaires à participer à des augmentations futures jusqu'à concurrence de Fr. 375'000.00 proportionnellement à leurs parts actuelles.

DETTES A MOYEN ET LONG TERME	Etat au 31.12.2016	Etat au 31.12.2015	Modification de l'exercice
TOTAL	Fr.	Fr.	Fr.
	841'470'352.56	858'954'106.39	-17'483'753.83
<i>Emprunts auprès des caisses de prévoyance</i>			
3 % Fr. 310'000'000 2010-2049	805'178'250.00	819'326'200.00	-14'147'950.00
3 % Fr. 565'918'000 2012-2051	310'000'000.00 495'178'250.00	310'000'000.00 509'326'200.00	0.00 -14'147'950.00
<i>Emprunts auprès de la Confédération - crédits agricoles</i>			
	27'709'566.07	30'895'294.90	-3'185'728.83
<i>Emprunts auprès de la Confédération - crédits forestiers</i>			
	4'473'295.49	4'473'295.49	0.00
<i>Emprunts auprès de la Confédération - sociétés de transports publics</i>			
	4'109'241.00	4'259'316.00	-150'075.00

FINANCEMENTS SPECIAUX	Etat au 31.12.2016	Etat au 31.12.2015	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
Avances aux financements spéciaux	7'418'602.67	7'496'085.33	-77'482.66
Encouragement aux fusions de communes	484'987.45	2'440'779.40	-1'955'791.95
Péréquation financière intercommunale	6'368'633.00	4'462'417.00	1'906'216.00
Etablissements	564'982.22	592'888.93	-27'906.71
Engagements envers les financements spéciaux	672'338'302.77	621'623'623.21	50'714'679.56
Actions de secours du Conseil d'Etat	510'430.84	510'430.84	0.00
Actions de secours : dommages non assurables (SICT)	4'888'459.00	4'908'054.00	-19'595.00
Aide aux exploitations paysannes	1'461'884.53	2'060'565.00	-598'680.47
Aide en matière d'investissement	3'561'295.15	4'000'000.00	-438'704.85
Compensation des fluctuations de recettes	88'887'909.22	44'876'102.80	44'011'806.42
Contributions de remplacement des constructions PCi	1'906'014.57	1'218'444.57	687'570.00
Culture	235'390.83	326'604.18	-91'213.35
Dîme de l'alcool	362'269.30	360'172.50	2'096.80
Emploi	8'310'190.49	5'734'118.64	2'576'071.85
Encouragement à l'économie	7'043'406.00	7'025'266.00	18'140.00
Entretien et correction des cours d'eau	2'173'730.70	3'594'942.00	-1'421'211.30
Epizooties	5'043'047.15	4'915'481.70	127'565.45
Formation professionnelle selon art. 91 LALFPr	827'772.85	2'990'960.75	-2'163'187.90
Grands projets d'infrastructures du XXI ^e siècle	211'269'842.40	196'118'938.05	15'150'904.35
Handicapés	1'409.70	1'409.70	0.00
Hébergement et restauration : formation et formation continue	1'966'158.60	2'466'538.25	-500'379.65
Institutions culturelles - Médiathèque	281'940.02	499'751.33	-217'811.31
Institutions culturelles - Musées cantonaux	29'279.76	29'279.76	0.00
Investigations préalables des sites présumés pollués	278'912.50	278'912.50	0.00
Loteries	28'772'724.41	24'931'255.69	3'841'468.72
Lutte contre la dépendance au jeu	900'407.18	1'008'682.73	-108'275.55
Mesures d'exécution par substitution en matière de protection de l'environnement	451'010.95	391'399.70	59'611.25
Ouvrages scolaires	1'590'995.35	1'914'965.60	-323'970.25
Pisciculture	259'117.62	234'536.42	24'581.20
Police du feu	202'870.10	163'924.35	38'945.75
Préfinancement des investissements selon article 22 al. 3 LGCAF	10'369'624.68	4'328'457.35	6'041'167.33
Préfinancement des dépenses selon article 22 al. 4 LGCAF	960'573.35	1'578'992.65	-618'419.30
Préfinancement du capital des FMV SA	58'677'270.95	58'677'270.95	0.00
Programme d'encouragement du Service de l'énergie	8'905'286.06	7'580'938.65	1'324'347.41
Promotion de la santé et prévention	231'978.71	13'479.70	218'499.01
Promotion des manifestations culturelles	94'917.10	30'917.10	64'000.00
Protection de la nature et du paysage	710'364.49	708'544.49	1'820.00
Rachat d'aménagements hydroélectriques	89'491'032.55	89'491'032.55	0.00
Reboisement de compensation	3'640'082.15	4'039'420.75	-399'338.60
Repeuplement du gibier	717'878.00	727'241.18	-9'363.18
Secours aux assurés des caisses-maladie	128'698.86	128'698.86	0.00
Secours aux employés	381'593.45	381'593.45	0.00
Secours pour dommages non assurables selon la LFH	20'800'304.09	19'086'515.39	1'713'788.70
Sport-formation	51'715.50	51'715.50	0.00
Sport	8'074'572.63	8'119'704.83	-45'132.20
Tourisme	35'000'000.00	50'000'000.00	-15'000'000.00
3e correction du Rhône	52'516'921.30	58'519'978.45	-6'003'057.15
Utilisation RPLP	9'563'973.79	6'686'472.56	2'877'501.23
Vallesia	289'319.17	254'810.97	34'508.20
Etablissements	515'726.72	657'100.77	-141'374.05



Engagements conditionnels

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2016	Etat au 31.12.2015	Modification de l'exercice
TOTAL	Fr.	Fr.	Fr.
Banque Cantonale du Valais Conformément à la loi du 1.10.1991 sur la Banque cantonale du Valais, le canton garantit les engagements de la banque.	p.m.	p.m.	
CPVAL Conformément à l'art. 7 de la loi régissant les institutions étatiques de prévoyance du 12.10.2006, modifié le 15.9.2011, l'Etat du Valais garantit les engagements réglementaires de CPVAL conformément à l'article 72c LPP. Etat au 1 ^{er} janvier de l'année respective.	1'304'000'000.00	1'278'000'000.00	26'000'000.00
Conformément à l'art. 15 al. 6 du règlement de base du 1.1.2012 de CPVAL, le canton participe aux coûts liés à la rente pont AVS versée aux bénéficiaires de rente de retraite jusqu'à l'âge AVS.	10'328'681.00	9'723'179.00	605'502.00
Assainissement de la commune de Loèche-les-Bains Cautionnement solidaire en faveur de la société Sanag Leukerbad AG. Décret du 4.9.2003 concernant l'octroi d'aides financières en vue de l'assainissement de communes en situation financière précaire. Décision du Grand Conseil du 4.12.2003 concernant l'assainissement de la commune municipale de Loèche-les-Bains.	8'400'000.00	13'920'000.00	-5'520'000.00
Assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains Décision du Grand Conseil du 12.9.2007 concernant l'assainissement de la commune bourgeoisiale de Loèche-les-Bains. Échéance : décembre 2037 / Etat au 1er janvier de l'année respective.	12'388'518.00	12'988'518.00	-600'000.00
Régime de pensions des magistrats Loi du 23.6.1999 et ordonnance du 13.10.1999 sur la prévoyance professionnelle des magistrats. Règlement du 30.3.1979 concernant le régime de pensions des magistrats.	62'560'699.00	62'108'055.00	452'644.00
Hôpital du Valais Conformément à l'art. 40 de la loi sur les établissements et institutions sanitaires (LEIS) du 13.3.2014, l'Etat du Valais accorde les cautionnements et/ou les prêts jusqu'à un montant maximal de 30% du budget annuel pour garantir le fonds de roulement indispensable à l'exploitation et aux investissements de l'Hôpital du Valais et les cautionnements supplémentaires pour les nouvelles constructions.	145'000'000.00	145'000'000.00	0.00
Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais Conformément aux décisions du Grand Conseil des 10.2.2009 et 10.5.2012 ainsi qu'à la décision du Conseil d'Etat du 14.1.2015, l'Etat du Valais accorde un cautionnement à l'Etablissement intercantonal Riviera-Chablais Vaud-Valais pour le financement de la construction de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais et pour garantir le fonds de roulement.	86'250'000.00	78'750'000.00	7'500'000.00

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS	Etat au 31.12.2016	Etat au 31.12.2015	Modification de l'exercice
	Fr.	Fr.	Fr.
La Castalie Conformément à l'art. 14 de l'Ordonnance du 26.10.2011 sur l'organisation et le fonctionnement de La Castalie, l'Etat du Valais accorde un cautionnement en garantie d'un crédit d'exploitation souscrit par La Castalie afin de financer le fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'institution.	8'000'000.00	8'000'000.00	0.00
Aide en matière d'investissements (LIM) Prêts accordés par la Confédération conformément à la LF du 21.3.1997 sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne. Solde des prêts accordés : Fr. 54'000'000.00 Le canton supporte 50% des pertes éventuelles.	27'000'000.00	32'000'000.00	-5'000'000.00
Promotion économique Cautionnements accordés en application de la loi sur la politique économique cantonale du 11.2.2000 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 29.6.2001 concernant les aides financières sous forme de cautionnements.	20'966'800.00	21'234'800.00	-268'000.00
Fonds cantonal pour le tourisme Cautionnements accordés en application de la loi sur le tourisme du 9.2.1996 (gérés par le Centre de Cautionnement et de Financement SA). Le canton supporte les pertes éventuelles selon décision du Grand Conseil du 11.6.2015 concernant le fonds cantonal pour le tourisme et les engagements sous forme de garanties.	15'422'500.00	0.00	15'422'500.00
Encouragement à la construction et à l'accession à la propriété de logements Cautionnements accordés conformément au décret cantonal du 16.11.1984, à la loi du 30.6.1988 sur le logement et RE des 7.2.1990 et 12.12.1990.	3'367'116.00	4'187'147.20	-820'031.20
HES-SO Valais-Wallis Conformément à l'art. 28 al. 3 de la loi sur la HES-SO Valais-Wallis du 16.11.2012, l'Etat du Valais garantit les emprunts de la HES-SO Valais-Wallis.	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00
Aides aux exploitations paysannes Conformément à l'ordonnance fédérale du 26.11.2003 sur les mesures d'accompagnement social dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	4'069'748.73	3'471'068.25	598'680.48
Crédits d'investissements agricoles Conformément à l'ordonnance fédérale du 7.12.1998 sur les améliorations structurelles dans l'agriculture, le canton supporte les pertes éventuelles.	45'869'346.15	43'266'658.65	2'602'687.50



Fonds cantonal pour l'emploi

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Bilan au 31.12.2016		Modification de l'exercice
	Détail	Somme	
	Fr.	Fr.	Fr.
ACTIF		19'664'201.35	2'829'815.95
Banque		3'513'271.45	-13'206'793.80
Placement à terme		16'000'000.00	16'000'000.00
Comptes courants - débiteurs		144'978.90	65'659.75
Administration fédérale des contributions : impôt anticipé	4'092.50		
Autres débiteurs	140'886.40		
Investissements		1.00	0.00
Software de gestion des mesures cantonales	1.00		
Actifs transitoires		5'950.00	-29'050.00
Produits à recevoir	5'950.00		
PASSIF		19'664'201.35	2'829'815.95
Créanciers		64'211.55	-1'816.90
Compte courant mixte SECO / Fonds cantonal		172'454.45	119'619.85
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	172'454.45		
Provisions		373'575.96	-35'367.45
Risque responsabilité SICT/ORP	182'469.05		
Mesures cantonales spécifiques	191'106.91		
Comptes spéciaux		1'364'012.25	479'424.05
Projet VS-link	90'947.55		
Projet AFOTEC	1'273'064.70		
Passifs transitoires		9'379'756.65	-308'115.45
Mesures actives fédérales relatives au marché du travail	8'875'000.00		
Participation forfaitaire aux coûts de chaque mesure	8'500'000.00		
Provision pour frais non couverts par l'assurance-chômage	375'000.00		
Mesures complémentaires cantonales	482'722.35		
Programmes de qualification	444'380.35		
Allocations d'initiation au travail	4'342.00		
Autres mesures	34'000.00		
Divers	22'034.30		
Fonds cantonal		8'310'190.49	2'576'071.85
Fonds cantonal au 31.12.2015	5'734'118.64		
Excédent de revenus 2016	2'576'071.85		

FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	Compte d'exploitation 2016		Modification de l'exercice
	Détail	Somme	
	Fr.	Fr.	Fr.
CHARGES			
En application de la LEMC¹			
<i>Mesures actives fédérales relatives au marché du travail</i>	8'447'187.85	12'108'999.20	-1'562'891.40
Participation financière aux mesures	8'244'000.00		
Frais non couverts par l'assurance-chômage	203'187.85		
<i>Mesures complémentaires cantonales</i>	3'669'951.35		
Allocations cantonales d'initiation au travail	203'495.80		
Stages professionnels cantonaux	3'032.40		
Programmes de qualification	2'493'917.45		
Contrats d'activité professionnelle	128'104.70		
Mesures non subventionnées par l'assurance-chômage	817'401.00		
Mesures supplémentaires de réinsertion professionnelle	24'000.00		
<i>Frais d'exploitation des ORP</i>	-10'000.00		
Frais non pris en compte par l'assurance-chômage	-10'000.00		
<i>Risque responsabilité</i>	1'860.00		
Dépenses pour tiers entièrement compensées		556'656.00	17'115.35
<i>Institutions</i>	556'656.00		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	556'656.00		
Frais d'administration		58'492.75	-10'928.40
<i>Administration et gestion</i>	58'371.00		
Indemnisation de la logistique des mesures du marché du travail	22'034.30		
Indemnisation de la caisse publique cantonale valaisanne de chômage	36'239.90		
Software de gestion des mesures cantonales, frais d'entretien et divers	96.80		
<i>Taxes, frais bancaires et divers</i>	121.75		
Excédent de revenus		2'576'071.85	702'002.60
PRODUITS		15'300'219.80	-854'701.85
Financement		15'282'656.00	-836'584.65
<i>Confédération (SECO)</i>	489'305.54		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	489'305.54		
<i>Canton</i>	67'350.46		
Gestion des emplois temporaires au sein de l'administration cantonale	67'350.46		
<i>Alimentation</i>	14'726'000.00		
Part canton	10'308'200.00		
Part communes	4'417'800.00		
Intérêts		17'485.45	16'804.45
Produits divers		78.35	-34'921.65

¹ LEMC : loi sur l'emploi et les mesures en faveur des chômeurs du 13 décembre 2012 (entrée en vigueur le 14.02.2014)



Tableau des principaux engagements du canton

PRINCIPAUX CREDITS D'ENGAGEMENTS

Participations de l'Etat du Valais à des tiers (projets en cours en 2016) (en milliers de francs)	Coût total	Subvention cantonale allouée	Subvention versée années précédentes	Subvention versée année 2016	Solde engagement du canton
Adductions d'eau, locaux du feu, CSI	8'845	6'091	1'256	2'607	2'231
EMS, CMS, OVS, Centrales d'alarme	132'656	42'661	13'750	6'603	22'248
Hôpitaux : aménagements et équipements	2'600	2'600	2'362	31	207
Centres pour handicapés	89'903	55'298	38'752	5'093	12'608
Suppressions de barrières architecturales	2'059	882	130	253	499
Institutions pour mineurs	20'871	10'584	3'307	1'855	5'417
Bâtiments scolaires : enseignement primaire	206'753	68'209	12'500	8'009	46'654
Bâtiments scolaires : CO et degré secondaire	110'255	37'754	10'140	4'709	22'668
Encouragement au logement	382'281	203'753	186'156	3'248	13'897
Renouvellement et diversification cultures	13'900	13'900	10'226	104	3'465
Améliorations structurelles	216'046	60'684	16'072	5'229	34'907
Plans d'aménagement du territoire et projets agglo	5'447	2'926	2'215	34	814
Abornements et mensurations cadastrales	9'794	961	670	34	253
Entreprises de transport	95'710	20'785	17'918	1'048	2'203
Entreprises de transport, prêts conditionnellement remboursables	994'387	258'925	227'678	2'998	28'249
Corrections de torrents	261'580	218'760	95'581	13'302	97'272
Monuments historiques, biens culturels	69'270	36'391	23'687	1'870	12'335
Protection des sites	9'729	2'054	769	315	973
Equipement de dessertes forestières	15'446	10'668	3'819	2'710	4'024
Travaux de protection, forêts de protection	226'832	177'998	110'599	25'517	38'363
Activités nature et sentiers pédestres	3'951	1'880	752	570	478
Assainissement eaux usées, ordures, sites pollués	147'999	48'315	37'173	2'349	8'797
Cofinancement cantonal paiements directs 14-17	12'500	12'500	4'298	1'901	6'301
	1'294'577	819'807	90'390	364'865	

Investissements propres (projets en cours en 2016) (en milliers de francs)	Coût total	Paiements effectués années précédentes	Paiements effectués année 2016	Solde à payer total	Solde à payer part du canton
Routes principales suisses	813'087	353'405	6'582	453'100	31'717
Autres routes cantonales et ouvrages d'art	772'706	482'159	14'454	276'094	193'266
Correction du Rhône	498'827	185'651	24'150	289'026	93'442
Ecoles professionnelles salle gym	59'928	59'861	2		
Ecole professionnelle Sion	28'595	6'541	7'324	14'500	13'050
ESC Sierre	46'750	5'667	9'201	31'883	17'663
EPP EDD St-Maurice	9'234	7'815		1'419	851
Collège de Brigue	3'000	2'863			
ESC EPP Brigue	25'000	22'046		2'954	1'625
Médiathèque	22'607	21'097	219	1'290	1'254
CCVR CCTL St-Maurice	13'641	11'878	57		
Réhabilitation bâtiment police Martigny	4'056	4'008	4		
St-Ursule Brigue transformation piscine	3'000			3'000	1'650
Polycom	35'600	32'005	20-	3'615	3'615
Projets d'informatisations au SCC	28'240	16'011	2'710	9'519	9'519
SIT Valais	2'330	398		1'932	1'932
Système informatique institutions	2'638	2'592	23	23	23
Stratégie informatique 2015-2024	89'800		6'084	83'716	83'716
Projet RF 2020	20'000	8'836	759	10'405	10'405
	2'479'038	1'222'832	71'547	1'182'477	463'729

Campus Energopolis (en milliers de francs)	Coût total	Crédit	Paiements effectués	Solde	Part du canton
Crédit cadre total	381'470				273'550
Campus EPFL Sion	71'754	40'048	6'902	24'804	24'804
Plateformes pré-industrielles BioArk	18'000	11'836	5'121	1'043	1'043
Démonstrateurs	5'000			5'000	5'000



Mandats de prestations politiques

Pouvoir législatif (Législatif)		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL					
Dépenses		5'216'136.88	5'495'500	5'041'741.53	-453'758
Recettes		548'237.35	9'800	15'110.70	5'311
Excédent de dépenses		4'667'899.53	5'485'700	5'026'630.83	-459'069
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE					
Grand Conseil (Service parlementaire)		4'667'899.53	5'485'700	5'026'630.83	-459'069
Excédent de dépenses		4'667'899.53	5'485'700	5'026'630.83	-459'069
COMPTE DE FONCTIONNEMENT					
30 Charges de personnel		3'294'056.65	3'593'300	3'298'891.60	-294'408
31 Biens, services et marchandises		865'239.26	1'107'800	965'809.83	-141'990
36 Subventions accordées		672'954.00	687'700	677'741.55	-9'958
39 Imputations internes		9'181.52	6'700	7'837.60	1'138
43 Contributions		4'165.60	9'800	15'110.70	5'311
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		544'071.75			
Total charges		4'841'431.43	5'395'500	4'950'280.58	-445'219
Total revenus		548'237.35	9'800	15'110.70	5'311
Excédent de charges		4'293'194.08	5'385'700	4'935'169.88	-450'530
COMPTE DES INVESTISSEMENTS					
50 Investissements propres		374'705.45	100'000	91'460.95	-8'539
Total dépenses		374'705.45	100'000	91'460.95	-8'539
Total recettes					
Excédent de dépenses		374'705.45	100'000	91'460.95	-8'539

Pouvoir législatif (Légal)
GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

OP 1 Exercer le pouvoir législatif B16 5'485'700 net C16 5'026'630.83 net	GP 11 Organisation et suivi des sessions B16 3'112'471 net C16 2'550'309.23 net	GP 12 Documentation, information, relations publiques B16 2'239'229 net C16 2'372'302.60 net	GP 13 Transparence et protection des données B16 134'000 net C16 104'019.00 net
--	--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	4'841'431.43	5'395'500	4'950'280.58	-445'219
30 Charges de personnel	3'294'056.65	3'593'300	3'298'891.60	-294'408
31 Biens, services et marchandises	865'239.26	1'107'800	965'809.83	-141'990
36 Subventions accordées	672'954.00	687'700	677'741.55	-9'958
39 Imputations internes	9'181.52	6'700	7'837.60	1'138
4 Revenus de fonctionnement	548'237.35	9'800	15'110.70	5'311
43 Contributions	4'165.60	9'800	15'110.70	5'311
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	544'071.75	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	4'293'194.08	5'385'700	4'935'169.88	-450'530
5 Dépenses d'investissement	374'705.45	100'000	91'460.95	-8'539
50 Investissements propres	374'705.45	100'000	91'460.95	-8'539
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	374'705.45	100'000	91'460.95	-8'539
Insuffisance de financement	4'667'899.53	5'485'700	5'026'630.83	-459'069

Explication des écarts financiers
30 Charges de personnel
- indemnités parlementaires inférieures à la prévision (-203'000.-)
- salaires du Service parlementaire (-21'000.-)
- diminution des frais liés aux assurances sociales (-36'000.-)
- diminution des publications liées à des mises au concours pour les autorités judiciaires nommées par le Grand Conseil (-35'100.-)
31 Biens, services et marchandises
- réduction des honoraires et prestations de partenaires (-80'000.-)
- diminution des frais de déplacement des députés (-59'000.-)

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	8.20	8.20	8.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Exercer le pouvoir législatif				
Sous-objectifs politiques				
1	Exercer, sous réserve des droits du peuple, le pouvoir législatif			
1.1	Elaborer et approuver les dispositions constitutionnelles et les règles de droit, ainsi que tout acte relevant de la compétence du Grand Conseil			
1.2	Exercer la haute surveillance sur la gestion du Conseil d'Etat, des autorités judiciaires et des établissements autonomes de droit public			
2	Procéder aux élections et nominations prévues par la constitution et la loi			
3	Apporter, avec le Service parlementaire, un appui juridique, scientifique et logistique au Grand Conseil et à ses organes			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<input checked="" type="checkbox"/> atteint-dépassé / aucun problème		<input checked="" type="checkbox"/> partiellement atteint / problèmes mineurs		<input type="checkbox"/> non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Développement dans les 6 mois des interventions parlementaires déposées 2 Traitement dans les 6 mois après leur développement des interventions parlementaires déposées 3 Examen et traitement des objets soumis par le Conseil d'Etat ou proposés par les organes ou membres du Grand Conseil lors d'un maximum de 6 sessions	31.12.19 31.12.19 01.03.19	31.12.16 31.12.16 01.03.17	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Le délai de six mois est respecté <input checked="" type="checkbox"/> 90% des interventions reçoivent une réponse du Conseil d'Etat dans les six mois suivant le développement. <input checked="" type="checkbox"/> Les six sessions ordinaires, parfois rallongées d'une voire deux demi-journées ont suffi pour traiter tous les objets.
<i>ad3</i>	4 Remplacement du système de vote électronique	01.05.17		<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Le projet est en cours et l'installation devrait être opérationnelle lors de la session constitutive de la nouvelle législature en mars 2017.

GRAND CONSEIL (SERVICE PARLEMENTAIRE)

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de jours de sessions (addition des 1/2 journées)	18	18.5	■ La Présidence a maîtrisé la planification des sessions parlementaires	
	2 Nombre d'objets traités par le Grand Conseil (projets de loi, décrets ou décisions; élections, rapports)	105	83	▲ La différence s'explique principalement par la diminution du nombre d'élections et de rapports traités par le Grand Conseil. Le nombre de projets législatifs examinés a augmenté en 2016 (25 projets de lois en 2016 contre 18 en 2015).	
	3 Nombre de séances de commissions	250	173	▲ La planification de 250, qui correspondait à l'activité des commissions en 2013 et 2014, n'est plus en phase avec l'activité moindre en fin de législature. Il y a eu une nette diminution des séances des commissions de haute surveillance et des commissions de 2e lecture.	
	4 Nombre d'interventions parlementaires déposées	400	323	▲ La tendance liée à une diminution du nombre d'interventions déposées en fin de législature se confirme. En 2014, 442 interventions avaient été déposées.	
	5 Nombre d'interventions parlementaires liquidées au stade du traitement	350	270	▲ La diminution des dépôts entraîne la diminution des interventions liquidées.	
	6 Pourcentage des interventions parlementaires développées dans les 6 mois après leur dépôt	90%	95%	■	
	7 Pourcentage des interventions parlementaires traitées dans les 6 mois après leur développement	90%	90%	■	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Organisation et suivi des sessions	2'563'804.93	13'495.70	2'550'309.23
P1101 Appui aux organes du Grand Conseil	359'576.65		359'576.65
300 Indemnités aux membres du Bureau et de la Présidence	207'000.00		207'000.00
317 Frais de déplacement	17'560.90		17'560.90
Solde dépenses/recettes du produit	135'015.75		135'015.75
P1102 Appui aux commissions	924'624.24	13'495.70	911'128.54
300 Indemnités pour les séances de commissions	559'783.55		559'783.55
317 Frais de déplacement et de repas	60'071.40		60'071.40
318 Traductions externes pour les commissions	42'170.70		42'170.70
361 Participation au Bureau interparlementaire de coordination (BIC)	7'553.55		7'553.55
Solde dépenses/recettes du produit	255'045.04	13'495.70	241'549.34
P1103 Préparation administrative des sessions	117'032.35		117'032.35
P1104 Déroulement des sessions	1'031'684.48		1'031'684.48
318 Interprètes et traductions externes durant les sessions	210'029.15		210'029.15
365 Aide aux groupes politiques	663'100.00		663'100.00
Solde dépenses/recettes du produit	158'555.33		158'555.33
P1105 Suivi des sessions	130'887.21		130'887.21
GP12 Documentation, information, relations publiques	2'373'917.60	1'615.00	2'372'302.60
P1201 Prestations aux députés	1'600'339.50		1'600'339.50
300 Indemnités de session et pour les groupes politiques	1'274'400.00		1'274'400.00
310 Abonnements au bulletin officiel	15'300.00		15'300.00
317 Frais de déplacement	75'890.60		75'890.60
317 Indemnités informatiques	156'000.00		156'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	78'748.90		78'748.90
P1202 Gestion des documents	560'493.18		560'493.18
P1203 Travaux pour des tiers			0.00
P1204 Communication et médias	105'744.88		105'744.88
P1205 Représentation - réception - associations	107'340.04	1'615.00	105'725.04
365 Subvention au Parlement des jeunes	4'000.00		4'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	103'340.04	1'615.00	101'725.04
GP13 Transparence et protection des données	104'019.00		104'019.00
P1301 Transparence et protection des données	104'019.00		104'019.00
300 Indemnités CCPDT	400.00		400.00
318 Mandat / honoraires du préposé à la protection des données	99'960.00		99'960.00
319 Cotisation PRIVATIM	3'659.00		3'659.00
Total	5'041'741.53	15'110.70	5'026'630.83

Pouvoir exécutif (Exécutif)	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	5'325'764.65	3'027'800	3'334'111.42	306'311
Recettes	3'164'016.69	730'300	1'073'291.40	342'991
Excédent de dépenses	2'161'747.96	2'297'500	2'260'820.02	-36'680
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Conseil d'Etat	1'812'149.76	1'941'500	1'897'121.67	-44'378
Préfectures	349'598.20	356'000	363'698.35	7'698
Excédent de dépenses	2'161'747.96	2'297'500	2'260'820.02	-36'680
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	1'983'899.90	1'957'800	1'969'755.75	11'956
31 Biens, services et marchandises	2'310'357.70	430'000	351'167.22	-78'833
33 Amortissements				
36 Subventions accordées	500'000.00	500'000	500'000.00	0
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00		500'000.00	500'000
39 Imputations internes	31'507.05	57'000	13'188.45	-43'812
43 Contributions	96'917.20	230'300	73'291.40	-157'009
46 Subventions acquises	2'567'099.49	500'000	500'000.00	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	500'000.00		500'000.00	500'000
Total charges	5'325'764.65	2'944'800	3'334'111.42	389'311
Total revenus	3'164'016.69	730'300	1'073'291.40	342'991
Excédent de charges	2'161'747.96	2'214'500	2'260'820.02	46'320
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres		83'000		-83'000
Total dépenses		83'000		-83'000
Total recettes				
Excédent de recettes		-83'000		83'000

CONSEIL D'ETAT

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	4'976'166.45	2'588'800	2'970'413.07	381'613
30 Charges de personnel	1'636'023.10	1'601'800	1'610'757.00	8'957
31 Biens, services et marchandises	2'310'177.70	430'000	351'167.22	-78'833
36 Subventions accordées	500'000.00	500'000	500'000.00	0
38 Attributions aux financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
39 Imputations internes	29'965.65	57'000	8'488.85	-48'511
4 Revenus de fonctionnement	3'164'016.69	730'300	1'073'291.40	342'991
43 Contributions	96'917.20	230'300	73'291.40	-157'009
46 Subventions acquises	2'567'099.49	500'000	500'000.00	0
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	500'000.00	0	500'000.00	500'000
Charges nettes de fonctionnement	1'812'149.76	1'858'500	1'897'121.67	38'622
5 Dépenses d'investissement	0.00	83'000	0.00	-83'000
50 Investissements propres	0.00	83'000	0.00	-83'000
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	83'000	0.00	-83'000
Insuffisance de financement	1'812'149.76	1'941'500	1'897'121.67	-44'378

Pouvoir exécutif (Exécutif)

PRÉFECTURES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	349'598.20	356'000	363'698.35	7'698
30 Charges de personnel	347'876.80	356'000	358'998.75	2'999
31 Biens, services et marchandises	180.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	1'541.40	0	4'699.60	4'700
4 Revenus de fonctionnement	0.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	349'598.20	356'000	363'698.35	7'698
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	349'598.20	356'000	363'698.35	7'698

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	43'647'841.48	43'052'300	44'470'276.62	1'417'977
Recettes	10'722'335.17	10'613'000	11'129'303.03	516'303
Excédent de dépenses	32'925'506.31	32'439'300	33'340'973.59	901'674
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Tribunaux	22'030'594.69	21'729'100	22'913'678.42	1'184'578
Ministère public	10'660'304.62	10'612'400	10'172'623.57	-439'776
Commission cantonale de recours en matière fiscale	234'607.00	97'800	254'671.60	156'872
Excédent de dépenses	32'925'506.31	32'439'300	33'340'973.59	901'674
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	30'623'833.55	30'803'200	30'950'955.45	147'755
31 Biens, services et marchandises	5'960'866.60	5'605'100	5'654'383.96	49'284
32 Intérêts passifs			3.10	3
33 Amortissements	1'807'141.48	1'982'000	2'555'728.06	573'728
36 Subventions accordées	2'840'421.65	2'757'000	2'872'807.20	115'807
39 Imputations internes	2'415'578.20	1'905'000	2'436'398.85	531'399
42 Revenus des biens	879'751.73	15'900	25'950.20	10'050
43 Contributions	7'852'182.43	8'639'600	8'733'438.07	93'838
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'878'352.65	1'945'500	2'256'097.45	310'597
49 Imputations internes	112'048.36	12'000	113'817.31	101'817
Total charges	43'647'841.48	43'052'300	44'470'276.62	1'417'977
Total revenus	10'722'335.17	10'613'000	11'129'303.03	516'303
Excédent de charges	32'925'506.31	32'439'300	33'340'973.59	901'674

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

TRIBUNAUX

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	28'896'347.37	28'808'500	29'884'809.04	1'076'309
30 Charges de personnel	22'475'685.15	22'723'800	22'794'547.65	70'748
31 Biens, services et marchandises	3'079'680.33	3'224'900	3'398'030.79	173'131
32 Intérêts passifs	0.00	0	3.10	3
33 Amortissements	355'957.65	252'000	384'604.49	132'604
36 Subventions accordées	2'295'613.35	2'030'000	2'410'494.75	380'495
39 Imputations internes	689'410.89	577'800	897'128.26	319'328
4 Revenus de fonctionnement	6'865'752.68	7'079'400	6'971'130.62	-108'269
42 Revenus des biens	11'207.55	0	629.40	629
43 Contributions	5'427'264.27	5'690'900	5'362'898.31	-328'002
45 Dédommagements de collectivités publiques	1'348'901.45	1'388'500	1'527'873.25	139'373
49 Imputations internes	78'379.41	0	79'729.66	79'730
Charges nettes de fonctionnement	22'030'594.69	21'729'100	22'913'678.42	1'184'578
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	22'030'594.69	21'729'100	22'913'678.42	1'184'578

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	14'473'905.21	14'077'100	14'288'971.83	211'872
30 Charges de personnel	7'881'198.95	7'920'100	7'885'904.35	-34'196
31 Biens, services et marchandises	2'877'478.67	2'372'800	2'242'884.17	-129'916
33 Amortissements	1'444'251.98	1'730'000	2'159'318.65	429'319
36 Subventions accordées	544'808.30	727'000	462'312.45	-264'688
39 Imputations internes	1'726'167.31	1'327'200	1'538'552.21	211'352
4 Revenus de fonctionnement	3'813'600.59	3'464'700	4'116'348.26	651'648
42 Revenus des biens	868'544.18	15'900	24'723.70	8'824
43 Contributions	2'387'176.71	2'891'800	3'336'097.26	444'297
45 Dédommagements de collectivités publiques	529'451.20	557'000	728'224.20	171'224
49 Imputations internes	28'428.50	0	27'303.10	27'303
Charges nettes de fonctionnement	10'660'304.62	10'612'400	10'172'623.57	-439'776
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	10'660'304.62	10'612'400	10'172'623.57	-439'776

Pouvoir judiciaire (Judiciaire)

COMMISSION CANTONALE DE RECOURS EN MATIÈRE FISCALE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	277'588.90	166'700	296'495.75	129'796
30 Charges de personnel	266'949.45	159'300	270'503.45	111'203
31 Biens, services et marchandises	3'707.60	7'400	13'469.00	6'069
33 Amortissements	6'931.85	0	11'804.92	11'805
39 Imputations internes	0.00	0	718.38	718
4 Revenus de fonctionnement	42'981.90	68'900	41'824.15	-27'076
42 Revenus des biens	0.00	0	597.10	597
43 Contributions	37'741.45	56'900	34'442.50	-22'458
49 Imputations internes	5'240.45	12'000	6'784.55	-5'215
Charges nettes de fonctionnement	234'607.00	97'800	254'671.60	156'872
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	234'607.00	97'800	254'671.60	156'872

Présidence (PRES)	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	11'700'168.91	11'860'600	11'171'870.52	-688'729
Recettes	378'817.99	537'400	557'143.08	19'743
Excédent de dépenses	11'321'350.92	11'323'200	10'614'727.44	-708'473
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Chancellerie d'Etat	8'389'447.33	8'211'300	7'747'011.57	-464'288
Inspection des finances	2'931'661.25	3'111'900	2'867'715.87	-244'184
Groupe interdépartemental "Intempéries"	242.34	0	0.00	0
Excédent de dépenses	11'321'350.92	11'323'200	10'614'727.44	-708'473
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	6'942'025.71	6'943'700	6'747'708.15	-195'992
31 Biens, services et marchandises	4'003'853.18	4'148'900	3'660'749.11	-488'151
32 Intérêts passifs	918.00			
33 Amortissements	3'416.90	5'000	12'255.22	7'255
36 Subventions accordées	412'014.75	438'000	427'178.10	-10'822
38 Attributions aux financements spéciaux				
39 Imputations internes	317'440.37	325'000	300'039.94	-24'960
40 Impôts	8'149.00	20'000	9'522.20	-10'478
42 Revenus des biens	12'722.69	19'000	295.75	-18'704
43 Contributions	253'621.90	356'500	387'309.23	30'809
46 Subventions acquises		11'900		-11'900
48 Prélèvements sur les financements spéciaux				
49 Imputations internes	104'324.40	130'000	160'015.90	30'016
Total charges	11'679'668.91	11'860'600	11'147'930.52	-712'669
Total revenus	378'817.99	537'400	557'143.08	19'743
Excédent de charges	11'300'850.92	11'323'200	10'590'787.44	-732'413
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres	20'500.00		23'940.00	23'940
Total dépenses	20'500.00		23'940.00	23'940
Total recettes				
Excédent de dépenses	20'500.00		23'940.00	23'940

Présidence (PRES)
CHANCELLERIE D'ETAT

OP 1
Appui au Conseil d'Etat en
matières stratégique,
opérationnelle, d'information et de
communication
B16 8'211'300 net
C16 7'747'011.57 net

GP 11 Appui à l'action gouvernementale B16 2'080'665 net C16 1'946'618.97 net	GP 12 Communication et information B16 1'603'342 net C16 1'478'171.21 net	GP 13 Appui juridique au Conseil d'Etat B16 630'281 net C16 652'668.99 net	GP 14 Prestations en faveur de l'administration B16 3'897'012 net C16 3'669'552.40 net
--	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'569'672.06	8'490'500	8'048'214.15	-442'286
30 Charges de personnel	4'142'773.60	3'992'100	3'978'052.50	-14'048
31 Biens, services et marchandises	3'831'718.78	3'866'900	3'467'387.26	-399'513
32 Intérêts passifs	918.00	0	0.00	0
33 Amortissements	3'164.55	5'000	12'242.17	7'242
36 Subventions accordées	412'014.75	438'000	427'178.10	-10'822
39 Imputations internes	179'082.38	188'500	163'354.12	-25'146
4 Revenus de fonctionnement	200'724.73	279'200	325'142.58	45'943
40 Impôts	8'149.00	20'000	9'522.20	-10'478
42 Revenus des biens	12'722.68	19'000	295.75	-18'704
43 Contributions	169'714.65	228'300	281'466.73	53'167
46 Subventions acquises	0.00	11'900	0.00	-11'900
49 Imputations internes	10'138.40	0	33'857.90	33'858
Charges nettes de fonctionnement	8'368'947.33	8'211'300	7'723'071.57	-488'228
5 Dépenses d'investissement	20'500.00	0	23'940.00	23'940
50 Investissements propres	20'500.00	0	23'940.00	23'940
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	20'500.00	0	23'940.00	23'940
Insuffisance de financement	8'389'447.33	8'211'300	7'747'011.57	-464'288

Explication des écarts financiers
L'écart d'environ 400'000 frs sur la rubrique 31 provient d'un remboursement des frais de port des Offices de poursuite supérieur au montant budgétisé.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	27.50	28.50	28.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Assurer un appui au Conseil d'Etat en matières stratégique, opérationnelle, d'information et de communication			
Sous-objectifs politiques			
1	Fournir au Conseil d'Etat un appui à matière de gouvernance, c'est-à-dire notamment mettre à disposition les informations nécessaires pour la définition d'options stratégiques et pour la promotion des intérêts du canton sur la scène fédérale ainsi qu'assurer la direction du controlling gouvernemental (GP11)		
2	Assurer un appui logistique au Conseil d'Etat pour la planification, le suivi et la coordination de ses affaires courantes ainsi que pour l'organisation des activités et manifestations protocolaires (GP11)		
3	Positionner les activités de l'Etat de manière transparente, proactive, intégrée et coordonnée afin de favoriser la libre formation de l'opinion publique et stimuler la participation à la vie publique (GP12)		
4	Fournir au Conseil d'Etat un appui juridique adéquat (GP13)		
5	Fournir à l'administration cantonale des prestations dans les domaines de la coordination administrative, de la traduction, de la distribution du courrier et de l'accueil (GP14)		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
█ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i>			
1 Mise en oeuvre du dispositif de renforcement des capacités d'anticipation, de réactivité et de communication du Conseil d'Etat, par la mise en place du nouveau modèle de gouvernance	31.12.16		▲ Les mesures d'amélioration de la gouvernance du Conseil d'Etat sont progressivement mises en oeuvre. Il s'agit en particulier des processus de communication, de traitement des objets gouvernementaux et de la démarche d'analyse prospective en vue de la préparation du futur programme de législature.
2 Renforcement des dimensions stratégiques dans la gestion des priorités politiques et des priorités d'action du Conseil d'Etat pour les objets fédéraux	31.12.16		▲ L'amélioration de la veille stratégique est une tâche permanente qu'il s'agit encore de consolider.
3 Participation au projet ETS (examen des tâches et structure de l'Etat)	31.12.16	31.12.16	■ La Chancellerie a assuré la direction opérationnelle et méthodologique du projet ETS2 au sein de l'administration. Près de 200 mesures ont été mises en oeuvre afin d'équilibrer le budget 2017 et la planification intégrée pluriannuelle 2017-2020. 16 mesures de la compétence du Grand Conseil ont été renvoyées au Conseil d'Etat.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Nombre de rencontres organisées entre le Conseil d'Etat et les parlementaires fédéraux valaisans	4	4	■		
ad2 2 Nombre d'heures liées à l'organisation des activités et des manifestations protocolaires (estimation)	500	500	■		
3 Nombre de dossiers traités par le Conseil d'Etat	6'000	5'000	▲ Le Conseil d'Etat s'est réuni à 48 reprises et a pris environ 5'000 décisions.		
ad3 4 Communiqués de presse publiés	180	240	■		
5 Conférences de presse organisées	45	57	■		
6 Baromètre : portail cantonal www.vs.ch	4.5	4.7	■		
ad4 7 Pourcentage des décisions sur recours au Conseil d'Etat confirmées par les Tribunaux (TC, TF)	85%	85%	■		
8 Pourcentage de recours traités dans un délai de 6 mois	50%	50%	■		
9 Pourcentage des dispositions légales rendues par les Service de l'Etat invalidées par les tribunaux	0%	0%	■ Au total, 367 recours au Conseil d'Etat ont été traités.		
ad5 10 Nombre de pages traduites (env.)	1'100	1'131	■		
11 Nombre d'envois (lettres et colis) sortant et entrant traités (env.)	5'000'000	3'328'572	▲ Le chiffre effectif ne recense que le courrier sortant (lettres et colis).		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Appui à l'action gouvernementale	1'963'940.86	17'321.89	1'946'618.97
P1101 Séances du Conseil d'Etat - Coordination Parlement	326'141.09	4'080.68	322'060.41
P1102 Protocole du Conseil d'Etat	602'255.16	6'456.76	595'798.40
P1103 Affaires extérieures	719'346.29	3'490.11	715'856.18
P1104 Controlling mandats prestations et PiP	87'496.49	432.80	87'063.69
P1105 Objets gouvernementaux et objectifs de législature	228'701.83	2'861.54	225'840.29
GP12 Communication et information	1'492'034.75	13'863.54	1'478'171.21
P1201 Communication gouvernementale	205'549.41	2'571.83	202'977.58
P1202 Communication externe	313'178.29	3'455.71	309'722.58
P1203 Information interne	170'339.56	1'185.48	169'154.08
P1204 Conseil et appui	106'848.52	1'331.48	105'517.04
P1205 Technologie web	696'118.97	5'319.04	690'799.93
GP13 Appui juridique au Conseil d'Etat	783'681.10	131'012.11	652'668.99
P1301 Préparation, suivi, publication de la législation	55'326.46	650.39	54'676.07
P1302 Instruction et décisions sur recours	728'354.64	130'361.72	597'992.92
GP14 Prestations en faveur de l'administration	3'832'497.44	162'945.04	3'669'552.40
P1401 Gestion administrative et affaires courantes	332'066.35	2'943.42	329'122.93
P1402 Courrier et accueil	3'289'786.69	157'966.99	3'131'819.70
P1403 Traduction	210'644.40	2'034.63	208'609.77
Total	8'072'154.15	325'142.58	7'747'011.57

OP 1
 Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations
 B16 3'111'900 net
 C16 2'867'715.87 net

GP 11
 Contrôle gestion financière et réalisation MP
 B16 3'111'900 net
 C16 2'867'715.87 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	3'109'734.50	3'370'100	3'099'716.37	-270'384
30 Charges de personnel	2'799'252.11	2'951'600	2'769'655.65	-181'944
31 Biens, services et marchandises	172'124.40	282'000	193'361.85	-88'638
33 Amortissements	0.00	0	13.05	13
39 Imputations internes	138'357.99	136'500	136'685.82	186
4 Revenus de fonctionnement	178'073.25	258'200	232'000.50	-26'200
43 Contributions	83'887.25	128'200	105'842.50	-22'358
49 Imputations internes	94'186.00	130'000	126'158.00	-3'842
Charges nettes de fonctionnement	2'931'661.25	3'111'900	2'867'715.87	-244'184
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2'931'661.25	3'111'900	2'867'715.87	-244'184

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	16.00	16.00	16.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Contrôler la gestion financière de l'Etat et la réalisation des mandats de prestations (art. 44 LGCAF)				
Sous-objectifs politiques				
1 Investiguer et assumer les tâches de contrôle prévues par la LGCAF à l'improviste et en tout temps, sur propre initiative (art. 44 ss LGCAF) 2 Investiguer et contrôler sur mandat confié par le Conseil d'Etat ou les commissions des finances et de gestion (art. 44 al. 2 LGCAF)				
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad1 1 Contrôle périodique des services de tous les départements selon critères de planification	31.12.16	31.12.16	■ Contrôles réalisés selon planification (cf. rapport d'activité).	
ad2 2 Réalisation des mandats sur requête du Conseil d'Etat ou des commissions des finances et de gestion	31.12.16	31.12.16	■ Mandats spéciaux sur requête du Conseil d'Etat ou des COFI et COGEST réalisés (cf. rapport d'activité).	

INSPECTION DES FINANCES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	
ad1 1 Nombre de rapports déposés (103 pour 2012)	➔	➔	■ Contrôles effectués décrits en détail dans le rapport d'activité.
ad2 2 Part maximale de l'activité consacrée aux mandats spéciaux afin de garantir l'autonomie de l'IF	30%	23%	■ Autonomie et indépendance de l'IF assurées.

Présidence (PRES)

INSPECTION DES FINANCES

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Contrôle gestion financière et réalisation MP			
P1101 Contrôle de la gestion étatique	3'099'716.37	232'000.50	2'867'715.87
P1102 Mandats spéciaux	2'436'739.29	230'159.42	2'206'579.87
Total	662'977.08	1'841.08	661'136.00
	3'099'716.37	232'000.50	2'867'715.87

GROUPE INTERDÉPARTEMENTAL "INTEMPIERIES"

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	262.35	0	0.00	0
31 Biens, services et marchandises	10.00	0	0.00	0
33 Amortissements	252.35	0	0.00	0
4 Revenus de fonctionnement	20.01	0	0.00	0
42 Revenus des biens	0.01	0	0.00	0
43 Contributions	20.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	242.34	0	0.00	0
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Excédent de financement	242.34	0	0.00	0

Département des finances et des institutions (DFI)	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	357'362'163.77	321'308'100	442'604'918.80	121'296'819
Recettes	1'928'571'940.94	1'855'946'000	1'991'620'415.80	135'674'416
Excédent de recettes	1'571'209'777.17	1'534'637'900	1'549'015'497.00	14'377'597
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Administration cantonale des finances	-583'848'853.35	-585'873'300	-582'687'514.36	3'185'786
Service cantonal des contributions	-1'021'911'157.27	-985'757'000	-1'033'327'605.99	-47'570'606
Service des ressources humaines	4'482'323.54	5'014'600	4'362'992.53	-651'607
Office juridique des finances et du personnel	385'977.14	467'300	493'788.25	26'488
Service des affaires intérieures et communales	5'135'352.63	5'034'100	5'063'391.09	29'291
Office cantonal de l'égalité et de la famille	670'197.00	691'300	674'233.23	-17'067
Service cantonal de l'informatique	23'876'383.14	25'785'100	56'405'218.25	30'620'118
Excédent de recettes	1'571'209'777.17	1'534'637'900	1'549'015'497.00	14'377'597
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	54'953'018.51	57'035'900	55'820'209.08	-1'215'691
31 Biens, services et marchandises	28'541'469.93	31'811'800	28'743'885.45	-3'067'915
32 Intérêts passifs	30'000'732.93	30'430'700	29'865'498.20	-565'202
33 Amortissements	26'290'948.93	23'074'000	25'516'009.05	2'442'009
34 Parts et contributions sans affectation	115'525'427.50	106'234'600	104'845'131.40	-1'389'469
36 Subventions accordées	2'864'124.00	2'688'000	2'532'257.24	-155'743
38 Attributions aux financements spéciaux	53'575'373.20	8'151'000	84'714'361.92	76'563'362
39 Imputations internes	40'507'763.59	41'005'600	41'126'815.07	121'215
40 Impôts	1'017'434'389.19	975'002'000	1'025'913'894.29	50'911'894
41 Patentés et concessions	53'504'684.20	110'000	26'855'550.05	26'745'550
42 Revenus des biens	70'327'455.79	41'884'000	50'204'253.25	8'320'253
43 Contributions	18'251'502.25	16'046'200	17'519'612.03	1'473'412
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	685'555'580.17	723'248'600	722'508'828.78	-739'771
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'410'409.50	4'200'000	4'572'102.80	372'103
46 Subventions acquises	25'209'103.00	25'263'000	25'621'787.85	358'788
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'263'938.90	23'418'200	13'035'621.00	-10'382'579
49 Imputations internes	45'614'877.94	46'774'000	46'259'067.75	-514'932
Total charges	352'258'858.59	300'431'600	373'164'167.41	72'732'567
Total revenus	1'928'571'940.94	1'855'946'000	1'932'490'717.80	76'544'718
Excédent de revenus	1'576'313'082.35	1'555'514'400	1'559'326'550.39	3'812'150
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres	5'103'305.18	20'876'500	9'827'567.99	-11'048'932
52 Prêts et participations permanentes			59'613'183.40	59'613'183
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes			59'129'698.00	59'129'698
66 Subventions acquises				
Total dépenses	5'103'305.18	20'876'500	69'440'751.39	48'564'251
Total recettes			59'129'698.00	59'129'698
Excédent de dépenses	5'103'305.18	20'876'500	10'311'053.39	-10'565'447

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

OP 1
Administre et gérer les finances
du canton
B16 -585'873'300 net
C16 -582'687'514.36 net

GP 11 Planification, budget et compte B16 2'576'036 net C16 2'364'197.99 net	GP 12 Services financiers et logistiques B16 21'301'869 net C16 12'652'009.88 net	GP 13 Analyses et mandats B16 2'171'195 net C16 2'202'344.92 net	GP 14 Affaires financières générales B16 -611'922'400 net C16 -599'906'067.15 net
---	--	---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	203'207'487.87	163'899'800	203'838'589.59	39'938'790
30 Charges de personnel	15'404'354.85	15'872'800	15'414'288.00	-458'512
31 Biens, services et marchandises	8'659'533.30	9'856'700	8'101'033.15	-1'755'667
32 Intérêts passifs	25'039'601.96	24'929'800	24'338'404.15	-591'396
33 Amortissements	102'608.37	2'489'000	1'370'530.03	-1'118'470
34 Parts et contributions sans affectation	66'254'627.00	66'834'600	66'778'930.00	-55'670
36 Subventions accordées	1'090'193.05	1'087'000	1'025'064.35	-61'936
38 Attributions aux financements spéciaux	50'746'507.20	6'151'000	50'247'361.92	44'096'362
39 Imputations internes	35'910'062.14	36'678'900	36'562'977.99	-115'922
4 Revenus de fonctionnement	787'056'341.22	749'823'100	787'009'589.35	37'186'489
41 Patentes et concessions	53'504'684.20	110'000	26'855'550.05	26'745'550
42 Revenus des biens	60'133'186.28	28'477'000	37'443'158.47	8'966'158
43 Contributions	1'756'373.61	737'300	1'628'836.85	891'537
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	596'617'180.45	644'748'600	645'376'906.28	628'306
46 Subventions acquises	25'117'303.00	25'239'000	25'603'787.85	364'788
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'894'638.90	6'452'000	6'425'886.00	-26'114
49 Imputations internes	43'032'974.78	44'059'200	43'675'463.85	-383'736
Revenus nets de fonctionnement	583'848'853.35	585'923'300	583'170'999.76	-2'752'300
5 Dépenses d'investissement	0.00	50'000	59'613'183.40	59'563'183
50 Investissements propres	0.00	50'000	0.00	-50'000
52 Prêts et participations permanentes	0.00	0	59'613'183.40	59'613'183
6 Recettes d'investissement	0.00	0	59'129'698.00	59'129'698
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	0.00	0	59'129'698.00	59'129'698
Dépenses nettes d'investissement	0.00	50'000	483'485.40	433'485
Excédent de financement	583'848'853.35	585'873'300	582'687'514.36	-3'185'786

Explication des écarts financiers

31 : Prestations de tiers (-0.4 mio), assurances (-0.4 mio), honoraires et prestations de service (-0.8 mio)
 33 : Provision générale sur débiteurs - adaptation moins importante que budgétée (-1.2 mio)
 38 : Alimentation du fonds de compensation des fluctuations de recettes (+44.0 mios)
 41 : Part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse - BNS (+26.8 mios)
 42 : Vente de divers biens du patrimoine financier (-8.5 mios), restructuration du capital-actions de la BCVs selon décision du Grand Conseil du 17.12.2015 (+15.8 mios), revenu de la créance BCVs (-1.3 mio), participations permanentes du patrimoine administratif (+2.9 mios)
 52/62 : Restructuration du capital-actions de la BCVs selon décision du Grand Conseil du 17.12.2015

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	52.75	52.55	52.55

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer les finances de l'Etat du Valais et élaborer les bases utiles à la conduite de sa politique financière	
Sous-objectifs politiques	
1	Etablir la planification financière, le budget et le compte de l'Etat, en particulier :
1.1	Elaborer la planification financière et le budget et en assurer le suivi
1.2	Tenir et présenter les comptes
1.3	Collaborer à l'élaboration des mandats de prestations et des rapports de controlling
2	Organiser la comptabilité générale et les outils du controlling et assurer les services financiers et logistiques centraux, en particulier :
2.1	Mettre en place et veiller au bon fonctionnement des systèmes de comptabilité et de controlling et assurer le contrôle des paiements
2.2	Assurer l'exécution des paiements et une gestion optimale de la trésorerie conforme au marché
2.3	Assurer le paiement des salaires et des honoraires
2.4	Gérer le patrimoine financier, les assurances et les dévolutions
2.5	Mettre à disposition des services le mobilier, le matériel et les publications nécessaires (économat)
3	Réaliser des analyses financières et des mandats spécifiques en faveur du Conseil d'Etat et des départements, en particulier :
3.1	Elaborer des préavis financiers
3.2	Assurer le controlling financier départemental
3.3	Fournir l'appui au département par la réalisation de mandats et de projets spécifiques
3.4	Conduire les travaux de la statistique fédérale et cantonale et tenir à disposition des autorités, des entreprises et des particuliers des informations statistiques
3.5	Introduire et gérer le nouveau système de péréquation financière intercommunale
4	Gérer les affaires financières générales, en particulier assurer le suivi des relations financières avec la Confédération

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
				█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1	1 Etablissement du projet de budget 2017	06.09.16	06.09.16	█ Le projet de budget 2017 a été établi et remis dans les délais.
	2 Etablissement de la planification intégrée pluriannuelle pour les années 2018 à 2020	04.10.16	06.09.16	█ La planification intégrée pluriannuelle a été établie et remise dans le même délai que celui du projet de budget. Sur demande du Grand Conseil, la planification intégrée pluriannuelle est dorénavant agendée au Parlement en même temps que le budget à la session de novembre.
	3 Clôture et présentation du compte 2015	05.04.16	05.04.16	█ Le compte 2015 a été remis aux commissions du Grand Conseil concernées et au Service parlementaire dans les délais légaux.
ad2	4 Réalisation des travaux en vue de l'introduction du nouveau modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes - MCH2 (organisation, projet de législation, premières décisions)	31.12.16	31.12.16	█ Le Grand Conseil a accepté durant la session de novembre la modification de la LGCAF en lecture unique.
	5 Efficience économique et écologique quant à l'utilisation et l'impression du papier au sein de l'administration	31.12.16	31.12.16	▲ Le pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée se monte à 87.5%.
ad3	6 Elaboration et présentation au Grand Conseil du rapport d'évaluation RPTII-VS	31.12.16	31.12.16	█ Le rapport d'évaluation RPTII-VS a été établi et remis au Grand Conseil en décembre 2016.
	7 Mise en production du programme de péréquation financière intercommunale	31.12.16	31.12.16	▲ Le programme de péréquation financière intercommunale a été mis en production. Toutefois, des travaux de finalisation doivent encore être réalisés.

ADMINISTRATION CANTONALE DES FINANCES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad1	1 Résultat du compte de fonctionnement en millions de francs (positif)	37.6	41.8	■ Ce résultat de fonctionnement est celui exprimé avant l'amortissement du solde du découvert comptable 2014. Après enregistrement de cet amortissement de 41.8 millions de francs, le compte de fonctionnement est équilibré. Pour de plus amples renseignements, se référer au message du Conseil d'Etat concernant le compte 2016.
	2 Degré d'autofinancement (supérieur ou égal à 100%)	122.5%	146.6%	■ cf. commentaire indicateur 1. La marge d'autofinancement de 219.0 millions de francs couvre entièrement les investissements nets de 149.4 millions.
	3 Endettement net 1er degré en millions de francs (engagements-patrimoine financier-avances aux financements spéciaux)	1'217.4	1'073.6	■ Sous déduction de la valeur du patrimoine financier et des avances aux financements spéciaux, l'endettement net du canton passe de 1'143.3 millions au 31.12.2015 à 1'073.6 millions au 31.12.2016, soit une diminution de 69.7 millions.
	4 Endettement brut en milliards de francs	2.88	3.17	■ L'endettement brut augmente de 3'070 à 3'168 millions de francs au 31.12.2016, soit une augmentation de 97.8 millions de francs par rapport au 31.12.2015.
	5 Pourcentage de fonds propres par rapport au total des actifs du bilan	-0.1%	2.3%	■ Le pourcentage de fonds propres libres d'affectation s'élève à 2.3% au 31.12.2016.
	6 Amortissement du découvert comptable sur 3 ans (frein aux dépenses)	37.6	41.8	■ Le montant de l'amortissement du solde du découvert comptable 2014 de 41.8 millions correspond au résultat du compte de fonctionnement (cf. indicateur no1) qui comprend notamment l'emploi de la part cantonale au bénéfice de la BNS (26.8 millions) conformément à la décision du Grand Conseil du 16 décembre 2014.
	7 Amortissement du découvert financier sur 3 ans (frein à l'endettement)	42.1	69.7	■ Le montant de l'amortissement du découvert financier de 69.7 millions s'explique par les informations données à l'indicateur précédent.
ad2	8 Pourcentage de papier recyclé livré par la section des assurances et de l'économat par rapport à la quantité totale de papier achetée	91%	87.5%	▲ La part de papier recyclé livré reste élevée.
ad4	9 Indice des ressources du canton du Valais pris en compte dans le calcul de la péréquation financière fédérale	67.8	67.8	■ Le Canton du Valais a touché 537.3 millions de francs au titre de la péréquation des ressources et 73.4 millions au titre de la compensation des charges géo-topographiques. Il a contribué à raison de 4.3 millions de francs au financement de la compensation des cas de rigueur.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Planification, budget et compte	2'485'767.57	121'569.58	2'364'197.99
P1101 Etablissement du budget	214'725.72	385.92	214'339.80
P1102 Tenue et présentation du compte	1'683'646.92	120'109.06	1'563'537.86
P1103 Planification intégrée pluriannuelle	421'394.29	802.24	420'592.05
P1104 Mandats de prestations et rapports de controlling	166'000.64	272.36	165'728.28
GP12 Services financiers et logistiques	95'387'787.65	82'735'777.77	12'652'009.88
P1201 Organisation de la comptabilité de l'Etat	620'284.96	93'261.50	527'023.46
P1202 Instruments de controlling et financiers	220'585.95	428.94	220'157.01
P1203 Conseil et appui en matière de traitements	141'170.35	574.22	140'596.13
P1204 Gestion des données de base	130'799.10	342.16	130'456.94
P1205 Gestion de la trésorerie	85'094'475.32	75'231'422.51	9'863'052.81
318 Frais postaux et bancaires et autres honoraires	1'073'805.83		1'073'805.83
321 Intérêts passifs sur les dettes à court terme	-241'381.85		-241'381.85
322 Intérêts de la créance CPVAL	24'579'786.00		24'579'786.00
422 Intérêts sur placements		61'449.92	-61'449.92
424 Restructuration du capital-actions de la BCVs		15'771'220.00	-15'771'220.00
524 Restructuration du capital-actions de la BCVs	59'613'183.40		59'613'183.40
624 Restructuration du capital-actions de la BCVs		50'000'000.00	-50'000'000.00
629 Restructuration du capital-actions de la BCVs		9'129'698.00	-9'129'698.00
Solde dépenses/recettes du produit	69'081.94	269'054.59	-199'972.65
P1206 Contrôle des paiements et gestion des pces compt.	964'920.12	2'330.80	962'589.32
P1207 Paiement des salaires	398'233.74	56'433.06	341'800.68
P1208 Gestion des allocations familiales	44'591.57	181.38	44'410.19
P1209 Gestion des affaires adm. et financières	159'724.21	62'295.11	97'429.10
P1210 Gestion des assurances	3'332'292.39	3'076'601.34	255'691.05
318 Primes d'assurances	2'773'959.10		2'773'959.10
490 Imputations internes		2'176'141.18	-2'176'141.18
Solde dépenses/recettes du produit	558'333.29	900'460.16	-342'126.87
P1211 Economat	3'670'051.59	3'319'917.52	350'134.07
310 Fournitures et matériel de bureau	1'759'410.79		1'759'410.79
310 Imprimés, reliures et publications	722'668.60		722'668.60
311 Mobilier, instruments et machines	702'108.90		702'108.90
490 Imputations internes		3'311'915.25	-3'311'915.25
Solde dépenses/recettes du produit	485'863.30	8'002.27	477'861.03
P1212 Gestion des immeubles du patrimoine financier	610'658.35	891'989.23	-281'330.88
GP13 Analyses et mandats	2'229'879.06	27'534.14	2'202'344.92
P1301 Préavis financiers	427'606.56	728.17	426'878.39
P1302 Mandats spéciaux	9'327.73	15.88	9'311.85
P1303 Statistiques fédérales, cantonales et analyses	468'312.91	14'571.31	453'741.60
P1304 Péréquation financière	254'596.09	7'864.28	246'731.81
P1305 Secrétariat et controlling du département	1'070'035.77	4'354.50	1'065'681.27

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP14 Affaires financières générales	163'348'338.71	763'254'405.86	-599'906'067.15
P1401 Affaires financières générales	163'348'338.71	763'254'405.86	-599'906'067.15
307 Prestations aux retraités : participation au pont AVS	3'067'456.90		3'067'456.90
307 Régime de pension des magistrats : prestations aux retraités	4'959'421.80		4'959'421.80
341 Péréquation intercantonale : compensation des cas de rigueur	4'302'463.00		4'302'463.00
341 Péréquation intercommunale : versement aux communes	62'476'467.00		62'476'467.00
380 Fonds de compensation des fluctuations de recettes	44'011'806.42		44'011'806.42
380 Péréquation intercommunale : alimentation au fonds de compensation des cas de rigueur	4'519'670.00		4'519'670.00
390 Alimentation du fonds de péréquation intercommunale	35'506'704.00		35'506'704.00
390 Coûts indirects imputés à la RPLP	752'747.71		752'747.71
410 Part au bénéfice de la BNS		26'816'554.00	-26'816'554.00
426 Rémunération de la garantie de l'Etat en faveur de la BCVs		3'970'498.00	-3'970'498.00
440 Dîme de l'alcool		997'300.00	-997'300.00
440 Part à la taxe sur les poids lourds (RPLP)		752'747.71	-752'747.71
440 Part au produit des impôts sur les huiles minérales		32'965'074.57	-32'965'074.57
440 Péréquation : compensation des charges géo-topographiques		73'368'598.00	-73'368'598.00
440 Péréquation des ressources		537'293'186.00	-537'293'186.00
462 Part des communes au fonds de péréquation		25'063'547.00	-25'063'547.00
480 Péréquation intercommunale : prélèvement au fonds de compensation cas de rigueur		6'425'886.00	-6'425'886.00
490 Financement des coûts indirects par la RPLP		752'747.71	-752'747.71
490 Part cantonale au fonds de péréquation intercommunale		35'506'704.00	-35'506'704.00
Solde dépenses/recettes du produit	3'751'601.88	19'341'562.87	-15'589'960.99
Total	263'451'772.99	846'139'287.35	-582'687'514.36

Département des finances et des institutions (DFI)
SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

OP 1 Taxer les contribuables et percevoir les impôts B16 -985'757'000 net C16 -1'033'327'605.99 net	GP 11 Taxation personnes physiques et personnes morales B16 -905'518'505 net C16 -943'614'129.48 net	GP 12 Support à la taxation B16 -23'688'659 net C16 -24'944'872.02 net	GP 13 Impôts spéciaux B16 -56'549'836 net C16 -64'768'604.49 net
--	---	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	112'091'255.83	97'547'000	99'060'280.63	1'513'281
30 Charges de personnel	21'882'331.10	22'163'800	22'120'555.95	-43'244
31 Biens, services et marchandises	7'161'401.54	8'268'900	7'743'579.29	-525'321
32 Intérêts passifs	4'960'688.65	5'500'000	5'526'943.05	26'943
33 Amortissements	25'821'792.91	20'000'000	23'457'610.12	3'457'610
34 Parts et contributions sans affectation	49'270'800.50	39'400'000	38'066'201.40	-1'333'799
36 Subventions accordées	852'210.00	920'000	819'052.00	-100'948
38 Attributions aux financements spéciaux	828'866.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	1'313'165.13	1'294'300	1'326'338.82	32'039
4 Revenus de fonctionnement	1'136'853'547.11	1'084'804'000	1'135'097'435.25	50'293'435
40 Impôts	1'017'431'886.44	975'000'000	1'025'911'639.84	50'911'640
42 Revenus des biens	9'417'993.86	12'507'000	11'538'456.03	-968'544
43 Contributions	15'654'857.59	14'447'000	15'114'448.08	667'448
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	88'938'399.72	78'500'000	77'131'922.50	-1'368'078
45 Dédommagements de collectivités publiques	5'410'409.50	4'200'000	4'572'102.80	372'103
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	0	828'866.00	828'866
49 Imputations internes	0.00	150'000	0.00	-150'000
Revenus nets de fonctionnement	1'024'762'291.28	987'257'000	1'036'037'154.62	48'780'155
5 Dépenses d'investissement	2'851'134.01	1'500'000	2'709'548.63	1'209'549
50 Investissements propres	2'851'134.01	1'500'000	2'709'548.63	1'209'549
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	2'851'134.01	1'500'000	2'709'548.63	1'209'549
Excédent de financement	1'021'911'157.27	985'757'000	1'033'327'605.99	47'570'606

Explication des écarts financiers
33) Augmentation des provisions pour pertes sur débiteurs.
34) Diminution des rétrocessions aux communes liée aux impôts spéciaux.
40) Evolution des recettes fiscales des personnes physiques, des personnes morales et des impôts spéciaux.
44) Baisse de la part cantonale à l'impôt anticipé.
50) Modernisation des outils informatiques.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	168.30	168.30	168.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Taxer les personnes physiques, les personnes morales ainsi que les impôts spéciaux et percevoir ces impôts conformément aux dispositions légales			
Sous-objectifs politiques			
1	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le revenu et la fortune) des personnes physiques et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux		
2	Taxer l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux et communaux (impôt sur le bénéfice et le capital) des personnes morales et percevoir l'impôt fédéral direct et les impôts cantonaux		
3	Taxer et percevoir les impôts spéciaux (impôt à la source, impôt sur les gains immobiliers, impôts sur les successions et donations)		
4	Gestion des débiteurs des créances fiscales et gestion des procédures forcées pour les créances non-fiscales de l'Etat		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i>			
1 Développement et maintenance des logiciels informatiques du SCC	31.12.19	31.12.19	■ En cours selon planning
2 Revue de la base d'imposition des contribuables imposés d'après la dépense (forfaits)	31.12.18	31.12.18	■ En cours selon planning
3 Mise en application de la Réforme 3 de l'imposition des entreprises (RIE III)	31.12.19	31.12.19	■ En cours selon planning

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i> 1 Nombre d'informations pour les contribuables, les communes et les fiduciaires au sujet de la fiscalité	25	47	■		
2 ■ Nombre de personnes physiques assujetties [information statistique]	289'700	286'552	■		
3 % des personnes physiques dépendantes (domiciliées) taxées au 31.12.	78%	82.34%	■		
4 % des personnes physiques indépendantes taxées au 31.12.	40%	30.94%	▲ Dû au délai de remplacement de 2 taxateurs		
5 Déclarations fiscales (personnes physiques) remplies par voie électronique (VSTax), en %	80%	82%	■		
6 Nombre de recours déposés auprès de la commission cantonale de recours en matière fiscale, contre les décisions de taxation	75	56	■		
7 Pourcentage des recours totalement admis par la commission cantonale de recours en matière fiscale	13%	5.36%	■		
8 Nombre de taxations effectuées par les communes	20'000	21'696	■		
9 Nombre de personnes qui font valoir la déduction pour aidants bénévoles (statistique seulement dès 2014)	2'000	1'545	■		
<i>ad2</i> 10 ■ Nombre de personnes morales assujetties [information statistique]	20'700	21'436	■		
11 % des personnes morales taxées au 31.12.	30%	35.1%	■		
<i>ad3</i> 12 ■ Nombre de personnes physiques imposées à la source [information statistique]	35'000	39'116	■		
<i>ad4</i> 13 Nombre de poursuites du SCC	30'000	31'933	■		
14 Nombre de poursuites pour les autres services	9'000	8'176	■		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Taxation personnes physiques et personnes morales	33'303'918.75	976'918'048.23	-943'614'129.48
P1101 Taxation des personnes physiques	28'023'894.14	810'710'778.97	-782'686'884.83
330 Pertes sur créances	18'017'718.26		18'017'718.26
362 Subventions aux communes pour les travaux de taxation	587'315.00		587'315.00
400 Impôts sur le revenu et la fortune		772'615'096.57	-772'615'096.57
440 Part Cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes physiques		-144'822.73	144'822.73
Solde dépenses/recettes du produit	9'418'860.88	38'240'505.13	-28'821'644.25
P1102 Taxation des personnes morales	5'280'024.61	166'207'269.26	-160'927'244.65
330 Patrimoine financier	1'862'906.95		1'862'906.95
401 Impôt sur le bénéfice et le capital		136'346'576.87	-136'346'576.87
402 Impôts fonciers		21'204'618.78	-21'204'618.78
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt fédéral direct des personnes morales		2'901'055.29	-2'901'055.29
Solde dépenses/recettes du produit	3'417'117.66	5'755'018.32	-2'337'900.66
GP12 Support à la taxation	26'048'438.30	50'993'310.32	-24'944'872.02
P1201 Contentieux	22'092'284.76	22'413'871.56	-321'586.80
318 Frais d'encaissement et frais bancaires SCC	4'933'173.42		4'933'173.42
329 Intérêts de remboursement et rémunératoires	11'610'138.15		11'610'138.15
421 Intérêts compensatoires et moratoires		8'506'539.38	-8'506'539.38
429 Rachat actes de défaut de bien (ADB)		1'017'640.31	-1'017'640.31
436 Récupération des frais d'encaissement		7'025'053.21	-7'025'053.21
Solde dépenses/recettes du produit	5'548'973.19	5'864'638.66	-315'665.47
P1202 Taxes cadastrales	306'198.39	628'107.30	-321'908.91
P1203 Impôts anticipés	1'773'908.72	24'688'840.92	-22'914'932.20
440 Part cantonale aux recettes fiscales de l'impôt anticipé		21'592'307.65	-21'592'307.65
Solde dépenses/recettes du produit	1'773'908.72	3'096'533.27	-1'322'624.55
P1204 Inspectorat fiscal	1'876'046.43	3'262'490.54	-1'386'444.11
GP13 Impôts spéciaux	42'417'472.21	107'186'076.70	-64'768'604.49
P1301 Gains immobiliers	26'548'770.46	42'053'313.11	-15'504'542.65
340 Part cantonale aux gains immobiliers	25'303'470.30		25'303'470.30
403 Recettes fiscales sur les gains immobiliers		37'955'180.60	-37'955'180.60
Solde dépenses/recettes du produit	1'245'300.16	4'098'132.51	-2'852'832.35
P1302 Successions et donations	13'116'562.43	20'913'301.05	-7'796'738.62
340 Part communale aux recettes fiscales des successions et donations	12'762'731.10		12'762'731.10
405 Recettes fiscales des successions et donations		19'144'096.85	-19'144'096.85
Solde dépenses/recettes du produit	353'831.33	1'769'204.20	-1'415'372.87
P1303 Impôts à la source	2'752'139.32	44'219'462.54	-41'467'323.22
Total	101'769'829.26	1'135'097'435.25	-1'033'327'605.99

OP 1 Mettre en oeuvre la politique du personnel B16 5'014'600 net C16 4'362'992.53 net	GP 11 Politique du personnel et stratégie RH B16 476'193 net C16 520'341.10 net	GP 12 Management du personnel B16 3'042'769 net C16 2'304'252.56 net	GP 13 Management des conditions cadres B16 1'495'638 net C16 1'538'398.87 net
--	--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	4'902'567.39	5'326'900	4'757'107.23	-569'793
30 Charges de personnel	4'386'771.90	4'592'600	4'219'305.82	-373'294
31 Biens, services et marchandises	398'040.67	622'000	421'272.78	-200'727
33 Amortissements	50.00	0	0.00	0
36 Subventions accordées	10'000.00	10'000	10'000.00	0
39 Imputations internes	107'704.82	102'300	106'528.63	4'229
4 Revenus de fonctionnement	420'243.85	312'300	394'114.70	81'815
43 Contributions	232'201.94	122'300	190'825.05	68'525
49 Imputations internes	188'041.91	190'000	203'289.65	13'290
Charges nettes de fonctionnement	4'482'323.54	5'014'600	4'362'992.53	-651'607
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	4'482'323.54	5'014'600	4'362'992.53	-651'607

Explication des écarts financiers

30 Charges du personnel

- Des mandats dans le domaine de la formation n'ont pas été totalement attribués.
- Les charges liées à l'intégration des personnes handicapées sont budgétisées au SRH mais imputées sur le compte des autres services.
- Moins de mises au concours, par rapport au budget prévu, ont été nécessaires.

31 Biens, services et marchandises

- Des mandats, notamment dans le domaine des technologies RH et du programme de développement des compétences de cadres n'ont pas été octroyés dans leur totalité.
- Une partie des frais budgétisés pour la Croix Rouge a été prise en charge par le DFS pour le personnel enseignant.

43 Contributions

- Un nombre supérieur de participants des communes aux cours a été enregistré. Les APG liées aux différentes maternités du SRH ont été versées sur cette rubrique.

49 Imputations internes

- Pour certaines unités organisationnelles internes, un volume plus important de prestations internes a été réalisé et facturé.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	16.10	16.10	16.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Définir et promouvoir une politique du personnel adaptée aux besoins de l'employeur et aux conditions du marché du travail			
Sous-objectifs politiques			
1	Proposer et appliquer les mesures permettant à l'Etat du Valais de demeurer un employeur attractif et compétitif sur le marché du travail		
2	Contribuer à l'optimisation organisationnelle de l'Etat du Valais		
3	Appliquer une politique du personnel efficiente, en veillant à l'égalité des chances		
4	Demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i> 1 Maintenir de bonnes conditions de travail favorisant la conciliation de la vie professionnelle et non professionnelle et demeurer un des plus importants formateurs du canton du Valais.	31.12.16	31.12.16	■ Différentes mesures de sensibilisation ont été mises en place dans le cadre de la conciliation entre la vie professionnelle et non-professionnelle. Plus de 226 apprentis et 198 stagiaires (budget total de l'Etat) sont formés au sein de l'administration cantonale.
<i>ad2</i> 2 Soutenir le Conseil d'Etat et les départements dans la réalisation du projet ETS 2.	31.12.16	31.12.16	■ Le SRH soutient activement le Conseil d'Etat dans le cadre d'ETS2 en assumant différents mandats attribués par le Conseil d'Etat en lien avec la gestion des ressources humaines.
<i>ad3</i> 3 Poursuivre la mise en place du plan d'action arrêté suite au dernier sondage de satisfaction réalisé auprès du personnel de l'Administration cantonale.	31.12.18	31.12.18	■ Le Conseil d'Etat a confirmé le 29.08.2014 le plan d'action 2013-2017 réalisé suite au sondage de satisfaction des collaborateurs 2013. Cinq axes d'amélioration ont été définis dans ce plan traitant des thèmes de l'information - du management - de la mobilité interne - des mesures de santé et de sécurité au travail - de la répartition des tâches. Pour environ 80% des thématiques soulevées, des mesures d'amélioration ont d'ores et déjà été réalisées. Le SRH poursuivra la mise en place de ces mesures en 2017, notamment.
4 Coordonner et mettre en place l'application du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (MSST) : réaliser les axes prioritaires.	31.12.16	31.12.16	■ Le SRH a réalisé des activités de conseil et de formation pour les services de l'Etat dans divers domaines : ergonomie, premiers secours, médecine du travail, sécurité des bâtiments, prévention de risques chimiques/biologiques, stress au travail, gestion des absences maladie, etc. Des outils online ont été développés avec d'autres cantons. Un rapport d'activité a été soumis au Conseil d'Etat.
5 Poursuivre et promouvoir la politique de développement des compétences des cadres.	31.12.16	31.12.16	■ Dans le cadre du développement des compétences de conduite, le Conseil d'Etat a souhaité renforcer le réseautage et l'échange entre les chefs de service de l'administration cantonale. 32% des cadres ont suivi le programme mis en place. En 2016, le programme a aussi été offert aux cadres germanophones.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	
ad1	1 Nombre des postulations par mise au concours	20	28
	2 Mises au concours dont le nombre de postulations est inférieur à 10, en %	43%	39%
	3 Taux d'intégration des personnes handicapées	2%	1.49%
ad2	4 Nombre d'optimisations organisationnelles bénéficiant d'un soutien méthodologique	110	145
	5 Nombre de transferts entre unités organisationnelles (suite à des mises aux concours)	30	15
	6 Taux de satisfaction générale du personnel de l'administration cantonale (sondage réalisé en 2013, 86% de satisfaction)	0%	0%
ad3	7 Taux de démission des employés (durée indéterminée) (sans les mises à la retraite, sans les enseignants)	3%	2.02%
	8 Taux d'absentéisme (maladie et accident) (durée indéterminée et déterminée -sans les enseignants)	3.3%	3.5%

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad3 9 Nombre total de journées de formation suivies par collaborateur (durée indéterminée) (sans les enseignants)	2.6	2.95	■ Cet indicateur comprend les jours de formation internes et externes suivis par tous les collaborateurs de l'Administration cantonale. Les formations suivantes ont été considérées comme formations continues : les séminaires, cours, conférences, formations en cours d'emploi, études post-diplôme, formations linguistiques. Le nombre de jours de formation varie chaque année en fonction des besoins des services (formations certifiantes ou perfectionnements) ainsi que du budget mis à leur disposition. Cette légère augmentation du nombre de jours de formation démontre que l'Etat du Valais fait les efforts nécessaires pour maintenir le développement des compétences de son personnel afin de faire face aux défis liés à l'évolution des différentes fonctions.		
ad4 10 Nombre d'apprentis	205	226	■ L'administration cantonale est un des plus grands formateurs du canton du Valais avec 226 apprentis.		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Politique du personnel et stratégie RH	571'290.66	50'949.56	520'341.10
P1101 Politique du personnel et stratégie RH	399'578.86	32'148.62	367'430.24
P1102 Controlling du personnel	78'971.16	8'646.65	70'324.51
P1103 Information du personnel	92'740.64	10'154.29	82'586.35
GP12 Management du personnel	2'502'315.59	198'063.03	2'304'252.56
P1201 Marketing du personnel	285'875.73	9'702.21	276'173.52
P1202 Recrutement du personnel	143'058.92	15'114.60	127'944.32
P1203 Instruments de conduite	19'161.44	2'098.04	17'063.40
P1204 Rémunération et reconnaissance du personnel	100'244.23	8'294.42	91'949.81
309 Fidélités	16'322.50		16'322.50
Solde dépenses/recettes du produit	83'921.73	8'294.42	75'627.31
P1205 Développement et formation du personnel	1'663'485.61	140'716.58	1'522'769.03
301 Stagiaires	574'893.65		574'893.65
301 Stagiaires MP-E	314'215.85		314'215.85
308 Stagiaires GETAC	71'995.60		71'995.60
309 Honoraires animateurs	341'591.15		341'591.15
318 Traductions, repas experts, mandats	10'677.70		10'677.70
436 Refacturation cours Etat du Valais		112'258.00	-112'258.00
Solde dépenses/recettes du produit	350'111.66	28'458.58	321'653.08
P1206 Départ du personnel	74'571.45	3'186.51	71'384.94
P1207 Apprentis	188'516.40	15'950.40	172'566.00
P1208 Mobilité professionnelle	27'401.81	3'000.27	24'401.54
GP13 Management des conditions cadres	1'683'500.98	145'102.11	1'538'398.87
P1301 Gestion du droit du travail	684'964.95	74'911.68	610'053.27
P1302 Egalité des chances	21'385.72	1'246.63	20'139.09
P1303 Santé et sécurité au travail	216'029.81	14'403.19	201'626.62
309 Examens travail de nuit et vaccins	74'191.22		74'191.22
Solde dépenses/recettes du produit	141'838.59	14'403.19	127'435.40
P1304 Management de l'organisation	80'669.16	8'832.56	71'836.60
P1305 Technologies RH	680'451.34	45'708.05	634'743.29
311 Remplacement lecteurs Alltronic et licences SAP	134'295.80		134'295.80
Solde dépenses/recettes du produit	546'155.54	45'708.05	500'447.49
Total	4'757'107.23	394'114.70	4'362'992.53

OP 1
 Fournir un appui juridique dans
 les domaines des finances et du
 personnel
 B16 467'300 net
 C16 493'788.25 net

GP 11
 Finances, personnel,
 responsabilité civile
 B16 467'300 net
 C16 493'788.25 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	1'167'962.79	1'438'500	1'729'118.75	290'619
30 Charges de personnel	445'193.50	527'700	311'975.60	-215'724
31 Biens, services et marchandises	251'241.90	245'600	638'279.65	392'680
33 Amortissements	365'885.05	585'000	687'420.00	102'420
36 Subventions accordées	89'797.05	35'000	79'501.34	44'501
39 Imputations internes	15'845.29	45'200	11'942.16	-33'258
4 Revenus de fonctionnement	781'985.65	971'200	1'235'330.50	264'131
42 Revenus des biens	776'275.65	900'000	1'222'638.75	322'639
43 Contributions	5'710.00	71'200	12'691.75	-58'508
Charges nettes de fonctionnement	385'977.14	467'300	493'788.25	26'488
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	385'977.14	467'300	493'788.25	26'488

Explication des écarts financiers

L'écart de la rubrique 30 s'explique par l'économie temporaire d'un poste de juriste.

La rubrique 31 correspond au paiement des indemnités LAVI. Deux dossiers aux circonstances particulièrement dramatiques ont conduit le DFS à accorder des réparations exceptionnelles, dont le versement est assumé par l'OJFP.

La rubrique 33 correspond aux provisions pour les recettes de la rubrique 42, qui correspond elle-même aux sommes obtenues en restitution de l'assistance judiciaire. Ces derniers montants (42) sont difficilement appréciables à l'avance. L'année 2016 a permis des rentrées bien supérieures à ce qu'attendu, et ainsi les provisions (33) ont pu être réduites.

L'augmentation de charges de la rubrique 36 correspond à l'assistance judiciaire accordée par les autorités APEA, autorités communales. Le Canton n'a aucune marge d'appréciation sur ces frais.

La rubrique 43 était en son temps en quasi totalité composée de frais de la CCR en matière fiscale, donc les comptes ne sont plus intégrés à l'OJFP.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	3.10	3.10	3.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Fournir un appui juridique et administratif dans les domaines des finances, du personnel, de la responsabilité civile et de la fiscalité				
Sous-objectifs politiques				
1	Fournir un appui principalement juridique, et accessoirement administratif au Conseil d'Etat, au Chef du DFI, aux services de l'Etat, ainsi qu'aux tribunaux dans les domaines concernant les finances, la gestion du personnel et les questions de responsabilité civile	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Collaboration aux travaux du projet ETS 2 (participation au comité de pilotage et au groupe d'appui stratégique) et accompagnement pour la présentation du paquet législatif devant le Grand Conseil. 2 Appui juridique à la réalisation du projet de Campus universitaire à Sion. 3 Participation aux travaux du groupe de travail BCVs : Restructuration du capital-actions et suppression du dividende dissocié.	31.12.16 31.12.16 31.12.16	31.12.16 31.12.16 31.12.16	■ Reste en cours ■ L'OJFP a apporté son soutien pour des questions ponctuelles, mais en particulier pour la relecture de documents de nature juridique (acte notarié par exemple). ■
Indicateurs				Etat de la mise en oeuvre
		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Dispositions légales invalidées par les tribunaux 2 Pourcentage des avis écrits donnés dans le délai d'un mois (base de référence: 240) 3 Pourcentage maximum de décisions rendues sur préavis ou projets du service invalidées par les Tribunaux (TC et TF) (base de référence: 10)	0 90% 15%	0 90% 0%	■ ■ ■

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Finances, personnel, responsabilité civile	1'729'118.75	1'235'330.50	493'788.25
P1101 Conseils juridiques, décisions et déterminations	149'606.01	2'064.52	147'541.49
P1102 Législation et consultations	64'959.49	896.43	64'063.06
P1103 Représentation de l'Etat devant les tribunaux	14'911.85	205.79	14'706.06
P1104 Encaissement et paiement	1'499'641.40	1'232'163.76	267'477.64
319 Indemnités LAVI	634'272.15		634'272.15
330 Amortissement et provision des factures de frais de justice	687'420.00		687'420.00
429 Récupération de l'assistance judiciaire		1'222'638.75	-1'222'638.75
Solde dépenses/recettes du produit	177'949.25	9'525.01	168'424.24
Total	1'729'118.75	1'235'330.50	493'788.25

OP 1
Assurer la préparation des tâches
législatives et gérer les relations
Canton-communes
B16 5'034'100 net
C16 5'063'391.09 net

GP 11 Constitution, législation et contentieux B16 875'432 net C16 659'722.39 net	GP 12 Relation Canton-communes B16 4'158'668 net C16 4'403'668.70 net
---	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	7'589'358.28	7'213'200	7'242'526.59	29'327
30 Charges de personnel	2'124'248.15	2'085'000	2'039'857.30	-45'143
31 Biens, services et marchandises	82'795.90	236'500	103'054.98	-133'445
33 Amortissements	150.40	0	421.45	421
36 Subventions accordées	760'000.00	570'000	534'208.05	-35'792
38 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
39 Imputations internes	2'622'163.83	2'321'700	2'564'984.81	243'285
4 Revenus de fonctionnement	2'454'005.65	2'179'100	2'179'135.50	36
40 Impôts	2'502.75	2'000	2'254.45	254
43 Contributions	181'502.90	117'100	132'673.00	15'573
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	270'000.00	60'000	44'208.05	-15'792
49 Imputations internes	2'000'000.00	2'000'000	2'000'000.00	0
Charges nettes de fonctionnement	5'135'352.63	5'034'100	5'063'391.09	29'291
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	5'135'352.63	5'034'100	5'063'391.09	29'291

Explication des écarts financiers

Rubrique 31 - Biens services et marchandises

Le report de l'introduction du vote électronique pour les Suisses de l'étranger et de certains projets informatiques impacte fortement les comptes par rapport au budget. cf 2013, 2014 et 2015.

Rubrique 39 - Imputations internes

La création de nouvelles enveloppes d'expédition a suscité des commandes supplémentaires non-prévues à l'ensemble des communes valaisannes.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	13.00	13.00	13.00

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer la préparation des tâches législatives nécessaires aux développements des institutions et gérer les relations Canton-communes dans le domaine de ses compétences (Constitution, institutions, communes, élections et votations, finances communales)				
Sous-objectifs politiques				
<p>1 Assurer la préparation des travaux législatifs et juridiques</p> <p>1.1 Elaborer et conduire les projets en matière de politique institutionnelle (Constitution, lois)</p> <p>1.2 Préparer les projets de décision sur recours pour le Conseil d'Etat dans les domaines de compétences du service</p> <p>2 Réaliser des projets et prestations notamment en faveur des communes</p> <p>2.1 Appuyer, conseiller et soutenir les communes et les bourgeoises dans ses domaines de compétence, en particulier au niveau juridique et financier</p> <p>2.2 Organiser et conduire les élections et votations fédérales, cantonales et communales</p>				
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad1 1 Mise sur pied de dispositions légales conformes à la jurisprudence du Tribunal Fédéral en matière d'élection au Grand Conseil (législation d'application, décret, arrêté...)	31.12.16	09.03.16	■ Acceptation du décret par le Grand-Conseil.	
	31.12.18		▲ Travaux en cours	
ad2 3 Conseil et appui aux communes engagées dans un processus de fusion (Goms, Crans-Montana, Miège/Venthône/Veyras, Sion/Les Agettes, Martigny/Charrat, Bagnes/Vollèges...)	31.12.16	15.03.16	■ Acceptation des fusions de Goms, Crans-Montana et Sion par le Parlement.	
	31.12.16		● Turbulences et incertitudes au niveau suisse. Entrée sur le marché d'un nouveau prestataire. Le canton n'a pas les moyens de faire cavalier seul dans un tel dossier.	
	31.12.16	31.12.16	■ Enquête effectuée et livrée par la HES-SO. Résultat plus que satisfaisant.	
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad1 1 Equilibre entre le nombre de requêtes et recours déposés et le nombre de décisions rendues dans l'année (2014 = 554 dossiers déposés)	0	240	■ 639 décisions rendues. 399 nouveaux dossiers.	
	85%	77%	▲ 15 recours admis (8 Helvetia Nostra) et 3 partiellement admis sur 87 décisions du TC. 11 recours admis (2 Helvetia Nostra) sur 25 affaires portées devant le TF.	
ad2 3 Nombre de règlements communaux homologués par le Conseil d'Etat sur préavis du service (donnée indicative, dépend des demandes déposées par les communes)	100	181	■	
	80%	94.7%	■	
4 Indice de satisfaction générale des prestations du service selon les élus, les administratifs et les réviseurs				

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Constitution, législation et contentieux	785'796.79	126'074.40	659'722.39
P1101 Constitution et législation cantonales	63'086.11		63'086.11
P1102 Recours, plaintes	722'710.68	126'074.40	596'636.28
GP12 Relation Canton-communes	6'456'729.80	2'053'061.10	4'403'668.70
P1201 Fusion de communes et collaboration intercommunale	32'488.09		32'488.09
P1202 Approbation règlements et autres actes communaux	138'815.09	8'853.05	129'962.04
P1203 Renseignements, conseils et aides aux communes	5'123'556.82	2'044'208.05	3'079'348.77
380 Attributions aux financements spéciaux	2'000'000.00		2'000'000.00
490 Imputations internes		2'000'000.00	-2'000'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	3'123'556.82	44'208.05	3'079'348.77
P1204 Organisation des élections et votations	621'749.02		621'749.02
P1205 Relations avec les autorités	540'120.78		540'120.78
Total	7'242'526.59	2'179'135.50	5'063'391.09

OP 1
 Promouvoir l'égalité
 femmes-hommes. Soutenir la
 famille. Lutter contre les violences
 domestiques.
 B16 691'300 net
 C16 674'233.23 net

GP 11
 Egalité / Famille / Violence
 domestique
 B16 691'300 net
 C16 674'233.23 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	764'597.00	726'600	715'383.23	-11'217
30 Charges de personnel	545'348.60	507'300	498'951.85	-8'348
31 Biens, services et marchandises	155'107.85	154'000	151'200.89	-2'799
33 Amortissements	20.00	0	0.00	0
36 Subventions accordées	28'973.50	29'000	28'957.00	-43
39 Imputations internes	35'147.05	36'300	36'273.49	-27
4 Revenus de fonctionnement	94'400.00	35'300	41'150.00	5'850
43 Contributions	2'600.00	11'300	3'150.00	-8'150
46 Subventions acquises	91'800.00	24'000	18'000.00	-6'000
49 Imputations internes	0.00	0	20'000.00	20'000
Charges nettes de fonctionnement	670'197.00	691'300	674'233.23	-17'067
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	670'197.00	691'300	674'233.23	-17'067

Explication des écarts financiers

Rubrique 43 et 46 : Baisse des recettes prévues (annoncée dès juin 2016) du fait du redimensionnement des projets soutenus par la Confédération concernant les mariages forcés et la conciliation travail-famille.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	3.50	3.50	3.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Baisse des EPT de 3.5 à 3.4 : transfert de 0.1 EPT pour participer à l'effort de chaque Département (0.2), voulu par le CE, dans le cadre de la création d'un poste à la Justice (amendement 2016 du GC).

OBJECTIF POLITIQUE				
Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes, soutenir la famille et lutter contre les violences domestiques				
Sous-objectifs politiques				
1	Veiller à l'application dans le canton du principe de l'égalité entre femmes et hommes dans tous les domaines de l'existence ainsi qu'à l'élimination de toute forme de discrimination de droit et de fait, et proposer à cet effet des mesures incitatives			
2	Apporter à la famille, communauté de base de la société, la protection, le soutien dont elle a besoin pour que chacun de ses membres puisse s'épanouir			
3	Lutter contre la violences dans les relations de couple en protégeant les personnes qui en sont les victimes, en soutenant les mesures destinées à l'accompagnement des auteurs et en développant une politique d'information en la matière			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
█ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i>	1 Participation au salon des métiers pour élargir l'orientation professionnelle des filles et des garçons 2 Organisation de journées de formation dans le domaine de l'égalité salariale	31.03.16 31.12.16	31.03.16 11.05.17	█ stand très visité et apprécié par les jeunes (avec concours) ▲ travail préparatoire en 2016 et colloque planifié en mai 2017
<i>ad2</i>	3 Renforcement des compétences parentales notamment dans le domaine de l'éducation aux médias 4 Accompagnement de la mise en place de mesures de conciliation travail-famille dans 5 entreprises valaisannes	31.12.16 31.12.16		● repriorisation des projets liée à l'adoption de la Loi sur les violences domestiques (LVD) à mettre en place entre décembre 2015 et janvier 2017 █ projet Bénéfice Net, 2ème étape lancée pour 2017 (soutien financier de la Confédération)
<i>ad3</i>	5 Mise en place d'un projet de prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes (Sortir ensemble et se respecter) 6 Mise en place d'une formation pour les spécialistes dans le domaine des mariages forcés (phase II de l'appel à projets du Secrétariat d'Etat aux migrations) 7 Elaboration et mise en oeuvre du processus législatif de la loi sur les violences domestiques	31.12.16 31.12.16 31.12.16	31.12.19 31.12.17 31.08.17 31.12.16	▲ le projet Sortir ensemble et se respecter a été mis temporairement de côté pour privilégier les travaux de mise en place de la LVD et est actuellement relancé dans le cadre d'un projet national avec l'association RADIX █ plus de 100 professionnel-le-s formé-e-s, de même que des interprètes communautaires (soutien financier de la Confédération); phase finale en cours jusqu'à l'été 2017 █ LVD adoptée en décembre 2015; préparation de son entrée en vigueur au 1.1.17, notamment mise en place des programmes et entretiens pour auteur-e-s

OFFICE CANTONAL DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FAMILLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Nombre d'interventions médiatiques	30	30	■ cumul des interventions suite à des communiqués et des interventions directement sollicitées par les médias		
2 Nombre de réponses aux demandes d'informations	50	60	■ 40 demandes pour des conseils juridiques + demandes d'informations générales		
ad2 3 Nombre de réponses écrites données à des consultations législatives	5	3	▲ CH : révision Code Civil et Loi sur l'égalité (LEg) VS : révision de la réglementation concernant la surveillance des fondations		
4 Nombre de consultations du guide pratique (www.vs.ch/famille --> Guide pratique)	1'000	19'700	■ 19'700 visites sur le site de 16'000 personnes différentes		
ad3 5 Nombre de personnes participant à la journée du réseau	150	150	■ 150 participant-e-s professionnel-le-s		
6 Nombre de prévenus dans le domaine des violences domestiques (chiffre de la police cantonale valaisanne)	↘	↗	■ chiffres de la police pas encore connus, mais tendance à la hausse des expulsions observée au 2e semestre 2016		
7 Nombre de victimes de violences domestiques en contact avec un centre LAVI en Valais	↘	↗	■ chiffres LAVI pas encore connus, mais surcharge des centres LAVI exprimée en 2016		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Egalité / Famille / Violence domestique	715'383.23	41'150.00	674'233.23
P1101 Egalité	257'518.55	6'000.00	251'518.55
P1102 Famille	221'053.39	26'000.00	195'053.39
P1103 Violence domestique	236'811.29	9'150.00	227'661.29
Total	715'383.23	41'150.00	674'233.23

Département des finances et des institutions (DFI)
SERVICE CANTONAL DE L'INFORMATIQUE

OP 1
Assurer et développer un système
d'informations
B16 25'785'100 net
C16 56'405'218.25 net

GP 11
Gestion des systèmes
d'informations
B16 25'785'100 net
C16 56'405'218.25 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	22'535'629.43	24'279'600	55'821'161.39	31'541'561
30 Charges de personnel	10'164'770.41	11'286'700	11'215'274.56	-71'425
31 Biens, services et marchandises	11'833'348.77	12'428'100	11'585'464.71	-842'635
32 Intérêts passifs	442.32	900	151.00	-749
33 Amortissements	442.20	0	27.45	27
36 Subventions accordées	32'950.40	37'000	35'474.50	-1'526
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	32'467'000.00	32'467'000
39 Imputations internes	503'675.33	526'900	517'769.17	-9'131
4 Revenus de fonctionnement	911'417.46	17'821'000	6'533'962.50	-11'287'038
43 Contributions	418'256.21	540'000	436'987.30	-103'013
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	99'300.00	16'906'200	5'736'660.95	-11'169'539
49 Imputations internes	393'861.25	374'800	360'314.25	-14'486
Charges nettes de fonctionnement	21'624'211.97	6'458'600	49'287'198.89	42'828'599
5 Dépenses d'investissement	2'252'171.17	19'326'500	7'118'019.36	-12'208'481
50 Investissements propres	2'252'171.17	19'326'500	7'118'019.36	-12'208'481
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	2'252'171.17	19'326'500	7'118'019.36	-12'208'481
Insuffisance de financement	23'876'383.14	25'785'100	56'405'218.25	30'620'118

Explication des écarts financiers

Les écarts budgétaires pour l'année 2016 s'expliquent principalement comme suit :

31 Biens, services et marchandises

Les budgets prévus pour la sécurisation des centres de calcul ainsi que ceux nécessaires au remplacement du socle éditique font partie du crédit d'engagement pour la stratégie informatique et ont donc été utilisés dans ce cadre déterminé.

48 Prélèvements sur les financements spéciaux et 50 Investissements propres

Les prélèvements sur le fonds pour les infrastructures du XXIème siècle dans le cadre de la stratégie informatique ont été moins élevés que prévu en 2016, notamment pour le dédoublement et la ségrégation du réseau. L'approche a été de définir préalablement à l'engagement des dépenses, la nouvelle architecture redondante du réseau incluant l'ensemble des évolutions. Concernant le remplacement de l'infrastructure de stockage et l'augmentation de la capacité, ces éléments ont nécessité des travaux conséquents de préparation (appel d'offres, choix technologiques, etc.) qui ont reporté l'investissement tout en renforçant la solidité conceptuelle du projet.

A noter que les travaux 2016 en lien avec la stratégie informatique feront l'objet d'un rapport spécifique adressé au Grand Conseil.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	55.45	55.45	64.95

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Nouveaux EPT obtenus dans le cadre de la stratégie informatique
OBJECTIF POLITIQUE
Assurer et développer un système d'informations intégral et cohérent favorisant la modernisation de l'Etat
Sous-objectifs politiques
1 Gérer les systèmes d'informations
1.1 Evaluer, proposer, introduire et contrôler les méthodes d'analyse, de conception, de développement et de maintenance des logiciels d'application
1.2 Renforcer l'orientation client et la transparence par la mise en place d'un plan de communication et l'utilisation renforcée des "bonnes pratiques".
1.3 Garantir la sécurité informatique pour l'ensemble de l'administration.
1.4 Mettre à disposition de l'administration cantonale une infrastructure technique performante (centre d'exploitation, équipement de télécommunication, serveurs bureautiques, installations personnelles)
1.5 Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs et assurer, le cas échéant, la mise en place des solutions retenues
1.6 Gérer la logistique et les processus (achats, formation, conseil, workflows)
1.7 Gérer et assurer la maintenance de l'ensemble du parc informatique de l'administration cantonale, réaliser les installations et les configurations, assurer le dépannage du matériel et des logiciels.
2 Rattrapage informatique - Plan d'actions de la stratégie informatique
3 Evolution des plateformes informatiques - Plan d'actions de la stratégie informatique
4 Evolution de la fonction informatique - Plan d'actions de la stratégie informatique
5 Projets métiers - Plan d'actions de la stratégie informatique

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Contrôle et consolidation du niveau de sécurité de l'IT	31.12.18		▲ Plusieurs audits ont été effectués en 2016 (test de pénétration Internet, Contrôle de la solidité des mots de passe, tests de sécurité des applications en lignes ePDir et FidCom). La majorité des recommandations ont déjà été implémentées.
	31.12.18		■ Conformément à la planification.
	31.12.16	31.12.16	■ Plusieurs extensions réalisées, demande croissante pour cette prestation.
	01.01.16	01.01.16	■
	31.12.18		■ Mise à jour HERMES en tenant compte des processus de la stratégie.
ad2 6 Découplage des centres de calculs	31.12.17		▲ Le design de la refonte du MAN fibre optique de Sion est finalisé. Le design de la nouvelle architecture redondante du réseau est posé au travers de deux variantes. Le choix de la variante finale est agendé au premier trimestre 2017.
	31.12.18		▲ La mise en place de la nouvelle solution éditique a démarré. Le premier chantier (module 1) a été implémenté dans les environnements de dev-test et prod. Les tests sont en cours pour lancer les impressions SAP au travers de la nouvelle solution.
	31.12.24		▲ Le renouvellement des équipements de l'infrastructure systèmes et télécom est en cours. L'appel d'offre pour le renouvellement des socles stockage-backup et archivage a pris plus de temps que prévu, les réponses des soumissionnaires n'ayant pas respecté tous les critères du cahier des charges.
	31.12.24		▲ Le renouvellement des équipements de distribution du réseau et de la téléphonie est en cours. Le campus de Martigny est terminé.
	30.06.16	30.06.16	■ Le projet est terminé.
ad3 10 Finalisation du déploiement de l'architecture cible (nouveau portail)	30.06.16	30.06.16	■ Les anciens serveurs d'application sont libérés.
	30.06.16	31.12.16	▲ Les premiers outils d'industrialisation ont été déployés en production. Le projet évolutif est planifié jusqu'à fin 2018.
	30.06.16		▲ D'importants travaux de sécurisation des Datacenters ont été réalisés sur les infrastructures techniques (froid/électricité'accès).
	31.12.16		■ ClickRoster a été mis en œuvre pour la Police cantonale, le SCN, et le SAPEM. Le socle SAP est en place.
	31.12.16	31.12.16	▲ Le projet suit son cours normal jusqu'à l'échéance indiquée.
15 Optimisation et compléments de la BDR (base de données référentielles)	31.12.18		▲ Le projet est intégré au projet de migration de Windows 10.
	31.12.16		● Pas de budget prévu par la stratégie en 2016, la planification est prévue pour 2018.
16 Mise à jour de l'environnement des clients légers (CITRIX)	31.12.16		
17 eFacturation	31.12.16		

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad3 18 Mise en place des processus d'industrialisation (Red Book, Release, Version, documentation)	31.12.16		● L'implémentation-test du contrôle des promotions a été déployée en 2016 dans le cadre de la mise en production du projet SCC-2015. Les éléments partiels du redbook ont été rédigés dans le cadre de la sécurisation du centre de calcul.
19 Finalisation du déploiement de l'architecture cible (orchestration)	31.12.17		▲ Le projet a été ré-évalué et son périmètre affiné. Sa durée est planifiée jusqu'à fin 2018 par la stratégie.
20 Etablissement des processus d'archivages de données	31.12.17		▲ Le projet a été ré-évalué jusqu'à fin 2018 par la stratégie ; pas de budget alloué en 2016.
21 Virtualisation des postes de travail	31.12.18		■ Le projet suit son cours normal jusqu'à l'échéance indiquée.
22 ECM Administration	31.12.24		▲ Le projet suit son cours, mais n'avance pas aussi vite que souhaité car tributaire de la volonté des services métier.
23 Mise en place des flux prioritaires avec les clients de l'administration	31.12.24		▲ Le projet des paiements directs est rentré en production. Concernant les projets eChasse et ePêche, ils ont été acceptés en GTD (Groupe de Travail pour la coordination de la Demande informatique).
ad4 24 Support méthodologique technique (urbanisation/cartographie/architectur	31.12.17		▲ En cours, a pris du retard. L'urbanisation a été validée par le Groupe d'architecture et la cartographie des plateformes technique faite. L'élaboration des plateformes logiques est en cours.
25 Loi cadre informatique	31.12.16		● Au vu des évolutions importantes de la gouvernance au sein de la fonction informatique, ce projet de loi est quelque peu reporté et sera engagé lorsqu'une plus grande stabilité globale aura été atteinte.
26 Mise en place du controlling de coûts et des indicateurs par plateforme	31.12.17		▲ Le projet a été ré-évalué jusqu'à fin 2018 par la stratégie.
ad5 27 Finalisation d'actions liées à SCC 2015	31.12.16	31.12.16	■ Mise en production des personnes physiques effective.
28 Mise en place des nouvelles règles politiques agricoles	31.12.17		▲ Vu que c'est un produit et non un projet, il n'y a donc pas de fin.
29 Projet Futura CARI pour le SCN	31.12.18		■ Le projet est terminé.
30 Optimisation de la plateforme D-CO SAP	31.12.18		■ Une demande DEM.2016.035 vient d'être déposée en ce sens et sera traitée par le premier GTD (Groupe de Travail pour la coordination de la Demande informatique) de 2017. Elle est en lien avec la nouvelle loi sur les constructions en préparation.
31 Actions liées à ETS2	31.12.17		■ Le logiciel ETS2 a été développé.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Nombre d'interruptions de service des bases de données durant les heures ouvrées	4	3	■ 3 pannes rencontrées en 2016 (Grand Conseil + CARI).
2 Nombre de révision de la liste des standards bureautiques	2	1	■ Vu le faible nombre de changement, 1 révision s'est avérée suffisante.
3 Nombre d'actions concrètes de sensibilisation à la sécurité	3	5	■ Deux messages globaux de sensibilisation suite à des attaques de logiciels malveillants, 30 collaborateurs ont suivi la formation interne "Pièges et risques d'Internet", 136 nouveaux collaborateurs ont bénéficié d'une sensibilisation à la sécurité couplée à un test de phishing, 16 collaborateurs du SCI ont bénéficié d'une formation spécifique liée à la sécurité.
4 Nombre d'audits de sécurité	3	4	■ Test de pénétration Internet, contrôle de la solidité des mots de passe, test de sécurité des applications en ligne ePDir et FidCom.
5 Nombre de processus ITIL implémentés (gestion des services / prestations IT)	6	6	■
6 Nombre d'interruptions de service du système de production SAP durant les heures ouvrées	4	0	■ Pas de pannes significatives en 2016.
7 Nombre de séances de coordination pour chaque équipe projets, au minimum	3	2	▲ Le projet SCC-2015 a réduit le volume des autres projets.
8 Respect strict des délais pour les développements en lien avec des impératifs légaux ou réglementaires	100%	100%	■
9 Disponibilité des services de télécommunications	99.9%	99.9%	■ Pas de crash majeur.
10 Life-test sur l'infrastructure technique	2	2	■ Life-tests effectués comme prévu.
11 Nombre de registres synchronisés avec la BDR ou de services utilisateurs	11	10	▲ En 2016: enseignement + Offices des poursuites.
12 Taux d'interventions sur site	17%	17%	■
13 Nombre d'appareils multi-fonctions installés afin de réduire le nombre d'imprimantes individuelles	5	11	■ 11 appareils multi-fonctions ont été installés et 27 imprimantes/scanners individuels ont été retirés en 2016.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Gestion des systèmes d'informations	62'939'180.75	6'533'962.50	56'405'218.25
P1101 Pilotage	5'633'789.49	420'073.66	5'213'715.83
P1102 Sécurité informatique	1'239'493.39	140'514.47	1'098'978.92
P1103 Systèmes	17'821'802.91	1'612'308.97	16'209'493.94
P1104 Télécommunications	8'294'189.40	651'593.61	7'642'595.79
P1105 Développement	16'016'028.71	2'103'853.40	13'912'175.31
P1106 Logistique et processus	3'244'898.89	415'008.33	2'829'890.56
P1107 Postes utilisateurs	10'688'977.96	1'190'610.06	9'498'367.90
Total	62'939'180.75	6'533'962.50	56'405'218.25

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	988'437'117.02	1'003'697'400	1'030'680'497.46	26'983'097
Recettes	311'281'011.52	309'402'900	336'633'504.58	27'230'605
Excédent de dépenses	677'156'105.50	694'294'500	694'046'992.88	-247'507
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Service de la santé publique	467'405'221.47	478'649'900	486'598'715.06	7'948'815
Service de la consommation et affaires vétérinaires	5'039'707.82	5'558'200	5'079'485.67	-478'714
Service de l'action sociale	136'219'256.14	140'953'900	135'083'008.07	-5'870'892
Service de protection des travailleurs et des relations du travail	4'251'210.02	4'880'200	4'010'388.62	-869'811
Offices des poursuites et faillites	-7'882'515.81	-7'761'400	-8'639'995.14	-878'595
Service de la culture	28'248'391.56	27'787'900	28'041'649.56	253'750
Subventionnement des assurances sociales	43'874'834.30	44'225'800	43'873'741.04	-352'059
Excédent de dépenses	677'156'105.50	694'294'500	694'046'992.88	-247'507
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	55'766'193.64	55'575'400	57'750'785.21	2'175'385
31 Biens, services et marchandises	41'502'597.73	37'464'300	51'498'147.20	14'033'847
32 Intérêts passifs	909.30		232.50	233
33 Amortissements	419'766.35	130'600	480'564.89	349'965
35 Dédommagements à des collectivités publiques	23'745.00	23'800	23'732.00	-68
36 Subventions accordées	871'792'607.32	893'368'700	903'690'539.81	10'321'840
38 Attributions aux financements spéciaux	135'869.35	209'100	463'194.26	254'094
39 Imputations internes	4'052'147.14	4'005'500	4'023'161.15	17'661
40 Impôts	11'484.50	3'000	12'234.00	9'234
41 Patentés et concessions				
42 Revenus des biens	13'825'090.86	13'633'800	13'743'998.74	110'199
43 Contributions	38'393'868.47	38'608'600	40'996'946.76	2'388'347
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	186'956.93	193'400	188'186.93	-5'213
45 Dédommagements de collectivités publiques	60'493'455.69	51'653'500	74'531'693.88	22'878'194
46 Subventions acquises	193'974'585.17	200'746'900	202'425'771.13	1'678'871
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	267'677.12	529'500	327'646.26	-201'854
49 Imputations internes	2'213'195.18	2'039'500	2'338'235.63	298'736
Total charges	973'693'835.83	990'777'400	1'017'930'357.02	27'152'957
Total revenus	309'366'313.92	307'408'200	334'564'713.33	27'156'513
Excédent de charges	664'327'521.91	683'369'200	683'365'643.69	-3'556
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres	1'284'762.83	865'000	739'474.64	-125'525
56 Subventions accordées	13'458'518.36	12'055'000	12'010'665.80	-44'334
66 Subventions acquises	1'914'697.60	1'994'700	2'068'791.25	74'091
Total dépenses	14'743'281.19	12'920'000	12'750'140.44	-169'860
Total recettes	1'914'697.60	1'994'700	2'068'791.25	74'091
Excédent de dépenses	12'828'583.59	10'925'300	10'681'349.19	-243'951

OP 1
 Contribuer à la promotion, à la
 sauvegarde et au rétablissement
 de la santé humaine
 B16 478'649'900 net
 C16 486'598'715.06 net

GP 11 Office du médecin cantonal B16 8'184'888 net C16 9'090'888.86 net	GP 12 Domaine hospitalier B16 309'442'637 net C16 321'594'232.40 net	GP 13 Domaine extra hospitalier B16 95'270'369 net C16 89'803'896.26 net	GP 14 Réduction individuelle des primes LAMal B16 65'752'006 net C16 66'109'697.54 net
---	--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	571'707'096.35	588'651'300	598'416'637.94	9'765'338
30 Charges de personnel	3'864'864.13	3'928'400	3'948'052.31	19'652
31 Biens, services et marchandises	543'993.36	622'000	542'919.30	-79'081
33 Amortissements	52'502.45	53'000	54'218.95	1'219
36 Subventions accordées	567'038'549.06	583'608'300	593'453'185.45	9'844'885
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	199'300	218'499.01	19'199
39 Imputations internes	207'187.35	240'300	199'762.92	-40'537
4 Revenus de fonctionnement	112'031'268.10	116'426'700	118'152'226.03	1'725'526
40 Impôts	3'017.00	3'000	3'416.00	416
42 Revenus des biens	12'530'004.00	12'530'000	12'535'960.00	5'960
43 Contributions	209'476.00	161'400	243'220.44	81'820
46 Subventions acquises	97'935'759.80	102'433'000	104'084'146.34	1'651'146
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	79'048.85	0	0.00	0
49 Imputations internes	1'273'962.45	1'299'300	1'285'483.25	-13'817
Charges nettes de fonctionnement	459'675'828.25	472'224'600	480'264'411.91	8'039'812
5 Dépenses d'investissement	7'729'393.22	6'725'300	6'634'302.80	-90'997
50 Investissements propres	712'000.00	20'000	0.00	-20'000
56 Subventions accordées	7'017'393.22	6'705'300	6'634'302.80	-70'997
6 Recettes d'investissement	0.00	300'000	299'999.65	-0
66 Subventions acquises	0.00	300'000	299'999.65	-0
Dépenses nettes d'investissement	7'729'393.22	6'425'300	6'334'303.15	-90'997
Insuffisance de financement	467'405'221.47	478'649'900	486'598'715.06	7'948'815

Explication des écarts financiers				
Rubrique 36, subventions accordées (+9.8 mios) : Le dépassement budgétaire provient principalement des hospitalisations hors canton (+9.8 mios) et du financement hospitalier intracantonal (+2.6 mios). Ces dépassements sont partiellement compensés par les reliquats des CMS (-1.9 mio) et des EMS (-1 mio).				
Rubrique 46, subventions acquises (+1.7 mio) : La différence s'explique principalement par les subsides de la Confédération pour la réduction des primes d'assurance-maladie qui se sont révélés être supérieurs au budget.				

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	24.50	24.50	24.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, à la sauvegarde et au rétablissement de la santé humaine, dans le respect de la liberté, de la dignité, de l'intégrité et de l'égalité des personnes	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer les aspects médicaux concernant la santé publique valaisanne
1.1	Organiser la lutte contre les maladies transmissibles et infectieuses
1.2	Vérifier le respect des conditions de pratique du personnel de santé et les conditions d'exploitation des institutions sanitaires
1.3	Veiller à la qualité des soins et à la sécurité des patients
1.4	Collaborer à la coordination interdépartementale afin d'assurer une formation adaptée aux besoins en personnel soignant
1.5	Amener les établissements, les institutions sanitaires et les entreprises de secours ainsi que les professionnels de la santé à s'engager activement pour assurer la meilleure qualité des soins possible et promouvoir la sécurité des patients
1.6	Définir et mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé et de prévention des maladies et accidents
2	Garantir une prise en charge hospitalière curative et palliative répondant aux besoins des patients
2.1	Mise en oeuvre de la planification hospitalière adoptée par le Conseil d'Etat en application des nouvelles dispositions fédérales.
2.2	Planifier les infrastructures hospitalières de manière judicieuse et allouer équitablement les ressources disponibles
2.3	Examiner les demandes d'hospitalisations hors canton et en assurer le financement
3	Garantir une prise en charge extra hospitalière répondant aux besoins des patients
3.1	Adapter la prise en charge médico-sociale au vieillissement de la population, au développement des maladies chroniques et aux besoins en soins palliatifs
3.2	Renforcer la coordination entre institutions sanitaires par l'intermédiaire des infirmiers/-ères de liaison
3.3	Veiller à l'organisation et à la planification des secours et octroyer les subventions aux institutions et entreprises reconnues d'utilité publique
3.4	Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement
4	Garantir les prestations de santé par le subventionnement ciblé des primes des assurés
4.1	Participer au contrôle de la fixation des primes d'assurance maladie
4.2	Atténuer l'effet des primes d'assurance-maladie obligatoire sur le budget des ménages à revenu modeste

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Demande aux institutions sanitaires de publier régulièrement des indicateurs de qualité en collaboration avec la commission cantonale pour la sécurité des patients et la qualité des soins	31.12.16	31.12.16	▲ Les établissements hospitaliers participent à la publications d'indicateurs qualité par le biais de l'Office fédéral de la santé publique (soins aigus), de l'ANQ (soins aigus et réadaptation) et de Swissnoso (soins aigus). De plus, le rapport qualité de l'Hôpital du Valais présente l'ensemble des mesures prises au sein de cette institution afin de garantir la sécurité des patients et la qualité des soins. L'ensemble des EMS se dotent actuellement du système harmonisé de gestion de la qualité "Qualivista" et tous devraient être certifiés d'ici à mars 2018
<i>ad2</i>	2 Mise en oeuvre des recommandations à l'attention du canton de la Commission d'enquête parlementaire (CEP-RSV) 3 Préparation des décisions concernant la transformation de la Clinique Ste-Claire (Sierre) en établissement médico-social 4 Préparation des décisions de cautionnement pour le Grand Conseil concernant l'adaptation des infrastructures immobilières de l'Hôpital du Valais	31.12.16 31.12.16 31.12.17	07.12.16 28.06.16 10.05.16	■ Rapport final adopté par le Conseil d'Etat le 07.12.2016. Transmis au Grand Conseil ■ Ordonnance modifiant la composition de l'HVS adoptée par le Grand Conseil le 17.02.2016. Acte de vente signé le 28.06.2016 ■ Le cautionnement cadre de 385 mios pour le développement des infrastructures de l'Hôpital du Valais a été approuvé par le Grand Conseil le 10.05.2016. A cette même date, un premier cautionnement de 30.8 mios a été octroyé pour le financement des concours et des études détaillées
<i>ad3</i>	5 Révision du mandat de prestation des centres médico-sociaux 6 Présentation de la nouvelle loi sur les secours au Grand Conseil et transformation du statut de l'OCVS	31.12.16 31.12.16	21.12.16 21.12.16	■ Mandat révisé approuvé par le Conseil d'Etat le 21.12.2016 ■ Modification de la loi adoptée par le Grand Conseil le 08.09.2016. Nouvelle ordonnance adoptée par le Conseil d'Etat le 21.12.2016. La nouvelle structure juridique de l'OCVS est entrée en vigueur au 01.01.2017
<i>ad4</i>	7 Mise à disposition de moyens budgétaires adéquats permettant d'atténuer les effets de l'augmentation des primes d'assurance-maladie pour les assurés à revenu modeste	31.12.16	31.12.16	▲ Le montant global pour le subventionnement des primes d'assurance maladie a augmenté d'environ 3.7 mios grâce à la participation de la Confédération (+5.2 mios). Le canton du Valais a réduit sa participation de 1.5 mios. Cette hausse n'a toutefois pas permis de compenser l'augmentation des primes entre 2015 et 2016 et tant la part de la population au bénéfice d'une subvention que le subside moyen par assuré ont diminué

SERVICE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'autorisations de pratique délivrées à des professionnels de la santé	300	358	■ Le nombre d'autorisations de pratiquer délivrées a été plus élevé que prévu, en particulier pour le nombre de médecins indépendants (+17 par rapport à 2015, soit 90) et dépendants (+13, soit 76)	
	2 Dépenses globales en francs par habitant et par année pour la prévention (dépenses brutes du Service de la santé publique)	23	26	■ Les dépenses du Service de la santé publique dans les domaines de la promotion de la santé et de la prévention sont restées stables par rapport à l'année 2015. Une modification dans l'organisation de la santé scolaire explique cet écart	
	3 Taux de couverture du programme de dépistage du cancer du sein (femmes de 50 à 70 ans)	65%	59.4%	■ Cette baisse du taux de participation s'explique principalement par des changements dans la procédure d'invitation des femmes concernées exigés par la législation fédérale (OPAS) pour l'ensemble des cantons disposant d'un programme de dépistage du cancer du sein. Le nombre de mammographies effectuées est toutefois resté stable (2015: 12'613, 2016: 12'813)	
	4 Nombre de programmes et de projets de prévention et de promotion de la santé subventionnés par le Service de la santé publique	30	30	■ De très nombreux projets ont été initiés ou se sont poursuivis en 2016 (Fiesta et Fiesta Drive, Fourchette Verte, page Facebook "J'arrête de fumer", site internet "santépsy.ch", Be My Angel, Alcool au volant, prévention du jeu excessif, Ecoles en santé, l'Antidote de Canal9, etc.)	
	5 Nombre de personnes suivant la formation d'infirmiers HES en cours d'emploi au sein des établissements et institutions sanitaires	10	9	■ Cette information concerne les étudiants en bachelor HES effectuant leur formation sur 4 ans en cours d'emploi (année scolaire 2016-2017)	
	6 Nombre d'assistants en soin et santé communautaire (ASSC) en formation duale dans les établissements et institutions sanitaires	264	281	■ Ces chiffres concernent l'ensemble des élèves de 1ère, 2ème et 3ème année d'apprentissage ASCS en formation duale ou racourcie (année scolaire 2016-2017)	
	7 ■ Nombre d'emplois plein temps de l'HVS	3'716	3'764	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). Augmentation de 0.8% par rapport à l'année 2015	
	8 ■ Nombre de cas LAMal (y compris division privée) de soins aigus des hôpitaux publics valaisans	34'700	34'900	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). L'activité en soins aigus a augmenté de 3.8% par rapport à l'année précédente (2015 : 33'634)	
	9 ■ Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins gériatriques (réadaptation gériatrique dès 2015)	68'140	57'968	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). Avec la nouvelle planification hospitalière 2015, la gériatrie a été séparée en « médecine interne de la personne âgée » et en « réadaptation polyvalente gériatrique ». De ce fait, une partie des journées ont été transférées en médecine interne de la personne âgée. (2015 : 57'355)	
	10 ■ Nombre de journées-malades LAMal (y compris division privée) de soins psychiatriques, pédopsychiatriques et psychogériatriques	60'400	62'900	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). Augmentation du nombre de journées de 2.6% par rapport à l'année 2015 (2015 : 61'283)	
	11 ■ Nombre de journées-malades en lits d'attente	12'000	9'394	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). Légère augmentation par rapport à l'année 2015 (2015 : 9'031). A terme, le nombre de lits d'attente doit être réduit avec la mise à disposition de nouveaux lits d'EMS, en particulier dans la région de Sierre	
	12 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton médicalement justifiées (2012 : 2'524; 2013 : 2'771; 2014 : 3154)	3'348	3'406	▲ Le nombre de demandes d'hospitalisation hors canton médicalement justifiées s'élève à 3406 contre 3348 budgétisées (données 2015 : 3355)	
	13 Nombre de demandes d'hospitalisations hors canton suite au libre choix de l'hôpital (2012 : 2'882; 2013 : 2'988; 2014 : 3'092)	2'999	3'177	▲ Le nombre de demandes d'hospitalisation hors canton résultant du libre choix de l'hôpital est également plus élevé qu'escompté (2015 : 3037)	

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad2 14 Nombre d'opérations effectuées dans le domaine de la médecine hautement spécialisée (hôpital de Sion)	50	21	▲ Chiffre provisoire (sous réserve des cas non codés au 17.02.2017). Les interventions dans le domaine de la MHS ont diminué car les équipes chirurgicales devaient être renforcées. L'HVS a d'ailleurs renoncé à la chirurgie de l'œsophage
15 ■ Nombre total de cas de cancer/tumeur	1'000	1'516	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). En 2016, 1'516 cas de cancer ont été présentés à un tumorboard (2015 : 1'523).
16 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine stationnaire de l'Hôpital du Valais	6.2%	6.7%	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017) Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement total de l'Hôpital du Valais correspond à ce qui était planifié
17 Part de la rémunération prévue pour le financement des charges d'investissement pour le domaine ambulatoire de l'Hôpital du Valais	5.5%	4.8%	▲ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). Globalement (stationnaire, ambulatoire et mandats), la part de la rémunération pour le financement des charges d'investissement total de l'Hôpital du Valais correspond à ce qui était planifié
18 Nombre de journées LAMal dans les centres de compétences en soins palliatifs de l'HVS (Brig et Martigny)	5'750	5'423	▲ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). L'activité en soins palliatifs spécialisés a augmenté de 8.4% par rapport à l'année précédente (2015: 5'003). A noter que la capacité de l'unité de Martigny a été progressivement augmentée durant l'année 2016 pour atteindre 8 lits
19 Nombre de journées LAMal en réadaptation spécialisée à l'HVS (journées budgétées 2015 Brig et CVP: 18'793)	18'000	19'812	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). Une hausse d'activité est constatée en réadaptation au CVP ainsi qu'au SZO (2015 : 16'375). A noter que le SZO a démarré avec le nouveau mandat en réadaptation spécialisée en avril 2015
ad3 20 Nombre de lits de long et court séjour reconnus dans les EMS au 31 décembre (2014: nbre de lits de long séjour)	3'108	3'090	■ Planification 2016-2020: lits long séjour min. 2'858 et max. 3'536 lits long séjour; lits court séjour min. 85 et max. 169. Nouveaux lits à créer dans la région de Sierre d'ici 2020 pour atteindre le minimum dans toutes les régions
21 ■ Nombre de journées passées par des résidants dans les EMS (2014: 1'048'428 journées)	1'104'000		■ Données 2015: 1'081'272 journées d'hébergement en EMS (long et court séjours) (pas d'information pour 2016 au 17.02.2017)
22 ■ Nombre d'EPT soignants dans les EMS	1'899		■ Données 2015: 1'932 EPT soignants (pas d'information pour 2016 au 17.02.2017)
23 ■ Nombre d'heures pour des prestations de soins dans les CMS (2014: 285'000 heures)	310'000		■ Données 2015: 312'117 heures (y compris soins hors OPAS). Pas d'information au 17.02.2017 pour 2016
24 ■ Nombre de journées de prise en charge dans les structures de soins de jours	17'518	18'695	■ Chiffre provisoire (état au 17.02.2017). Uniquement les journées de soins
25 ■ Nombre d'EPT d'aide et de soins à domicile dans les CMS du canton	585		■ Données 2015: 606 EPT. Pas d'information au 17.02.2017 pour 2016
ad4 26 Part de la population bénéficiant d'un subside pour l'assurance-maladie obligatoire	20%	19%	▲ 66'331 subsides ont été alloués durant l'année 2016
27 Subside moyen par assuré	2'296	2'197	▲ La différence s'explique principalement par une diminution des taux de subsides 2016 par rapport à 2015
28 ■ Prime d'assurance maladie cantonale moyenne (prime pour adulte, franchise CHF 300.- // C2015: 356)	370	371	■ Prime mensuelle moyenne 2016 pour les adultes, franchise ordinaire, avec risque accident

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Office du médecin cantonal	11'877'002.27	2'786'113.41	9'090'888.86
P1101 Médecin cantonal	233'266.45	44'416.72	188'849.73
P1102 Prévention et promotion de la santé	10'138'837.96	2'510'901.99	7'627'935.97
364 Addiction Valais	2'987'142.17		2'987'142.17
364 Promotion Santé Valais (droit spécial pour la promotion de la santé et la prévention des maladies)	1'066'984.24		1'066'984.24
364 Régulation médicale	845'382.90		845'382.90
364 SIPE	2'120'000.00		2'120'000.00
462 Participation communale à Addiction Valais		896'142.65	-896'142.65
Solde dépenses/recettes du produit	3'119'328.65	1'614'759.34	1'504'569.31
P1103 Epidémiologie	359'378.01	6'574.39	352'803.62
P1104 Surveillance professions de la santé	819'366.79	202'346.15	617'020.64
P1105 Surveillance des médicaments	326'153.06	21'874.16	304'278.90
GP12 Domaine hospitalier	334'402'165.71	12'807'933.31	321'594'232.40
P1201 Hôpital du Valais	223'969'371.73	11'752'271.85	212'217'099.88
364 Coordination du don d'organe	150'000.00		150'000.00
364 Soins palliatifs	900'000.00		900'000.00
364 Subventions d'exploitation	221'595'987.16		221'595'987.16
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		11'550'000.00	-11'550'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'323'384.57	202'271.85	1'121'112.72
P1202 Hôpital Riviera-Chablais	26'136'251.93	991'989.97	25'144'261.96
364 Subventions d'exploitation	25'967'485.49		25'967'485.49
427 Indemnisation pour la mise à disposition des infrastructures hospitalières		980'000.00	-980'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	168'766.44	11'989.97	156'776.47
P1203 Cliniques privées	26'194'289.47	15'466.05	26'178'823.42
365 CIC Saxon	4'055'993.45		4'055'993.45
365 Clinique bernoise de Montana	3'274'413.10		3'274'413.10
365 Clinique de Valère	10'191'594.32		10'191'594.32
365 Clinique genevoise de Montana	807'202.80		807'202.80
365 Clinique lucernoise de Montana	1'216'114.35		1'216'114.35
365 Clinique romande de réadaptation	4'428'915.35		4'428'915.35
365 Cliniques RZL AG	2'023'475.15		2'023'475.15
Solde dépenses/recettes du produit	196'580.95	15'466.05	181'114.90
P1204 Hospitalisation hors canton	58'102'252.58	48'205.44	58'054'047.14

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP13 Domaine extra hospitalier	93'367'143.73	3'563'247.47	89'803'896.26
P1301 Etablissements médico-sociaux	54'996'498.63	438'555.55	54'557'943.08
364 EMS publics	41'163'397.20		41'163'397.20
365 EMS privés	5'965'779.67		5'965'779.67
564 Subventions d'investissements aux EMS	5'894'909.25		5'894'909.25
Solde dépenses/recettes du produit	1'972'412.51	438'555.55	1'533'856.96
P1302 Soins à domicile	24'555'863.28	25'684.50	24'530'178.78
364 CMS	24'206'041.97		24'206'041.97
Solde dépenses/recettes du produit	349'821.31	25'684.50	324'136.81
P1303 Organisation des secours (OCVS)	9'479'777.46	3'084'282.35	6'395'495.11
364 Subventions d'exploitation	8'645'304.01		8'645'304.01
462 Participation communale à l'OCVS		3'073'812.10	-3'073'812.10
564 Subventions d'investissements	639'951.40		639'951.40
Solde dépenses/recettes du produit	194'522.05	10'470.25	184'051.80
P1304 Médecine ambulatoire	1'191'847.96	11'743.45	1'180'104.51
364 Assistanat en cabinet	248'094.14		248'094.14
564 Informatisation de la médecine ambulatoire	31'100.75		31'100.75
Solde dépenses/recettes du produit	912'653.07	11'743.45	900'909.62
P1305 Coordination interinstitutionnelle	1'348'913.52	1'693.19	1'347'220.33
364 Structure de liaison interinstitutionnelle (SCLII) désormais SECOSS	1'286'673.00		1'286'673.00
Solde dépenses/recettes du produit	62'240.52	1'693.19	60'547.33
P1306 Observatoire de la santé	1'794'242.88	1'288.43	1'792'954.45
364 Observatoire valaisan de la santé	1'338'918.00		1'338'918.00
364 Registre valaisan des tumeurs	419'573.00		419'573.00
Solde dépenses/recettes du produit	35'751.88	1'288.43	34'463.45
GP14 Réduction individuelle des primes LAMal	165'404'629.03	99'294'931.49	66'109'697.54
P1401 Réduction individuelle des primes LAMal	165'404'629.03	99'294'931.49	66'109'697.54
366 Subventions aux assurés	163'742'743.80		163'742'743.80
460 Subventions de la Confédération		99'291'277.00	-99'291'277.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'661'885.23	3'654.49	1'658'230.74
Total	605'050'940.74	118'452'225.68	486'598'715.06

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC)

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

OP 1 Maîtriser la sécurité des denrées, des produits toxiques, les épizooties et protéger les animaux B16 5'558'200 net C16 5'079'485.67 net	GP 11 Denrées alimentaires et objets usuels B16 3'028'798 net C16 2'815'774.43 net	GP 12 Piscines, substances et préparations dangereuses B16 380'429 net C16 362'985.86 net	GP 13 Santé animale et protection des animaux B16 2'148'973 net C16 1'900'725.38 net
--	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'329'758.37	6'615'500	6'638'171.94	22'672
30 Charges de personnel	4'955'681.65	5'014'800	5'028'306.90	13'507
31 Biens, services et marchandises	1'141'391.93	1'396'000	1'116'825.55	-279'174
33 Amortissements	31'491.78	0	35'217.60	35'218
35 Dédommagements à des collectivités publiques	23'745.00	23'800	23'732.00	-68
36 Subventions accordées	31'577.95	35'500	55'689.15	20'189
38 Attributions aux financements spéciaux	1'665.80	9'800	127'565.45	117'765
39 Imputations internes	144'204.26	135'600	250'835.29	115'235
4 Revenus de fonctionnement	1'490'016.97	1'237'300	1'709'281.08	471'981
40 Impôts	2'346.00	0	2'942.00	2'942
42 Revenus des biens	1'099.05	0	128'882.70	128'883
43 Contributions	1'346'672.37	1'085'500	1'315'342.18	229'842
46 Subventions acquises	138'233.75	140'000	134'548.75	-5'451
49 Imputations internes	1'665.80	11'800	127'565.45	115'765
Charges nettes de fonctionnement	4'839'741.40	5'378'200	4'928'890.86	-449'309
5 Dépenses d'investissement	199'966.42	180'000	150'594.81	-29'405
50 Investissements propres	199'966.42	180'000	150'594.81	-29'405
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	199'966.42	180'000	150'594.81	-29'405
Insuffisance de financement	5'039'707.82	5'558'200	5'079'485.67	-478'714

Explication des écarts financiers

Rubrique 31 : Non-utilisation de la totalité des budgets (contrôle de la production primaire, élimination des sous-produits animaux - déchets -, campagne de surveillance - monitoring), pour l'Office vétérinaire. Pour la Consommation, non-utilisation de la totalité des budgets et transferts sur d'autres rubriques.

Rubrique 36: La contribution des licences du programme informatique ISVET et ASAN a augmenté considérablement pour 2016.

Rubrique 38: La différence provient du versement de Fr. 127'565.45, (abrogation de la loi d'adhésion au concordat sur l'exercice intercantonal du commerce de bétail) au fonds cantonal d'épidézooties.

Rubrique 43: Recettes augmentées par les différentes prestations du Service (recettes provenant des affaires canines (Ovet), analyses - inspections, Labo).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	31.30	31.30	31.30

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir la sécurité des denrées alimentaires, contrôler le commerce des substances dangereuses, lutter contre les épizooties et les prévenir, veiller au bien-être des animaux et contrôler la population canine conformément aux dispositions légales fédérales et cantonales	
Sous-objectifs politiques	
1	Veiller et promouvoir à la sécurité des denrées alimentaires, des objets usuels et protéger le consommateur contre la tromperie.
1.1	Assurer, par des inspections, la production et la manutention des denrées alimentaires dans de bonnes conditions d'hygiène (entreprises alimentaires, commerces, contrôle des vendanges, distributeurs d'eau).
1.2	Disposer en permanence des compétences analytiques nécessaires à la protection du consommateur.
1.3	Poursuivre le développement du pôle de compétence intercantonal dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires.
1.4	Contribuer au développement des AOC/AOP valaisannes et en contrôler la conformité.
1.5	Collaboration dans le cadre de l'accord intercantonal au niveau des services romands de la consommation et affaires vétérinaires (constitution de centres de compétences, échanges des prestations, collaboration au niveau de l'inspecteurat, entretien d'un système informatique commun).
2	Contrôler le marché des substances et préparations dangereuses dans le but de protéger l'homme et son milieu de vie avec les ressources disponibles.
2.1	Assurer par contrôles, délivrance d'autorisations et information, la protection de la population et de son environnement contre les substances et les préparations dangereuses.
2.2	Protéger la santé des baigneurs en garantissant l'hygiène générale des installations de bains publiques et en prévenant la transmission d'agents pathogènes.
2.3	Mettre à disposition des états-majors cantonaux de crise les compétences scientifiques requises en cas de catastrophe nucléaire, bactériologique et chimique (ABC), dans le domaine des denrées alimentaires.
3	Lutter contre les épizooties, veiller à la bientraitance des animaux, s'occuper des affaires canines et contrôler les denrées alimentaires d'origine animale.
3.1	Prévenir, lutter contre, surveiller les épizooties, en particulier les zoonoses.
3.2	Contrôler les détentions d'animaux de rente, les transports et l'abattage. Donner suite aux dénonciations du public de cas de maltraitance animale.
3.3	Prévenir les accidents par morsures de chiens, prendre les mesures lors de cas de morsures avérés, contrôler les importations de chiens, contrôler les formations obligatoires de chiens.
3.4	Usage adéquat des médicaments vétérinaires, contrôles des viandes en abattoirs et contrôle de l'hygiène dans la production laitière, contrôle des oeufs, contrôle des mielleries.

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1			
1 Développement des compétences analytiques dans le domaine de l'eau potable en particulier les micropolluants et renforcement de l'automatisation pour la détermination des paramètres de routine.	31.12.16		■ Le service a acheté un appareil permettant l'analyse des micropolluants. La mise au point et la validation des méthodes de détermination de ceux-ci est en route et une première campagne pesticide dans l'eau potable a été réalisée.
2 Implémentation de nouvelles méthodes analytiques dans le domaine de l'authenticité des denrées alimentaires. Campagne d'analyse sur la viande de poulet et de poisson ainsi que sur le vin afin de vérifier la déclaration de provenance.	31.12.16		■ Une campagne sur le poisson a été réalisée.
3 Mise en oeuvre de la nouvelle législation alimentaire (Projet LARGO au plan fédérale).	31.12.16		▲ La législation alimentaire entre en vigueur en mai 2017.
4 Introduction des fréquences d'inspection minimale et basées sur le risque des entreprises de denrées alimentaires fixées par la législation nationale.	31.12.16		■ Le concept a complètement été introduit en 2016.
5 Réorganisation du contrôle de vendange et développement d'une base de données cantonale dans ce domaine (VITINFO) et transfert au Service cantonal de l'agriculture.	31.12.16		■ La réorganisation du contrôle des vendanges a été planifiée. Des Béta-tests du programme E-Vendanges ont été réalisés avec des caves durant les vendanges 2016.
ad3			
6 Campagne de protection des animaux "chiens de chasse".	31.12.16		■ 100 contrôles annoncés ont été effectués, en 2016, pour la campagne Protection des animaux "Chiens de chasse"
7 Réorganisation de l'inspectorat apicole.	31.12.16		■ En 2016, 2 nouveaux candidats ont suivi la formation de base d'inspecteurs des ruchers. Egalement, 3 inspecteurs des ruchers ont suivi la formation complémentaire pour devenir assistant officiel en production primaire, en apiculture.
8 Réorganisation des contrôles officiels vétérinaires aux abattoirs et des centres de collecte pour l'élimination des sous-produits animaux.	31.12.16		■ 8 centres de collecte inspectés. 2 soirées de cours données par l'Ovet aux responsables des centres de collecte.

SERVICE DE LA CONSOMMATION ET AFFAIRES VÉTÉRINAIRES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>					
1 Nombre d'établissements inspectés par année par l'inspecteurat des denrées alimentaires (basé sur la fréquence minimale de l'OSAV).	2'700	2'807	■ 2807 sur 7076 établissements (39.7 %). Le nombre d'établissement inspecté est stable en rapport au nombre d'établissement inspecté en 2015.		
2 Nombre d'inspections effectuées par année par l'inspecteurat des denrées alimentaires (y compris les « inspections suivies » concernant les établissements non-conformes).	3'300	3'285	■ 3'297 inspections ont été effectuées. Par rapport à 2015 (3218), on observe une augmentation de 2.4 %. Lors de ces 796 inspections, des non-conformités ont été constatées (24.1%). Par rapport à 2015 (26.8%), on observe une légère diminution.		
3 Nombre d'échantillons analysés en microbiologie et chimie.	6'500	7'450	■ 10.8 % des échantillons n'étaient pas conformes aux diverses législations appliquées. Les principaux motifs de non-conformité sont les suivants: erreur d'étiquetage, marchandises avariées et dangereuses pour la santé et tromperies des consommateurs.		
4 Nombre d'oppositions aux mesures prises en cas de non-conformité (2011: 3, 2012: 4, 2013: 1).	10	5	■ 5 oppositions sur 1535 décisions rendues au total (non-conformités). 796 contestations concernent des établissements publics et 807 concernent des contestations d'échantillons de denrées alimentaires.		
5 Nombre d'échantillons prélevés dans les douches.	0	65	■ Dans 13.8 % (9 établissements, Institution scolaires, sportives par exemple) des légionnelles ont été trouvées.		
<i>ad2</i>					
6 Nombre d'échantillons d'eaux de piscines analysé par année.	1'500	2'035	■ 11.4 % des analyses étaient non conforme. On observe une augmentation de 0.6 % en rapport à 2015.		
7 Nombre d'inspections effectuées par l'inspecteurat des piscines (autorisation et/ou suivi de non conformité) (2012: 26, 2013: 34, 2014: 93).	60	62	■ Les deux principales non conformités relevées sont l'autocontrôle non réalisé correctement et le manque de formation du responsable de l'installation.		
8 Nombre d'inspections effectuées par l'inspecteurat des produits chimiques selon la loi cantonale sur les produits chimiques (2012: 20, 2013: 24, 2014: 6).	71	22	● Compte tenu des ressources humaines à disposition, le nombre d'inspections planifié n'a pas pu être atteint.		
<i>ad3</i>					
9 Nombre de contrôles de vérifications vétérinaires officiels dans les exploitations agricoles.	50	54	■ 1ère vérification de la correction des lacunes.		
10 Monitoring des épizooties selon planification de l'OSAV, taux d'exécution de prélèvements de sang en rapport avec les prescriptions annuelles de l'OSAV (2013: 100%, 2014: 100%).	100%	100%	■ 7'337 analyses réalisées toute épizootie confondue.		
11 Taux de contrôles des viandes dans les abattoirs par rapport aux exigences légales (2013: 100%, 2014: 100%).	100%	100%	■ 14'024 carcasses d'animaux de boucherie contrôlées.		
12 Nombre de classes visitées dans le cadre du programme de prévention contre les accidents par morsure.	150	152	■ La demande des écoles est toujours aussi forte.		
13 Nombres de contrôle de détentions en chenils (chiens de chasse en particulier) (2014: 10).	50	100	■ La campagne de contrôle a été réalisée comme prévu.		
14 ■ Nombre de cas traités suite à des annonces liées à la protection des animaux.	250	420	■ 420 procédures ouvertes		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Denrées alimentaires et objets usuels	3'740'220.74	924'446.31	2'815'774.43
P1101 Inspection denrées alimentaires et objets usuels	2'031'945.89	234'505.74	1'797'440.15
P1102 Analyse des denrées alimentaires et objets usuels	1'605'198.39	554'353.70	1'050'844.69
P1103 Contrôle des vendanges	103'076.46	135'586.87	-32'510.41
GP12 Piscines, substances et préparations dangereuses	602'003.82	239'017.96	362'985.86
P1201 Surveillance: toxiques et substances dangereuses	56'244.27	976.08	55'268.19
P1202 Inspection des piscines et analyse de l'eau	520'085.41	238'019.83	282'065.58
P1203 Protection atomique et chimique	25'674.14	22.05	25'652.09
GP13 Santé animale et protection des animaux	2'446'542.19	545'816.81	1'900'725.38
P1301 Santé animale	1'018'252.88	282'726.02	735'526.86
P1302 Surveillance des professions vétérinaires	40'598.29	288.82	40'309.47
P1303 Protection des animaux - Affaires canines	1'077'371.43	86'579.14	990'792.29
P1304 Denrées alimentaires - contrôle de la viande	310'319.59	176'222.83	134'096.76
Total	6'788'766.75	1'709'281.08	5'079'485.67

OP 1 Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin B16 140'953'900 net C16 135'083'008.07 net	GP 11 Prestations sociales individuelles B16 48'473'030 net C16 45'294'538.73 net	GP 12 Institutions sociales B16 90'064'522 net C16 83'888'290.81 net	GP 13 Asile (accueil et prise en charge sociale) B16 2'416'348 net C16 5'900'178.53 net
---	---	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	242'238'779.05	241'303'400	256'996'444.54	15'693'045
30 Charges de personnel	17'914'345.50	17'868'700	20'245'556.85	2'376'857
31 Biens, services et marchandises	27'747'787.06	22'843'100	37'509'589.11	14'666'489
33 Amortissements	114'131.34	0	128'525.57	128'526
36 Subventions accordées	195'985'492.11	200'166'400	198'734'651.28	-1'431'749
39 Imputations internes	477'023.04	425'200	378'121.73	-47'078
4 Revenus de fonctionnement	110'515'950.45	104'399'500	125'857'290.40	21'457'790
42 Revenus des biens	1'279'493.35	1'086'000	1'049'816.00	-36'184
43 Contributions	8'949'531.54	9'797'300	10'851'193.53	1'053'894
45 Dédommagements de collectivités publiques	60'394'083.69	51'553'500	74'405'369.88	22'851'870
46 Subventions acquises	39'737'231.87	41'962'700	39'550'910.99	-2'411'789
49 Imputations internes	155'610.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	131'722'828.60	136'903'900	131'139'154.14	-5'764'746
5 Dépenses d'investissement	6'411'125.14	5'744'700	5'712'645.53	-32'054
50 Investissements propres	0.00	425'000	366'282.53	-58'717
56 Subventions accordées	6'411'125.14	5'319'700	5'346'363.00	26'663
6 Recettes d'investissement	1'914'697.60	1'694'700	1'768'791.60	74'092
66 Subventions acquises	1'914'697.60	1'694'700	1'768'791.60	74'092
Dépenses nettes d'investissement	4'496'427.54	4'050'000	3'943'853.93	-106'146
Insuffisance de financement	136'219'256.14	140'953'900	135'083'008.07	-5'870'892

Explication des écarts financiers
Rubr. 30 : +2'376'857.- Asile : Augm. du personnel d'encadrement (CDD) pour faire face à l'augm. du nombre de RA en 2016. La moyenne de présences sur l'année 2016 s'est élevée à 2'893 RA alors que le budget avait été établi sur une moyenne de 1'900. A noter également la mise en œuvre de ressources pour favoriser l'insertion professionnelle des RA (renforcement des PO, développement des cours des langues, ouverture d'un bureau d'insertion professionnelle...). Renforcement de l'encadrement des MNA pour faire face à leur forte hausse, ce qui n'était pas prévisible lors de l'établissement du budget 2016. L'augm. des dépenses est compensée notamment par l'augm. des forfaits de la CH (+16.5 mios rubr. 45 de l'OASI).
Rubr. 31 : +14'666'489.- Asile : Augm. des loyers (+4 mios), des frais médicaux (+7.5 mios) et autres frais (3.1 mios) liée à la présence de 2'893 RA en moyenne sur l'année par rapport aux 1'900 RA prévus au budget. L'augm. des dépenses est compensée notamment par l'augm. des forfaits de la CH (+16.5 mios rubr. 45 de l'OASI).
Rubr. 36 : -1'431'749.- Asile : assistance aux RA (+4.3 mios), compensée partiellement par les forfaits versés par la CH (rubr. 45) Aide sociale : Subv. aux pers. physiques: -3.3 mios dûs notamment à la réduction des prestations dès le 01.01.2016 / hausse de l'assistance aux réfugiés reconnus : +6.0 mios, totalement couverts par les forfaits versés par la CH (rubr. 45) Institutions : (-8.4 mios) Retours de subv. de 2014 et 2015 des instit. spécialisées et autres instit.
Rubr. 43 : +1'053'894.- Augm. des remboursements de frais médicaux du secteur de l'asile ainsi que des récupérations de salaires.
Rubr. 45 : +22'851'870.- Augm. des forfaits versés par la CH pour l'accueil et le suivi des demandeurs d'asile, et des réfugiés reconnus. (corollaire rubr. 30, 31 et 36)
Rubr. 46 : -2'411'789.- Corollaire de la rubrique 36, à savoir participation des communes aux frais relevant de la loi sur l'harmonisation.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	91.40	91.40	91.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
Promouvoir l'intégration sociale et économique des personnes dans le besoin et favoriser l'épanouissement de la famille
Sous-objectifs politiques
<p>1 Soutenir et coordonner les prestations sociales individuelles et contrôler l'application des dispositions légales (GP11) [Agenda 21]</p> <p>2 Soutenir, planifier et coordonner les activités des institutions et associations du domaine social (GP12)</p> <p>3 Assurer l'accueil et la prise en charge sociale des requérants d'asile et des réfugiés et développer l'intégration socio-professionnelle des personnes appelées à demeurer en Suisse, en particulier pour les jeunes (15-25ans) (GP13)</p> <p>4 Favoriser le soutien des proches aidants et des bénévoles en mettant en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement</p>

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		 atteint-dépassé / aucun problème  partiellement atteint / problèmes mineurs  non atteint / problèmes	
ad1	1 Elaboration d'une politique en faveur de la personne âgée	31.12.16	 La commission cantonale en faveur des personnes âgées a siégé à plusieurs reprises durant 2016. Un rapport destiné au Conseil d'Etat est en cours de rédaction.
	2 Adaptation du dispositif d'aide sociale en fonction des recommandations des récents rapports d'analyse sur le domaine en Valais et des décisions prises par la CDAS tout en maintenant un filet social efficace pour les plus démunis.	31.12.17	 Entrée en vigueur des nouvelles directives d'aide sociale au 01.01.2016 (directive "calcul du budget d'aide sociale", "budget d'aide sociale en fonction du type de vie", directive concernant l'obligation d'entretien en vertu du droit de la famille selon dettes alimentaires, directive concernant les sanctions et réductions de prestations d'aide sociale et directive concernant le soutien à la formation dans le cadre de l'aide sociale).
	3 Garantir le traitement des dossiers dans un délai raisonnable	31.12.17	 Les dossiers liés au subventionnement des primes d'assurance-maladie sont traités par la CCCVs dans les 60 jours. Le délai de traitement moyen d'une demande PC par la CCCVs varie entre 75 et 90 jours. Cette moyenne étant fortement dépendante du nombre de demandes en attentes et de la complexité des dossiers.
ad2	4 Mise en oeuvre progressive de la planification des places en institutions sociales	31.12.16	 La planification a été dans l'ensemble respectée. Les dernières places seront ouvertes en 2017.
ad3	5 Adaptation des structures d'hébergement et des ressources selon les nouvelles dispositions fédérales (mise en place des nouveaux centres fédéraux de procédure et de renvoi)	31.12.19	 La planification fédérale n'est pas encore arrêtée définitivement, notamment en ce qui concerne l'implantation d'un centre fédéral en Valais (DFS). Les adaptations ne pourront se faire qu'à connaissance des dispositions fédérales.
	6 Garantir l'accès aux cours de langues à toutes les personnes du domaine de l'asile appelées à demeurer en Suisse	31.12.16	 Intensification des cours de langues durant l'année 2016 par la mise en place de nouvelles classes ainsi qu'une collaboration étroite avec le service de la formation professionnelle via les classes d'accueil de la scolarité post-obligatoire. Des efforts supplémentaires doivent encore être fournis dans ce domaine au vu de la forte évolution du nombre de personnes appelées à demeurer en Suisse.

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Pour-cent des coûts de l'aide sociale par rapport au total pris en compte dans la loi sur l'harmonisation	26%	25.36%	■ Les coûts de l'aide sociale sont en légère baisse par rapport à 2015 mais restent globalement conformes aux prévisions.	
	2 Part de la population valaisanne au bénéfice de l'aide sociale (2013: VS : 1.7%; CH : 3,2%; chiffres OFS disponibles avec une année de décalage)	1.9%	1.8%	■ Il s'agit du taux d'aide sociale de l'année 2015 (taux 2014 1.7%), le taux concernant 2016 n'étant pas connu à ce jour par l'OFS.	
	3 Nombre de contributions d'assistance AI (2013 = 66, 2014= 119).	145	171	■ Ce dossier est entièrement géré par l'AI. Il s'agit d'une prestation entrée en vigueur en 2012. L'augmentation est due à la volonté de maintenir les personnes à domicile le plus longtemps possible.	
	4 Nombre d'aides financières individuelles pour la famille (mesure LIPH) (2013 = 94, 2014 = 120)	120	146	■ Besoin accru au niveau du maintien à domicile. Cette mesure permet d'éviter les placements en institutions.	
	5 Nombre d'aides financières individuelles pour des tiers (mesure LIPH) (2013 = 17, 2014 = 50)	30	30	■ Besoin accru au niveau du maintien à domicile. Cette mesure permet d'éviter les placements en institutions.	
	6 Nombre d'aides financières RMPC (2013 =21, 2014 = 30)	32	32	■ Le financement est assuré par la CCC, via les prestations complémentaires.	
	7 Nombre de dossiers de recouvrement	1'900	1'994	■ Augmentation du nombre de dossiers notamment due à la relance des dossiers avec ADB qui arrivaient à échéance du 31.12.2016.	
	8 Rapport charges indirectes/nombre de dossiers (salaires et frais administratifs du BRAPA / nombre de dossiers BRAPA. 2016: 730'100 / 1900 = 384)	384	294	■ Augmentation du nombre de dossiers sans ressources supplémentaires.	
	9 Nombre de dossiers d'avance sur pensions alimentaires	900	1'069	■ Le nombre de bénéficiaires d'avances du BRAPA est stable par rapport à 2015.	
	10 Traitement des dossiers de la Caisse cantonale de compensation (CCC) dans un délai de 3 mois	100%	100%	■ Les dossiers sont traités dans les 60 jours pour les RIP et entre 75 et 90 jours pour les PC.	
	11 Evolution des dépenses relatives au domaine des institutions sans le renchérissement (base 2004=100%)	116%	115.7%	■ Sans prise en compte des coûts supplémentaires reconnus pour le développement de nouvelles prestations, la progression de 0.5% par an a été respectée dans toutes les institutions. (2015=115.5%)	
	12 Evolution du nombre de personnes en emploi semi-protégés (2014 =33 placements)	35	34	■ La planification a été respectée.	
	13 Evolution du nombre de places de travail intégrées dans des entreprises par les institutions spécialisées (2014 = 92 places réalisées et 2015 = 96 planifiées)	96	80	▲ L'environnement économique est défavorable pour l'intégration des personnes en situation de handicap dans le premier marché du travail. Le constat est identique pour les personnes intégrées par les institutions sociales dans les entreprises.	
	14 Nombre de places d'hébergement (homes, foyers, logements protégés)	1'041	998	■ Les dernières places de la planification 2012-2016 seront ouvertes en 2017 (Fux Campagna). Les 11 places planifiées pour le CVP de Montana ne seront pas réalisées, car la structure ne sera pas mise en exploitation.	
	15 Nombre de places d'occupation (ateliers et centres de jour). (Nouvelle manière de comptabiliser : en réalité 219 places de plus par rapport à 2014)	1'890	1'859	■ Les dernières places seront ouvertes en 2017, à l'exception des places du CVP de Montana dont la structure ne sera pas mise en exploitation.	

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad3 16 Nombre de requérants (AP compris) au 31.12.	1'900	2'847	<p>■ Explosion du nombre de requérants sur 2016, dû notamment à de nombreuses arrivées sur 2015 et un flux mensuel continu en 2016 d'une moyenne de 70 personnes par mois (2440 sur l'ensemble des 2 années). Ces nombreuses arrivées, composées essentiellement de personnes jeunes (80% des arrivées en dessous de 30 ans, dont de nombreux MNA) sans possibilité de renvoi dans les pays en conflit, génèrent des besoins accrus dans le suivi et la prise en charge de ces personnes (logement, ressources en personnel, formation et insertion socio-professionnelle...)</p>
17 Nombre de départs durant l'année	800	806	<p>■ Sont également compris dans ce nombre les personnes qui ont obtenu une autorisation de séjour (permis B)</p>
18 Nombre d'arrivées durant l'année	700	871	<p>■ Augmentation des arrivées principalement de pays en guerre ou en conflit ethnique (Syrie, Irak, Afghanistan, Erythrée)</p>
19 Nombre de non-entrée en matière (NEM) et de requérants déboutés au 31.12.	215	207	<p>■ Ce nombre dépend essentiellement de la politique fédérale et des possibilités de renvoi.</p>
20 Nombre d'admis provisoires au 31.12	850	1'149	<p>■ De nombreux permis F sont attribués par la Confédération pour les personnes issues de pays en guerre.</p>
21 Rapport charges indirectes/moyenne des requérants présents dans l'année (2016: 13'515'200/1850 = 7300)	7'300	5'581	<p>■ Le coût des charges de personnel par requérant diminue du fait d'un taux d'encadrement plus bas sur 2016.</p>
22 Pour-cent des personnes relevant du domaine de l'asile en âge de travailler ayant une activité au 31.12.	25%	15.31%	<p>▲ Le nombre important de nouvelles arrivées durant le 2ème semestre 2015, et sur l'ensemble de l'année 2016, n'a pas permis un placement des RA dans une activité professionnelle. La mise en place d'un bureau d'insertion professionnelle courant 2016 ainsi que le développement des cours de langues réalisé sur 2016, devrait permettre d'améliorer ce taux.</p>

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Prestations sociales individuelles	81'612'076.85	36'317'538.12	45'294'538.73
P1101 Mesures de politique sociale	84'071.75		84'071.75
P1102 Soutien/gestion prestations sociales individuelles	72'245'558.84	32'037'571.16	40'207'987.68
P1103 Coordination de l'aide aux victimes d'infractions	1'379'978.80	205'482.54	1'174'496.26
P1104 Recouvrement des pensions alimentaires	842'006.59	2'367.55	839'639.04
P1105 Avance des pensions alimentaires	7'060'460.87	4'072'116.87	2'988'344.00
GP12 Institutions sociales	116'752'493.55	32'864'202.74	83'888'290.81
P1201 Soutien et coordination des institutions sociales	830'950.64	76'864.16	754'086.48
P1202 Intégration prof. et sociale pers. handicapées	1'371'313.34	467'781.85	903'531.49
P1203 Planification, subv. et surveillance institutions	105'526'893.60	29'639'545.95	75'887'347.65
P1204 Gestion de l'office de liaison	9'023'335.97	2'680'010.78	6'343'325.19
GP13 Asile (accueil et prise en charge sociale)	64'344'519.67	58'444'341.14	5'900'178.53
P1301 Mesures en faveur des requérants d'asile/réfugiés	58'464.20	18'263.17	40'201.03
P1302 Accueil et prise en charge des requérants d'asile	64'286'055.47	58'426'077.97	5'859'977.50
Total	262'709'090.07	127'626'082.00	135'083'008.07

Remarques
Abréviations:
AI: Assurance invalidité
AP: admission provisoire
BRAPA: Bureau de recouvrements et des avances de pensions alimentaires
CCC: Caisse cantonale de compensation
CDAS: Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales
CDD: contrat à durée déterminée
CH: Confédération Helvétique
CII: collaboration inter-institutionnelle entre l'assurance-invalidité (AI), l'assurance-chômage (AC) et l'aide sociale (AS)
DFS: Département de la formation et de la sécurité
MNA: mineurs non accompagnés
NEM: non-entrée en matière
OASI: Office de l'asile
OCAI: Office cantonal AI
OFS: Office fédérale de la statistique
PC: Prestations complémentaires
PO: programme d'occupation
RA: requérants d'asile
RIP: Réductions individuelles de primes
RMPC: Règlement relatif au remboursement des frais de maladie et des frais résultant de l'invalidité en matière de prestations complémentaires
SAS: Service de l'action sociale
VS: Valais

OP 1 Promouvoir santé-sécurité au travail / Aplanir, régler conflits du travail / Prévenir dumping social B16 4'880'200 net C16 4'010'388.62 net	GP 11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc. B16 1'563'373 net C16 1'029'541.80 net	GP 12 Prévention et règlement des conflits B16 1'500'107 net C16 904'565.66 net	GP 13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt. B16 1'816'720 net C16 2'076'281.16 net
--	--	---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'468'314.25	6'784'400	6'050'211.18	-734'189
30 Charges de personnel	4'821'671.50	5'267'900	4'813'850.50	-454'050
31 Biens, services et marchandises	794'338.33	936'700	452'997.19	-483'703
33 Amortissements	132'379.64	0	126'512.40	126'512
36 Subventions accordées	220'407.95	62'000	160'286.43	98'286
39 Imputations internes	499'516.83	517'800	496'564.66	-21'235
4 Revenus de fonctionnement	2'244'696.23	1'904'200	2'084'254.56	180'055
40 Impôts	6'121.50	0	5'876.00	5'876
42 Revenus des biens	1'910.15	0	4'250.60	4'251
43 Contributions	1'091'994.12	1'017'400	1'062'776.90	45'377
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	186'956.93	193'400	188'186.93	-5'213
45 Dédommagements de collectivités publiques	99'372.00	100'000	126'324.00	26'324
46 Subventions acquises	671'384.60	400'000	508'653.20	108'653
49 Imputations internes	186'956.93	193'400	188'186.93	-5'213
Charges nettes de fonctionnement	4'223'618.02	4'880'200	3'965'956.62	-914'243
5 Dépenses d'investissement	27'592.00	0	44'432.00	44'432
50 Investissements propres	27'592.00	0	44'432.00	44'432
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	27'592.00	0	44'432.00	44'432
Insuffisance de financement	4'251'210.02	4'880'200	4'010'388.62	-869'811

Explication des écarts financiers

Rub. 30 : défraiemment des membres du Tribunal du travail qui n'a siégé qu'à 44 reprises; mis à part la Commission tripartite, aucune autre commission n'a siégé en 2016

Rub. 31 : une provision de Fr. 138'944.08 a été constituée pour compenser le paiement de la dernière tranche des festivités du bicentenaire budgétée sur la rubrique 31; divers reports de projets de niveau départemental et "Listes permanentes +"

Rub. 33 : amendes adressées à l'étranger non payées amorties et remplacées par des décisions d'interdiction du marché suisse

Rub. 36 : dépassement dû au paiement de la dernière tranche des festivités du bicentenaire compensé par le reliquat de la rubrique 31

Rub. 46 : augmentation du montant versé par le Seco pour sa participation au financement de la lutte contre le travail au noir

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	32.10	31.90	33.80

Nombre de postes à l'organigramme**Explication des écarts**

2 postes d'inspecteurs ont été créés pour la mise en oeuvre de l'inspection contre l'obtention illicite de l'aide sociale tel que souhaité par le Grand Conseil. 0.1 EPT ont été cédés par l'EMDSSC pour les besoins du domaine judiciaire.

OBJECTIF POLITIQUE	
Promouvoir des pratiques et des conditions de travail sécuritaires et harmonieuses indispensables au bien-être social et économique de la population valaisanne	
Sous-objectifs politiques	
1	Réduire le risque d'affections professionnelles par une démarche préventive et des contrôles systémiques
2	Prévenir, résoudre les conflits individuels et collectifs en vue du maintien des places de travail
3	Encourager, promouvoir la conclusion d'accords collectifs favorables à la paix du travail
4	Réduire le risque de dumping social et salarial en matière de travailleurs détachés et de travail au noir
5	Garantir les tâches de secrétariat général du département
5.1	Assurer le secrétariat du département
5.2	Mettre en place des outils de gestion nécessaires au pilotage du département
5.3	Assurer le controlling départemental
5.4	Assurer l'information et la communication interne et externe du département
5.5	Coordonner les relations du département avec le Grand Conseil et ses commissions

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Réalisation des nouveaux objectifs fixés par la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (contrat de prestation CFST)	31.12.16	31.12.16	■ Tous les objectifs fixés ont pu être atteints ou dépassés. L'accent a été mis sur l'action prioritaire décidée par le Seco visant la prévention des risques psychosociaux au sein des institutions sociales.		
ad2 2 Traitement des dossiers prud'homaux	01.10.18		■ Stabilité du nombre de requêtes entrées.		
ad3 3 Soutien aux partenaires sociaux pour l'adoption et l'extension de conventions collectives de travail (CCT) et l'établissement de contrats-types de travail (CTT)	01.01.19		■ Mis à part la dénonciation de la CCT de la tuyauterie industrielle, toutes les conventions sont étendues ou en voie de l'être (Convention romande). Mise en consultation d'une nouvelle CCT pour les poêliers-fumistes et négociations en cours dans le domaine de la vente. CTT en discussion pour lutter contre les stages abusifs, susceptibles de constituer de la concurrence déloyale.		
ad4 4 Optimisation du dispositif de contrôle des soumissionnaires et bénéficiaires de marchés publics et formation des adjudicateurs (Listes permanentes et Registre professionnel cantonal)	31.12.16	31.12.16	■ Nouveau train de mesures décidé par le Conseil d'Etat : mise en place d'une collaboration active entre l'Etat et les commissions professionnelles paritaires de la construction (ARCC), proposition de nouvelles bases légales visant à lutter contre la concurrence déloyale dans les marchés publics, nouvelles formations proposées aux adjudicateurs et développement d'un registre professionnel informatisé (LP+) permettant des contrôles en continu.		
5 Mise en oeuvre des nouveaux accords de prestation conclus avec le SECO et des nouvelles dispositions de la loi fédérale sur le travail au noir	31.12.16	31.12.16	■ Les objectifs fixés dans les conventions de prestations ont été atteints.		
6 Mise en oeuvre des nouvelles conventions de collaboration avec les commissions professionnelles paritaires de la construction et de l'artisanat du bâtiment (contrôle des chantiers et des travailleurs détachés européens)	13.12.16	31.12.16	■ Les objectifs fixés dans les conventions de prestations en vigueur ont été atteints. Nouvelle convention conclue avec les commissions paritaires de la construction et de l'artisanat du bâtiment : soutien attendu d'une coordinatrice et de 6 contrôleurs paritaires (2,8 EPT) pour 2017, de façon à faire face à l'afflux de détachements de travailleurs européens.		
ad5 7 Mise en place des recommandations de la CEP-RSV, notamment en matière de gouvernance de l'Hôpital du Valais	31.12.16	31.12.16	■ Un rapport sur la stratégie du propriétaire a été adopté par le Conseil d'Etat. Il est prévu la mise en place d'entretiens trimestriels entre le DSSC et le Conseil d'administration de l'HVS, ainsi que la transmission par l'HVS de rapports sur les indicateurs et sur la concrétisation de la stratégie du propriétaire. Il introduit également l'idée de tenir une assemblée annuelle entre le Conseil d'Etat et le Conseil d'administration de l'HVS.		
8 Elaboration et suivi du rapport à l'attention du Grand Conseil concernant les recommandation de la CEP-RSV	31.12.16	31.12.16	■ Un plan d'actions a été mis en place suite aux recommandations qui concernent directement les instances cantonales. Le Conseil d'Etat va également s'assurer que les mesures adéquates soient prises par l'HVS pour les autres recommandations.		
9 Coordination des travaux entre les domaines social et santé en vue de la création d'une structure de prise en charge en faveur de personnes cérébro-lésées en attente de placement	31.12.16	31.12.16	▲ Le groupe de travail a conclu que l'ouverture d'une structure dans le Valais romand était nécessaire. La région de Martigny semble être la plus indiquée pour une telle structure. Celle devra s'inscrire la planification 2016-2020 des institutions sociales.		

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
<i>ad5</i> 10 Suivi des mesures prises et des études complémentaires à réaliser suite à l'étude Ecoplan et au rapport COFI-COGEST concernant l'aide sociale en Valais	31.12.16	31.12.16	■ Un rapport de suivi a été transmis aux commissions de haute surveillance au début mars 2017.
11 Participation à divers COPIL (ETS2, Comité de direction Mercure, Valais/Wallis 2015,...)	31.12.16	31.12.16	■ Le DSSC a participé à l'ensemble des séances du Copil. La tâche étant partagée entre le médecin cantonal et l'EMDSSC.
12 Appui à la Présidence du Conseil d'Etat	30.04.17		■ L'EMDSSC a coordonné les travaux liés à la Présidence en collaboration avec la Chancellerie d'Etat.
13 Appui à la Présidence de la Conférence latine des directrices et directeurs de la santé et du social (CLASS)	31.12.16	31.12.06	■ La cheffe du DSSC a présidé la CLASS de 2015 à fin 2016.
14 Coordination des travaux liés à la participation du canton du Valais à l'association "régioncapitalesuisse"	31.12.16	31.12.16	▲ La participation du Valais à cette organisation devra faire l'objet d'une analyse dans le cadre de la prochaine législature.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de contrôles en entreprise (santé, sécurité, durée du travail et du repos, accidents majeurs et biologiques, dépôts d'explosifs, MSST, LAA, LTr, OTR, OPAM, OCS, OUC, LExpl)	450	506	■ Des audits MSST ont été menés au sein de 152 entreprises, à quoi s'ajoutent 255 autres contrôles sur place et près de 100 analyse de postes de travail, de tachigraphes et autres registres d'heures, analyses de risques majeurs et visites de dépôts d'explosifs. La Confédération exigera le contrôle de 2,3% des entreprises dès 2018, alors que les inspecteurs parviennent difficilement à 2%. Afin d'y parvenir, l'engagement d'un demi-poste supplémentaire, payé par la Confédération, devra être envisagé.	
	2 Nombre de contrôles système (MSST)	75	152	■ Des manquements en la matière ont été mis en évidence, la MSST étant relativement méconnue au sein des institutions sociales (campagne prioritaire 2016).	
	3 Nombre de projets de construction de locaux et postes de travail examinés [2014 : 454]	406	474	■ Alors qu'une baisse significative des demandes était attendue, c'est précisément le contraire qui a été constaté, à l'instar du nombre de dérogations en matière de durée du travail (267 permis octroyés pour du travail de nuit, du dimanche / jours fériés et pour l'emploi de jeunes travailleurs).	
	4 Pourcentage de règlement des conflits dans un délai de 12 mois	70%	85%	■ Maintien d'un taux de conciliation dépassant les 80% au stade de la conciliation, gage d'une Justice rapide. La permanence juridique du SPT, toujours plus sollicitée (plus de 4'700 consultations dispensées), reste également un excellent dispositif de prévention.	
	5 Nombre de secteurs économiques régis par une convention collective de travail (CCT) ou un contrat-type de travail (CTT)	18	18	■ Dénonciation de la CCT de la tuyauterie industrielle, mais maintien de la CCT romande du bois et de la plâtrerie-peinture. L'édition de la nouvelle CCT des poêliers-fumistes est à bout touchant.	
	6 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations SECO (travail détaché [2014 : 394]; travail au noir [2014 : 561])	1'000	1'177	■ L'activité reste très soutenue, eu égard à un nombre toujours croissant de détachements européens et de personnes suspectées de travailler au noir annoncés (486 informations enregistrées, contre 441 en 2015). La baisse du nombre de contrôles réalisés est liée à une priorité mise sur les actions d'envergure (visibilité dissuasive) et au temps dévolu à la formation des nouveaux inspecteurs en charge des enquêtes en matière d'octroi de l'aide sociale.	
	7 Nombre des contrôles liés aux mandats de prestations conclus pour les commissions professionnelles paritaires (travail détaché et CCT)	500	620	■ Situations de distorsion de concurrence de plus en plus fréquentes. Ce domaine relève de la compétence des CPP, qui ont décidé de dévoyer davantage de moyens pour faire face à l'afflux des détachés européens dans le domaine de la construction (ARCC), le canton ne pouvant plus dévoyer autant de forces qu'auparavant, de manière à respecter ses engagements envers le SECO (seul 1 inspecteur était financé par les CPP pour cette tâche jusqu'ici).	
	8 Nombre de prononcés de sanctions	200	437	■ 259 concernent des entreprises étrangères : 78 pour violation des dispositions relatives à la rémunération minimale, 85 pour absence d'annonce de détachements de travailleurs, 96 pour violation de l'obligation de renseignement ou non-paiement d'amende ; 146 concernent des entreprises indigènes : 11 exclusions des marchés publics, 98 frais de contrôle, 33 pour violation de l'obligation de renseigner, 1 responsabilité solidaire de l'entrepreneur contractant, 3 infractions à un CTT + 32 décisions sur opposition.	

SERVICE DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES RELATIONS DU TRAVAIL

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
<i>ad4</i> 9 Nombre d'entreprises inscrites sur les listes permanentes [2013 : 965]	1'000	1'281	■ Maintien d'un nombre élevé d'entreprises préqualifiées, l'Etat ayant décidé de leur octroyer préférentiellement des marchés publics de gré à gré ou sur invitation. Nombre de contrôles renforcés ayant également généré des radiations et projet d'automatiser ces contrôles en collaboration avec les CPP, les institutions d'assurance et les offices de poursuites et faillites (projet LP+).		
<i>ad5</i> 10 Nombre annuel minimum de communiqués et/ou de conférences de presse	50	69	■ Y compris la Présidence		
11 Nombre de nouvelles places créées pour la prise en charge de personnes cérébro-lésées	12	0	▲ cf. commentaire mesure prioritaire no 9		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Promotion santé-sécurité au travail, dumping soc.	2'859'315.50	1'829'773.70	1'029'541.80
P1101 Formation / Conseil	70'515.47	2'935.34	67'580.13
P1102 Approbation des plans / autorisation d'exploiter	92'979.02	4'470.43	88'508.59
P1103 Contrôle, audit protection santé des travailleurs	664'458.37	514'501.92	149'956.45
P1104 Contrôle conditions de travail Ldét/ LTN	1'844'442.60	1'282'500.81	561'941.79
P1105 Accidents majeurs / Sécurité biologique	186'920.04	25'365.20	161'554.84
GP12 Prévention et règlement des conflits	1'057'325.30	152'759.64	904'565.66
P1201 Renseignements juridiques en droit du travail	178'776.45	7'441.89	171'334.56
P1202 Conflits individuels et collectifs du travail	779'286.40	46'396.57	732'889.83
P1203 CCT et CTT	51'264.91	2'134.00	49'130.91
P1204 Listes permanentes	47'997.54	96'787.18	-48'789.64
GP13 Missions et réalisation des tâches de l'EM du Dpt.	2'178'002.38	101'721.22	2'076'281.16
P1301 Secrétariat général du Département et Controlling	2'178'002.38	101'721.22	2'076'281.16
Total	6'094'643.18	2'084'254.56	4'010'388.62

Remarques

Nouveau partenariat public/privé lancé le 1er novembre 2016 : au dispositif déjà en place sont venus s'ajouter une coordinatrice à plein temps engagée par la nouvelle Association pour le renforcement des contrôles sur les chantiers de construction (ARCC), ainsi que 6 contrôleurs paritaires chargés de veiller au respect de l'interdiction du travail du samedi (1,8 ETP). Cela doit permettre de maintenir et, à terme, d'augmenter le nombre de contrôle de travailleurs détachés européens actifs dans notre canton (180 annonces enregistrées en moyenne hebdomadaire en Valais, soit 300 ETP)

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OP 1
Procéder au recouvrement forcé
des créances
B16 -7'761'400 net
C16 -8'639'995.14 net

GP 11 Traitement des opérations de poursuites B16 -9'578'467 net C16 -10'771'667.32 net	GP 12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires B16 1'817'067 net C16 2'131'672.18 net
---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	18'307'930.94	18'161'000	18'447'990.06	286'990
30 Charges de personnel	11'363'283.15	11'015'900	11'008'471.05	-7'429
31 Biens, services et marchandises	5'941'983.74	6'209'500	6'350'622.11	141'122
32 Intérêts passifs	9.30	0	0.00	0
33 Amortissements	86'016.19	77'600	131'197.67	53'598
39 Imputations internes	916'638.56	858'000	957'699.23	99'699
4 Revenus de fonctionnement	26'341'646.75	25'922'400	27'087'985.20	1'165'585
42 Revenus des biens	11'573.36	17'800	24'464.59	6'665
43 Contributions	26'330'073.39	25'904'600	27'063'520.61	1'158'921
Revenus nets de fonctionnement	8'033'715.81	7'761'400	8'639'995.14	878'595
5 Dépenses d'investissement	151'200.00	0	0.00	0
50 Investissements propres	151'200.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	151'200.00	0	0.00	0
Excédent de financement	7'882'515.81	7'761'400	8'639'995.14	878'595

Explication des écarts financiers

31 : L'augmentation du volume d'affaires a généré plus de charges liées aux dossiers clients (frais de port et de notification, mandats d'amener, service de distribution spéciale des actes de poursuite, etc.). Celles-ci sont intégralement récupérées dans les dossiers sous la rubrique 43.

33 : Cet écart s'explique par une forte augmentation du nombre de faillites suspendues faute d'actif. Lorsqu'une faillite est requise par un créancier, celui-ci répond des frais (art. 169 LP). Dans les autres cas (successions répudiées et sociétés qui présentent une carence dans leur organisation), l'office prend en charge les frais engagés jusqu'à la détermination du mode de liquidation (Registre foncier, Tribunal, publication, émoluments de l'office, ...). En cas de suspension faute d'actif, c'est finalement l'office qui supporte le découvert.

39 : Ces charges supplémentaires résultent principalement de travaux effectués pour la sécurisation des guichets des offices de Monthey et de Conthey.

43 : Les recettes supplémentaires enregistrées sous cette rubrique découlent de l'augmentation du volume d'affaires en poursuites et en faillites. Elles couvrent largement l'augmentation des charges de fonctionnement.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	87.95	87.95	87.95

Nombre de postes à l'organigramme

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

OBJECTIF POLITIQUE	
Procéder au recouvrement forcé des créances	
Sous-objectifs politiques	
1	Traiter les opérations de poursuites
2	Traiter les opérations de faillites et de procédures concordataires

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		atteint-dépassé / aucun problème partiellement atteint / problèmes mineurs non atteint / problèmes	
ad1	1 Mise en place d'un registre cantonal des poursuites pour faire suite à la motion 2.0018 acceptée par le Grand Conseil en session de septembre 2014	31.12.17	<p> Ce projet avance normalement et les travaux vont se poursuivre en 2017. Afin d'autoriser les offices à délivrer un extrait cantonal et de les doter des outils nécessaires pour assurer la qualité des données, une modification de l'article 5 de la loi d'application de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LALP) sera soumise au Grand Conseil. Les offices devront être autorisés à utiliser systématiquement le numéro AVS pour identifier les personnes et à accéder en consultation à la plate-forme informatique du contrôle des habitants. Ces renseignements étendus pourront être délivrés à compter de 2018.</p>
	2 Gestion d'une vague attendue de réquisitions de poursuites en 2016 qui découlera de la prescription, au 1er janvier 2017, de tous les actes de défaut de biens délivrés avant 1997	31.12.17	<p> Les offices n'ont pas eu à faire face à la vague redoutée de poursuites introduites dans le but d'interrompre la prescription des actes de défaut de biens de plus de 20 ans. Le nombre de procédures engagées à cet effet est resté limité.</p>
	3 Adaptation à la norme e-LP 2.0 de l'interface électronique entre les OPF et le Service cantonal des contributions et échanges électroniques des données de facturation	31.12.17	<p> L'adoption de la norme e-LP 2 va permettre d'améliorer encore l'efficacité dans le traitement des procédures de recouvrement forcé introduites par l'Office cantonal du contentieux financier. Les offices des poursuites sont prêts à traiter ces échanges électroniques, mais l'application du Service cantonal des contributions doit encore être adaptée. Ce service, qui pilote le projet, a repoussé les travaux en 2017 compte tenu de la priorité qu'il a accordé à un autre objectif, soit la migration de ses données vers SAP.</p>
	4 Accroissement de la visibilité des objets à réaliser par la mise en place d'un outil de publication des ventes immobilières et mobilières sur le site Internet des OPF	31.12.16	<p> Les ventes mobilières et immobilières sont publiées sur le site Internet des Offices des poursuites et faillites à compter du 1er janvier 2017. Cet outil permet de mieux renseigner les potentiels acheteurs et d'améliorer la publicité faite autour de ces réalisations.</p>
	5 Mise en place d'un système de gestion électronique des documents	31.12.16	<p> Le service informatique du canton de Fribourg, fournisseur de notre application de gestion des poursuites, n'est pas en mesure de réaliser ce projet en raison d'un manque de ressources lié à des restrictions budgétaires. Il est reporté à une date indéterminée, mais devra être impérativement réalisé à terme.</p>
	6 Renforcement en personnel spécialisé dans le secteur de la saisie et de la faillite pour faire face à l'important accroissement du volume de travail	31.12.16	<p> Les réorganisations se poursuivent pour renforcer ces secteurs stratégiques. Cette opération est rendue possible grâce aux mesures de rationalisation introduites, en particulier l'impression centralisée. Elles permettent de dégager progressivement des ressources au niveau de la pré-exécution. La conversion, en 2017, des 5,5 postes de durée déterminée accordés de manière urgente en 2012, permettra de compléter utilement cette mesure.</p>
ad2	7 Mise en place et organisation d'un espace de stockage centralisé pour délester les offices dont les locaux sont saturés	31.12.16	<p> Un espace de stockage centralisé a été organisé pour pouvoir gérer de manière optimale les papiers d'affaires des faillis que les offices doivent conserver durant 10 années. Ces locaux offrent également une solution intelligente pour pouvoir délester ceux des offices qui sont surchargés en raison de l'accroissement continual du nombre de dossiers à traiter.</p>

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad2</i> 8 Finalisation de l'introduction du système informatique centralisé de gestion des faillites	31.12.16	30.09.16	■	Une nouvelle application centralisée de gestion des faillites a été installée. Ce système a été mis en production dans le canton le 1er octobre 2016, au terme d'une phase pilote effectuée avec les offices de St-Maurice et de Brigue.	

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Nombre de poursuites	173'600	171'786	■ (2015 = 167'396)	L'année 2016 marque un nouveau record dans le nombre de poursuites enregistrées. La prescription des actes de défaut de biens au 1er janvier 2017 à probablement contribué à ce résultat, ceci malgré un nombre de relances moins important qu'attendu. Les réquisitions électroniques via e-LP ont poursuivi leur développement. Elles représentent aujourd'hui 42% des dossiers traités, ce qui est particulièrement intéressant compte tenu de l'efficacité de cette procédure.	
			■ (2015 = 2'386)	Le nombre de poursuites traitées par collaborateur a progressé de 5% par rapport à l'exercice précédent. Ceci s'explique par la progression du volume d'affaires ainsi que par la transformation de postes pour renforcer le secteur de la faillite. Cette opération est rendue possible grâce aux mesures de rationalisation qui ont été prises (impression centralisée, e-LP).	
			■ (2015 = 15)	Le nombre de plaintes admises est en recul de 20% par rapport à l'exercice précédent.	
			■ L'analyse a démarré en 2016. La mise en place du système et la préparation des données seront réalisés en 2017 et la mise en production de l'extrait cantonal est prévue pour l'année 2018. D'importants travaux d'attribution de clés de regroupement doivent être réalisés.		
			■ L'Office cantonal du contentieux financier a introduit 1'403 poursuites destinées à interrompre la prescription. Le nombre d'actes de défaut de biens concerné par ces procédures est toutefois bien plus élevé. En effet, le Service cantonal des contributions a choisi de regrouper les créances par débiteur. Malgré un important travail à effectuer par les offices lors de l'enregistrement des relances d'actes de défaut de biens multiples, cette méthode permet une économie de procédure et de frais.		
			▲ Le Service cantonal des contributions a repoussé les travaux de développement en 2017 compte tenu de la priorité qu'il a accordé à la migration de ses données vers SAP (cf. mesure prioritaire).		
			■ Les ventes mobilières et immobilières y sont publiées à compter du 1er janvier 2017.		
			● Ce projet a été reporté à une date indéterminée compte tenu d'un manque de ressources du côté de notre fournisseur pour le réaliser (cf. mesures prioritaires).		
			■ (2015 = 19.2)	Les ressources affectées à la saisie ont diminué de 2.1% par rapport à l'exercice 2015 en raison d'un renforcement du support informatique en lien avec la nouvelle application centralisée de gestion des faillites.	

OFFICES DES POURSUITES ET FAILLITES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad2 10 ■ Nombre de faillites prononcées par le Juge	401	483	<p>■ (2015 = 405) Alors que les offices avaient enregistré un nombre record d'ouvertures de faillites durant l'exercice 2015, l'année 2016 se distingue par une forte progression de cet indicateur (+19.3%). Jamais ils n'ont eu à traiter autant de dossiers. Parmi ceux-ci: - 63% concernent des sociétés et personnes physiques inscrites au registre du commerce, dont 19% sont des procédures de faillites pour cause de carence dans l'organisation (731b CO), - 35% concernent des successions répudiées.</p>
11 ■ Nombre de faillites traitées par collaborateur (calcul : 401 faillites/16.2 EPT = 24.8)	24.8	27.1	<p>■ (2015 = 23.4) Le renforcement du secteur de la faillite par conversion de postes n'a pas permis de contenir l'accroissement de cet indicateur en raison de l'importante progression du nombre de faillites ouvertes.</p>
12 ■ Nombre de faillites liquidées	367	426	<p>■ (2015 = 389) Le nombre de faillites liquidées a augmenté de 9.5% depuis l'année précédente. Cet indicateur est lié au nombre d'ouvertures, avec toutefois un décalage qui résulte du temps nécessaire pour traiter les dossiers.</p>
13 ■ Nombre de faillites ouvertes depuis plus que 5 ans (2014 = 14)	➔	9	<p>■ (2015 = 16) Le nombre de faillites ouvertes depuis plus de 5 ans a diminué de 44% par rapport à l'année précédente. Plusieurs dossiers anciens ont pu être clôturés.</p>
14 ■ Nombre de faillites traitées par un préposé extraordinaire (2014 = 2)	➔	1	<p>■ (2015 = 1) Le nombre de dossiers traités par un préposé substitut extraordinaire reste inchangé. Il s'agit d'un dossier ancien. Ce mode d'administration n'a plus été mis en place depuis de nombreuses années.</p>
15 ■ Nombre de faillites traitées par une administration spéciale (2014 = 14)	➔	12	<p>■ (2015 = 13) Cet indicateur est en légère diminution. Il s'agit de dossiers complexes, pour partie anciens. Ce mode d'organisation est aujourd'hui exceptionnel. La désignation d'une administration spéciale pour liquider une faillite relève de la compétence de l'assemblée des créanciers.</p>
16 Délais pour pouvoir offrir aux offices une solution de délestage de leurs archives	31.12.16	31.03.16	<p>■ Cette solution est en place et donne entière satisfaction.</p>
17 Délai pour la mise en place d'un système informatique centralisé de gestion des faillites	31.12.16	30.09.16	<p>■ Ce système est productif depuis le 1er octobre 2016.</p>

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Traitement des opérations de poursuites	14'687'476.70	25'459'144.02	-10'771'667.32
P1101 Traitement administratif	6'589'329.82	11'646'031.74	-5'056'701.92
P1102 Saisies, inventaires et séquestres	3'994'405.63	6'771'164.84	-2'776'759.21
P1103 Réalisation mobilière et immobilière et gérance	1'502'125.64	2'708'340.17	-1'206'214.53
P1104 Gestion comptable et financière	2'601'615.61	4'333'607.27	-1'731'991.66
GP12 Traitement des opérations de faillites et procédures concordataires	3'760'513.36	1'628'841.18	2'131'672.18
P1201 Traitement administratif	1'282'316.42	542'985.49	739'330.93
P1202 Opérations de liquidation	2'080'494.82	814'688.52	1'265'806.30
P1203 Gestion comptable et financière	397'702.12	271'167.17	126'534.95
Total	18'447'990.06	27'087'985.20	-8'639'995.14

OP 1
Promouvoir la culture
B16 27'787'900 net
C16 28'041'649.56 net

GP 11 Action culturelle générale B16 1'086'076 net C16 1'844'620.01 net	GP 12 Archives B16 1'968'283 net C16 1'944'339.49 net	GP 13 Bibliothèques et médiathèques B16 10'579'219 net C16 10'169'063.84 net	GP 14 Musées B16 6'595'533 net C16 6'463'220.80 net
GP 15 Encourager les activités culturelles B16 7'558'789 net C16 7'620'405.42 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	30'316'147.42	30'279'800	30'358'898.47	79'098
30 Charges de personnel	12'846'347.71	12'479'700	12'706'547.60	226'848
31 Biens, services et marchandises	5'333'103.31	5'457'000	5'525'193.94	68'194
32 Intérêts passifs	900.00	0	232.50	233
33 Amortissements	3'244.95	0	4'892.70	4'893
36 Subventions accordées	10'190'770.80	10'514'500	10'264'724.61	-249'775
38 Attributions aux financements spéciaux	134'203.55	0	117'129.80	117'130
39 Imputations internes	1'807'577.10	1'828'600	1'740'177.32	-88'423
4 Revenus de fonctionnement	2'291'760.27	2'761'900	2'525'414.21	-236'486
42 Revenus des biens	1'010.95	0	624.85	625
43 Contributions	466'121.05	642'400	460'893.10	-181'507
46 Subventions acquises	1'041'000.00	1'055'000	999'250.00	-55'750
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	188'628.27	529'500	327'646.26	-201'854
49 Imputations internes	595'000.00	535'000	737'000.00	202'000
Charges nettes de fonctionnement	28'024'387.15	27'517'900	27'833'484.26	315'584
5 Dépenses d'investissement	224'004.41	270'000	208'165.30	-61'835
50 Investissements propres	194'004.41	240'000	178'165.30	-61'835
56 Subventions accordées	30'000.00	30'000	30'000.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	224'004.41	270'000	208'165.30	-61'835
Insuffisance de financement	28'248'391.56	27'787'900	28'041'649.56	253'750

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 +226'848.-

Lié à des remplacements de longue durée avec compensations partielles.

Rubrique 36 -249'775.-

Toutes les subventions du projet Art en partage et du fonds culture et tourisme n'ont pas pu être versées sur cet exercice.

Rubrique 43 -181'507.-

Sur-estimation budgétaire des encaissements divers (436) et des ventes (435) des offices du SC.

Rubrique 48 -201'854.-

Des charges de fonctionnement moins élevées que prévu pour les fonds financiers liées à un retard des projets, notamment Art en partage et l'artothèque ont engendré une baisse subséquente des prélèvements (MV -77'188.69, AC -28'878.40, EAC -120'786.65).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	81.60	81.60	81.50

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
0.1 EPT ont été cédés pour les besoins du domaine judiciaire.

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir une culture vivante et diversifiée comme élément essentiel du développement cantonal en garantissant des conditions favorables à la création artistique et à sa promotion, au développement des compétences culturelles, à l'accès aux productions et aux biens culturels, ainsi qu'à la protection et à la mise en valeur du patrimoine.

Sous-objectifs politiques

- 1 Offrir à la société valaisanne la possibilité de se connaître et de s'exprimer dans sa diversité contemporaine et ses dimensions historiques [Agenda 21]
- 2 Favoriser le développement d'une création de niveau professionnel dans les différents champs artistiques et promouvoir les artistes professionnels et leurs projets [Agenda 21]
- 3 Favoriser l'accès au patrimoine ainsi qu'aux activités culturelles et contribuer au développement des pratiques artistiques et culturelles au sein de la population [Agenda 21]
- 4 Contribuer à l'attrait du Valais et à son développement touristique
- 5 Renforcer la cohérence et la complémentarité des actions et initiatives culturelles au niveau cantonal
- 6 Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour renforcer la gestion du patrimoine culturel et sa connaissance auprès du public et lui permettre d'exercer son droit à l'information pluraliste [Agenda 21]
- 7 Encourager et soutenir les formations artistiques extrascolaires en veillant à la cohérence de leurs objectifs et programmes
- 8 Améliorer de manière significative l'enrichissement, la conservation, l'étude et la valorisation du patrimoine culturel au moyen de locaux et d'équipements adéquats, ainsi qu'à travers les recherches scientifiques y relatives [Agenda 21]

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Elaboration (2016) et mise en oeuvre (2016-2018) d'une politique cantonale pour le patrimoine culturel mobilier, documentaire et immatériel (Mémopolitique)	31.12.18		■ La mémopolitique a été scindée en deux parties, l'une concernant la stratégie commune à mettre en oeuvre par les institutions culturelles cantonales, l'autre générale qui a fait l'objet d'un cadrage d'orientation par le Conseil d'Etat dans sa réponse à la motion Gaspoz adoptée par le Grand Conseil en septembre. Un projet de loi est à présenter au Parlement d'ici le début 2018.
ad2 2 Poursuite de la mise en oeuvre du dispositif de soutien aux arts visuels (troisième année) (CHF 0.-)	31.12.16	31.12.16	■ Mise en oeuvre réalisée.
ad3 3 Poursuite de la réalisation Des Arsenaux : 2016-2017 : réalisation du dépôt pour les Archives de l'Etat	31.12.17		▲ L'ensemble des bâtiments historiques des Arsenaux ainsi que le bâtiment de liaison ont été mis en exploitation en mai, les travaux préparatoires en vue de la construction du dépôt souterrain ont été ralenties par des procédures de recours concernant l'attribution de mandats d'étude.
4 Elaboration (2016) et mise en oeuvre (2017) d'une stratégie de la participation à la culture	31.12.17		▲ L'élaboration de la stratégie pérenne a été repoussée pour attendre l'évaluation du programme pilote Art en partage.
ad4 5 Soutien à la mise en oeuvre du dispositif d'encouragement au tournage de films en Valais (Film-Location VS)	31.12.16		▲ Projet déposé et en attente de financement par le SDE.
ad5 6 Poursuite de la mise en place de l'Observatoire de la culture : impact économique de la culture	31.12.16		■ Récolte de données sur les soutiens du Canton à la musique dans le cadre de l'évaluation du domaine. Etude mandatée sur les publics du 1er dimanche du mois aux MC. Etude sur le paysage muséal valaisan en cours. Etude sur l'impact de la culture en cours. Publication prévue en 2017. 2 publications (Cahiers 3 et 4) en 2016.
ad6 7 Assainissement, reclassement et reconditionnement des fonds d'Archives cantonales en vue de leur déménagement et de leur conservation à long terme	31.12.18		■ 450 mètres linéaires d'archives ont été traités rétrospectivement.
ad7 8 Redéfinition du cadre et de la base légale du soutien aux institutions de formation culturelle	31.12.16	31.12.16	■ La modification de la LPrC a été acceptée par le Grand Conseil.
ad8 9 Mise en oeuvre de la stratégie et des outils de gestion informatisée des collections des Musées cantonaux	31.12.17		■ L'ancienne base a été désactivée et le nouvel outil Museumplus est en production au Musée d'art et au Musée d'histoire.
10 Numérisation des journaux historiques et des archives de Canal 9	31.12.17		▲ Les journaux historiques sont numérisés et seront mis en ligne à l'été 2017. Les titres orphelins sont également numérisés mais la mise en ligne se fera sous réserve de l'obtention de l'autorisation des ayants droit. Le travail sur les archives de Canal 9 jusqu'à l'année 2005 sera réalisé en 2017. Un projet complémentaire est à planifier pour la partie des archives numériques (post 2005).

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad3	1 Nombre annuel de projets soutenus (sans les écoles)	400	421	<ul style="list-style-type: none"> ■ La bourse pour les compagnies de théâtre d'amateurs ainsi que le programme l'Art en partage avec le soutien de Pro Helvetia ont fait que l'objectif a été dépassé
ad5	2 Nombre annuel de visiteurs de la MV	395'000	433'289	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le succès du Centre culturel des Arsenaux a dépassé les projections établies
	3 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique	97%	96.77%	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il n'y pas eu de changement dans le nombre de bibliothèques
	4 Part de la population valaisanne desservie par une bibliothèque publique intégrée à un réseau d'une bibliothèque régionale virtuelle	70%	77.48%	<ul style="list-style-type: none"> ■ La progression est due à l'évolution démographique dans les communes déjà dotées d'une bibliothèque intégrée à un réseau
	5 Nombre de prêts annuels de la MV (eBooks inclus)	745'000	876'077	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le succès du site de Sion a particulièrement contribué à l'accroissement des prêts
	6 Indice de satisfaction des usagers de la Médiathèque (max. 20)	16.25	16.33	<ul style="list-style-type: none"> ■ Valeur 2015. Enquête réalisée chaque 36 mois
	7 Total annuel de visiteurs pour les 3 musées cantonaux	39'000	33'724	<ul style="list-style-type: none"> ▲ Avec 247 visiteurs de moins qu'en 2015, nous n'avons pas atteint la fréquentation espérée pour les collections permanentes. MA: 5'907 (103 visiteurs de plus qu'en 2015, alors que musée fermé durant 2 mois pour renouvellement de l'accrochage) MH: 12'053 (baisse de 1'653 par rapport à 2015) MN: 15'764 (+1'303 par rapport à 2015)
ad6	8 Nombre annuel d'unités administratives bénéficiant du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de gestion des documents et des archives	5	10	<ul style="list-style-type: none"> ■ 10 unités administratives ont bénéficié du conseil et du soutien des Archives de l'Etat du Valais en matière de records management (Service parlementaire, Chancellerie d'Etat, Service cantonal de l'informatique, Service des registres fonciers et de la géomatique, Service de la sécurité civile et militaire, Service cantonal de l'agriculture, Service de la formation professionnelle, Section contre la protection des crues du Rhône, Service de la protection de l'environnement, Service des forêts et du paysage).
ad7	9 Nombre annuel d'inscriptions dans les écoles reconnues (CCM, EJMA, AMO et ET)	5'500	5'324	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le nombre d'élèves est resté stable par rapport à l'année précédente (2015 : 5'288), la projection était mal estimée
ad8	10 Part des collections conservées dans des locaux de stockage sûrs à la Médiathèque	85%	83.33%	<ul style="list-style-type: none"> ■ La mise en sécurité ne concerne plus que les fonds audiovisuels de la MV Martigny qui sont transférés dans le dépôt des biens culturels au fur et à mesure de leur arrivée et de leur traitement
	11 Part réalisée "Des Arsenaux" (Sion)	78.5%	78.08%	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les bâtiments historiques et le bâtiment de liaison ont été mis en exploitation en mai. Restent à réaliser la transformation des latrines en salle de réunion (2017) et la construction du dépôt nord (2017-2019)

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Action culturelle générale	1'844'620.01		1'844'620.01
P1101 Action culturelle générale	1'844'620.01		1'844'620.01
P1102 Collections			0.00
P1103 Produits et production			0.00
P1104 Publics			0.00
P1105 Culture et outils numériques			0.00
P1106 Les Arsenaux			0.00
GP12 Archives	2'242'378.99	298'039.50	1'944'339.49
P1201 Archives de l'Etat du Valais	2'242'378.99	298'039.50	1'944'339.49
GP13 Bibliothèques et médiathèques	10'650'476.40	481'412.56	10'169'063.84
P1301 Médiathèque Valais	2'165'575.41	13'700.00	2'151'875.41
361 Participation du Valais à RERO	191'853.00		191'853.00
362 Subventions aux bibliothèques publiques et scolaires	515'526.15		515'526.15
364 Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation	70'000.00		70'000.00
365 Plan directeur des bibliothèques et centres de documentation	105'522.45		105'522.45
Solde dépenses/recettes du produit	1'282'673.81	13'700.00	1'268'973.81
P1302 Médiathèque Valais - Sion	3'916'342.07	333'125.76	3'583'216.31
P1303 Médiathèque Valais - Brigue	1'330'089.32	36'019.20	1'294'070.12
P1304 Médiathèque Valais - Martigny	1'791'088.39	63'825.75	1'727'262.64
P1305 Médiathèque Valais - St-Maurice	963'662.76	21'582.70	942'080.06
P1306 eMédiathèque Valais	483'718.45	13'159.15	470'559.30
GP14 Musées	6'693'621.95	230'401.15	6'463'220.80
P1401 Musées cantonaux	3'126'811.75	7'500.30	3'119'311.45
364 Musée de la vigne et du vin	65'000.00		65'000.00
365 Fondation Pierre Gianadda	250'000.00		250'000.00
365 Jardin botanique de Champex	200'000.00		200'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'611'811.75	7'500.30	2'604'311.45
P1402 Musée d'art	831'800.03	16'807.60	814'992.43
P1403 Musée d'histoire	1'975'927.55	136'056.00	1'839'871.55
P1404 Musée de la nature	759'082.62	70'037.25	689'045.37

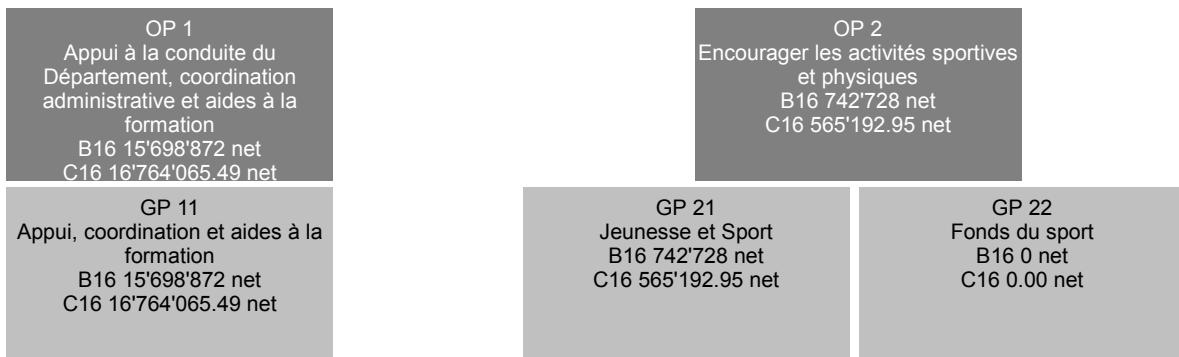
**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP15 Encourager les activités culturelles	9'135'966.42	1'515'561.00	7'620'405.42
P1501 Soutien aux activités culturelles	5'560'217.73	1'515'561.00	4'044'656.73
362 Activités dans les écoles communales	116'490.00		116'490.00
363 Activités dans les écoles cantonales	122'954.25		122'954.25
365 Activités dans les écoles communales	235'695.00		235'695.00
365 Encouragement des activités culturelles de tiers	3'035'414.26		3'035'414.26
365 Soutien des activités à impact touristique	328'500.00		328'500.00
469 Encouragement des activités culturelles de tiers		560'000.00	-560'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'721'164.22	955'561.00	765'603.22
P1502 Soutien aux formations culturelles	3'575'748.69		3'575'748.69
365 Ecoles de musique et de théâtre	3'575'000.00		3'575'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	748.69		748.69
Total	30'567'063.77	2'525'414.21	28'041'649.56

SUBVENTIONNEMENT DES ASSURANCES SOCIALES

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	98'325'809.45	98'982'000	101'022'002.89	2'040'003
36 Subventions accordées	98'325'809.45	98'982'000	101'022'002.89	2'040'003
4 Revenus de fonctionnement	54'450'975.15	54'756'200	57'148'261.85	2'392'062
46 Subventions acquises	54'450'975.15	54'756'200	57'148'261.85	2'392'062
Charges nettes de fonctionnement	43'874'834.30	44'225'800	43'873'741.04	-352'059
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	43'874'834.30	44'225'800	43'873'741.04	-352'059

Département de la formation et de la sécurité (DFS)	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	1'068'994'563.21	1'086'118'600	1'070'601'538.14	-15'517'062
Recettes	445'349'889.13	430'561'900	427'649'157.85	-2'912'742
Excédent de dépenses	623'644'674.08	655'556'700	642'952'380.29	-12'604'320
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Service administratif et juridique de la formation et du sport	16'614'618.64	16'441'600	17'329'258.44	887'658
Service de l'enseignement	356'422'507.25	367'248'700	363'355'958.25	-3'892'742
Service de la formation professionnelle	78'030'606.89	79'222'400	78'332'298.44	-890'102
Service des hautes écoles	115'098'651.55	133'234'900	128'121'689.00	-5'113'211
Service cantonal de la jeunesse	39'399'296.06	40'822'400	41'775'425.10	953'025
Service juridique de la sécurité et de la justice	743'894.07	1'024'200	661'838.75	-362'361
Police cantonale	73'699'485.60	73'904'800	73'240'430.76	-664'369
Service de la sécurité civile et militaire	2'553'857.18	2'591'900	1'685'833.51	-906'066
Service de la circulation routière et de la navigation	-76'708'756.60	-77'445'900	-78'091'112.10	-645'212
Service application peines et mesures	16'239'353.85	16'104'300	14'265'104.37	-1'839'196
Service de la population et de la migration	1'551'159.59	2'407'400	2'275'655.77	-131'744
Excédent de dépenses	623'644'674.08	655'556'700	642'952'380.29	-12'604'320
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	637'152'893.50	643'878'000	644'436'660.81	558'661
31 Biens, services et marchandises	41'145'752.43	47'366'800	41'016'133.23	-6'350'667
32 Intérêts passifs	4'930.35		32.95	33
33 Amortissements	1'804'594.57	1'550'200	1'845'851.32	295'651
34 Parts et contributions sans affectation	76'618.20	80'000	70'802.60	-9'197
35 Dédommagements à des collectivités publiques	103'088'849.60	106'307'000	102'925'051.95	-3'381'948
36 Subventions accordées	207'865'500.18	214'838'700	209'485'619.51	-5'353'080
37 Subventions redistribuées	14'678'637.25	13'530'000	15'578'406.70	2'048'407
38 Attributions aux financements spéciaux	780'319.20		1'140'292.58	1'140'293
39 Imputations internes	31'546'242.97	19'043'700	19'931'218.51	887'519
40 Impôts	68'134'947.05	69'212'800	69'452'030.80	239'231
42 Revenus des biens	1'853'333.25	1'625'800	1'601'072.18	-24'728
43 Contributions	73'198'833.64	73'215'100	75'336'949.23	2'121'849
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	2'513'831.63	2'517'200	2'575'614.90	58'415
45 Dédommagements de collectivités publiques	67'399'311.48	68'078'300	65'861'839.80	-2'216'460
46 Subventions acquises	160'103'565.96	165'002'500	163'730'810.65	-1'271'689
47 Subventions à redistribuer	14'678'637.25	13'530'000	15'578'406.70	2'048'407
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	9'954'831.28	8'350'300	4'663'280.85	-3'687'019
49 Imputations internes	25'311'498.79	12'593'900	13'908'270.80	1'314'371
Total charges	1'038'144'338.25	1'046'594'400	1'036'430'070.16	-10'164'330
Total revenus	423'148'790.33	414'125'900	412'708'275.91	-1'417'624
Excédent de charges	614'995'547.92	632'468'500	623'721'794.25	-8'746'706
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres	5'875'666.41	7'043'000	5'819'197.86	-1'223'802
52 Prêts et participations permanentes	2'806'119.00	3'600'000	2'769'970.00	-830'030
56 Subventions accordées	20'658'439.55	26'881'200	24'530'015.07	-2'351'185
57 Subventions redistribuées	1'510'000.00	2'000'000	1'052'285.05	-947'715
60 Transferts au patrimoine financier	4'987'700.00			
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'717'995.25	8'700'000	6'871'701.15	-1'828'299
66 Subventions acquises	7'985'403.55	5'736'000	7'016'895.74	1'280'896
67 Subventions à redistribuer	1'510'000.00	2'000'000	1'052'285.05	-947'715
Total dépenses	30'850'224.96	39'524'200	34'171'467.98	-5'352'732
Total recettes	22'201'098.80	16'436'000	14'940'881.94	-1'495'118
Excédent de dépenses	8'649'126.16	23'088'200	19'230'586.04	-3'857'614

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Total service **B16 16'441'600 net** **C16 17'329'258.44 net**

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	33'561'552.05	32'163'900	32'976'380.14	812'480
30 Charges de personnel	4'939'003.85	4'917'800	4'886'356.10	-31'444
31 Biens, services et marchandises	1'069'138.15	1'017'900	971'561.19	-46'339
33 Amortissements	469'977.00	220'000	375'731.25	155'731
35 Dédommagements à des collectivités publiques	14'199.60	18'000	17'864.65	-135
36 Subventions accordées	23'361'006.70	22'518'500	23'040'547.08	522'047
37 Subventions redistribuées	3'413'643.00	3'140'000	3'426'707.00	286'707
38 Attributions aux financements spéciaux	10'000.00	0	30'000.00	30'000
39 Imputations internes	284'583.75	331'700	227'612.87	-104'087
4 Revenus de fonctionnement	12'035'058.16	10'622'300	11'545'390.55	923'091
40 Impôts	0.00	0	14.00	14
42 Revenus des biens	748'881.45	669'900	558'009.70	-111'890
43 Contributions	1'125'770.76	1'137'900	1'198'994.38	61'094
45 Dédommagements de collectivités publiques	36'984.85	45'000	51'457.77	6'458
46 Subventions acquises	5'603'674.55	5'579'500	6'161'945.50	582'446
47 Subventions à redistribuer	3'413'643.00	3'140'000	3'426'707.00	286'707
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	1'057'073.55	0	75'132.20	75'132
49 Imputations internes	49'030.00	50'000	73'130.00	23'130
Charges nettes de fonctionnement	21'526'493.89	21'541'600	21'430'989.59	-110'610
5 Dépenses d'investissement	2'806'119.00	3'600'000	2'769'970.00	-830'030
52 Prêts et participations permanentes	2'806'119.00	3'600'000	2'769'970.00	-830'030
6 Recettes d'investissement	7'717'994.25	8'700'000	6'871'701.15	-1'828'299
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'717'994.25	8'700'000	6'871'701.15	-1'828'299
Recettes nettes d'investissement	4'911'875.25	5'100'000	4'101'731.15	-998'269
Insuffisance de financement	16'614'618.64	16'441'600	17'329'258.44	887'658

Explication des écarts financiers

Rubrique 33 Amortissements : le montant des amortissements des prêts irrécouvrables accordés aux étudiants et aux apprentis a été plus important que planifié.

Rubrique 36 Subventions accordées : l'écart provient des contributions versées par le Fonds du sport. En 2016, les réalisations des installations sportives ainsi que le nombre de manifestations sportives ont été plus importantes que planifiées. L'écart a été compensé par un versement supplémentaire de la Loterie Romande (Fr. 560'000.-) (cf. compte 46).

Rubrique 37 Subventions redistribuées : la subvention fédérale à redistribuer a été plus importante que prévue en raison d'une hausse du nombre de cours J+S dans le canton (charges financées par la rubrique 47 Subventions fédérales à redistribuer).

Rubrique 39 Imputations internes : la différence résulte de la diminution du taux d'intérêt appliqué aux prêts d'études.

Rubrique 42 Revenus des biens : l'écart s'explique par la suppression de la part versée par le SDE au Fonds du sport pour le Tour de Romandie (Fr. 79'500.-) ainsi que par la variation de la provision du croire concernant les prêts d'études.

Rubrique 46 Subventions acquises : cf. rubrique 36 ci-dessus.

Rubrique 47 Subventions à redistribuer : cf. rubrique 37 ci-dessus.

Rubrique 48 Prélèvements sur financements spéciaux : ce montant correspond au résultat annuel du Fonds du sport (prélèvement sur la fortune du Fonds).

Rubrique 52 Prêts et participations permanentes : l'écart provient des prêts accordés qui n'ont pas été entièrement utilisés par les ayants droit par crainte d'un endettement trop important.

Rubrique 62 Remboursement de prêts : le montant des remboursements varie en fonction de la situation financière des bénéficiaires.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	33.40	33.20	33.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Appuyer la conduite et la direction du Département, assurer la coordination administrative, financière et juridique du Département ainsi que les aides à la formation et l'encouragement aux études

Sous-objectifs politiques

- 1 Assumer les missions d'état-major du Département :
 - 1.1 Assurer les tâches particulières du secrétariat général du Département notamment la planification, le controlling départemental et l'information
 - 1.2 Garantir la coordination départementale entre les activités des services, la coordination interdépartementale et la représentation du Département dans les tâches interdépartementales générales
- 2 Fonctionner comme permanence administrative en assurant la gestion et le contrôle dans les domaines d'activité du Département ne relevant pas spécifiquement d'un Service
- 3 Soutenir les services de la formation dans l'élaboration et l'application de la législation, conseiller juridiquement le Chef de département et les services de la formation, prendre position sur les recours, émettre des avis de droit
- 4 Soutenir l'accès aux études du secondaire I dans une autre région linguistique, du secondaire du deuxième degré général et professionnel (apprentis) ainsi que du degré tertiaire par l'octroi de bourses et/ou de prêts d'études pour les étudiants et les apprentis n'ayant pas les ressources financières suffisantes
- 5 Veiller à la mise en place de la politique RH du personnel de la fonction publique définie par le Conseil d'Etat au personnel enseignant et définir, dans certains domaines spécifiques, la politique RH des enseignants, arrêtée par le Chef de département

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
				■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Appui stratégique au centre cantonal ICT-VS (Intégration MITIC: médias, images et technologies de l'information et de la communication)	31.12.18		■ L'appui du coordinateur informatique se poursuit normalement. La mise en œuvre administrative et opérationnelle demeure de la compétence du Service de l'enseignement.		
ad3	2 Appui et suivi juridique de la révision de la loi sur l'instruction publique	31.12.16		▲ Le dossier est en cours. Les affaires juridiques ont un rôle d'appui, le calendrier concernant cette révision étant du ressort du Service de l'enseignement.		
ad4	3 Analyse des possibilités d'envoi automatique des détails du calcul de l'allocation de formation simultanément à la décision d'octroi	31.12.16	31.12.16	■ Conformément à la volonté du Grand Conseil, les détails des calculs sont transmis avec les décisions depuis le début de l'année scolaire 2016/2017.		
ad5	4 Elaboration, en collaboration avec les Services de la formation, les directives sur les activités accessoires pour le personnel enseignant	31.12.16		▲ Les directives, le processus et le formulaire concernant les activités accessoires ont été élaborés en 2016. Ces directives sont actuellement en consultation auprès des divers partenaires.		

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
				■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad4	1 ■ Montant moyen par boursier des bourses versées pendant l'année	5'600	5'026	▲ L'écart provient de la modification de l'ordonnance pour la rentrée scolaire 2016/2017 (adaptation des montants maximum des frais admis pour le secondaire résultant de la prise en compte des Rails-Checks).		
	2 ■ Montant moyen par bénéficiaire des prêts versés pendant l'année	3'700	4'239	■		
	3 ■ Nombre d'ayants droit à une bourse et/ou à un prêt	2'800	2'910	■		
	4 ■ Nombre de bénéficiaires du degré tertiaire (HES, HEP, formations prof. sup., universités, EPF)	1'350	1'217	■		
	5 ■ Montant brut des prêts (y.c. transitoires)	3'600'000	2'769'970	▲ Un certain nombre d'étudiants renonce à l'encaissement du prêt octroyé par crainte d'un endettement trop important.		
	6 ■ Montant brut des bourses (y.c. transitoires)	18'200'000	17'963'943	■		

OBJECTIF POLITIQUE 2	
Assurer un contexte favorable au développement harmonieux et pérenne des activités sportives et physiques en Valais, encourager les activités sportives et physiques, en termes de performance sportive, de bien-être, d'éducation, de santé, de sécurité et d'intégration, promouvoir le respect des valeurs du sport	
Sous-objectifs politiques	
1 Encourager et soutenir la pratique physique et sportive dans la société et le développement du sport pour tous 2 Développer la pratique physique et sportive des enfants et des jeunes de 5 à 20 ans 3 Recruter les cadres J+S (moniteurs, coachs et experts) et du sport des adultes (ESA) en collaboration avec les associations sportives cantonales, Pro Senectute et les organisations partenaires 4 Favoriser le recrutement des bénévoles et mettre en valeur le travail réalisé par ces personnes lors de leur engagement 5 Aider financièrement par le Fonds du sport les associations sportives cantonales, les espoirs et les sportifs valaisans, les infrastructures sportives, l'achat de matériel et d'équipements sportifs ainsi que l'organisation de manifestations sportives	

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE LA FORMATION ET DU SPORT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i> 1 Rénovation du Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	31.12.18		█ Au cours de l'année 2016, d'importants travaux antismistiques ont été entrepris dans la partie "logement" du Centre sportif. Le sol de la salle de gymnastique a également été refait à neuf. Tous ces travaux sont du ressort du SBMA et ont été financés par celui-ci.
<i>ad5</i> 2 Amélioration de l'information sur les possibilités de soutiens par le Fonds du sport (Aides aux communes, associations sportives, jeunes sportifs, etc.)	31.12.16	31.12.16	█ L'ensemble des présidents des fédérations sportives cantonales ont été informés lors de la séance annuelle organisée par l'Office du sport. Les présidents de club ont dû recevoir les indications nécessaires lors des assemblées générales des fédérations.
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i> 1 █ Nombre de membres affiliés aux associations sportives cantonales	100'000	105'985	█
<i>ad2</i> 2 █ Nombre d'enfants et de jeunes (5 à 20 ans) participant à une ou plusieurs activités J+S	32'000	39'118	█ La progression constatée ces dernières années se poursuit grâce au travail des clubs et à la formation des moniteurs par l'Office du sport.
<i>ad3</i> 3 █ Nombre de moniteurs et de coachs J+S formés ou perfectionnés durant l'année	2'500	2'133	▲ Les moniteurs et les coachs J+S ont la possibilité d'effectuer les modules de perfectionnement sur deux années. En 2015, ce chiffre se montait à 2'748.
<i>ad5</i> 4 █ Montant de l'aide annuelle allouée par le Fonds du sport au sport valaisan	4'100'000	4'630'587	█ Les montants versés dépendent de la concrétisation des projets en cours d'année notamment au niveau des infrastructures et des compétitions sportives. L'écart budgétaire a été compensé par un versement complémentaire de la Loterie Romande.
5 █ Compétitions sportives et courses populaires soutenues	50	70	█ Le nombre de soutiens aux petites manifestations sportives a pu être augmenté grâce à l'allègement des conditions d'octroi.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
OP1 Appui à la conduite du Département, coordination administrative et aides à la formation	25'325'941.34	8'561'875.85	16'764'065.49
GP11 Appui, coordination et aides à la formation	25'325'941.34	8'561'875.85	16'764'065.49
P1101 État-major du département	1'928'841.14	117'840.00	1'811'001.14
P1102 Affaires juridiques de la formation	380'669.30	14'536.60	366'132.70
P1103 Finances et comptabilité	980'033.41		980'033.41
P1104 Allocations de formation (bourses et prêts)	21'656'772.07	8'429'499.25	13'227'272.82
330 Amortissements du patrimoine financier	341'951.80		341'951.80
366 Subventions accordées à des personnes physiques	17'963'943.00		17'963'943.00
390 Imputations internes	35'164.78		35'164.78
421 Revenus des créances		486'586.05	-486'586.05
460 Subventions acquises de la Confédération		1'020'984.00	-1'020'984.00
526 Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	2'769'970.00		2'769'970.00
626 Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques		6'841'701.15	-6'841'701.15
Solde dépenses/recettes du produit	545'742.49	80'228.05	465'514.44
P1105 Coordination informatique du département	131'965.36		131'965.36
P1106 Coordination RH du personnel enseignant	165'054.52		165'054.52
P1107 Traductions	82'605.54		82'605.54
OP2 Encourager les activités sportives et physiques	10'420'408.80	9'855'215.85	565'192.95
GP21 Jeunesse et Sport	5'656'270.60	5'091'077.65	565'192.95
P2101 Formation des jeunes, moniteurs et cadres J+S	4'454'506.10	4'203'052.02	251'454.08
317 Dédommagements	361'420.00		361'420.00
375 Subventions redistribuées à des institutions privées	3'426'707.00		3'426'707.00
433 Ecolages		297'835.90	-297'835.90
451 Dédommagements de cantons		51'457.77	-51'457.77
460 Subventions acquises de la Confédération		309'215.50	-309'215.50
470 Subventions de la Confédération à redistribuer		3'426'707.00	-3'426'707.00
Solde dépenses/recettes du produit	666'379.10	117'835.85	548'543.25
P2102 Centre sportif cantonal d'Ovronnaz	1'201'764.50	888'025.63	313'738.87
GP22 Fonds du sport	4'764'138.20	4'764'138.20	0.00
P2201 Fonds du sport	4'764'138.20	4'764'138.20	0.00
Total	35'746'350.14	18'417'091.70	17'329'258.44

OP 1 Assurer l'enseignement B16 367'248'700 net C16 363'355'958.25 net	GP 11 Enseignement obligatoire et spécialisé B16 260'192'520 net C16 256'289'317.12 net	GP 12 Enseignement secondaire du 2e degré B16 93'091'280 net C16 93'554'237.34 net	GP 13 HEP-VS B16 13'964'900 net C16 13'512'403.79 net
--	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	470'731'485.58	478'608'000	475'638'689.37	-2'969'311
30 Charges de personnel	417'623'067.29	422'878'800	423'864'551.13	985'751
31 Biens, services et marchandises	8'107'742.85	9'100'200	8'077'576.75	-1'022'623
33 Amortissements	14'055.00	0	7'176.63	7'177
35 Dédommagements à des collectivités publiques	382'230.45	420'000	437'914.32	17'914
36 Subventions accordées	44'118'797.42	45'693'800	42'783'793.42	-2'910'007
39 Imputations internes	485'592.57	515'200	467'677.12	-47'523
4 Revenus de fonctionnement	122'550'277.73	124'559'300	125'483'159.65	923'860
42 Revenus des biens	14'932.35	40'600	12'128.31	-28'472
43 Contributions	7'139'544.37	6'497'700	7'916'084.77	1'418'385
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'964'036.86	2'741'000	2'927'131.29	186'131
46 Subventions acquises	112'420'218.95	115'280'000	114'618'251.48	-661'749
49 Imputations internes	11'545.20	0	9'563.80	9'564
Charges nettes de fonctionnement	348'181'207.85	354'048'700	350'155'529.72	-3'893'170
5 Dépenses d'investissement	8'241'299.40	13'200'000	13'200'428.53	429
50 Investissements propres	161'353.90	1'060'000	147'607.63	-912'392
56 Subventions accordées	8'079'945.50	12'140'000	13'052'820.90	912'821
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	8'241'299.40	13'200'000	13'200'428.53	429
Insuffisance de financement	356'422'507.25	367'248'700	363'355'958.25	-3'892'742

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Explication des écarts financiers
Rub 30 : Si l'écart semble important (près de 1 million), il reste toutefois très faible en terme de % (0.23%). Il provient essentiellement du personnel enseignant primaire, qui a été légèrement sous-estimé.
Rub 31 : La différence provient essentiellement de la rubrique 318, les autres rubriques se compensant entre elles. Les mandats prévus au niveau du secondaire 2 ont été légèrement surestimés et au niveau de la HEPVS, les mandats prévus au budget sous la rubrique 318 ont été finalement comptabilisés sous la rubrique 302. Le budget 2017 ayant été ajusté, cette distorsion n'existera plus à l'avenir.
Rub 36 : Le reliquat provient essentiellement de dépenses moins importantes que prévues dans les institutions spécialisées.
Rub 43 : Les écolages ont été plus importants que prévus, de même que les dédommagements de tiers qui avaient été sous-estimés au budget.
Rub 46 : L'écart provient d'une facturation aux communes légèrement inférieure à celle estimée au budget. Cet écart reste très faible en terme de % (-0.54%).
Rub 50 et 56 : Le reliquat au niveau des investissements des écoles (rub 50) compense le dépassement au niveau des subventions des constructions scolaires (rub 56).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	43.25	44.45	45.00
Enseignants	2'879.00	2'873.00	2'890.00

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Au niveau du personnel enseignant, on relève une certaine stabilité. L'augmentation de postes en Primaire et au Secondaire 2 est compensée par la baisse de postes au CO.
Concernant les postes à durée indéterminée, la différence provient d'un poste qui avait été mal codifié par le passé. Il n'y a par conséquent pas d'augmentation de poste entre 2015 et 2016.

OBJECTIF POLITIQUE
Assurer l'enseignement au niveau des degrés primaire et secondaire non professionnel
Sous-objectifs politiques
1 Au niveau de la scolarité obligatoire :
1.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
1.2 Garantir un enseignement de base des matières scolaires par l'élaboration et l'évaluation des programmes scolaires
1.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité entre les niveaux et degrés d'enseignement
1.4 Seconder la famille dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse
2 Au niveau de la scolarité post obligatoire :
2.1 Contrôler de façon générale l'enseignement dispensé dans les écoles
2.2 Garantir un enseignement adéquat par l'élaboration des programmes scolaires et par la mise à disposition de locaux en suffisance
2.3 Veiller à assurer une harmonieuse continuité avec les écoles secondaires du 1er degré (CO)
2.4 Préparer les élèves aux carrières professionnelles ou aux études supérieures selon le caractère propre de chaque école
3 Assurer aux étudiants se destinant à l'enseignement primaire, secondaire I-II ou à l'enseignement spécialisé une formation de niveau tertiaire en éducation

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Loi sur l'enseignement primaire : - Mise en application partielle dès l'année scolaire 2015/16 - Rédaction de l'ordonnance et de la réglementation d'application	31.08.16	31.08.16	■ Les nouveautés relatives à la LEP ont été introduites en 2015/16, à l'exception de la médiation. Cette dernière est introduite de manière échelonnée sur les années scolaires 2016/17 et 2017/18.		
2 Harmos : - Modification de l'âge d'entrée à l'école et généralisation de la scolarisation en 1H-2H (dès 2015/16 par étape, en lien avec la loi sur l'enseignement primaire) - Introduction des plans d'études (Lehrplan) Introduction du Lehrplan 21 (dès 2015/16) Poursuite de la formation L2L3 des enseignants de la scolarité obligatoire	31.08.16	31.08.16	▲ La mesure est atteinte pour ce qui concerne le Valais romand. Cependant, le LP 21 est reporté à l'année scolaire 2018/19.		
3 Haute Ecole Pédagogique : - Recadrage de la formation initiale de base sur la pratique professionnelle - Analyse et étude de variantes (en 2016)	31.08.18		● Cette mesure est suspendue en raison de l'accréditation qui est en cours.		
4 Loi sur l'instruction publique (LIP) - révision des grands principes	31.08.17		■ La réflexion est en cours.		
ad3 5 Mise en place des conditions cadres et préparation de l'accréditation institutionnelle nationale (mise en conformité avec la LEHE, Loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles du 30 septembre 2011).	31.08.16	31.08.16	■ Le processus d'accréditation suit son cours comme prévu.		

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Coût salarial brut par élève au niveau primaire	7'900	7'640	▲ L'augmentation est plus faible que prévue, car la loi sur l'enseignement primaire a été introduite de façon progressive. Le coût est légèrement supérieur au compte 2015 (7'600 CHF). ■ Objectif atteint.
	2 Coût salarial brut par élève au niveau du cycle d'orientation	12'300	12'315	■ La différence provient du passage d'heures en périodes. Au compte 2015, il se montait à 1.84. ■ Objectif atteint.
	3 Taux d'encadrement des élèves en primaire	1.53	1.82	■ Il y a certes une augmentation, mais sur les 2400 enseignants de ce degré, cela reste très faible.
	4 Taux d'encadrement des élèves au CO (quotient périodes/élève)	2.22	2.22	■ La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur bachelor académique et sont en passe de terminer leur formation pédagogique.
	5 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé en niveau Primaire	15	25	■ La très grande majorité de ces enseignants ont acquis leur master académique et sont en passe de terminer leur formation pédagogique.
	6 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au CO	200	145	■ Grâce à la mise en place de la loi sur l'enseignement primaire, les nouveaux diplômés ont pu trouver des postes plus facilement. ■ Objectif atteint.
	7 Nombre de personnel enseignant non ou partiellement diplômé au Secondaire 2	50	53	■ Objectif atteint.
	8 Taux d'occupation moyen dans l'enseignement Primaire valaisan (poste fixe) des nouveaux diplômés HEP valaisans	45%	57%	■ S'il y a un écart par rapport au budget 2016 dû à une surestimation, on constate une légère baisse par rapport au compte précédent qui s'élevait à 1.77.
	9 Taux de redoublement au terme de la 4H	2%	2.25%	■ Objectif atteint.
	ad2 10 Taux d'encadrement des élèves au niveau secondaire II	1.82	1.74	▲ Le budget a été surestimé. Toutefois, le coût est légèrement inférieur au compte 2015 (13'400 CHF).
ad3	11 Coût salarial brut par élève au niveau secondaire II	13'700	13'130	■ Objectif atteint.
	12 ■ Nombre de titres délivrés (formation primaire)	60	81	■ Objectif atteint.
	13 ■ Nombre de titres délivrés (formation secondaire)	40	54	■ Objectif atteint.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Enseignement obligatoire et spécialisé	376'533'569.31	120'244'252.19	256'289'317.12
P1101 Enseignement primaire	189'177'703.02	61'695'026.15	127'482'676.87
P1102 Enseignement secondaire du 1er degré (CO)	114'642'090.05	37'378'791.26	77'263'298.79
P1103 Enseignement spécialisé	72'329'233.64	21'072'783.78	51'256'449.86
P1104 Publications	384'542.60	97'651.00	286'891.60
GP12 Enseignement secondaire du 2e degré	95'717'232.46	2'162'995.12	93'554'237.34
P1201 Enseignement secondaire niveau collège	66'593'994.25	1'487'600.59	65'106'393.66
P1202 Enseignement secondaire niveau diplôme	29'123'238.21	675'394.53	28'447'843.68
GP13 HEP-VS	16'588'316.13	3'075'912.34	13'512'403.79
P1301 Formation de base	10'693'113.42	2'705'552.12	7'987'561.30
P1302 Formations continue et complémentaire	2'271'599.80	196'314.75	2'075'285.05
P1303 Recherche et développement	1'201'243.11	79'335.61	1'121'907.50
P1304 Prestations de service	2'422'359.80	94'709.86	2'327'649.94
Total	488'839'117.90	125'483'159.65	363'355'958.25

Remarques

Détails des subventions les plus importantes :

Enseignement spécialisé : 28.8 millions (B16 : 32.5 millions)
 institutions scolaires : 25.9 (B16 : 29.1)
 centres AI : 2.2 (B16 : 2.7)
 placements hors canton : 0.7 (B16 : 0.7)

Transports des étudiants du secondaire 2 général : 1.5 millions (B16 : 1.75 millions)

Direction d'écoles : 2.6 millions (B16 : 2.85 millions)

Moyens d'enseignement : 1.8 millions (B16 : 1.6 millions)

OP 1
Mettre en oeuvre et surveiller la
formation professionnelle
B16 79'222'400 net
C16 78'332'298.44 net

GP 11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen B16 7'189'610 net C16 6'883'400.46 net	GP 12 Orientation scolaire et professionnelle B16 5'933'876 net C16 5'728'626.91 net	GP 13 Formation professionnelle initiale B16 63'148'672 net C16 62'952'231.52 net	GP 14 Formation prof. supérieure et form. continue B16 1'782'361 net C16 1'840'949.94 net
GP 15 Promotion de l'apprentissage et transitions B16 1'032'664 net C16 817'541.95 net	GP 16 Ressources et développement B16 135'217 net C16 109'547.66 net		

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	115'123'556.76	116'580'100	115'473'218.25	-1'106'882
30 Charges de personnel	85'746'204.47	87'052'700	86'261'426.06	-791'274
31 Biens, services et marchandises	7'371'358.76	7'750'000	7'835'106.72	85'107
33 Amortissements	7'122.01	0	12'054.18	12'054
35 Dédommagements à des collectivités publiques	7'679'796.83	8'250'000	7'648'282.05	-601'718
36 Subventions accordées	13'242'335.45	12'400'000	12'829'483.30	429'483
37 Subventions redistribuées	88'000.00	0	0.00	0
39 Imputations internes	988'739.24	1'127'400	886'865.94	-240'534
4 Revenus de fonctionnement	37'576'323.67	37'757'700	37'521'692.62	-236'007
40 Impôts	7.00	0	0.00	0
42 Revenus des biens	59'730.20	41'400	99'706.24	58'306
43 Contributions	6'231'245.41	6'891'600	6'607'045.05	-284'555
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'056'264.34	1'950'100	2'167'030.17	216'930
46 Subventions acquises	28'584'816.17	28'183'400	28'147'741.48	-35'659
47 Subventions à redistribuer	88'000.00	0	0.00	0
49 Imputations internes	556'260.55	691'200	500'169.68	-191'030
Charges nettes de fonctionnement	77'547'233.09	78'822'400	77'951'525.63	-870'874
5 Dépenses d'investissement	483'373.80	400'000	380'772.81	-19'227
50 Investissements propres	483'373.80	400'000	380'772.81	-19'227
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	483'373.80	400'000	380'772.81	-19'227
Insuffisance de financement	78'030'606.89	79'222'400	78'332'298.44	-890'102

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**Explication des écarts financiers****30 Charges de personnel**

Le budget 2016 comprenait l'ensemble du personnel administratif des Écoles des métiers du commerce (1.1 millions de fr.), alors que le compte 2016 a enregistré uniquement les charges des sites de Monthey et de Sierre (0.4 millions de fr.) conformément à la répartition en vigueur entre le Service de l'enseignement et le Service de la formation professionnelle.

35 et 36 Dédommagements à des collectivités publiques et Subventions accordées

Ces rubriques 35 et 36 couvrent, entre autres, les obligations découlant des accords intercantonaux. Le dépassement budgétaire sur la 36 est couvert par le reliquat sur la rubrique 35.

Revenus de fonctionnement

Le budget des revenus est établi sur la base de la dernière réalité connue (comptes 2014) et d'hypothèses faites en février 2015. Il y a toujours des décalages entre un budget établi en mai par rapport à une réalité constatée 20 mois plus tard (février).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	88.84	95.44	95.34
Enseignants	329.06	421.52	413.87

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Les effectifs des enseignants pour 2014, 2015 et 2016 sont influencés par la prise en compte ou non des effectifs des Écoles des métiers du commerce. Ces dernières sont sous la responsabilité du Service de la formation professionnelle à l'exception de celle offerte à Brigue pour les sportifs qui est restée sous la responsabilité du Service de l'enseignement.

Les effectifs "comparables" sont les suivants:

2014 (année scolaire 14/15 au 31.12) = 398

2015 (année scolaire 15/16 au 31.12) = 410.87: à tenir compte du passage de 25 leçons hebdomadaires à 23 leçons

2016 (année scolaire 16/17 au 31.12) = 413.87: variations des effectifs, modifications des ordonnances, projet-pilote santé-social à Brig

Concernant les employés à durée indéterminée, un 0.1 a été mis à disposition d'un autre service du canton. Cette catégorie comprend

- le personnel du SFOP,
- pour les écoles professionnelles: le personnel administratif et technique, ainsi que les concierges,
- pour les Offices d'orientation scolaire et professionnelle: les psychologues-conseillers en orientation et le personnel administratif.

La rubrique 30 "Charges de personnel" comprend les catégories mentionnées ci-dessus et inclut également les chargés de cours de la formation professionnelle, les experts aux procédures de qualification, le personnel payé à l'heure et le personnel en formation.

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer l'exécution au niveau cantonal de la Loi fédérale sur la formation professionnelle en développant l'ensemble des activités liées à l'enseignement professionnel, à l'orientation scolaire et professionnelle et à la formation continue

Sous-objectifs politiques

- 1 Développer, consolider et contrôler la formation professionnelle initiale de base en système dual (apprentissage), subsidiairement en école des métiers, en collaboration avec les partenaires du Service de la formation professionnelle: principalement les associations professionnelles et la Confédération
- 2 Mettre en oeuvre de l'orientation scolaire, professionnelle et de carrière conformément aux dispositions légales
- 3 Garantir une offre de perfectionnement professionnel (formation professionnelle supérieure, hors du domaine des hautes écoles; formation continue à des fins professionnelles; formation continue en générale), la promouvoir, inciter les personnes à se perfectionner et favoriser la réorientation et la réinsertion professionnelle
- 4 Assurer les transitions en adéquation avec les objectifs de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI):
 1. transition I entre la fin de scolarité obligatoire et la formation professionnelle,
 2. transition II entre la fin de la formation professionnelle et l'entrée dans la vie active

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		atteint-dépassé / aucun problème partiellement atteint / problèmes mineurs non atteint / problèmes	
ad1 1 Mise en oeuvre des nouvelles maturités professionnelles (procédures de reconnaissance et promotion des filières)	31.12.16	31.12.16	Les procédures de reconnaissance sont en cours. Une filière post-CFC en emploi sur 2 ans de l'orientation Économie et services, type "économie" a été ouverte à la rentrée 2016.
	31.12.16	31.12.16	Par décision du 21.12.2016, le Conseil d'État a décidé de l'ouverture de l'École professionnelle intercantonale de la chimie (EPIC) à Monthey, dès l'année scolaire 17/18. Des investissements de l'ordre de 3 millions de francs ont été faits en faveur du site industriel de Viège. La Confédération, le canton et la ville de Sion ont signé le 7 décembre 2016 un accord de principe établissant les étapes concrètes du transfert intégral de la base aérienne en mains civiles après 2021. Selon cet accord, et entre autres, le centre d'apprentissage des polymécaniciens sera maintenu, la Confédération ayant accepté de le financer jusqu'en 2029.
ad2 3 Mise en place de l'outil de monitoring pour les Offices d'orientation scolaire et professionnelle (OSP) (indicateurs des effets des consultations d'orientation, taux de satisfaction des usagers et des partenaires, etc.)	31.12.16	31.12.16	L'outil de monitoring est englobé dans le cadre des certifications des Offices d'orientation scolaire et professionnelle. Des indicateurs ont été définis pour chacune des prestations principales et un système d'amélioration continue a été mis sur pied.
	30.04.16	23.03.16	L'office d'orientation du Valais romand a obtenu les certifications ISO 9001 et ISO 14001, ainsi que EDUQUA et Valais Excellence suite à un audit effectué le 22 mars 2016 par des experts de la société SQS. L'office d'orientation du Haut-Valais a obtenu les certifications ISO 9001 (management) et 29990 (formation continue) suite à un audit effectué les 22 mars et 23 mars 2016 par des experts de la société SQS.
ad3 5 Révision de la Loi cantonale sur la formation continue des adultes du 02.02.2001 (adaptation, entre autres, aux dispositions de la Loi fédérale sur la formation continue du 20 juin 2014).	31.12.16	31.12.16	Les premiers Etats Généraux de la formation continue ont eu lieu à la HES de Sierre le 13 septembre 2016. Les échanges et réflexions ont mis en évidence les points suivants: mise en place d'un portail d'entrée cantonal pour centraliser, accueillir et former les adultes ne maîtrisant pas les compétences de base, création d'un fonds cantonal de la formation continue, aide aux formations continues (non formelles) non subventionnées par la confédération. Ces échanges et réflexions seront prises en compte dans la révision, prévue en 2017, de la loi cantonale valaisanne sur la formation continue.
	31.12.16	31.12.16	A mettre en relation la mesure prioritaire no 5.
ad4 7 Mise en pratique du monitorage du phénomène de la transition en Valais (plate-forme apprentissage).	31.12.16	31.12.16	La création et la mise en activité du Groupe de travail "Transition 1 - T1" (depuis le 12 avril 2016) de la part du SFOP en étroite collaboration avec les institutions partenaires de la Collaboration interinstitutionnelle (CII) ainsi qu'avec toute autre instance concernée par le thème de la T1, ont permis la validation d'un dispositif de prise en charge qui débutera sur le terrain dès les premiers mois de 2017. Les axes principaux sont: le monitorage des jeunes en T1 (repérage systématique des jeunes sans solutions au sortir de la scolarité obligatoire) et la coordination des mesures de prise en charge.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad1	1 Taux de réussite aux examens du certificat fédéral de capacité (CFC).	90%	88%	■	
	2 Nombre d'élèves qui font une maturité professionnelle dans les écoles professionnelles valaisannes, y compris auprès de l'École cantonale d'art du Valais.	950	949	▲ Ce nombre ne tient pas compte des maturités acquises en École des métiers du commerce et du projet pilote "santé-social" de Brigue. A tenir compte que de nouvelles prescriptions rendent difficiles de répéter en filière maturité professionnelle à plein temps.	
	3 Coût net moyen par personne en formation (GP 13 / nombre de personnes en formation) (tient compte des apprentis des écoles de métiers du commerce).	6'800	6'404	■	
	4 Nombre d'entreprises autorisées à former des apprenti(e)s.	4'900	4'873	■	
	5 Pourcentage de rails-checks émis par rapport aux élèves/apprentis valablement inscrits, avant le début de l'année scolaire, auprès des services d'enseignement (SFOP et SE) du DFS.	100%	100%	■ A titre d'information pour l'année scolaire 14-15, 68.36 % des rails-checks émis ont été utilisés; pour l'année scolaire 15-16 61.55 %.	
	6 Nombre de contrats de 1ère année enregistré dans ESCADA (système informatique de gestion des contrats) au 5 août (% des contrats de 1ère année).	90%	90%	■	
	7 Nombre de personnes ayant suivi les modules du cours de formateurs en entreprise.	1'000		● Cet indicateur a été abandonné au profit du nombre d'attestations délivrées (385 en 2016).	
	8 Délai de traitement moyen en jour ouvrable des nouveaux contrats d'apprentissage (sans interventions de tiers : commissaires de branches, formulaires, renseignements divers auprès des entreprises).	15	21.5	● Diverses absences de longue durée de collaborateurs-trices justifient cette augmentation du nombre de jours.	
	9 Nombre de contrats d'apprentissage "dual" enregistrés au 1er janvier (année scolaire 16/17) dans la base de données ESCADA.	7'700	7'737	■	
	10 Reconnaissance par la Confédération des maturités professionnelles "post-CFC" offertes dans les écoles professionnelles valaisannes (publiques et privées).	30.06.16		● Le SEFRI, par l'intermédiaire de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP), n'a pas été en mesure d'achever les procédures de reconnaissance dans les délais préalablement annoncés. Les écoles sont encore dans l'attente des rapports d'expertise de la CFMP. Cela ne péjore toutefois pas les étudiants qui ont obtenu leur certificat, car le SEFRI a indiqué, par lettre du 13 juillet 2015 aux services cantonaux responsables, que « toutes les personnes en formation qui suivent une filière de formation au bénéfice d'une confirmation du SEFRI selon laquelle la filière est en cours de reconnaissance reçoivent (...) un certificat fédéral de maturité professionnelle définitif ».	
	11 Ouverture de l'ensemble des orientations de la maturité professionnelle dans les écoles professionnelles valaisannes.	6	5	▲ Il n'y a pas encore suffisamment de candidats potentiels pour proposer une filière dans l'orientation « Nature, paysage et alimentation ».	
	12 Ouverture de 3 filières maturité professionnelle "en emploi après le CFC".	3	1	● Seule la filière Economie et services, type « économie » de Sion a trouvé un effectif suffisant pour permettre l'ouverture d'une classe, avec pour objectif de promouvoir cette offre.	

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
<i>ad1</i> 13 Nombre de contrats d'apprentissage "plein temps" enregistrés au 1er janvier (année scolaire 16/17) dans la base de données ESCADA.	1'800	1'831	■		
<i>ad2</i> 14 Pourcentage des jeunes des écoles publiques sans projets à la fin de la scolarité obligatoire.	0.3%	0.6%	● Selon l'enquête effectuée en juin 2016, le % de jeunes libérables de la scolarité obligatoire sans projet connu est de 0.8% pour le Valais romand; pour le Haut-Valais un taux de 0.5 % est constaté. La mise en place des mesures de la transition devrait réduire ce taux.		
15 Certification qualité obtenue par les Offices d'orientation scolaire et professionnelle.	01.05.16	23.06.16	■ L'office d'orientation du Valais romand a obtenu les certifications ISO 9001 et ISO 14001, ainsi que EDUQUA et Valais Excellence suite à un audit effectué le 22 mars 2016 par des experts de la société SQS. L'office d'orientation du Haut-Valais a obtenu les certifications ISO 9001 (management) et 29990 (formation continue) suite à un audit effectué les 22 mars et 23 mars 2016 par des experts de la société SQS.		
<i>ad3</i> 16 ■ Nombre de titres de la formation professionnelle supérieure (brevets et diplômes) délivrés à des personnes domiciliées en Valais (source Office fédéral de la statistique).	500	607	■ Il s'agit des statistiques 2015.		
17 Documents prêts (message et décision) pour la présentation des modifications légales au Grand Conseil.	31.12.16		▲ Les travaux sont en cours pour une présentation au Grand Conseil courant 2017.		
<i>ad4</i> 18 Âge moyen de signature des contrats d'apprentissage.	17	17.42	▲ Légère amélioration par rapport aux années précédentes.		
19 Nombre de résiliations de contrat.	1'000	1'263	▲ A noter qu'un 43.90 % indique "orientation" comme motif de résiliation; ce % était de 46.1 % en 2015.		
20 ■ Taux de chômage des jeunes (entre 15 et 25 ans).	3.5	3.9	▲		
21 Outils facilitant le processus d'orientation et d'accompagnement des jeunes en difficultés d'insertion créés.	01.09.16		▲ Dès les 1er mois de 2017, le monitorage des jeunes en T1 et la coordination des mesures de prise en charge permettra de remplir cet indicateur.		
22 Nombre de chômeurs inscrit en juillet indiquant "apprentis" ou "écoliers/étudiants" comme dernière fonction exercée.	250	335	● Sur 886 jeunes au chômage de 15 à 24, 37.8 % indique comme niveau de formation: "primaire", "secondaire I", "ne sait pas" et "aucune indication". A mettre en relation avec la mesure prioritaire 7.		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Contrats d'apprentissage, qualité et examen	7'759'625.24	876'224.78	6'883'400.46
P1101 Gestion des contrats d'apprentissage	3'058'524.32	1'835.29	3'056'689.03
P1102 Surveillance et qualité de la formation	547'876.20	125'041.70	422'834.50
P1103 Gestion des examens (CFC et promotions annuelles)	4'153'224.72	749'347.79	3'403'876.93
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	756'275.35		756'275.35
Solde dépenses/recettes du produit	3'396'949.37	749'347.79	2'647'601.58
GP12 Orientation scolaire et professionnelle	8'715'562.24	2'986'935.33	5'728'626.91
P1201 Orientation - activité Etat	5'925'081.69	238'073.50	5'687'008.19
P1202 Orientation - activités et mandats divers	2'790'480.55	2'748'861.83	41'618.72
GP13 Formation professionnelle initiale	95'192'467.52	32'240'236.00	62'952'231.52
P1301 Ens. prof. (dual) assumé par les écoles prof. cant	42'461'934.82	16'816'190.54	25'645'744.28
P1302 Ens. prof. (dual) assumé hors-canton ou par tiers	7'922'125.20	-254'026.00	8'176'151.20
351 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	5'587'620.00		5'587'620.00
365 403217 Soutien écoles professionnelles - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	2'277'539.20		2'277'539.20
Solde dépenses/recettes du produit	56'966.00	-254'026.00	310'992.00
P1303 Système à plt par les écoles prof. cantonales	25'055'466.15	8'298'321.97	16'757'144.18
P1304 Système à plein temps assumé hors-canton ou tiers	6'045'147.25	666'397.15	5'378'750.10
351 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	1'039'725.00		1'039'725.00
365 403214 Soutien écoles des métiers - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	5'033.00		5'033.00
365 404216 École cantonale d'arts du Valais, Sierre - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'697'733.00		1'697'733.00
365 405541 École intercantonale de laboratins EIL, Monthey - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	1'789'165.00		1'789'165.00
365 408387 École de couture, Sierre - Part des subventions fédérales reversée à des tiers (privés)	527'311.80		527'311.80
365 409798 École-club Migros Martigny pl. t. - Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	603'900.00		603'900.00
Solde dépenses/recettes du produit	382'279.45	666'397.15	-284'117.70
P1305 Cours interentreprises (écoles prof. cant.)	7'234'166.46	4'645'971.79	2'588'194.67
P1306 Cours interentreprises (hors écoles cantonales)	1'379'861.00	4'581.00	1'375'280.00
365 402683 Cours interentreprises - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	335'847.00		335'847.00
365 411283 Cours interentreprises 15-16 - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	839'100.00		839'100.00
365 411284 Cours interentreprises 16-17 - Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	145'987.00		145'987.00
Solde dépenses/recettes du produit	58'927.00	4'581.00	54'346.00
P1307 Maturités prof. à plein temps par le canton	5'093'766.64	2'062'799.55	3'030'967.09

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP14 Formation prof. supérieure et form. continue	2'902'189.84	1'061'239.90	1'840'949.94
P1401 Form. prof. sup. et cont. par écoles prof. cant.	1'639'264.74	1'061'039.90	578'224.84
P1402 Form. prof. sup. et cont. par des tiers	1'262'925.10	200.00	1'262'725.10
351 Montants versés à des tiers (autres cantons) sur la base des conventions intercantonales	50'193.00		50'193.00
365 Montants versés à des tiers (privés) sur la base des conventions intercantonales	488'702.10		488'702.10
Solde dépenses/recettes du produit	724'030.00	200.00	723'830.00
GP15 Promotion de l'apprentissage et transitions	1'067'133.12	249'591.17	817'541.95
P1501 Promotion des places d'apprentissage	379'346.80	30'455.43	348'891.37
P1502 Plateforme apprentissage et Case-management	687'786.32	219'135.74	468'650.58
GP16 Ressources et développement	217'013.10	107'465.44	109'547.66
P1601 Gestion de projets	180'627.02	107'410.39	73'216.63
P1602 Santé, sécurité au travail	36'386.08	55.05	36'331.03
Total	115'853'991.06	37'521'692.62	78'332'298.44

Remarques
Accords intercantonaux
Les tarifs prévus par l'Accord intercantonal sur les contributions dans le domaine de la formation professionnelle initiale (AEPr) sont les suivants: fr. 7'300 (14-15; 15-16), fr. 7'500 (16-17), fr. 7'700 (17-18; 18-19) pour les formations duales; fr. 13'200 (14-15), fr. 12'400 (15-16), fr. 15'100 (16-17), fr. 14'700 (17-18) et fr. 14'500 (18-19) pour les formations à plein temps.
Forfaits reçus de la Confédération
En 2012 : 7'753 forfaits "dual" à fr. 2'978.53 et 2'109 forfaits "plein temps" à fr. 5'031.99, En 2013: 7'769 forfaits "dual" à fr. 2'962.81 et 2'179 forfaits "plein temps" à fr. 4'910.07, En 2014: 7'733 forfaits "dual" à fr. 2'903.40 et 2'193 forfaits "plein temps" à fr. 4'823.84, En 2015: 7'672 forfaits "dual" à fr. 3'014.39 et 2'205 forfaits "plein temps" à fr. 5'083.42, En 2016 (budget): 7'732 forfaits "dual" à fr. 2'966 et 2'193 forfaits "plein temps" à fr. 4'929, En 2016: 7'612 forfaits "dual" à fr. 2'986 et 2'184 forfaits "plein temps" à fr. 5'013. De ces montants sont déduits une part de 11 % alimentant le compte de financement spécial Formation professionnelle et une part d'un maximum de 9 % pour couvrir les frais d'entretien des bâtiments de la formation professionnelle. Ces parts sont transmises au Service des bâtiments, monuments et archéologie.

OP 1
 Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche
 B16 133'234'900 net
 C16 128'121'689.00 net

GP 11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert. B16 1'153'930 net C16 760'827.41 net	GP 12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche B16 63'505'082 net C16 60'343'612.35 net	GP 13 Garantir et développer les études à distance en VS B16 1'946'239 net C16 1'987'024.29 net	GP 14 Etudes subventionnées hors canton B16 66'634'649 net C16 65'030'396.27 net
GP 15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement B16 -5'000 net C16 -171.32 net			

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	189'032'236.98	199'195'700	193'924'605.98	-5'271'094
30 Charges de personnel	2'271'013.90	2'381'500	2'252'317.80	-129'182
31 Biens, services et marchandises	3'807'375.62	5'043'100	4'300'398.70	-742'701
32 Intérêts passifs	113.00	0	0.00	0
33 Amortissements	72'015.78	60'000	62'279.84	2'280
35 Dédommagements à des collectivités publiques	86'158'628.59	89'064'000	86'725'509.62	-2'338'490
36 Subventions accordées	89'644'802.68	96'638'200	92'226'844.16	-4'411'356
37 Subventions redistribuées	6'887'419.05	5'850'000	7'922'042.90	2'072'043
39 Imputations internes	190'868.36	158'900	435'212.96	276'313
4 Revenus de fonctionnement	72'795'631.43	73'797'800	69'720'139.33	-4'077'661
42 Revenus des biens	650'118.91	573'300	647'941.95	74'642
43 Contributions	4'068'770.16	4'397'200	4'217'140.65	-180'059
45 Dédommagements de collectivités publiques	53'109'359.33	54'267'000	51'991'672.01	-2'275'328
46 Subventions acquises	486'725.00	855'000	671'434.90	-183'565
47 Subventions à redistribuer	6'887'419.05	5'850'000	7'922'042.90	2'072'043
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	7'571'725.43	7'855'300	4'241'192.60	-3'614'107
49 Imputations internes	21'513.55	0	28'714.32	28'714
Charges nettes de fonctionnement	116'236'605.55	125'397'900	124'204'466.65	-1'193'433
5 Dépenses d'investissement	4'277'496.65	8'430'000	4'352'469.30	-4'077'531
56 Subventions accordées	4'277'496.65	8'430'000	4'352'469.30	-4'077'531
6 Recettes d'investissement	5'415'450.65	593'000	435'246.95	-157'753
60 Transferts au patrimoine financier	4'987'700.00	0	0.00	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1.00	0	0.00	0
66 Subventions acquises	427'749.65	593'000	435'246.95	-157'753
Dépenses nettes d'investissement	-1'137'954.00	7'837'000	3'917'222.35	-3'919'778
Insuffisance de financement	115'098'651.55	133'234'900	128'121'689.00	-5'113'211

Explication des écarts financiers

Rub. 35 : - 2.3 mios, notamment :

HES-SO : contribution à la HES-SO (- 1 mio) selon bouclage provisoire de la HES-SO

Accord intercantonal universitaire (AIU) : (-1.3 mios)

Rub. 36 : -4.4 mios, notamment :

HES-SO Valais et ECAV: (- 2.3 mios), forfaits reversés aux établissements, intégralement compensés en rub. 45

EPFL Valais : subvention chaires EPFL Valais (-1.8 mios), retard dans l'avancement du projet, 5.5 chaires subventionnées sur les 7 prévues

Accords AHES et AES : (-0.6 mio)

HES-SO Valais : (+0.5 mio) subvention additionnelle pour de nouveaux projets de recherche

Instituts universitaires : (-0.2 mio) reliquat dû à un retard sur un projet de recherche

Rub.37 (+2.1 mios) et rub.47 (+2.1mios), redistribution des montants de l'AIU à FS-CH pour leurs étudiants suisses non-valaisans

Rub. 45: (-2.3 mios), forfaits reçus de la HES-SO Delémont, intégralement compensés en rub. 36

Rub.48 : utilisation des fonds en 2016 de 4.2 mios dont :

- 3.9 mios sur fonds 21 ème siècle pour les investissements de l'EPFL Valais

- 0.3 mios sur le fonds Cecame

L'écart par rapport au budget de la rub. 48 s'explique essentiellement par l'avancement des investissements dans le Campus EPFL Valais

Rub. 56 : -4.1 mios, subventions investissements EPFL Valais, dépend de l'avancement du projet

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	151.80	13.70	13.60
Enseignants	183.30	0.13	0.13

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Assurer le pilotage, le financement et la surveillance de la formation tertiaire et de la recherche

Sous-objectifs politiques

- 1 Consolider l'offre de formation favorisant l'accès des Valaisannes et des Valaisans des deux régions linguistiques aux domaines et filières de formation tertiaire sur le plan national et international
- 2 Contribuer au développement socio-économique et culturel du canton par le biais de la recherche appliquée, du transfert de technologies et de connaissances
- 3 Renforcer la formation et la recherche universitaires en Valais
- 4 Rechercher des synergies entre institutions au niveau de la formation et de la recherche
- 5 Piloter, évaluer et soutenir la formation tertiaire

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Création du centre national de compétences en études à distance. Suivi des partenariats stratégiques réalisés en 2015 et développement de nouveaux partenariats (31.12.2016).	31.12.19		<ul style="list-style-type: none"> ■ Un crédit d'engagement de 1.8 Millions a été octroyé en juin 2016 par le Conseil d'Etat au SHE pour la participation au financement de la construction du campus d'études à distance à Brigue regroupant la Fernfachhochschule Schweiz ainsi que la Formation Universitaire à Distance Suisse. UniDistance a signé des conventions avec les Universités de Berne (12.03.2015) et de Genève (07.04.2016).
2 Mise en place du concordat intercantonal sur les hautes écoles. Participation à la mise en application de la loi fédérale sur les hautes écoles (LEHE). Représentation du Valais dans le Conseil Suisse de hautes écoles (conseil restreint) (31.12.2016)	31.12.17		<ul style="list-style-type: none"> ■ Le canton du Valais est représenté dans le Conseil suisse des hautes écoles et la conférence spécialisée des hautes écoles. Le SHE a notamment participé à la rédaction de l'ordonnance relative à la LEHE et défend les intérêts des hautes écoles valaisannes dans ces instances.
3 Mise en place, en collaboration avec les autres cantons, de la convention d'objectifs avec la HES-SO 2017-2020. Finalisation de la convention d'objectifs (31.12.2016)	31.12.20		<ul style="list-style-type: none"> ■ La Convention d'objectifs HES-SO a été adoptée par le Comité gouvernemental le 17.11.16. La ratification aura lieu début 2017.
ad2 4 Elaboration et suivi des mandats de prestations concernant les missions cantonales avec les HES	31.12.16	31.12.16	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les mandats de prestations 2016 ont été élaborés, signés et suivis en 2016 (8 mandats).
5 Participation à la mise en place du Campus Valais/Wallis. Etablissement et suivi de la convention de financement (31.12.2016).	31.12.19		<ul style="list-style-type: none"> ■ La Convention de financement avec l'EPFL a été signée en mars 2016. Sur la base du rapport d'activité 2014-2015 du pôle EPFL Valais Wallis ainsi que d'informations complémentaires et d'indicateurs ciblés, l'évaluation de l'adéquation entre les prestations du Pôle EPFL Valais Wallis et les décisions du Grand Conseil a été réalisée.
ad3 6 Mise en oeuvre de la décision du Grand Conseil concernant la formation et la recherche universitaire. Elaboration et suivi des mandats de prestations avec les instituts (31.12.2016)	31.12.17		<ul style="list-style-type: none"> ■ Les mandats de prestations 2016 ont été élaborés, signés et suivis en 2016 (12 mandats).
7 Suivi de la Convention-cadre concernant l'intégration des activités académiques de la FKB au sein des universités de Lausanne et de Genève	31.12.16	31.12.16	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les mandats de prestations 2016 avec la FKB, UNIL et UNIGE ont été élaborés, signés et suivis en 2016.
ad4 8 Développement des synergies entre les institutions tertiaires valaisannes au travers de projets communs définis dans les mandats de prestations	31.12.16	31.12.16	<ul style="list-style-type: none"> ■ Notamment : Projet de collaboration CREM-Idiap intitulé « Pour une recherche fondamentale et appliquée au service des systèmes énergétiques territoriaux en Valais » / Lancement d'une formation en biométrie entre l'Idiap et UniDistance / Projet "Inventar historischer Klimadaten und Naturgefahren im Wallis" entre l'institut FGA et plusieurs services étatiques / Développement du e-EnergyCenter d'Icare en lien avec notamment le CREM et l'Idiap / Mise à disposition de l'IRR des infrastructures de laboratoires de l'IRO/ Le CREM collabore également avec la HES-SO Valais dans le cadre d'un projet européen en système industriel /Un projet entre l'ECAV et l'institut tourisme de la HES-SO Valais a été initié en 2016 et s'intitule "Marche d'artiste".

SERVICE DES HAUTES ÉCOLES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad5 9 Identification des besoins nécessaires à l'anticipation des défis futurs de la formation et de la recherche tertiaire. Elaboration conceptuelle et technique d'une veille stratégique du domaine des hautes écoles (31.12.2016)	31.12.19		█ Un concept de veille stratégique a été établi et validé en 2015. Le projet s'est poursuivi en 2016 par la mise en place d'un entrepôt de données réunifiant les informations concernant les étudiants des hautes écoles. Une application liée à l'entrepôt de données a été finalisée fin 2016. Celle-ci permet l'enregistrement et la vérification de la conformité des factures adressées au canton par les hautes écoles suisses accueillant des étudiants valaisans partis étudier hors canton. █ L'indicateur "Taux de réussite dans les HES en Valais (Bachelor)" a été défini ainsi que sa méthodologie de récolte. Cet indicateur inclut les diplômés Bachelor de la HEP-VS, de la HES-SO Valais, de l'ECAV et du site de Sion de l'HEMU. Le taux de réussite calculé pour 2016 est de 56%.
10 Définition et mise en place d'un indicateur du taux de diplômés par rapport aux entrants dans les hautes écoles valaisannes	31.12.16	31.12.16	
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes			
ad1 1 ■ Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les hautes écoles (universités/EPF) hors canton (formation de base)	4'082	4'006	█ 3'384 étudiants dans les Universités et 622 étudiants dans les EPF
2 ■ Nombre d'étudiants fréquentant les HES en Valais (formation de base, niveaux "Bachelor" + "Master")	3'766	4'012	█ +246 étudiants par rapport à la planif 2016 essentiellement expliqué par des augmentations significatives dans les filières "Informatique" et "Ingénieur économiste" de la Fernfachhochschule Schweiz. +108 étudiants par rapport à 2015 expliqués essentiellement par la nouvelle filière "nutrition et diététique" à la Fernfachhochschule Schweiz.
3 ■ Nombre d'étudiants valaisans fréquentant la HES-SO Valais	1'363	1'349	█ Stabilité du nombre d'étudiants valaisans à la HES-SO Valais.
4 ■ Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les HES hors canton	1'305	1'345	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (+64 étudiants).
5 ■ Nombre d'étudiants valaisans fréquentant les ES hors canton	432	476	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (+42 étudiants)
6 ■ Nombre de diplômes (formation de base) délivrés par les institutions tertiaires: HES, ES, UNI	1'040	1'150	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (+64 diplômes)
7 ■ Ratio Nombre d'étudiants tertiaires en Valais par rapport aux étudiants valaisans tertiaires hors canton	94%	100%	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (Ratio 2015 de 98%)
8 ■ Nombre d'étudiant domaine « Santé & Social »	950	961	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (+73 étudiants) expliquée essentiellement par la nouvelle filière "nutrition et diététique" à la Fernfachhochschule Schweiz
9 ■ Nombre d'étudiant domaine « Économie & Services »	1'634	1'769	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (+60 étudiants) expliquée essentiellement par l'augmentation dans la filière "Informatique" à la Fernfachhochschule Schweiz
10 ■ Nombre d'étudiant domaine « Sciences de l'ingénieur »	572	664	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (+16 étudiants)
11 ■ Nombre d'étudiants fréquentant les ES en Valais (formation de base au 15.10. de l'année considérée)	170	177	█ Stable par rapport à 2015 (+ 4 étudiants)
ad3 12 Nombre d'étudiants fréquentant des instituts universitaires en Valais (formation de base FS-CH + Master IUKB (UNIL/UNIGE)	1'547	1'636	█ Evolution également positive par rapport à 2015 (+119 étudiants) essentiellement expliquée par l'augmentation des étudiants à la FS-CH

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Piloter, évaluer et soutenir la formation tert.			
P1101 Expertise et veille stratégique	209'314.18	-183.52	209'497.70
P1102 Evaluation et suivi de la formation tertiaire	299'143.01	343.52	298'799.49
P1103 Statistiques de la formation	83'639.34		83'639.34
P1104 Pilotage formation continue des enseignants	168'890.88		168'890.88
GP12 Garantir et dévelop. la form.tert. et la recherche	117'933'492.56	57'589'880.21	60'343'612.35
P1201 Assurer les conditions cadres et la coordination	117'556'609.20	57'589'368.21	59'967'240.99
351 Contribution à la HES-SO pour les étudiants en Valais	38'593'154.63		38'593'154.63
351 Contribution du Valais à la Haute école de Musique - Site de Sion	496'000.00		496'000.00
351 Contribution du Valais au canton de Vaud (site de Sion rattaché à la HEMU)	904'081.15		904'081.15
364 Chaires juniors EPFL Valais Wallis	6'617'149.35		6'617'149.35
364 HES-SO Valais/Wallis modules complémentaires santé	877'500.00		877'500.00
364 HES-SO Valais/Wallis stages santé	1'767'800.00		1'767'800.00
364 Montant avancé par le Valais à la HES-SO Valais/Wallis pour les formations de niveau HES	49'390'377.85		49'390'377.85
364 Montant versé à la HES-SO Valais/Wallis pour les formations ES	2'264'500.00		2'264'500.00
364 Observatoire du Tourisme	350'000.00		350'000.00
364 Subvention cantonale à la HES-SO Valais/Wallis pour la Ra&D	3'000'000.00		3'000'000.00
365 Redistribution des forfaits HES-SO à l'ECAV	2'601'294.16		2'601'294.16
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de la HES-SO Valais/Wallis		49'390'377.85	-49'390'377.85
451 Forfaits étudiants reçus de la HES-SO Delémont en faveur de l'ECAV		2'601'294.16	-2'601'294.16
480 Fonds du 21e siècle - financement des investissements EPFL Valais Wallis		3'917'222.35	-3'917'222.35
564 EPFL Valais Wallis : équipement scientifique	4'352'469.30		4'352'469.30
Solde dépenses/recettes du produit	6'342'282.76	1'680'473.85	4'661'808.91
P1202 Définir et suivre les mandats de prestations	327'743.88	432.00	327'311.88
P1203 Assurer la surveillance selon les bases légales	49'139.48	80.00	49'059.48
GP13 Garantir et développer les études à distance en VS	1'987'120.29	96.00	1'987'024.29
P1301 Garantir et développer les études à distance en VS	1'987'120.29	96.00	1'987'024.29
GP14 Etudes subventionnées hors canton	72'952'839.17	7'922'442.90	65'030'396.27
P1401 Accords intercant. AHES/AESS/AIU/HES-SO (hors VS)	72'952'839.17	7'922'442.90	65'030'396.27
351 Contribution à la HES-SO pour les étudiants valaisans hors canton	8'563'176.54		8'563'176.54
351 Contribution du Valais pour les étudiants universitaires en vertu de l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	38'169'097.30		38'169'097.30
365 Subventions versées à des écoles HES et ES hors canton accueillant des étudiants valaisans	17'806'022.70		17'806'022.70
374 Montant accord intercantonal universitaire destiné à Unidistance	7'916'827.55		7'916'827.55
471 Montant accord intercantonal universitaire à redistribuer à Unidistance		7'916'827.55	-7'916'827.55
Solde dépenses/recettes du produit	497'715.08	5'615.35	492'099.73

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP15 Assurer la distribution des moyens d'enseignement	4'642'635.85	4'642'807.17	-171.32
P1501 Centrale cantonale des moyens d'enseignement	4'642'635.85	4'642'807.17	-171.32
Total	198'277'075.28	70'155'386.28	128'121'689.00

OP 1
**Promouvoir la protection et l'aide
 à la jeunesse**
 B16 40'822'400 net
 C16 41'775'425.10 net

GP 11 Placements et mesures contractualisées B16 31'100'624 net C16 26'014'072.79 net	GP 12 Promotion et soutien B16 489'875 net C16 393'781.30 net	GP 13 Education sociale et promotion de la santé B16 515'452 net C16 199'469.19 net	GP 14 Protection de l'enfant B16 493'250 net C16 5'430'480.71 net
GP 15 Conseil :atif/psychologie/logopédie/psychor B16 6'728'452 net C16 8'445'496.06 net	GP 16 Psychiatrie pour enfants et adolescents B16 150'000 net C16 117'406.34 net	GP 17 Education précoce spécialisée B16 1'344'747 net C16 1'174'718.71 net	

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	47'789'510.40	49'260'700	49'676'934.98	416'235
30 Charges de personnel	11'809'300.90	11'672'900	12'691'053.20	1'018'153
31 Biens, services et marchandises	3'646'777.49	4'290'000	2'752'955.15	-1'537'045
33 Amortissements	1'241.17	0	136.85	137
36 Subventions accordées	27'164'400.95	27'547'500	28'571'200.72	1'023'701
37 Subventions redistribuées	4'023'416.00	4'270'000	3'977'790.00	-292'210
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	183'776.83	183'777
39 Imputations internes	1'144'373.89	1'480'300	1'500'022.23	19'722
4 Revenus de fonctionnement	10'490'214.34	10'552'500	9'831'933.05	-720'567
40 Impôts	224.00	200	343.00	143
42 Revenus des biens	300.00	0	150.00	150
43 Contributions	2'120'651.95	2'076'300	2'099'506.85	23'207
46 Subventions acquises	4'345'622.39	4'206'000	3'754'143.20	-451'857
47 Subventions à redistribuer	4'023'416.00	4'270'000	3'977'790.00	-292'210
Charges nettes de fonctionnement	37'299'296.06	38'708'200	39'845'001.93	1'136'802
5 Dépenses d'investissement	2'100'000.00	2'114'200	1'930'423.17	-183'777
50 Investissements propres	0.00	146'000	75'038.29	-70'962
56 Subventions accordées	2'100'000.00	1'968'200	1'855'384.88	-112'815
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	2'100'000.00	2'114'200	1'930'423.17	-183'777
Insuffisance de financement	39'399'296.06	40'822'400	41'775'425.10	953'025

Explication des écarts financiers			
30 Charges du personnel	1'018'153.20		
Augmentation provisoire de 2 EPT à l'OPE depuis le 01.06.2016 selon décision GC et création de 21 postes pour la logopédie dès le 15.08.2016 selon DCE du 17.06.2015 et 03.02.2016 et compensé par reliquat sur compte 318.			
31 Biens, services et marchandises	-1'537'044.85		
Cantonalisation des logopédistes privés (1'444'229.70) selon DCE du 17.06.2015 et 03.02.2016 (voir rubrique 30), moins d'honoraires (111'540.90), moins de traductions (5'293.75), moins de frais de réception (10'491.05), moins de frais de téléphone (9'351.05).			
36 Subventions accordées	1'023'700.72		
Le paiement pour les Léchaires est compensé par reliquat du SHE (401'586) et du SCJ (800'000), selon la DCE du 21.12.2016. Le décompte final 2015 pour les placements à Prêles est compensé par reliquat du SHE (843'562.30), selon la DCE du 25.01.2017. Il y a également eu moins de placements hors canton (227'055.84).			
46 Subventions acquises (moins de recettes que prévu)	- 451'856.80		
462 Forfait scolaire : moins de valaisans en âge de scolarité obligatoire que budgétisé (388'565.80)			
469 Un montant de 60'000 avait été initialement prévu au budget pour le financement des familles d'accueil. Le GC a alloué un montant sur la 31. Les demandes de fonds ont été moins élevées que prévu (3'291).			
50 Investissements propres (moins que prévu)	-70'961.71		
Valogis et GED, projets non terminés. La demande de création de fonds spéciaux a été faite			
56 Subventions accordées (moins que prévu)	-112'815.12		
Budget pas entièrement utilisé car travaux en cours de réalisation. 3 fonds spéciaux ont été créés (DCE 25.01.2017).			

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	79.20	79.20	100.20

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
30 Charges du personnel
Création de 21 postes supplémentaires pour la logopédie, dès le 15.08.2016, selon décision du CE.

OBJECTIF POLITIQUE	
Contribuer à la promotion, au soutien et à la coordination de la politique, de la protection et de l'aide spécialisée aux jeunes	
Sous-objectifs politiques	
1	Optimiser l'accueil des jeunes dans les institutions spécialisées
2	Promouvoir la politique familiale, notamment par le soutien aux réseaux d'accueil à la journée des enfants entre 0 et 12 ans
3	Promouvoir une politique en faveur des jeunes par une écoute de leurs préoccupations, un soutien à leurs projets, une coordination de leurs activités au niveau des communes et des régions et un encouragement au développement du processus d'autonomie et d'intégration à la société
4	Assurer la sécurité des enfants et des jeunes en leur fournissant les moyens et les structures nécessaires afin de les protéger des facteurs qui mettent en danger leur développement
5	Fournir aux enfants, aux jeunes et à leurs familles des prestations spécialisées (psychothérapie, psychologie, psychiatrie, logopédie, psychomotricité, pédagogie précoce spécialisée) lorsque leur développement psychosocial est perturbé ou en danger de l'être

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
			█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1 1 Coordination et suivi des projets de construction (Mattini) et rénovation du parc immobilier des institutions d'éducation spécialisée	31.12.18		█ La Kinder- und Jugendeinrichtung Mattini a ouvert ses portes le 01.10.2016. Les travaux de rénovation de l'Institut St-Raphaël sont en cours.
ad2 2 Mise à jour des directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire	31.12.16	31.12.16	█ La mise à jour des directives est terminée. Le document a été transmis au DFS.
ad3 3 Coordination de l'observatoire sur la jeunesse 4 Elaboration et réalisation d'un projet "développement" des activités extra-scolaires du Valais romand" déposé à Berne	31.12.16	31.12.16	█ █
ad4 5 Renforcement de la collaboration de l'OPE avec les APEA Valais par la mise en place d'une commission permanente réunissant périodiquement des représentants des APEA et de l'OPE 6 Inventorier et regrouper les différentes prestations permettant la prévention des conflits parentaux en cas de séparation et création d'une plateforme d'information de type guichet unique sur le site du SCJ	31.12.16		▲ Cet objectif a été atteint dans le Valais romand. Il doit être mis en place dans le Haut-Valais. ● Manque de ressources.
7 Développer 2 à 3 groupes de familles d'accueil d'urgence pour les 0-18 ans sur la base d'un tournus sur l'année	31.12.16		▲ Mise en place de 2 groupes de familles d'accueil dans le Valais romand. Il manque 1 groupe dans le Haut-Valais.
ad5 8 Adaptation de la pratique du Service avec la mise en application du concept préscolaire cantonal de pédagogie spécialisée 9 Elaboration d'un sous-concept pour la prise en charge des enfants sourds	30.06.16		▲ En cours
10 Collaboration à la création d'un concept de cours à l'intention des médiateurs primaires et mise en application dès 2015	31.12.16	31.12.16	█ Le sous-concept a été élaboré. La mise en oeuvre de celui-ci devrait être effectuée pour la prochaine rentrée scolaire.
11 Renégociation du contrat de prestations avec le Réseau Santé Valais dans le domaine de la pédo-psychiatrie	31.12.16		█ 3 volées en 2016 2015/2016 : 41 participants (médiateurs en primaire) - 54 participants (médiateurs en secondaire I et II) 2016/2017 : 18 participants (médiateurs en primaire) - 44 participants (médiateurs en secondaire I et II).
12 Mise en place d'un projet de collaboration inter-institutionnelle entre le CDTEA et la pédo-psychiatrie sur le site de Monthei	31.12.16		● La pédo-psychiatrie n'a pas réussi à dégager de temps pour mener à terme ces négociations.
13 Organisation d'ateliers regroupant les éducateurs (trices) de la petite enfance qui accueillent en intégration des enfants suivis par l'OEI	31.12.16	31.12.16	● La pédo-psychiatrie n'a pas réussi à dégager de temps pour mener à terme ces négociations.
			█ L'organisation de ces ateliers a remporté un gros succès.

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad2	1 Nbre de places subventionnées dans les structures d'accueil à la journée à temps d'ouverture élargi	5'400	5'910	■	
	2 Nbre de places subventionnées auprès des associations de parents d'accueil	4'095	3'792	■	
ad3	3 Nbre de rencontres avec les instances politiques	5	7	■	
	4 Nbre de projets durables (ndlr. durée indéterminée) réalisées dans le domaine des activités extra-scolaires de loisirs soutenus par le délégué à la jeunesse	5	17	■	
ad4	5 Nbre de manuel pour la conduite des mesures 308 al. 2	1	1	■	
	6 Nbre de rencontres et échanges avec l'ensemble des autorités tutélaires regroupées	0	2	■	
	7 Nbre de familles d'accueil disponibles	80	91	■	
	8 Famille d'accueil d'urgence (objectif à long terme: 1 Haut-Valais, 2 Valais central, 2 Bas-Valais)	3	13	■	
	9 Nbre de familles d'accueil professionnelles (1 dans les 3 régions)	3	3	■	
	10 Nbre de nouveaux cas suivis	500	563	■	
	11 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignés)	80	74	■	
	12 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'220	1'143	■	
	13 Nbre d'enfants suivis (globalement)	1'800	1'780	■	
ad5	14 Evaluation de la satisfaction de nos partenaires en ce qui concerne la qualité de nos prestations	1	1	■	
	15 Nbre de nouveaux cas suivis	2'000	1'739	■	
	16 Nbre d'anciens cas suivis (cas resignés)	1'000	809	■	
	17 Nbre de cas qui continuent à être suivis	1'500	2'850	▲ Cantonnalisation de la logopédie.	
	18 Nbre d'enfants suivis (globalement)	4'500	5'398	▲ Cantonnalisation de la logopédie.	
	19 Nbre de structures collaborant au concept d'intégration d'enfant ayant des besoins spécifiques dans les structures d'accueil de la petite enfance	3	4	■ 4 crèches.	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Placements et mesures contractualisées	32'677'784.93	6'663'712.14	26'014'072.79
P1101 Institutions d'éducation spécialisée	14'652'438.84	6'643'776.30	8'008'662.54
365 Subventions accordées à des institutions privées	7'569'505.49		7'569'505.49
390 Imputations internes	883'173.00		883'173.00
Solde dépenses/recettes du produit	6'199'760.35	6'643'776.30	-444'015.95
P1102 Colonies et camps de vacances	8'458.80	5'268.70	3'190.10
P1103 Surveillance et financement accueil à la journée	15'880'430.08	13'467.65	15'866'962.43
362 Subventions accordées à des communes	8'012'396.20		8'012'396.20
364 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	36'737.10		36'737.10
365 Subventions accordées à des institutions privées	7'690'990.65		7'690'990.65
Solde dépenses/recettes du produit	140'306.13	13'467.65	126'838.48
P1104 Financement prise en charge graves troubles éloc.	2'136'457.21	1'199.49	2'135'257.72
GP12 Promotion et soutien	437'514.08	43'732.78	393'781.30
P1201 Encour. activités extra-scol. et aides financières	437'514.08	43'732.78	393'781.30
GP13 Education sociale et promotion de la santé	203'328.73	3'859.54	199'469.19
P1301 Educ. à la santé et promotion de la santé	203'328.73	3'859.54	199'469.19
GP14 Protection de l'enfant	8'322'626.39	2'892'145.68	5'430'480.71
P1401 Protection des enfants	3'909'391.53	1'979'629.21	1'929'762.32
365 Subventions accordées à des institutions privées	701'378.16		701'378.16
366 Subventions accordées à des personnes physiques	12'709.00		12'709.00
Solde dépenses/recettes du produit	3'195'304.37	1'979'629.21	1'215'675.16
P1402 Placements et surveillance	4'413'234.86	912'516.47	3'500'718.39
GP15 Conseil éducatif/psychologie/logopédie/psychomotr.	8'659'478.12	213'982.06	8'445'496.06
P1501 Consultation/thérapie/examens/rapp./expertises	8'659'478.12	213'982.06	8'445'496.06
GP16 Psychiatrie pour enfants et adolescents	119'175.21	1'768.87	117'406.34
P1601 Traitements pédopsychiatriques/éval. et expert.	119'175.21	1'768.87	117'406.34
GP17 Education précoce spécialisée	1'187'450.69	12'731.98	1'174'718.71
P1701 Interventions de pédagogie spécialisée précoce	1'187'450.69	12'731.98	1'174'718.71
Total	51'607'358.15	9'831'933.05	41'775'425.10

OP 1 Gérer les affaires administratives B16 128'651 net C16 -202'375.54 net	OP 2 Traiter les affaires juridiques B16 895'549 net C16 864'214.29 net
GP 11 Assistance administrative B16 429'884 net C16 333'176.93 net	GP 12 Affaires administratives civiles B16 -301'233 net C16 -535'552.47 net

Total service B16 1'024'200 net C16 661'838.75 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	1'943'780.51	1'997'600	1'872'125.51	-125'474
30 Charges de personnel	1'608'513.30	1'609'300	1'532'806.65	-76'493
31 Biens, services et marchandises	84'465.95	161'200	74'893.95	-86'306
33 Amortissements	9'975.95	200	169.90	-30
36 Subventions accordées	127'885.60	140'000	132'805.40	-7'195
39 Imputations internes	112'939.71	86'900	131'449.61	44'550
4 Revenus de fonctionnement	1'199'886.44	973'400	1'210'286.76	236'887
40 Impôts	2'702.00	2'400	2'517.00	117
43 Contributions	1'197'184.44	971'000	1'207'769.76	236'770
Charges nettes de fonctionnement	743'894.07	1'024'200	661'838.75	-362'361
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	743'894.07	1'024'200	661'838.75	-362'361

Explication des écarts financiers

Les charges de fonctionnement sont en légère régression.

- Les charges de personnel (30) sont légèrement inférieures aux prévisions budgétaires en raison du remplacement de collaborateurs bénéficiant de nombreuses années d'expérience par de jeunes forces de travail.
- Au chapitre des biens, services et marchandises (31), les charges enregistrées sont inférieures au prévisions. L'écart est principalement dû au fait que le Service n'a pas la maîtrise de certains types de charges, soit en particulier les dépenses alloués par le Conseil d'Etat et le Tribunal cantonal, les coûts liés à la liquidation d'études notariales ainsi que les coûts d'expertise en matière d'aide aux victimes.

Le montant de la part rétrocédée à l'Etat par les trois offices du registre du commerce (ORC) (solde actif du compte d'exploitation) constitue la principale augmentation des revenus de fonctionnement (43). Le budget retenait un montant de fr.800'000.-- pour la part rétrocédée à l'Etat par les trois ORC. Au 31 décembre, le montant rétrocédé est d'environ fr.975'000.--. Cet excellent résultat démontre le volume important de l'activité déployée par les trois ORC du canton. D'autre part, l'adaptation progressive (augmentation) dès le 1er janvier 2016, du montant des émoluments dits "cantonaux" a certainement produit des effets sur le résultat de l'exercice 2016.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	9.50	9.50	9.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1			
Gérer les affaires administratives et exercer une surveillance dans les domaines du droit privé			
Sous-objectifs politiques			
1	Organiser les sessions d'examen des candidats au barreau et au notariat		
2	Assurer le suivi des dossiers du Département de la sécurité ne relevant d'aucun autre de ses Services dans les domaines des droits fondamentaux (art. 7 à 36 Cst. féd.)		
3	Proposer une assistance et exercer une surveillance juridique, administrative, le cas échéant disciplinaire sur les fondations, les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, les notaires et les registres du commerce		
4	Assurer les relations du Département de la sécurité avec le Pouvoir judiciaire et le Ministère public		
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé
			Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs
			● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien administratif aux commissions d'examen	31.12.17	<p>■ Le Service assure le secrétariat des commissions et leur fournit un appui logistique dans le cadre de l'organisation des sessions d'exams.</p>
ad2	2 Rédaction de notes juridiques à l'intention du Chef du Département	31.12.17	<p>■ Les notes juridiques portent, principalement, dans les domaines relevant de la police et de l'exécution des peines.</p>
ad3	3 Surveillance administrative et conseil aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte	31.12.17	<p>■ Quatre circulaires ont été adressées aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte en 2016 : situation du curateur à l'égard de l'assurance vieillesse et survivants; jeunes adultes demandant l'aide sociale; institutions appropriées pour les placements à des fins d'assistance; statistiques – curatelles de portée générale.</p>
Indicateurs		Planifié	Réalisé
			Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs
			● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre de lacunes signalées par les commissions d'examen	0	0
ad2	2 Nombre de questions n'ayant pas fait l'objet d'une détermination dans le délai de 30 jours	0	0
ad3	3 Diffusion de directives dans un délai de 4 mois à compter du dépôt des rapports d'inspection	100%	<p>■ La rencontre annuelle avec les inspecteurs des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte a mis en lumière le fait que le nombre de curatelles de portée générale prononcées dans le canton du Valais était nettement supérieur à la moyenne nationale. Une circulaire rendant les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte attentives sur le caractère exceptionnel du prononcé de ce type de mesure a été émise par le Service. Les inspecteurs ont par ailleurs été invités à sensibiliser les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte sur cette problématique lors de leurs prochaines inspections. Ils ont également été invités à inventorier auprès de chaque autorité de protection de l'enfant et de l'adulte le nombre de "cas sociaux lourds".</p> <p>Deux circulaires en matière de surveillance administrative des notaires ont été édictées consécutivement à une séance de travail réunissant l'Association des notaires valaisans, la Chambre de surveillance des notaires et le Service du registre foncier et de la géomatique.</p>

OBJECTIF POLITIQUE 2			
Exercer les tâches de législation et de contentieux dans les domaines de la sécurité et de la justice			
Sous-objectifs politiques			
1 Réviser le droit judiciaire cantonal, préparer la législation d'application du droit judiciaire fédéral et la législation en matière de sécurité publique			
2 Préparer et défendre, en cas de recours, des décisions dans les domaines de la sécurité; conseiller le Chef du Département et ses Services en ces matières; donner des conseils juridiques dans les domaines relevant de sa compétence			
2.1 Veiller à l'indemnisation et à la réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
			█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1 1 Révision de la loi sur la police cantonale (soutien au Chef du Département lors des travaux parlementaires)	31.12.16	11.11.16	█ En séance du 11 novembre 2016, le Grand Conseil a adopté en 2ème lecture la loi sur la police cantonale. Le délai référendaire échoit le 2 mars 2017.
2 Travaux préparatoires concernant la réforme du Pouvoir judiciaire et des autorités administratives compétentes en matière civile (projet Justice 21)	31.12.16	31.12.16	█ Les conclusions de l'expertise Bohnet/Mahon du 17 mai 2016 démontrent que la création d'un tribunal civil social du bail et du travail n'est pas nécessaire. En séance du 24 août 2016, le Conseil d'Etat a décidé de procéder par étapes à la réforme des tribunaux et autres institutions en charge de l'administration de la Justice. Cette décision a été portée à la connaissance de la Commission de Justice.
ad2 3 Indemnisation et réparation morale des victimes d'infractions selon la LAVI	31.12.17		█ Ont été ouverts en 2016 71 dossiers d'aide aux victimes d'infraction. 51 décisions d'aide aux victimes d'infraction ont par ailleurs été prononcées. 3 recours d'aide aux victimes d'infraction ont été interjetés contre des décisions du Service. Un recours a été partiellement admis, la prestation d'aide aux victimes d'infraction ayant été jugée légèrement insuffisante par l'autorité de recours. Deux autres recours, portant sur le refus d'octroi de prestations, respectivement sur le montant alloué par le Service, ont en revanche été rejetés.
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
			█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1 1 Nombre de mois de retard dans la planification	0	0	█ La législation constitue un volet important de l'activité du Service. En 2016, trois révisions législatives importantes ont été adoptées par le Parlement, soit la révision de la Constitution cantonale aux articles 39 alinéa 2 (élection des membres du bureau du ministère public) et 65bis (institution d'un Conseil de la magistrature); la révision totale de la loi d'application du code pénal et la refonte complète de la loi sur la police cantonale.
ad2 2 Pourcentage de décisions LAVI rendues dans les 3 mois dès la clôture de l'instruction (2014 = 28 décisions / 84.8%)	80%	98.03%	█ Les décisions allouant une indemnité pour tort moral constituent la très grande majorité des décisions rendues. Plusieurs dossiers d'aide aux victimes d'infraction ont été suspendus dans l'attente d'un jugement pénal (50/51).

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
OP1 Gérer les affaires administratives	971'647.26	1'174'022.80	-202'375.54
GP11 Assistance administrative	441'223.01	108'046.08	333'176.93
P1101 Admission au stage et à l'examen avocat et notaire	220'138.05	107'291.07	112'846.98
P1102 Affaires de Justice	221'084.96	755.01	220'329.95
GP12 Affaires administratives civiles	530'424.25	1'065'976.72	-535'552.47
P1201 Fondations classiques	218'155.87	69'158.59	148'997.28
P1202 Affaires administratives civiles	312'268.38	996'818.13	-684'549.75
OP2 Traiter les affaires juridiques	900'478.25	36'263.96	864'214.29
GP21 Contentieux / Législation	900'478.25	36'263.96	864'214.29
P2101 Conseils juridiques / Décisions - Recours	549'854.56	32'390.40	517'464.16
P2102 Législation / Consultations	350'623.69	3'873.56	346'750.13
Total	1'872'125.51	1'210'286.76	661'838.75

OP 1
 Maintenir la sécurité et l'ordre
 public
 B16 73'904'800 net
 C16 73'240'430.76 net

GP 11
 Gendarmerie
 B16 45'008'378 net
 C16 44'127'200.50 net

GP 12
 Police judiciaire
 B16 21'064'086 net
 C16 20'933'857.03 net

GP 13
 Services généraux
 B16 7'832'336 net
 C16 8'179'373.23 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	81'701'633.89	82'389'900	81'829'737.47	-560'163
30 Charges de personnel	71'754'336.19	71'783'800	71'521'175.02	-262'625
31 Biens, services et marchandises	5'970'561.69	6'362'000	6'141'654.31	-220'346
32 Intérêts passifs	4'817.35	0	0.00	0
33 Amortissements	10'848.14	0	9'986.92	9'987
36 Subventions accordées	612'466.49	748'500	644'152.28	-104'348
39 Imputations internes	3'348'604.03	3'495'600	3'512'768.94	17'169
4 Revenus de fonctionnement	11'111'220.73	11'985'100	11'774'490.39	-210'610
40 Impôts	4'689.00	0	4'803.00	4'803
42 Revenus des biens	5'500.00	0	105.80	106
43 Contributions	6'687'724.41	7'790'100	7'056'242.34	-733'858
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	841'306.16	870'500	846'841.17	-23'659
45 Dédommagements de collectivités publiques	920'257.70	915'000	960'629.51	45'630
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	412'280.00	0	346'956.05	346'956
49 Imputations internes	2'239'463.46	2'409'500	2'558'912.52	149'413
Charges nettes de fonctionnement	70'590'413.16	70'404'800	70'055'247.08	-349'553
5 Dépenses d'investissement	3'549'272.44	3'500'000	4'168'183.68	668'184
50 Investissements propres	3'549'272.44	3'500'000	4'168'183.68	668'184
6 Recettes d'investissement	440'200.00	0	983'000.00	983'000
66 Subventions acquises	440'200.00	0	983'000.00	983'000
Dépenses nettes d'investissement	3'109'072.44	3'500'000	3'185'183.68	-314'816
Insuffisance de financement	73'699'485.60	73'904'800	73'240'430.76	-664'369

POLICE CANTONALE

Explication des écarts financiers
Rubrique 30 Cette rubrique est budgétisée en fonction des effectifs autorisés. Dans un service de plus de 500 collaborateurs, l'effectif fluctue obligatoirement durant l'année.
Rubrique 31 La Police cantonale a porté au budget un montant de Fr. 316'000.- correspondant à l'estimation des frais d'exploitation POLYCOM. Les coûts à charge de la Police cantonale s'élèvent finalement à Fr. 129'000.--, soit 40 % du coût total d'exploitation de Fr. 322'000.- réparti entre les services partenaires, soit le SSCM, l'OCVS et le SRTCE.
Rubrique 43 Les recettes concernant les infractions à la loi sur la circulation routière ont été moindres que prévues. Les engagements renforcés en matière de lutte contre la criminalité ont nécessité une concentration d'effectifs plus importants.
Rubriques 48-50 Par décision du 22 juin 2016, le Conseil d'Etat a octroyé à la Police cantonale le montant de Fr. 346'956.05 prélevé sur le budget de la stratégie informatique afin de financer la suite de la virtualisation des postes de travail (concept iPolVS).
Rubrique 66 L'Office fédéral de la protection de la population a versé un 4ème acompte de Fr. 520'000.- concernant la construction du réseau POLYCOM. Pour le solde (Fr. 463'000.-), il s'agit du report sur l'exercice 2016 des recettes d'investissements obtenues de la part de la Confédération et utilisée pour la fin de la construction du réseau qui devrait s'achever en 2017. Les dépenses y relatives ont été enregistrées sur la rubrique 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	518.40	523.40	525.40

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
Un poste supplémentaire, en grande partie financé par la Confédération, a été attribué au groupe d'investigations spéciales de la Police cantonale, unité chargée de la protection d'Etat en lien avec les instances fédérales. Ce poste fait suite à l'arrêté du Conseil fédéral du 21 janvier 2015 et sa décision complémentaire du 18 décembre 2015 concernant le renforcement des moyens de lutte contre le terrorisme.
Dans le cadre de l'analyse de la stratégie informatique à l'Etat du Valais, il a été relevé un manque d'effectif à la section informatique de la Police cantonale. Ainsi, par décision du Conseil d'Etat du 12 octobre 2016, un poste a été transféré du Service informatique de l'Etat du Valais.

OBJECTIF POLITIQUE
Veiller au maintien de la sécurité et à l'ordre public en assurant, de manière permanente, sur l'ensemble du territoire, la première intervention et l'enquête de police judiciaire
Sous-objectifs politiques
<p>1 Maîtriser les événements par un engagement rapide et coordonné des forces d'intervention et assurer une coordination régionale en cas d'événements ordinaires relevant des missions de police.</p> <p>2 Maintenir la sécurité et l'ordre publics par une présence, une information et des contrôles préventifs. Renforcer les synergies avec les partenaires de la sécurité.</p> <p>3 Rechercher les infractions et leurs auteurs, exécuter les tâches de police judiciaire et les travaux d'enquêtes.</p> <p>4 Maintenir un degré de sécurité optimal sur l'ensemble du réseau routier valaisan par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des actions préventives; - des mesures ciblées contre les infractions graves; - des contrôles renforcés dans les endroits à risques. <p>5 Défendre et pérenniser l'académie de police sur le site de Savatan, en partenariat avec les polices cantonales vaudoise et genevoise ainsi qu'avec les polices municipales vaudoises, en étroite collaboration avec le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS).</p>

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad1 1 Adoption, entrée en vigueur et mise en application de la nouvelle loi sur la prostitution et de son ordonnance d'application. 2 Adoption et entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la police cantonale et de son ordonnance d'application	31.12.16	01.01.16	■ En date du 12 mars 2015, le Grand Conseil a adopté en deuxième lecture cette nouvelle loi sur la prostitution et son ordonnance d'application avec entrée en vigueur au 01.01.2016.
	31.12.17		▲ En date du 11 novembre 2016, le Grand Conseil a accepté à l'unanimité la nouvelle loi sur la Police cantonale. Ce texte entrera en vigueur courant 2017. La Police cantonale disposera d'une organisation ainsi que de nouveaux moyens d'intervention qui lui permettront d'assurer encore plus efficacement la sécurité de la population valaisanne. Les textes relatifs aux différentes ordonnances d'application seront finalisés également en 2017, année qui sera consacrée par ailleurs à la formation des membres du Corps à ce nouveau cadre légal.
	31.12.18		▲ Le 4 mai 2016, le Conseil d'Etat a décidé de réunir sur un même site les centrales 112, 117, 118 et 144. Plusieurs sites ont été étudiés par le groupe de travail présidé par le Commandant de la Police cantonale. Le centre d'entretien de Noës a finalement été retenu à l'unanimité des membres du groupe et confirmé par le Gouvernement. Les études se poursuivent pour optimiser les coûts de cette nouvelle infrastructure. Un projet de message sera ensuite soumis au Grand Conseil.
ad2 4 Mise en application des modifications du concordat instituant des mesures contre la violence lors des manifestations sportives. 5 Augmentation des effectifs de la Police cantonale dans le sens du dossier accepté à l'unanimité par le Grand-Conseil le 9 février 2009 (dépendant des décisions politiques en matière de création de nouveaux postes), notamment par un renforcement des effectifs en matière de police de proximité et de lutte contre la criminalité. 6 Groupe de travail Police cantonale - Police municipale : Concrétisation des mesures arrêtées dans les rapports des groupes de travail des 23 août 2012 et 4 novembre 2014. Le Conseil d'Etat et la fédération des communes valaisannes ont tous deux validés les conclusions et les mesures proposées (ratio des policiers municipaux, couverture globale par les polices municipales, règlement de police, convention police cantonale / polices municipales). 7 Application du concept "AMOK" pour les établissements scolaires en collaboration avec le Service de l'enseignement et le Service de la formation professionnelle.	31.12.16	31.12.16	■ En 2015, les modifications du concordat ont été acceptées par le Grand Conseil. Les mesures de ce concordat ont été mises en oeuvre sans problème particulier pour le canton du Valais.
	31.12.18		▲ L'effectif de la Police cantonale est au 31 décembre 2016 de 524.1 EPT dont 473.6 policiers. Le ratio prévu à l'article 13 de l'Ordonnance de la loi sur la Police cantonale de 1 policier pour 650 habitants n'est toujours pas atteint. Actuellement, le ratio est de 1 policier pour 709 habitants. Si l'on veut maintenir le niveau sécuritaire actuel, il faudra poursuivre l'augmentation des effectifs de la Police cantonale dans un proche avenir.
	31.12.17		▲ Le statut, les missions et la collaboration entre la Police cantonale et les polices municipales sont réglés dans le chapitre 7 de la nouvelle loi sur la Police cantonale. Pour le surplus, les détails de cette collaboration seront réglés par conventions.
	31.12.17	31.12.16	■ La formation de base des membres du Corps au concept AMOK est terminée. Plusieurs modules de formation continue seront entrepris chaque année et le concept sera régulièrement adapté aux nouvelles menaces.

POLICE CANTONALE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad5</i> 8 Consolidation du projet d'intégration de la police cantonale genevoise au sein de l'académie de police et ajustement des conventions avec les différents partenaires.	31.12.17		▲ Le 4 avril 2016, 159 aspirants, dont 12 valaisans, ont débuté leur formation de base à l'Académie de police de Savatan. Pour la première fois, 35 aspirants de la Police cantonale genevoise ont rejoint leurs collègues vaudois et valaisans à satisfaction de tous les partenaires. Concernant les infrastructures, dont la Confédération souhaite se séparer à l'horizon 2020, des discussions sont en cours pour la reprise de ce site.

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Nombre quotidien d'appels reçus aux numéros d'urgence 117-118-112 ainsi qu'au numéro principal de la police cantonale (027/326.56.56)	900	780	■ 776 appels par jour reçus en 2015 (2014 = 815). Le nombre d'appels demeure stable.
2 Nombre quotidien d'appels reçus uniquement aux numéros d'urgence 117-118-112	230	220	■ 252 appels d'urgence enregistrés par jour en 2015 (2014 = 230). Une légère diminution est constatée par rapport à ces trois dernières années.
ad2 3 Ratio de la population par policier / Opol : 1 policier pour 650 habitants	650	709	● 1 policier pour 695 habitants en 2015. (2014 = 1 policier pour 690 habitants). Le ratio de 1 policier pour 650 habitants n'est toujours pas atteint compte tenu d'une population en constante augmentation (335'696 habitants pour un nombre de 473.6 EPT policiers au 01.01.2017).
4 Nombre d'infractions en relation avec le code pénal suisse, la loi sur les stupéfiants et les diverses lois fédérales ou cantonales (2014 = 18'670)	20'000	18'703	■ Une diminution du nombre d'infractions est constatée par rapport à l'année précédente (2015 = 19'162).
5 Pourcentage d'infractions commises par des étrangers non résidant en Suisse	23.5%	29.2%	▲ Ce pourcentage s'explique par une augmentation générale des phénomènes de criminalité itinérante (2014 = 23.2%, 2015 = 26.1%).
6 Pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs	11%	10.3%	■ Depuis 2014, le pourcentage d'infractions commises par des auteurs mineurs est en diminution (2014 = 11.6%, 2015 = 10.6%).
ad3 7 Nombre de brigandages sur le territoire cantonal (2014 = 29)	30	25	■ Les concepts d'intervention et la qualité des enquêtes dans ce domaine permettent de maintenir le nombre de brigandages au même niveau que les années précédentes (2015 = 25).
8 Nombre d'infractions contre l'intégrité sexuelle (2014 = 233)	200	249	■ Ce chiffre reste dans la moyenne enregistrée ces trois dernières années. Les enquêtes menées dans ce domaine demeurent une priorité de la Police cantonale (2015 = 284).
9 Pourcentage d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants commises par des auteurs mineurs	12%	11.9%	■ Ce chiffre diminue par rapport aux années précédentes. L'une des priorités principales de la section stupéfiants reste la lutte contre la consommation de produits illicites par des auteurs mineurs (2014 = 13.4%, 2015 = 13.6%).
10 Nombre d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants	3'800	3'463	■ La Police cantonale maintient le principe de la tolérance zéro et cible ses enquêtes aussi bien à l'encontre des trafiquants que des petits consommateurs. Les chiffres présentés démontrent les efforts mis en place dans ce domaine (2014 = 3'761, 2015 = 4'226).
11 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité économique	200	231	■ 222 enquêtes liées à la criminalité économique avaient été menées en 2015 (2014 = 207). Ce chiffre peut varier en fonction de la complexité des affaires à instruire.
12 Nombre d'enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité	80	65	■ 62 enquêtes liées à la criminalité informatique/cybercriminalité avaient été menées en 2015 (2014 = 56). L'enquête dans le domaine informatique prend de plus en plus d'importance et requiert des compétences très pointues. Le nombre d'affaires varie non seulement en fonction du nombre de supports à analyser et de leur complexité (tablettes, téléphones, ordinateurs, etc...) mais également par rapport à l'effectif à disposition.
13 Nombre d'infractions contre la vie et l'intégrité corporelle (2014 = 930)	930	930	■ Les enquêtes liées à ce domaine constituent également une priorité stratégique du domaine judiciaire de la Police cantonale compte tenu du durcissement de la criminalité (2015 = 929).

POLICE CANTONALE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	
ad3 14 Nombre d'interventions pour des violences domestiques (2014 = 271)	270	305	▲ Le nombre d'interventions pour des violences domestiques est en augmentation (2015 = 233). Durant l'année 2016, des formations internes ont été dispensées aux membres du Corps par rapport à ce genre d'intervention.
	8'500	10'135	■ Sur les 10'135 heures effectuées en 2016 (6'894 heures en 2015), 4'128 heures l'ont été par la société Sécuritas SA (2015 = 2'787). Ce mandat externe permet à la Police cantonale de se concentrer sur ses missions prioritaires tout en externalisant une partie des conduites des détenus. A relever toutefois que les conduites des détenus dangereux sont effectuées par les agents de la Police cantonale.
ad4 16 Conducteurs soumis à un test d'éthylomètre	14'000	16'985	■ Ce chiffre est stable par rapport à l'année précédente (2015 = 17'014). A relever que tous les chauffeurs professionnels contrôlés au CCTL font l'objet d'un test à l'éthylomètre. En 2015, 4 mécaniciens poids lourds avaient été engagés pour compléter l'effectif du CCTL qui désormais peut compter sur 12 EPT. Ce fait explique la différence enregistrée par rapport à l'année 2014 (14'366).
17 Nombre de contrôles de vitesse effectués	1'900	1'884	■ 1'879 contrôles en 2015 (2014 = 1'850). Le nombre de contrôles de vitesse effectués est stable et permet de maintenir un bon équilibre entre prévention et répression, sans tomber dans une politique de contrôle excessive en la matière.
18 Nombre d'automobilistes contrôlés / vitesse (2014 = 198'268)	200'000	278'719	■ 266'674 automobilistes avaient été contrôlés en 2015. Le nombre de contrôles de vitesse demeure stable. Cependant, un nombre plus élevé d'automobilistes ont été contrôlés. Cela est notamment dû à l'augmentation de la densité du trafic sur les routes valaisannes. Par ailleurs, il est à noter que ces contrôles sont effectués en priorité en des lieux accidentogènes.
19 Nombre d'heures de contrôles du trafic lourd, y compris le CCTL (2014 = 11'180 dont 3'755 par la section circulation et 7'425 par le CCTL)	11'100	18'874	■ 14'213 heures en 2015. Pour l'année 2016, 18'874 heures de contrôles ont été effectuées soit 3'493 heures par la section circulation (3'135 heures en 2015) et 15'381 heures par le CCTL (11'078 heures en 2015). Ces chiffres correspondent aux exigences posées par l'OFROU selon convention et sont garants d'un niveau de sécurité routière en matière de trafic lourd que l'on peut qualifier de très bon. A relever également que l'augmentation de l'effectif attribué en 2015 au CCTL explique cette hausse.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Gendarmerie			
P1101 Circulation routière	3'935'470.42	4'697'775.00	-762'304.58
P1102 Interventions spéciales	5'531'473.69	379'679.78	5'151'793.91
P1103 Première intervention	18'750'114.02	1'479'946.93	17'270'167.09
P1104 Police de proximité et investigations	23'549'724.33	1'505'146.18	22'044'578.15
P1105 Centre Contrôle Trafic Lourd (CCTL)	2'059'103.78	1'636'137.85	422'965.93
GP12 Police judiciaire	22'838'559.66	1'904'702.63	20'933'857.03
P1201 Enquêtes judiciaires	18'406'478.29	1'198'555.33	17'207'922.96
P1202 Identification et coordination judiciaire	3'746'434.35	229'827.80	3'516'606.55
P1203 Protection de l'Etat	685'647.02	476'319.50	209'327.52
GP13 Services généraux	9'333'475.25	1'154'102.02	8'179'373.23
P1301 Information-prévention criminalité	1'955'970.34	115'746.27	1'840'224.07
P1302 Centrale d'engagement	5'195'613.58	739'325.09	4'456'288.49
P1303 Bureau des armes	303'788.28	178'788.26	125'000.02
P1304 Formation de base et formation continue	1'370'656.90	75'587.58	1'295'069.32
P1305 Prospection et analyse	507'446.15	44'654.82	462'791.33
Total	85'997'921.15	12'757'490.39	73'240'430.76

Département de la formation et de la sécurité (DFS)
SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE

OP 1
Assurer la sécurité et protection
de la population
B16 2'591'900 net
C16 1'685'833.51 net

GP 11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes B16 1'211'298 net C16 1'098'830.03 net	GP 12 Prévention incendie B16 -97'472 net C16 -0.04 net	GP 13 Préparation de la Pci B16 2'835'013 net C16 2'366'572.15 net	GP 14 Gestion des affaires militaires B16 -1'356'939 net C16 -1'779'568.63 net
---	---	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	26'096'241.06	25'522'000	25'749'045.20	227'045
30 Charges de personnel	7'105'463.00	7'164'400	7'093'277.90	-71'122
31 Biens, services et marchandises	3'603'136.40	4'568'800	3'727'148.64	-841'651
33 Amortissements	23'301.48	30'000	-13'959.52	-43'960
35 Dédommagements à des collectivités publiques	50'960.00	0	0.00	0
36 Subventions accordées	4'601'010.45	4'935'100	4'823'084.40	-112'016
37 Subventions redistribuées	266'159.20	270'000	251'866.80	-18'133
38 Attributions aux financements spéciaux	570'319.20	0	726'515.75	726'516
39 Imputations internes	9'875'891.33	8'553'700	9'141'111.23	587'411
4 Revenus de fonctionnement	23'542'383.88	22'960'100	24'063'211.69	1'103'112
40 Impôts	7'308.00	15'000	8'386.00	-6'614
42 Revenus des biens	25'093.95	30'500	29'158.50	-1'342
43 Contributions	5'042'797.83	4'301'900	5'217'447.75	915'548
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	1'579'047.01	1'550'000	1'634'680.27	84'680
45 Dédommagements de collectivités publiques	103'620.00	0	0.00	0
46 Subventions acquises	6'083'396.80	8'184'600	7'884'425.04	-300'175
47 Subventions à redistribuer	266'159.20	270'000	251'866.80	-18'133
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	853'752.30	495'000	0.00	-495'000
49 Imputations internes	9'581'208.79	8'113'100	9'037'247.33	924'147
Charges nettes de fonctionnement	2'553'857.18	2'561'900	1'685'833.51	-876'066
5 Dépenses d'investissement	8'627'453.90	7'173'000	6'650'933.84	-522'066
50 Investissements propres	916'456.50	830'000	329'308.80	-500'691
56 Subventions accordées	6'200'997.40	4'343'000	5'269'339.99	926'340
57 Subventions redistribuées	1'510'000.00	2'000'000	1'052'285.05	-947'715
6 Recettes d'investissement	8'627'453.90	7'143'000	6'650'933.84	-492'066
66 Subventions acquises	7'117'453.90	5'143'000	5'598'648.79	455'649
67 Subventions à redistribuer	1'510'000.00	2'000'000	1'052'285.05	-947'715
Dépenses nettes d'investissement	0.00	30'000	0.00	-30'000
Insuffisance de financement	2'553'857.18	2'591'900	1'685'833.51	-906'066

SERVICE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET MILITAIRE**Explication des écarts financiers****Rubrique 31:**

OCPP : Coût de la maintenance et du démontage des sirènes moins élevé que prévu (-195'000) coût des mandats plus élevé dans différents concepts (+24'600)

OCF : achat moindre pour le matériel d'instructions des cours (-229'000) Coût polycom inférieur (-272'000)

PCi : diminution d'entretien sur les véhicules en interne (-106'000) augm. de l'entretien des véhicules en externe (+28'000)

Diminution du développement SAP-constructions (-48'500) et des avances pour les frais de restitutions d'abris (-20'000)

CLC&PA : augmentation des frais d'entretien des bâtiments (16'000) diminution des frais d'entretien du mobilier-machines (-5'000) la Confér ann. de l'assoc. des centres log. n'a pas eu lieu (-10'000)

Rubrique 36:

PCi : diminution des coûts des OPC, en lien avec la rubrique 38 (attribution au fonds)

Rubriques 38 / 48, 39 / 46 / 48 / 49, 56 / 66: cf remarque générale concernant le fonds OCF et le fonds des contributions de remplacement PCi

Rubrique 43:

PCi: Augmentation des contributions de remplacement (+900'755)

Rubrique 44:

Taxe : Augmentation de la part de l'Etat du Valais sur les encaissements de la Taxe (+84'680)

Rubrique 46:

OCPP : - 10'900 frs démontage des sirènes pas totalement réalisé

OCF : -286'000 frs compte lié avec le 66, 48, 49 pour la mise à zéro de l'office (fonds)

Rubrique 50:

OCF : Extension réseau radio et programme informatique VS Fire repoussés (-470'600)

Pci : -30'000 frs non réalisation de l'achat de compresseur

Rubriques 57/67:

PCi: projets non-terminés dans les communes - subventions fédérales ("boîte aux lettres")

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	54.10	54.10	54.10

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer la sécurité et la protection de la population et préserver ses bases d'existence par les moyens civils (feu/PCi/EM de conduite) et la contribution à la préparation des moyens militaires	
Sous-objectifs politiques	
1	Améliorer la collaboration et les capacités d'action des organes de conduite et des forces d'intervention, ainsi que leur état de préparation en cas de situations particulières et extraordinaires
2	Informer et sensibiliser la population sur les dangers, la prévention et les comportements à adopter
3	Obtenir une vue d'ensemble des risques et dangers (naturels / technologiques / sociaux)
4	Promouvoir la prévention incendie et la préparation des forces de 1ère intervention
5	Assurer une infrastructure militaire (casernes, places de tirs) et des services logistiques optimaux dans notre canton
6	Gérer les astreints aux obligations militaires domiciliés en Valais (organisation des journées d'information, traitement des dispenses, perception de la taxe d'exemption, libérations)

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Poursuite de l'acquisition des équipements Polycom pour les communes (fin prévu pour fin 2019)	31.12.16	31.12.16	■ 582 appareils ont été distribués entre 2013 - 2016 dans les communes. Chaque corps sapeurs-pompiers possède au minimum 3 appareils ce qui garantit la coordination entre les forces d'intervention.
	31.12.19	31.12.16	▲ Le processus a pris du retard, notamment par les mutations du personnel
ad2 3 Introduction du projet fédéral ISM, plate-forme d'information web concernant le comportement de la population face aux risques naturels, technologiques et sociétaux	31.12.16	31.12.15	■ Le projet est terminé, la plate-forme est disponible sous alert swiss.
ad4 4 Renforcement de la formation des chargés de sécurité des communes, des ramoneurs et des projeteurs par l'organisation de cours de formation de base et de formation continue ainsi que de la formation spécifique pour la nouvelle version de norme et directives AEAI 2015	31.12.18		■ Tous les cours ont été réalisé selon planification
ad5 5 Planifier les modifications des infrastructures en vue de l'accueil d'une école de recrues en remplacement des stages de sous-officiers supérieurs	31.12.17	31.12.17	■ Le travail de planification par le groupe de travail NUK-Sion est en cours et les mesures y découlant seront réalisées dans le courant du deuxième semestre 2017.
Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Nombre de communes ayant participé à des exercices d'état-majors	30	38	■ Le nombre EM régionaux a augmenté.
	110	112	■ Dû aux actions ciblées auprès des EM.
ad4 3 Nombre de modules réalisés dans le cadre de la mise en place de la centrale d'achat pour les sapeurs-pompiers (au total 16 modules sont prévus)	15	8	■ Comme prévu en 2015, le nombre de modules a été ramené à 8, tous sont réalisés
ad5 4 Taux de satisfaction de la troupe par rapport aux infrastructures (selon rapport "Feedback" avec le cdt de la place d'armes)	90%	92%	■ Selon les questionnaires remplis par les utilisateurs à la fin de la période de service.
ad6 5 Taux de satisfaction des journées d'orientation	90%	94.8%	■ Selon les évaluations remplies par les participants

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Organisation, planif., prép. en cas catastrophes	2'136'065.52	1'037'235.49	1'098'830.03
P1101 Instruction état-majors communaux, régionaux	417'292.38	150'730.13	266'562.25
P1102 Conseils, information, alarme population/autorités	1'192'324.29	585'252.00	607'072.29
P1103 Gestion ressources humaines et moyens lourds	526'448.85	301'253.36	225'195.49
GP12 Prévention incendie	11'687'692.80	11'687'692.84	-0.04
P1201 Prévention des incendies	1'148'506.75	1'148'506.73	0.02
P1202 Engagement des corps sapeurs-pompiers	4'364'097.02	4'364'097.04	-0.02
362 Contribution annuelle Jeunes Sapeurs Pompiers 2016 (13 x 500)	6'500.00		6'500.00
Solde dépenses/recettes du produit	4'357'597.02	4'364'097.04	-6'500.02
P1203 Financement, achat équipements et infrastructures	6'175'089.03	6'175'089.07	-0.04
562 Subvention aux communes (matériel pompiers, adduction d'eau, véhicules, locaux du feu, etc.)	5'269'339.99		5'269'339.99
660 Contribution des routes nationales pour couvrir les frais d'investissement		158'686.30	-158'686.30
669 Contribution des compagnies d'assurances pour le financement de la police du feu		5'439'962.49	-5'439'962.49
Solde dépenses/recettes du produit	905'749.04	576'440.28	329'308.76
GP13 Préparation de la Pci	13'482'402.01	11'115'829.86	2'366'572.15
P1301 Organisation et planification de la PCI	1'959'023.54	1'269'278.15	689'745.39
P1302 Instruction des astreints de la PCI	6'249'416.73	1'905'552.61	4'343'864.12
P1303 Constructions, alarme et matériel PCI	5'273'961.74	7'940'999.10	-2'667'037.36
GP14 Gestion des affaires militaires	5'093'818.71	6'873'387.34	-1'779'568.63
P1401 Gestion des conscrits et militaires domiciliés VS	945'558.50	490'374.82	455'183.68
P1402 Assujettissement et exonération de la taxe	684'924.26	1'717'657.66	-1'032'733.40
P1403 Infrastructures et investissements	3'463'335.95	4'665'354.86	-1'202'018.91
Total	32'399'979.04	30'714'145.53	1'685'833.51

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

Particularité de la gestion de l'office cantonal du feu :

Le domaine de la police du feu est autofinancé par des contributions des assurances de 0.05 pour mille des valeurs assurées. A ces recettes s'ajoutent des contributions de la Confédération liées aux prestations fournies pour les routes nationales ainsi que d'autres recettes de l'OCF (facturation des mutations et taxes SMT, vente de formulaires etc.)

Les écarts entre dépenses et recettes sont gérés par le fonds 'police du feu' auquel les excédents de recettes sont attribués ou les prélevements sont effectués.

Mouvements du fonds "Police du feu" :

	DEPENSES	RECETTES
Dépenses du fonctionnement de l'OCF	4'984'031.39	
Autres recettes de l'OCF		-461'226.15
Contributions des assurances		-9'254'057.93
Contributions RN de la Confédération		-901'248.00
Dépenses d'investissement	5'598'648.79	
Imputations internes		-5'093.85
Attribution au fonds en 2016		38'945.75
<hr/>		
Total	10'582'680.18	10'582'680.18
 Fortune du fonds au 01.01.2016	+163'924.35	
Fortune du fonds au 31.12.2016	+202'870.10	

Fonds des contributions de remplacement PCI:

Fortune au 01.01.2016	+1'218'444.57
Attribution au fonds	+687'570.00
Fortune au 31.12.2016	+1'906'014.57

OP 1
Régler l'admission des personnes
et des véhicules
B16 -77'445'900 net
C16 -78'091'112.10 net

GP 11 Admission des personnes B16 -2'290'899 net C16 -2'739'263.27 net	GP 12 Admission des véhicules B16 -75'155'001 net C16 -75'351'848.83 net
---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	16'422'907.75	16'258'100	16'284'757.49	26'657
30 Charges de personnel	10'800'570.85	10'799'500	10'736'963.95	-62'536
31 Biens, services et marchandises	1'437'634.72	1'745'000	1'282'899.67	-462'100
33 Amortissements	859'082.97	1'000'000	1'322'681.03	322'681
34 Parts et contributions sans affectation	76'618.20	80'000	70'802.60	-9'197
36 Subventions accordées	1'803'876.25	1'030'000	1'116'224.65	86'225
39 Imputations internes	1'445'124.76	1'603'600	1'755'185.59	151'586
4 Revenus de fonctionnement	93'380'887.00	94'079'000	94'613'570.49	534'570
40 Impôts	68'073'789.05	69'160'000	69'394'570.80	234'571
42 Revenus des biens	334'970.87	270'000	243'125.05	-26'875
43 Contributions	24'446'428.66	24'172'300	24'401'525.72	229'226
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	93'478.46	96'700	94'093.46	-2'607
45 Dédommagements de collectivités publiques	382'356.00	380'000	386'162.00	6'162
49 Imputations internes	49'863.96	0	94'093.46	94'093
Revenus nets de fonctionnement	76'957'979.25	77'820'900	78'328'813.00	507'913
5 Dépenses d'investissement	249'222.65	375'000	237'700.90	-137'299
50 Investissements propres	249'222.65	375'000	237'700.90	-137'299
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	249'222.65	375'000	237'700.90	-137'299
Excédent de financement	76'708'756.60	77'445'900	78'091'112.10	645'212

Explication des écarts financiers

- Rubr. 31: réduction du montant consacré à l'achat des plaques de contrôle suite à la conclusion d'un nouveau contrat plus avantageux et gestion de la facturation des expertises directement par le Service d'expertises médicales (SEM). Maintenance informatique réduite compte tenu du report de certains projets en 2017.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	86.20	86.20	86.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Régler l'admission des personnes et des véhicules à la circulation routière et à la navigation			
Sous-objectifs politiques			
1 S'assurer que les personnes disposent des aptitudes et d'une formation suffisante pour conduire un véhicule en toute sécurité sur la voie publique et prendre les mesures nécessaires en cas d'infractions aux règles de la circulation et de la navigation			
2 S'assurer que les véhicules mis en circulation répondent aux prescriptions et percevoir les redevances auxquelles ils sont assujettis			
3 Favoriser la mise en circulation de véhicules moins polluants			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad1 1 Délocalisation du site de Sion ou construction d'une halle de contrôle supplémentaire à Sierre 2 Transformation du SCN en établissement autonome de droit public en fonction du résultat de l'analyse ETS2. 3 Mise en vigueur de la modification de l'ordonnance concernant les contrôles médicaux des chauffeurs et saisie informatisée des certificats médicaux par les médecins	31.12.20		■ En cours.
	31.12.16	31.12.16	● Le CE a renoncé à modifier le statut du SCN.
	31.12.17		■ En cours.
ad2 4 Augmentation du nombre de véhicules contrôlés dans les délais légaux conformément à la planification établie par le service, au besoin en sous-traitant les contrôles techniques (postulat n° 1.199) 5 Mise à disposition de l'outil "Cari Garages" pour tous les partenaires garagistes	31.12.20		▲ Le but n'a été que partiellement atteint en raison des absences de longue durée de deux experts pour cause de maladie.
	31.12.16		▲ 8 garages travaillent avec ce module.

SERVICE DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE ET DE LA NAVIGATION

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
<i>ad1</i>	1 Indice de satisfaction des usagers, selon enquête M.I.S-Trend (note max. 10)	8	8.4	■ Enquête effectuée par la société MIS-Trend en commun avec les cantons FR, VD et NE. Améliorations notamment au niveau de la compétence des collaborateurs et des temps d'attente (2015 : 8.4).	
	2 Pourcentage de recours admis par rapport au nombre de recours déposés	4%	0%	■ 85 recours, 0 admis (2015 : 2%).	
	3 Nombre de permis d'élève conducteur délivrés (tous types de permis) [indicateur statistique]	8'800	9'136	■ Le nombre reste stable. (2015 : 9'250).	
	4 Nombre d'examens de conduite (théoriques et pratiques, tous types d'examens) [indicateur statistique]	16'500	17'419	■ Augmentation de 3.4% par rapport à 2015 (16'848).	
	5 Taux d'échec aux examens de conduite théoriques (catégories A, A1 et B)	30%	21.8%	■ Le taux d'échec est très proche de la moyenne suisse de 22.4%.	
	6 Taux d'échec aux examens de conduite pratiques (catégories A, A1 et B)	30%	29.43%	■ Le taux d'échec est resté stable. Moyenne suisse en 2016 : 32.83%.	
	7 Nombre de permis de conduire délivrés (tous types de permis, nouveaux permis et renouvellement) [indicateur statistique]	28'500	28'758	■ Légère augmentation de 3.3% par rapport à 2015 (27'846).	
	8 Pourcentage des contrôles médicaux subséquents effectués dans les délais légaux	100%	100%	■ Il s'agit d'une tâche prioritaire. 19'574 certificats médicaux traités en 2016, 19'899 en 2015, 17'167 en 2014.	
	9 Nombre d'amendes d'ordre impayées transmises au SCN [indicateur statistique]	1'200	1'405	■ Léger dépassement du nombre planifié.	
	10 Temps d'attente moyen au téléphone (en secondes)	20	14.59	■ Le temps d'attente moyen au téléphone est resté stable (2015 : 14.35).	
	11 Nombre d'avertissements prononcés [indicateur statistique]	2'000	2'110	■ Le nombre est resté stable par rapport à 2015 (2'071).	
	12 Nombre de retraits de permis de conduire prononcés [indicateur statistique]	4'300	4'619	■ Légère diminution par rapport à 2015 (4'817).	
	13 Pourcentage de bateaux contrôlés dans les délais légaux	100%	100%	■ Les délais pour le contrôle périodique des bateaux sont respectés (482 expertises en 2016, 474 en 2015 et 437 en 2014).	
	14 Pourcentage de véhicules contrôlés dans les délais légaux	77%	72.98%	▲ L'objectif n'a pas pu être atteint. Cela est dû aux absences pour cause d'accident ou de maladie d'experts.	
	15 Nombre de contrôles techniques effectués	95'000	86'034	▲ Voir Ind. n° 14 ci-dessus.	
	16 Nombre de véhicules immatriculés dans l'année (tous types de véhicules) [indicateur statistique]	80'000	82'673	■ Le nombre reste stable par rapport à 2015 (82'307).	
	17 Nombre de véhicules en circulation au 30 septembre [indicateur statistique]	315'000	316'926	■ Augmentation de 2.49% par rapport à 2015 (309'212).	
	18 Ratio du nombre de véhicules en circulation par rapport aux collaborateurs en emploi fixe du SCN	3'654	3'677	▲ Le ratio a augmenté de 2.5% par rapport à 2015 en raison de l'augmentation du parc de véhicules (2015 : 3'587).	
	19 Pourcentage de collaborateurs avec statut provisoire (stagiaires, collaborateurs AI, apprentis, collaborateurs GETAC) par rapport aux nombre de collaborateurs administratifs (EPT) du SCN au 31.12.	23%	20.62%	■ Le pourcentage a pu être réduit par rapport à 2015 (22.69%). 14.7 emplois provisoires viennent s'ajouter aux 57 postes administratifs. Ces chiffres restent préoccupants.	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Admission des personnes	6'058'000.97	8'797'264.24	-2'739'263.27
P1101 Examens de conduite	1'448'928.39	1'145'648.89	303'279.50
P1102 Délivrance des permis de conduire	2'174'304.92	2'332'022.04	-157'717.12
P1103 Mesures administratives et sanctions pénales	2'434'767.66	5'319'593.31	-2'884'825.65
GP12 Admission des véhicules	10'464'457.42	85'816'306.25	-75'351'848.83
P1201 Contrôles techniques des véhicules	4'239'908.70	5'623'026.92	-1'383'118.22
P1202 Délivrance des permis de circulation	4'486'035.71	10'411'096.98	-5'925'061.27
P1203 Perception des redevances	1'738'513.01	69'782'182.35	-68'043'669.34
Total	16'522'458.39	94'613'570.49	-78'091'112.10

GP 11 Détention avant jugement - Sion, Martigny, Brig B16 7'802'086 net C16 7'312'862.54 net	GP 12 Privation de liberté - Crételongue B16 3'981'357 net C16 3'673'601.08 net	GP 13 Exécution des mesures - Pramont B16 1'631'455 net C16 1'740'889.25 net	GP 14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement B16 2'689'402 net C16 1'537'751.50 net
---	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	42'939'215.18	31'602'000	30'543'631.00	-1'058'369
30 Charges de personnel	16'804'611.00	16'899'200	17'041'190.65	141'991
31 Biens, services et marchandises	5'736'359.59	6'425'000	5'521'431.92	-903'568
32 Intérêts passifs	0.00	0	32.95	33
33 Amortissements	296'103.91	200'000	35'804.08	-164'196
35 Dédommagements à des collectivités publiques	6'224'462.10	6'080'000	5'705'334.90	-374'665
36 Subventions accordées	726'005.29	795'300	876'706.25	81'406
39 Imputations internes	13'151'673.29	1'202'500	1'363'130.25	160'630
4 Revenus de fonctionnement	27'215'848.45	15'997'700	16'745'614.48	747'914
40 Impôts	130.00	200	83.00	-117
42 Revenus des biens	11'307.22	100	9'422.73	9'323
43 Contributions	6'404'884.00	6'391'100	7'341'204.51	950'105
45 Dédommagements de collectivités publiques	6'967'874.40	7'175'200	6'794'697.55	-380'502
46 Subventions acquises	1'029'039.55	1'101'000	993'767.00	-107'233
49 Imputations internes	12'802'613.28	1'330'100	1'606'439.69	276'340
Charges nettes de fonctionnement	15'723'366.73	15'604'300	13'798'016.52	-1'806'283
5 Dépenses d'investissement	515'987.12	500'000	467'087.85	-32'912
50 Investissements propres	515'987.12	500'000	467'087.85	-32'912
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	515'987.12	500'000	467'087.85	-32'912
Insuffisance de financement	16'239'353.85	16'104'300	14'265'104.37	-1'839'196

Explication des écarts financiers
31 Biens, services et marchandises
Le SAPEM laisse un reliquat dans les biens, services et marchandises de plus de Fr. 900'000.--
Explication pour les montants importants :
Près de Fr. 300'000.-- dans les frais médicaux car des prestations budgétisées n'ont finalement pas été facturées telles que la première consultation du service de médecine pénitentiaire ainsi que la part extra-cantonale.
Fr. 50'000.-- de transitoire pour la Croix-Rouge surestimé puis finalement payé directement par le centre de coût du LMC.
Plus de Fr. 320'000.-- n'ont pas été dépensés dans les établissements de détention avant jugement dont plus de Fr. 230'000.-- pour les frais de surveillance de personnes détenues hospitalisées.
Reliquat de près de Fr. 90'000.-- à Crételongue notamment dans les achats de fournitures pour le domaine et les ateliers.
Reliquat de plus de Fr. 100'000.-- à OSAMA également pour les frais de surveillance de personnes détenues hospitalisées.
A relever le caractère imprévisible notamment des frais de surveillance pour les personnes détenues hospitalisées.
4 Revenus de fonctionnement
43 Contributions :
Dépassement des recettes de près de Fr. 950'000.-- essentiellement par une augmentation des amendes (437) et autres contributions (séquestres, créances compesatrices 439) OSAMA.
45 Dédommagements de collectivités publiques
Diminution de la subvention fédérale pour les détentions administratives (LMC).

Département de la formation et de la sécurité (DFS)
SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	130.50	130.50	130.50

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Contribuer à la protection de la société en exerçant sur les détenus un contrôle sécuritaire et en les incitant à respecter l'ordre juridique			
Sous-objectifs politiques			
1 Elaborer une politique sécuritaire adaptée 1.1 Contribuer à la protection de la société par un contrôle sûr, raisonnable et humain des détenus 2 Favoriser une politique de réinsertion sociale appropriée 2.1 Mettre en oeuvre dans les établissements de détention du canton une prise en charge encourageant et favorisant la réinsertion sociale des détenus			
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad1 1 Création d'un centre d'exécution des peines. Réalisation du projet de construction à Crêtelongue avec un bâtiment cellulaire de 80 places pour l'exécution des peines (courtes peines, régime ordinaire, sécurité renforcée), un bâtiment annexe de 25 places pour l'exécution des régimes « travail externe » et « semi-détention » ainsi que l'assainissement du site 2 Etude du projet et message au Grand Conseil pour la construction de Crêtelongue 3 Première étape de la construction de Crêtelongue	31.12.19 31.12.16 31.12.19	31.12.16 31.12.16	● Aucun projet en cours faute de moyens financiers. ● Aucun projet en cours faute de moyens financiers. ● Aucun projet en cours faute de moyens financiers.
ad2 4 Adaptation des 25 places disponibles aux besoins des cantons concordataires et prise en charge de la maintenance urgente du bâtiment.	31.12.16		▲ L'adaptation des places est réalisée, par contre la maintenance urgente du bâtiment est effectuée selon les priorités et les moyens à disposition.

SERVICE APPLICATION PEINES ET MESURES

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre de places en détention préventive (Sion 102 - Martigny 30 - Brigue 18, total 150)	160	156	■	Fin 2016 Sion 112, Brig 18, Martigny 26. Total 156 places en détention avant jugement (DAJ).
	2 Nombre de places en exécution de peine en milieu ouvert	43	43	■	
	3 Nombre de places en mesures éducatives (jeunes adultes et mineurs, total 25)	25	25	■	
	4 Rapport entre nombre de places de détention préventive / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse romande 1.64; Valais = 4.02)	3.72	4.47	●	156 places en DAJ + 41 places en semi-détention (SD) et travail externe (TE) soit au total 197 places pour 44 EPT personnel de surveillance.
	5 Rapport entre nombre de places en exécution de peine / nombre d'équivalents plein temps (2008 : moyenne Suisse 1.62; Valais = 2.08)	2.15	2.1	●	43 places en exécution de peines pour 20.5 EPT de surveillance.
	6 Nombre d'établissements qui bénéficient d'un service de nuit adéquat (2015 = 1/5 : Les Iles)	5	2	▲	2016 = 2 réalisation de synergie entre les veilleurs EPCL et LMC.
	7 Taux d'occupation des établissements de détention avant jugement	90%	89%	■	
	8 Taux d'occupation de l'établissement d'exécution de peines de Crételongue	95%	95%	■	
	9 Taux d'occupation du Centre éducatif fermé de Pramont (mineurs et jeunes adultes)	90%	91.45%	■	
	<i>ad2</i> 10 Pourcentage de mineurs suivant une formation scolaire ou professionnelle	10%	4.8%	●	Indicateur difficile à atteindre en raison du bas niveaux de formation scolaire et des troubles psychiques et du comportement des jeunes.
	11 Pourcentage de jeunes adultes suivant une formation scolaire ou professionnelle	10%	8.3%	●	Indicateur difficile à atteindre en raison du bas niveaux de formation scolaire et des troubles psychiques et du comportement des jeunes.
	12 Pourcentage d'éducateurs et de maîtres socio-professionnels reconnus par l'Office Fédéral de la Justice (exigence OFJ > à 75%)	85%	67.6%	●	Le calcul de l'OFJ implique que nous devons prendre en considération les veilleurs. De plus Pramont a engagé du personnel au profil sécuritaire, non reconnu par l'OFJ.
	13 Taux de rotation du personnel éducatif à Pramont (référence moyenne 2004 à 2008 pour l'Administration cantonale 3.66 %)	3.5%	6.06%	▲	Etant donné la difficulté du milieu le taux est acceptable.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Détention avant jugement - Sion, Martigny, Brig	9'180'153.23	1'867'290.69	7'312'862.54
P1101 Gestion de la privation de liberté	7'028'728.30	1'579'028.66	5'449'699.64
P1102 Exploitation des ateliers	2'151'424.93	288'262.03	1'863'162.90
GP12 Privation de liberté - Crêtelongue	6'782'196.66	3'108'595.58	3'673'601.08
P1201 Gestion de l'exécution des peines	2'992'018.84	1'585'592.63	1'406'426.21
P1202 Exploitation du domaine et des ateliers	1'734'215.58	632'233.92	1'101'981.66
P1203 Gestion de la détention administrative	2'055'962.24	890'769.03	1'165'193.21
GP13 Exécution des mesures - Pramont	7'392'212.44	5'651'323.19	1'740'889.25
P1301 Gestion de l'exécution des mesures	6'232'187.99	5'429'333.57	802'854.42
P1302 Exploitation des ateliers	1'160'024.45	221'989.62	938'034.83
GP14 Exécution sanctions et mesures d'accompagnement	7'656'156.52	6'118'405.02	1'537'751.50
P1401 Exécution des sanctions pénales	6'665'789.23	6'075'671.51	590'117.72
P1402 Probation	990'367.29	42'733.51	947'633.78
Total	31'010'718.85	16'745'614.48	14'265'104.37

OP 1 Gérer en globalité la population cantonale, dont les migrants B16 2'407'400 net C16 2'275'655.77 net	GP 11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité B16 967'414 net C16 -418'015.62 net	GP 12 Migrations, intégration et gestion de l'asile B16 1'439'986 net C16 2'693'671.39 net
--	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	12'802'218.09	13'016'400	12'460'944.77	-555'455
30 Charges de personnel	6'690'808.75	6'718'100	6'555'542.35	-162'558
31 Biens, services et marchandises	311'201.21	903'600	330'506.23	-573'094
33 Amortissements	40'871.16	40'000	33'790.16	-6'210
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'578'572.03	2'475'000	2'390'146.41	-84'854
36 Subventions accordées	2'462'912.90	2'391'800	2'440'777.85	48'978
38 Attributions aux financements spéciaux	200'000.00	0	200'000.00	200'000
39 Imputations internes	517'852.04	487'900	510'181.77	22'282
4 Revenus de fonctionnement	11'251'058.50	10'841'000	10'198'786.90	-642'213
40 Impôts	46'098.00	35'000	41'314.00	6'314
42 Revenus des biens	2'498.30	0	1'323.90	1'324
43 Contributions	8'733'831.65	8'588'000	8'073'987.45	-514'013
45 Dédommagements de collectivités publiques	858'558.00	605'000	583'059.50	-21'941
46 Subventions acquises	1'550'072.55	1'613'000	1'499'102.05	-113'898
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	60'000.00	0	0.00	0
Charges nettes de fonctionnement	1'551'159.59	2'175'400	2'262'157.87	86'758
5 Dépenses d'investissement	0.00	232'000	13'497.90	-218'502
50 Investissements propres	0.00	232'000	13'497.90	-218'502
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	232'000	13'497.90	-218'502
Insuffisance de financement	1'551'159.59	2'407'400	2'275'655.77	-131'744

Explication des écarts financiers

Les charges de fonctionnement sont maîtrisées (- 4.26 % par rapport au budget). La variation de la rubrique 31 Biens, services et marchandises est à lier principalement au report du projet d'implémentation d'un système d'information et de gestion électronique des dossiers en matière de migration. En effet, le compte Honoraires (318'080) prévoyait un montant supplémentaire de CHF 450'000.— pour la préparation et le scannage des dossiers en cours et archivés. L'adjudication du marché relatif à l'acquisition de la solution informatique correspondante étant entrée en force à fin septembre 2016, la dépense d'investissement y relative (50) est par conséquent prévue de manière prépondérante en 2017. Les travaux préparatoires - avec notamment la définition des processus - sont en cours. Le montant de CHF 200'000.— a ainsi été attribué au compte de financement spécial (38), en complément à l'attribution de l'année précédente. La rubrique 36 Subventions accordées concerne principalement les organisateurs de projet (362, 363, 364, 365 et 318080) en matière d'intégration et de lutte contre le racisme qui bénéficient, dans le cadre du Programme d'Intégration Cantonal (PIC) 2014-2017, d'une subvention composée d'une part fédérale - à hauteur de 1/2, rubrique 46 - et d'une part cantonale (1/4), le solde étant à charge des communes. Les projets hors du programme-cadre relèvent quant à eux strictement d'une subvention cantonale. L'attribution des subventions prend en considération l'enveloppe budgétaire globale. Le volume de prestations facturées tant en matière d'état civil que de migration démontre globalement une stabilisation, voire un léger fléchissement s'agissant des commandes de passeports/documents d'identité, des requêtes d'autorisation de séjour ou en matière d'asile. Les revenus de fonctionnement présentent ainsi une diminution de 5.92 % par rapport au budget.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	53.90	53.90	53.90

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Gérer l'état civil, traiter les demandes de naturalisation, établir les documents d'identité suisses et appliquer la législation fédérale en matière d'étrangers	
Sous-objectifs politiques	
1	Gérer l'état civil
1.1	Accomplir les tâches d'état civil dévolues au canton par la législation fédérale
1.1.1	Assurer la surveillance des offices de l'état civil du canton (formation, directives, inspections)
1.1.2	Gérer l'office spécialisé (transcription des actes étrangers, des naturalisations et des décisions judiciaires)
1.2	Traiter les demandes de naturalisation
1.3	Etablir les documents d'identité suisses
1.4	Appliquer les lois fédérales sur l'harmonisation des registres (LHR) et le contrôle de l'habitant
2	Accomplir les tâches dévolues par la législation fédérale en matière de contrôle des étrangers
2.1	Délivrer ou refuser les autorisations de séjour et de travail, ainsi que les visas d'entrée en Suisse
2.2	Assurer la surveillance des bureaux communaux de police des étrangers (élaboration de directives, formation, surveillance)
2.3	Mettre en place la politique d'intégration des étrangers voulue par les législations fédérale et cantonale, conformément au concept cantonal d'intégration
2.4	Appliquer les mesures de contrainte prévues par la législation fédérale
2.4.1	Etablir les décisions de détention conformément à la législation et aux règles de procédures fédérales et cantonales
2.5	Accomplir les tâches dévolues au canton par la législation fédérale en matière de procédure d'asile et de renvoi
2.5.1	Veiller à l'application correcte des tâches dévolues au canton notamment par le respect des décisions prises par les autorités fédérales et des délais impartis
2.6	Assurer le départ des personnes sans autorisation de séjour

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Traitement des dossiers de naturalisation ordinaire dans les deux ans à compter de la date d'enregistrement	31.12.19		■ 914 requêtes ont été enregistrées (année précédente = 762). La durée moyenne de la procédure, de l'enregistrement de la requête à l'assermentation, est de 18 mois.	
	2 Soutien aux communes pour le contrôle de l'habitant et mise en place de la plateforme informatique cantonale du registre des habitants	31.12.16		▲ Soutien actif aux communes qui a permis, d'une part, la livraison trimestrielle des données par les communes à l'Office Fédéral de la Statistique avec un taux de réussite de 100%, et d'autre part, la livraison mensuelle et les mutations au fil de l'eau des données du registre des habitants au Service de la population et des migrations. Ces dernières, après vérification, alimentent la base de données référentielles (BDR) utilisée par différents services de l'Etat du Valais.	
	3 Analyse d'une décentralisation du centre de documents d'identité	31.12.17		▲ Le centre des documents d'identité établit les passeports et cartes d'identité, les titres de séjour biométriques pour les ressortissants d'Etats non membres de l'Union européenne (UE/AELE), ainsi que les titres de voyage. Dès 2019, les titres de séjour à l'intention des ressortissants européens seront également biométriques, soit un volume de 10'000 prises de données supplémentaires (hors permis L).	
ad2	4 Promotion du respect entre les personnes de différentes régions et cultures par des campagnes adéquates	31.12.19		■ 2016 a vu la réalisation de la 7ème semaine d'action contre le racisme qui, dans la cadre d'une politique d'intégration avec une perspective sur le long terme, compte désormais, aussi pour les médias, au calendrier des événements en la matière.	
	5 Promotion des compétences linguistiques et des projets interculturels au sein des communautés migrantes par l'organisation des cours de langues et des cours d'intégration	31.12.16		■ Dans le cadre de la mesure prioritaire de l'intégration par la langue, de nouvelles communes rejoignent chaque année les rangs des organisateurs de cours de langue qui, axés sur la pratique, se veulent un moyen de mieux comprendre et assimiler la réalité du pays d'accueil.	
	6 Evaluation en vue d'une mise en place de la gestion informatisée des dossiers de la section "Migrations"	31.12.16		▲ L'adjudication du marché relatif à l'acquisition de la solution informatique correspondante est entrée en force à fin septembre 2016. Les travaux préparatoires, avec notamment la définition des processus, et par conséquent la structure d'organisation et la répartition des tâches, alignés sur les prestations à délivrer, sont en cours.	

SERVICE DE LA POPULATION ET DE LA MIGRATION

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>					
1 Nombre d'offices de l'état civil	6	6	■		
2 Salles de mariage hors du siège de l'office d'état civil	32	31	■		
3 Durée moyenne de la procédure de naturalisation en mois	25	18	■		
4 Pourcentage des dossiers en attente de traitement par rapport au nombre total des demandes (au 31.12.2014 : 1'918 requêtes dont 724 en attente de traitement, soit 37.7 %)	35%	0.7%	■ Restent, au 31 décembre 2016, 14 requêtes à traiter et 1'978 dossiers sont en cours de procédure.		
5 Nombre de dossiers de naturalisation transmis aux communes durant l'année	800	1'358	■		
<i>ad2</i>					
6 Population étrangère résidente en Valais de manière permanente	75'000	76'270	■		
7 Nombre de projets d'intégration subventionnés réalisés	100	105	■ 119 dossiers de projet ont été traités.		
8 Pourcentage de communes appliquant la primo-information	80%	75%	■ 75% des communes valaisannes appliquent la primo-information, ce majoritairement via leur contrôle de l'habitant/bureau des étrangers, et touchent ainsi 80% du bassin de population étrangère.		
9 Nombre de décisions de détention prises (2014 = 287)	250	235	■ Les places de détention disponibles sont au nombre de 18 pour les hommes et 2 pour les femmes.		
10 Population résidante non permanente active au 31 décembre (permis L 2014 = 4'057)	5'000	4'246	■		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Etat civil, naturalisations, documents d'identité	6'666'764.26	7'084'779.88	-418'015.62
P1101 Organisation et gestion de l'état civil	173'903.06	63'584.08	110'318.98
P1102 Instruction et traitement des dossiers	3'951'088.74	3'156'186.22	794'902.52
P1103 Centre de documents d'identité	2'541'772.46	3'865'009.58	-1'323'237.12
GP12 Migrations, intégration et gestion de l'asile	5'807'678.41	3'114'007.02	2'693'671.39
P1201 Gestion des dossiers des ressortissants étrangers	2'439'386.41	1'560'567.07	878'819.34
P1202 Intégration des étrangers	2'646'678.37	1'588'087.65	1'058'590.72
P1203 Organisation des renvois et mesures de contrainte	343'567.54	109'877.38	233'690.16
P1204 Gestion des dossiers des requérants d'asile	378'046.09	-144'525.08	522'571.17
Total	12'474'442.67	10'198'786.90	2'275'655.77

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	406'004'002.71	399'546'300	405'082'371.42	5'536'071
Recettes	493'696'119.64	482'197'600	482'490'676.43	293'076
Excédent de recettes	87'692'116.93	82'651'300	77'408'305.01	-5'242'995
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Service administratif et juridique	2'000'675.27	1'923'700	1'912'870.59	-10'829
Service du développement économique	36'375'824.81	31'576'300	32'282'178.80	705'879
Service de l'industrie, du commerce et du travail	9'545'478.67	9'143'600	8'895'669.19	-247'931
Service de l'agriculture	23'188'354.51	22'084'600	21'496'369.86	-588'230
Service de l'énergie et des forces hydrauliques	-97'668'863.35	-86'063'800	-84'638'355.71	1'425'444
Service du développement territorial	2'434'015.80	2'834'200	2'578'050.77	-256'149
Service des registres fonciers et de la géomatique	-63'567'602.64	-64'149'900	-59'935'088.51	4'214'811
Excédent de recettes	87'692'116.93	82'651'300	77'408'305.01	-5'242'995
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	60'885'240.21	62'569'900	60'446'786.76	-2'123'113
31 Biens, services et marchandises	9'624'920.09	11'203'400	13'586'211.01	2'382'811
32 Intérêts passifs	6'898.05		15'738.30	15'738
33 Amortissements	483'960.00	176'500	2'558'357.42	2'381'857
34 Parts et contributions sans affectation	712'225.10	650'000	681'020.20	31'020
35 Dédommages à des collectivités publiques	20'994'720.40	22'612'000	21'049'108.65	-1'562'891
36 Subventions accordées	85'574'106.78	86'208'600	77'409'778.57	-8'798'821
37 Subventions redistribuées	127'167'677.14	118'500'000	127'948'045.65	9'448'046
38 Attributions aux financements spéciaux	9'757'053.92	480'000	9'304'632.43	8'824'632
39 Imputations internes	21'543'416.67	20'016'200	21'930'363.23	1'914'163
40 Impôts	178'448'960.27	170'090'000	164'609'596.00	-5'480'404
41 Patentés et concessions	38'584'966.64	38'151'000	37'786'186.23	-364'814
42 Revenus des biens	3'210'994.07	2'935'200	3'283'649.73	348'450
43 Contributions	30'809'864.25	33'288'400	32'411'652.36	-876'748
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'739'138.50	3'868'900	3'763'738.55	-105'161
45 Dédommages de collectivités publiques	3'194'147.25	3'362'000	3'420'473.10	58'473
46 Subventions acquises	37'112'386.62	31'745'800	34'623'277.48	2'877'477
47 Subventions à redistribuer	127'167'677.14	118'500'000	127'948'045.65	9'448'046
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	10'676'360.29	20'014'300	19'424'795.47	-589'505
49 Imputations internes	13'860'328.74	13'080'600	14'156'637.33	1'076'037
Total charges	336'750'218.36	322'416'600	334'930'042.22	12'513'442
Total revenus	446'804'823.77	435'036'200	441'428'051.90	6'391'852
Excédent de revenus	110'054'605.41	112'619'600	106'498'009.68	-6'121'590
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres	3'434'035.65	1'340'000	1'032'905.25	-307'095
52 Prêts et participations permanentes	30'642'600.00	42'669'300	45'144'449.95	2'475'150
56 Subventions accordées	21'350'894.65	16'290'000	12'951'815.75	-3'338'184
57 Subventions redistribuées	13'826'254.05	16'830'400	11'023'158.25	-5'807'242
60 Transferts au patrimoine financier	3'447'168.67		5'046.70	5'047
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	26'742'698.59	27'011'000	24'904'091.84	-2'106'908
64 Remboursement de subventions accordées	306'321.45	200'000	341'423.50	141'424
66 Subventions acquises	2'568'853.11	3'120'000	4'788'904.24	1'668'904
67 Subventions à redistribuer	13'826'254.05	16'830'400	11'023'158.25	-5'807'242
Total dépenses	69'253'784.35	77'129'700	70'152'329.20	-6'977'371
Total recettes	46'891'295.87	47'161'400	41'062'624.53	-6'098'775
Excédent de dépenses	22'362'488.48	29'968'300	29'089'704.67	-878'595

OP 1
Assurer les tâches législatives et administratives du DEET
B16 1'923'700 net
C16 1'912'870.59 net

GP 11
Droit économique
B16 644'588 net
C16 687'892.09 net

GP 12
Aide au pilotage et à la gestion départementaux
B16 1'279'112 net
C16 1'224'978.50 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'368'395.67	2'355'600	2'254'952.29	-100'648
30 Charges de personnel	2'179'806.45	2'175'300	2'105'252.02	-70'048
31 Biens, services et marchandises	101'349.22	77'500	52'159.70	-25'340
33 Amortissements	60.00	0	70.00	70
36 Subventions accordées	19'568.75	45'500	37'749.35	-7'751
39 Imputations internes	67'611.25	57'300	59'721.22	2'421
4 Revenus de fonctionnement	367'720.40	431'900	342'081.70	-89'818
40 Impôts	14'154.00	14'000	13'762.00	-238
43 Contributions	353'566.40	417'900	328'319.70	-89'580
Charges nettes de fonctionnement	2'000'675.27	1'923'700	1'912'870.59	-10'829
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2'000'675.27	1'923'700	1'912'870.59	-10'829

Explication des écarts financiers

Concernant la rubrique 30, la différence est due à la diminution du temps de travail du délégué au Campus Energopolis . Concernant la rubrique 43, la différence est due à la mise en oeuvre progressive du nouveau système de tarification.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	13.00	13.10	12.70

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

La différence de 0.4 EPT (de 100% à 60% en date du 1er mars 2016) est due à la diminution du temps de travail du délégué au Campus Energopolis.

OBJECTIF POLITIQUE				
Assurer le suivi juridique ainsi que la coordination du département				
Sous-objectifs politiques				
1	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil et la médiation dans le cadre du droit foncier rural et bail à ferme (GP11)			
2	Contribuer à des solutions juridiquement correctes par le conseil dans le cadre des marchés publics (GP11)			
3	Assurer un contrôle ponctuel des procédures marchés publics (GP11)			
4	Assurer le respect des délais d'ordre dans le traitement des recours dans le domaine du droit économique (GP 11)			
5	Appuyer le chef du département et le soutenir dans le pilotage et la gestion départementale (GP12)			
6	Appuyer les services du département de l'économie, de l'énergie et du territoire pour les questions juridiques (GP11)			
Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
█ atteint-dépassé / aucun problème		▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i>	1 Intensifier la collaboration et le conseil aux notaires en matière de droit rural	31.12.16	31.12.16	█ Cours de formation pour les futurs notaires. Intensification des renseignements donnés durant des séances et par téléphone concernant des dossiers complexes.
<i>ad2</i>	2 Former de manière approfondie les adjudicateurs et le personnel de l'administration au fonctionnement des marchés publics 3 Réorganiser le CC SIMAP	31.12.16	31.12.16	█ Cours de formations organisés ainsi qu'établissement de news letters pour des thèmes spécifiques. █
<i>ad3</i>	4 Implémenter un programme statistique sur les marchés publics à l'interne à l'administration et examiner l'implémentation du même programme aux autres adjudicateurs. 5 Vérifier l'application du système d'auto-contrôle des adjudications.	31.12.16	31.12.16	█
<i>ad5</i>	6 Formaliser les processus des objets parlementaires 7 Accompagner les services souhaitant obtenir le certification Valais excellence	31.12.16	31.12.16	▲ Manque de temps et dans l'attente de la nouvelle législature. █ En cours de réalisation.
	8 Lancer le chantier de la HES-SO Valais-Wallis (HEI), Rue de l'Industrie 21-23 dans le cadre du projet Campus Energopolis	31.12.16	31.12.16	█
<i>ad6</i>	9 Appuyer juridiquement le SDT dans le cadre de la révision de la LAT et de la Lex Weber	31.12.16	31.12.16	█

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad1 1 Pourcentage des dossiers traités (réception d'environ 2'000 dossiers par année)	100%	100%	■		
2 Nombre de recours admis (1 par 1'000 dossiers)	2	2	■		
ad2 3 Pourcentage des solutions apportées sans procédure, sur 250 demandes déposées	95%	95%	■		
ad3 4 Nombre de contrôles effectués	100	50	▲ Manque de temps pour effectuer plus de contrôles.		
ad4 5 Pourcentage des recours déposés traités dans le délai d'ordre	100%	100%	■		
ad5 6 Nombre de services du DEET certifiés Valais Excellence (2014 : 3)	6	4	▲ Projet reporté pour deux services par manque de ressources.		
7 Nombre d'audits internes réalisés pour l'Etat (2014 : 10)	12	6	● Rationalisation du planning. Les exigences des normes sont respectées (un audit par année par service certifié).		
8 Pourcentage des services du DEET dans lesquels le système de gestion documentaire ECM-DPT a été mis en place (2014 : 0%)	100%	100%	■		
ad6 9 Pourcentage des demandes juridiques traitées	100%	100%	■		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Droit économique			
P1101 Instruction, soutien juridique et administratif	1'027'004.61	339'112.52	687'892.09
P1102 Droit foncier rural et bail à ferme	567'583.64	4'205.11	563'378.53
431 Emoluments de décision	459'420.97	334'907.41	124'513.56
Solde dépenses/recettes du produit		319'947.50	-319'947.50
	459'420.97	14'959.91	444'461.06
GP12 Aide au pilotage et à la gestion départementaux			
P1201 Appui au pilotage et à la gestion départementaux	1'227'947.68	2'969.18	1'224'978.50
P1202 Secrétariat du chef de département	893'357.61	2'155.73	891'201.88
Total	2'254'952.29	342'081.70	1'912'870.59

OP 1
Favoriser le développement
économique et maintenir la
population sur l'ensemble du
territoire
B16 31'576'300 net
C16 32'282'178.80 net

GP 11 Créer les conditions fav. au dév. économique B16 20'018'659 net C16 20'410'896.13 net	GP 12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco B16 9'843'082 net C16 10'382'505.77 net	GP 13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS B16 1'069'753 net C16 996'846.06 net	GP 14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS B16 644'806 net C16 491'930.84 net
--	--	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	40'180'201.18	33'143'300	34'274'581.65	1'131'282
30 Charges de personnel	3'166'984.14	3'245'000	3'114'196.16	-130'804
31 Biens, services et marchandises	620'490.98	750'000	634'309.33	-115'691
32 Intérêts passifs	542.00	0	0.00	0
33 Amortissements	5'740.65	0	659'333.00	659'333
36 Subventions accordées	36'227'986.77	28'704'900	28'641'689.16	-63'211
38 Attributions aux financements spéciaux	0.00	0	418'140.00	418'140
39 Imputations internes	158'456.64	443'400	806'914.00	363'514
4 Revenus de fonctionnement	14'345'035.32	21'425'300	22'526'544.35	1'101'244
41 Patentés et concessions	14'084.30	1'000	9'585.00	8'585
42 Revenus des biens	327'214.40	330'000	307'970.21	-22'030
43 Contributions	124'848.35	70'600	124'010.80	53'411
46 Subventions acquises	10'127'114.27	4'023'700	4'189'428.64	165'729
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	3'751'774.00	17'000'000	17'438'704.85	438'705
49 Imputations internes	0.00	0	456'844.85	456'845
Charges nettes de fonctionnement	25'835'165.86	11'718'000	11'748'037.30	30'037
5 Dépenses d'investissement	30'225'804.00	40'058'300	38'412'330.00	-1'645'970
52 Prêts et participations permanentes	24'622'500.00	35'808'300	34'164'200.00	-1'644'100
56 Subventions accordées	5'603'304.00	4'250'000	4'248'130.00	-1'870
6 Recettes d'investissement	19'685'145.05	20'200'000	17'878'188.50	-2'321'812
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	19'390'582.10	20'050'000	17'543'891.00	-2'506'109
64 Remboursement de subventions accordées	294'562.95	150'000	334'297.50	184'298
Dépenses nettes d'investissement	10'540'658.95	19'858'300	20'534'141.50	675'842
Insuffisance de financement	36'375'824.81	31'576'300	32'282'178.80	705'879

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Explication des écarts financiers
Rubrique 31 : Le reliquat de CHF115'691 résulte de dépenses d'honoraires inférieures au budget.
Rubrique 33 : Ce montant correspond, pour une majeure partie (CHF 600'744.85), à des pertes s/débiteurs en lien avec des projets d'hébergement touristique LIM et NPR.
Rubrique 38 : Ce montant correspond pour CHF 400'000 à un remboursement au fonds du 21ème siècle des annuités en lien avec le prêt BioArk Monthey et pour CHF 18'140 à un remboursement au fonds d'encouragement à l'économie d'une garantie sur caution du CCF SA.
Rubrique 48 : Le montant de CHF 438'705 correspond au prélèvement effectué sur le fonds d'aide à l'investissement pour compenser partiellement les pertes sur débiteurs constatées en rubrique 33 (cf. ci-dessus).
Rubrique 52 : Ces dépenses, inférieures au budget, permettent d'atténuer le manque de recettes en rubrique 62 causé par le décret sur la suspension des amortissements des prêts LIM/NPR.
Rubrique 62 : Le manque de recettes est lié au décret sur la suspension des amortissements des prêts LIM/NPR, dont l'effet sur 2016 est de CHF 3'224'740, atténué par des remboursements anticipés de crédits.
Rubrique 64 : Remboursement des aides accordées pour le logement (construction et accession à la propriété) supérieur aux prévisions.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	20.60	20.20	20.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Favoriser le développement économique orienté sur les divers potentiels du canton et maintenir la population sur l'ensemble du territoire	
Sous-objectifs politiques	
1	Créer les conditions favorables à un développement économique durable 1.1. Optimiser les conditions cadres d'un développement économique durable 1.2. Améliorer la qualité des prestations touristiques et sensibiliser la population aux enjeux économiques et touristiques 1.3. Gérer les différents contrats de prestations dans une optique de développement économique et de soutien à l'innovation 1.4. Défendre et promouvoir les intérêts du canton et de son économie à l'extérieur de ses frontières 1.5. Répondre aux demandes et attentes des organes de l'Etat, des institutions publiques, de l'économie et de la population valaisannes en matière de conditions-cadres
2	Assurer la mise en oeuvre de la stratégie du développement économique en faveur des entreprises valaisannes et des institutions 2.1. Améliorer la compétitivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la nouvelle politique régionale fédérale (NPR) et cantonale 2.2. Améliorer l'attractivité des régions socio-économiques par la mise en oeuvre de la loi cantonale sur la politique régionale 2.3. Promouvoir le développement et la pérennité des entreprises valaisannes 2.4. Soutenir le comité de pilotage des événements liés au bicentenaire 2.5. Assurer la mise en oeuvre de la politique du logement
3	Renforcer le tissu et la compétitivité de l'économie valaisanne en favorisant les investissements étrangers 3.1 Inciter l'implantation en Valais, d'entreprises à haute valeur ajoutée en provenance de l'étranger, en respectant les critères de la charte du développement durable 3.2 Contribuer à la promotion de la place économique valaisanne 3.3 Intensifier les relations à l'international
4	Assurer par le Centre de contact économique la coordination des relations entre acteurs de l'économie valaisanne et la prise en charge optimale des demandes de clients 4.1. Développer auprès du public et des partenaires la connaissance des prestations de Business Valais, la promotion économique cantonale 4.2. Appliquer les processus internes et externes de prise en charge des demandes clients et des dossiers de Business Valais, selon la norme Valais Excellence

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien aux acteurs locaux dans l'adaptation des structures touristiques	31.12.16	31.12.16	■ Le SDE a accompagné de nombreuses communes dans leurs démarches d'homologation de règlements relatifs aux taxes touristiques.
	2 Mise en place et suivi des nouveaux outils de financement de projets touristiques	31.12.16	31.12.16	■ Les nouveaux outils sont en place depuis le 1er janvier 2016 et les demandes sont traitées et décidées en coordination avec les partenaires impliqués.
	3 Participation à la réalisation d'Energypolis (Plateformes préindustrielles Bioark)	31.12.16	31.12.16	■ Plateforme technologique de Viège réalisée, suivi de la conduite générale du projet au sein du groupe de travail Valais effectué.
ad2	4 Mise en oeuvre de la nouvelle Convention-programme NPR 2016-2019	31.12.19	31.12.16	■ Convention-programme en cours, les moyens NPR ont permis de satisfaire la demande.
	5 Clôture du projet Valais / Wallis 2015	30.06.16	09.06.16	■ Gestion du projet effectuée à pleine et entière satisfaction.
ad3	6 Renouvellement du contrat de prestations avec le GGBa	31.12.16	01.12.16	■ Contrat de prestations GGBa renouvelé pour la période 2017-2018.
ad4	7 Utilisation optimale à tous les niveaux du système de Customer Relationship Management (CRM) par le coaching et la formation continue	31.12.16	31.12.16	■ La solution Salesforce est la plateforme de relation clients commune aux partenaires de Business Valais, entité de promotion économique. Les utilisateurs ont bénéficié de formations et de coaching pour une utilisation optimale.
	8 Réalisation et publication d'un rapport d'activités annuel Business Valais	31.12.16	30.06.16	■ La deuxième édition du rapport, sous sa nouvelle forme, a été publiée et remise aux différents acteurs de l'économie valaisanne. Une version digitale est en ligne sur le site www.business-valais.ch .

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>					
1 Nbre de règlements communaux soumis au Conseil d'Etat pour homologation	10	24	■ 8 pour le Valais romand et 16 pour le Haut-Valais.		
2 Taux d'engagement du fonds touristique	15%	15.8%	■ Des prêts pour un montant de CHF 6'325'000 ont été octroyés dans le cadre du Fonds cantonal pour le tourisme par l'intermédiaire du CCF SA.		
3 Engagements financiers totaux au titre de cautionnement CCF, dans la limite de 40 millions CHF maximum	23	20.97	▲ La demande de cautionnements d'entreprises exportatrices valaisannes est en légère baisse par rapport à 2015 (-2.9%) et se monte à CHF 20'966'800.		
4 ■ Nbre d'entreprises hébergées sur les sites de The Ark (2009 : 77)	85	118	■ L'augmentation par rapport à 2015 réside essentiellement dans le fait que le BioArk Visp est maintenant opérationnel ainsi que l'ouverture du Foyer au TechnoArk/Technopôle.		
5 Nombre de projets d'innovation en lien avec les plateformes sciences du vivant et Energopolis	5	8	■ 4 projets concernent la plateforme Phytosphere du PhytoArk, 2 la plateforme Diagnostic du BioArk Monthey et 2 sont en lien avec l'EPFL-Valais/Energopolis.		
6 ARVR : Nbre de soutiens et accompagnements de projets d'entreprises	260	335	■ Les sollicitations de l'Antenne du Valais romand par les PME/entrepreneurs ont dépassé largement les attentes.		
7 RWO : Nbre de soutiens et accompagnements de projets d'entreprises	35	35	■ Les sollicitations de l'Antenne du Haut-Valais par les PME/entrepreneurs correspondent aux attentes et illustrent une orientation différente entre les deux structures.		
<i>ad2</i>					
8 Taux de réalisation de la nouvelle Convention-programme NPR 2016-2019	25%	20%	▲ Les projets avancent selon la planification définie mais certains axes d'action disposent de moyens non utilisés (aides à fonds perdu).		
9 Taux de réalisation du projet Valais / Wallis 2015	100%	100%	■ Tous les projets ont été finalisés avec succès. Un rapport final sera envoyé au Conseil d'Etat et au Grand Conseil courant février 2017.		
10 Nbre de dossiers soutenus dans le cadre des aides au logement dans les zones spécifiques (PSRM)	60	90	■ Ce résultat supérieur à l'estimation provient principalement du fait que les requérants sollicitent le paiement de la subvention proche de l'échéance (délai 3 ans).		
11 Evolution démographique dans les communes de montagne (PSRM) - Maintien de la population	0	-136	▲ Au 31.12.2015, la population des communes PSRM se monte à 30'367 habitants (-136 soit -0.45% par rapport au 31.12.2014).		
12 Retombées économiques directes (en mios) des manifestations soutenues par le service	10	15.8	■ L'impact des dépenses des organisateurs de manifestations dans l'économie valaisanne n'est pas à négliger en rapport de l'investissement du Canton.		
<i>ad3</i>					
13 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (GGBa)	15	10	▲ Les projets d'implantation sont soit de petites structures soit des start-up.		
14 Nombre d'emplois prévus après la première année d'exploitation (hors GGBa)	6	27	■ Ce résultat positif provient partiellement d'une société en provenance d'un autre canton moins compétitif que le Valais en terme de coûts.		
15 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (GGBa)	1	0.3	● Les projets d'implantation sont essentiellement des start-up qui investissent peu les premières années.		
16 Montant (en mios) des investissements générés par les entreprises l'année de leur implantation (hors GGBa)	0.5	0.5	■ Investissements réalisés dans le cadre d'une activité de med-tech.		
17 Montant (en mios) des investissements directs	3	3.3	■ Investissements dans une start-up basée au BioArk à Monthey ainsi que divers investissements dans l'économie valaisanne.		
<i>ad4</i>					
18 Evénements organisés sous l'égide de Business Valais et ses partenaires	35	57	■ Forum Business Valais, Prix Créateurs BCVs, Business Angel, Rencontre Incubateur, Petit-déjeuners économiques, Relève PME, etc...		

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<p><i>ad4</i> 19 Nombre de non-conformités constatées par les clients</p> <p>20 Taux de satisfaction des clients du SDE</p> <p>21 Taux d'utilisation du CRM au sein de Business Valais</p>	<p>7</p> <p>85%</p> <p>95%</p>	<p>0</p> <p>88%</p> <p>96.3%</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucune non-conformité n'a été relevée conformément aux exigences du système qualité. ■ L'enquête de satisfaction menée auprès de 308 clients du SDE enregistre un taux de satisfaction de 88%. ■ Le nombre de licences CRM est de 54 et le taux d'utilisation du système est de 96.3%. Au total, 6 collaborateurs ont suivi une formation et 3 personnes ont bénéficié de coaching.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Crée les conditions fav. au dév. économique	37'784'108.32	17'373'212.19	20'410'896.13
P1101 Conceptualisation-modernisation conditions cadres	376'830.33	7'860.36	368'969.97
P1102 Prom., sensibilisation de la qualité des services	1'048'911.02	100'420.42	948'490.60
364 Observatoire du tourisme	650'000.00		650'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	398'911.02	100'420.42	298'490.60
P1103 Contrats de prestations et participations	35'307'964.39	17'245'713.06	18'062'251.33
363 Conv.-prog. Système de valeur ajoutée (The Ark)	3'100'000.00		3'100'000.00
363 Plateformes préindustrielles The Ark	1'800'000.00		1'800'000.00
363 Valais/Wallis Promotion	10'000'000.00		10'000'000.00
364 Antenne régionale Valais Romand	800'000.00		800'000.00
364 Centre de Cautionnement et de Financement	2'950'000.00		2'950'000.00
364 CimArk SA	250'000.00		250'000.00
364 IRO	250'000.00		250'000.00
364 RWO AG	425'000.00		425'000.00
365 IDIAP	400'000.00		400'000.00
460 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		1'850'000.00	-1'850'000.00
480 Prélèvement de la 1ère tranche sur le fonds cantonal pour le tourisme		15'000'000.00	-15'000'000.00
524 Versement de la 1ère tranche du fonds cantonal pour le tourisme au CCF	15'000'000.00		15'000'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	332'964.39	395'713.06	-62'748.67
P1104 Relations hors canton	941'553.94	16.66	941'537.28
361 CDEP-SO	337'397.00		337'397.00
361 Cotisations CDEP-SO	25'153.00		25'153.00
Solde dépenses/recettes du produit	579'003.94	16.66	578'987.28
P1105 Services et orientation	108'848.64	19'201.69	89'646.95

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP12 Assurer la mise en oeuvre stratégie du dév. éco	33'410'433.64	23'027'927.87	10'382'505.77
P1201 Amélioration de la compétitivité des régions socio	10'592'724.41	4'368'873.98	6'223'850.43
361 Projet San Gottardo	138'297.50		138'297.50
365 Unesco SAJA	105'000.00		105'000.00
365 World Nature Forum	750'000.00		750'000.00
460 Conv.-prog. NPR (part fédérale reçue)		886'415.05	-886'415.05
524 Prêts NPR aux sociétés d'économie mixte	1'000'000.00		1'000'000.00
525 Prêts NPR aux institutions privées	7'549'200.00		7'549'200.00
622 Remboursements Prêts NPR de communes		461'100.00	-461'100.00
624 Remboursements Prêts NPR de sociétés d'économie mixte		1'436'250.00	-1'436'250.00
625 Remboursements Prêts NPR d'institutions privées		1'562'900.00	-1'562'900.00
626 Remboursements Prêts NPR de personnes physiques		20'000.00	-20'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'050'226.91	2'208.93	1'048'017.98
P1202 Amélioration de l'attractivité des régions-sociéco	5'789'703.14	2'784'384.50	3'005'318.64
365 Mediplant	181'000.00		181'000.00
480 Prélèvement sur le fonds d'infrastructure du XXIème siècle - Plateforme préindustrielle BioArk		2'000'000.00	-2'000'000.00
522 Prêts NPR aux communes	80'000.00		80'000.00
524 Prêt plateforme préindustrielle BioArk	1'000'000.00		1'000'000.00
524 Prêts NPR aux sociétés d'économie mixte	510'000.00		510'000.00
525 Prêts NPR aux institutions privées	2'000'000.00		2'000'000.00
564 Subv. plateforme préindustrielle BioArk	1'000'000.00		1'000'000.00
622 Remboursements Prêts NPR de communes		61'000.00	-61'000.00
624 Remboursements Prêts NPR de sociétés d'économie mixte		668'125.00	-668'125.00
625 Remboursements Prêts NPR d'institutions privées		55'250.00	-55'250.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'018'703.14	9.50	1'018'693.64
P1203 Gestion des anc. dossiers LIM	710'185.53	11'974'131.06	-11'263'945.53
525 Prêts LIM aux institutions privées	300'000.00		300'000.00
622 Remboursements Prêts LIM de communes		3'493'730.00	-3'493'730.00
624 Remboursements Prêts LIM de sociétés d'économie mixte		277'400.00	-277'400.00
625 Remboursements Prêts LIM d'institutions privées		6'234'316.00	-6'234'316.00
626 Remboursements Prêts LIM de personnes physiques		1'645'350.00	-1'645'350.00
628 Remboursements Prêts LIM de bourgeoisies		323'330.00	-323'330.00
Solde dépenses/recettes du produit	410'185.53	5.06	410'180.47
P1204 Promotion développement et pérennité entreprises	219'634.74	11.75	219'622.99
P1205 Aide promotion touristique et div. de l'offre	5'072'538.38	1'366'434.19	3'706'104.19
318 Valais/Wallis 2015	96'904.53		96'904.53
363 Valais/Wallis 2015	555'294.00		555'294.00
365 Valais/Wallis 2015	646'761.40		646'761.40
390 Valais/Wallis 2015	265'294.00		265'294.00
463 Contribution des autres départements à Valais/Wallis 2015		921'032.85	-921'032.85
469 Contribution de la Loterie Romande à Valais/Wallis 2015		428'797.99	-428'797.99
Solde dépenses/recettes du produit	3'508'284.45	16'603.35	3'491'681.10
P1206 Amélioration de l'hébergement touristique	7'312'379.01	2'182'560.04	5'129'818.97

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
525 Prêts NPR hébergement touristique aux institutions privées	5'930'000.00		5'930'000.00
526 Prêts NPR hébergement touristique aux personnes privées	795'000.00		795'000.00
622 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de communes		20'000.00	-20'000.00
624 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de sociétés d'économie mixte		160'200.00	-160'200.00
625 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique d'institutions privées		975'500.00	-975'500.00
626 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de personnes physiques		119'440.00	-119'440.00
628 Remboursements Prêts NPR hébergement touristique de bourgeoisies		30'000.00	-30'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	587'379.01	877'420.04	-290'041.03
P1207 Aide au logement dans les zones spécifiques	2'470'829.58	124'051.32	2'346'778.26
566 NPR aide au logement (PSRM)	2'225'666.00		2'225'666.00
Solde dépenses/recettes du produit	245'163.58	124'051.32	121'112.26
P1208 Gestion des anciens dossiers d'aide au logement	1'242'438.85	227'481.03	1'014'957.82
562 Aide loyers modérés (CHWEG)	2'150.00		2'150.00
566 Aide à la propriété (CHWEG)	236'152.00		236'152.00
566 Aide loyers modérés (CHWEG)	784'162.00		784'162.00
Solde dépenses/recettes du produit	219'974.85	227'481.03	-7'506.18
GP13 Renforcer le tissu et la compétitivité de l'éco.VS	999'415.22	2'569.16	996'846.06
P1301 Réseau officiel de promotion de la place éco. VS	769'967.44	2'555.16	767'412.28
365 Mandat GGBa	350'000.00		350'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	419'967.44	2'555.16	417'412.28
P1302 Autres réseaux de promotion de la place éco. VS	161'711.90	8.58	161'703.32
365 Mandat SGE	52'226.00		52'226.00
Solde dépenses/recettes du produit	109'485.90	8.58	109'477.32
P1303 Optimisation des invest. étrangers en Valais	67'735.88	5.42	67'730.46
GP14 Coordonner les relations entre acteurs éco. VS	492'954.47	1'023.63	491'930.84
P1401 Optimisation des processus relations clientèle	107'286.68	1.58	107'285.10
P1402 Relations partenaires Business VS et autres	52'514.65	3.60	52'511.05
P1403 Communication	221'090.78	1'009.81	220'080.97
318 Forum Business Valais	13'437.45		13'437.45
318 Prix Créateurs BCVs	80'000.00		80'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	127'653.33	1'009.81	126'643.52
P1404 Gestion des risques	43'971.73	3.52	43'968.21
P1405 Système de Management Intégré	68'090.63	5.12	68'085.51
Total	72'686'911.65	40'404'732.85	32'282'178.80

OP 1
 Politique de l'emploi et activités économiques
 B16 9'143'600 net
 C16 8'895'669.19 net

GP 11 Emploi et marché du travail B16 11'262'819 net C16 11'105'588.40 net	GP 12 Activités économiques B16 -2'119'219 net C16 -2'209'919.21 net
--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	82'179'706.94	84'867'300	81'858'094.91	-3'009'205
30 Charges de personnel	21'148'848.55	22'195'900	21'796'277.25	-399'623
31 Biens, services et marchandises	2'547'010.47	2'747'600	2'739'351.65	-8'248
33 Amortissements	61'491.15	71'500	63'993.95	-7'506
34 Parts et contributions sans affectation	667'928.10	650'000	681'020.20	31'020
35 Dédommagements à des collectivités publiques	12'212.00	12'000	12'389.00	389
36 Subventions accordées	37'157'097.80	45'762'600	37'176'840.85	-8'585'759
38 Attributions aux financements spéciaux	6'993'816.96	480'000	6'417'540.57	5'937'541
39 Imputations internes	13'591'301.91	12'947'700	12'970'681.44	22'981
4 Revenus de fonctionnement	72'634'228.27	75'723'700	72'962'425.72	-2'761'274
40 Impôts	1'310'605.62	1'575'300	1'433'731.30	-141'569
41 Patentés et concessions	30'588'849.50	30'650'000	30'675'435.50	25'436
42 Revenus des biens	59'698.96	82'000	73'270.10	-8'730
43 Contributions	2'332'253.63	2'434'800	2'545'958.37	111'158
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'680.00	2'000	4'150.00	2'150
46 Subventions acquises	25'977'092.35	26'596'600	26'304'889.69	-291'710
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	437'972.20	3'014'300	628'250.20	-2'386'050
49 Imputations internes	11'925'076.01	11'368'700	11'296'740.56	-71'959
Charges nettes de fonctionnement	9'545'478.67	9'143'600	8'895'669.19	-247'931
5 Dépenses d'investissement	126'075.30	90'000	19'312.85	-70'687
50 Investissements propres	126'075.30	90'000	19'312.85	-70'687
6 Recettes d'investissement	126'075.30	90'000	19'312.85	-70'687
66 Subventions acquises	126'075.30	90'000	19'312.85	-70'687
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	9'545'478.67	9'143'600	8'895'669.19	-247'931

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Explication des écarts financiers

Rubrique 36

La participation cantonale aux frais de l'assurance chômage (AC) est de 1.6 mios inférieure au budget. La dépense pour les mesures cantonales financées par le fonds cantonal pour l'emploi (FCE) est inférieure de 3.38 mios du budget. Enfin, la délégation de la Loterie Romande a redistribué 23.8 mios qui est 3.2 mios inférieur au budget. Le solde représente de petits écarts dans la budgétisation du versement à des institutions pour la lutte contre la dépendance aux jeux, du versement des 3% du PNJ du Casino de Crans-Montana à la Loterie Romande et du versement à Hotelpac pour le support de l'outil utilisé par Booking-Valais, ainsi que des frais de fonctionnement 2016 de la LoRo.

Rubrique 38

Cet écart se compose de l'excédent de financement du fonds cantonal pour l'emploi (2.6 mios). Cet excédent ne tient pas compte de la décision du CE du 22 avril 2015 concernant la réduction budgétaire chiffrée à 1.7 mios. Cet écart contient également l'excédent de recettes de la délégation valaisanne de la Loterie Romande (3.8 mios).

Rubrique 40

Le produit brut des jeux (PBJ) du Casino de Crans-Montana subit depuis quelques années déjà une baisse constante. Par conséquent, la part cantonale de l'impôt sur les maisons de jeux baisse également.

Rubrique 43

Cette augmentation des recettes est due principalement à une augmentation des contrôles de nos vérificateurs, ainsi qu'à une augmentation des émoluments concernant les autorisations pour le commerce de détail de boissons alcoolisées. Les cours financés par le fonds LHR ont été plus nombreux que prévus. De ce fait, l'encaissement des frais d'écolage a été plus conséquent que budgété. Pour rappel l'utilisation du fonds LHR est décidée par une commission hors Etat. Seule la gestion du fonds est exécutée par le SICT.

Rubrique 48

Cet écart est principalement dû à un excédent de 2.4 mios planifié pour le FCE, alors que ce dernier a généré un excédent de financement de 2.6 mios (voir Rubrique 38).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	155.30	155.20	155.00

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Décision du Conseil d'Etat du 20 janvier 2016 - Attribution aux Tribunaux sur demande du Grand Conseil, un transfert de 0.2 EPT par département.

Le SICT a transféré, selon cette décision, 0.2 EPT vers les Tribunaux.

OBJECTIF POLITIQUE

Conduire une politique de l'emploi tendant vers l'équilibre du marché de travail et assurer la mise en place des conditions nécessaires à la réalisation des activités économiques

Sous-objectifs politiques

- 1 Prévenir le chômage imminent et lutter contre le chômage existant
- 2 Adapter les mesures du marché de travail et les structures des ORP aux variations budgétaires de la Confédération
- 3 Concilier les attentes de l'économie en main-d'œuvre compétente et la lutte contre le chômage dans le cadre de l'octroi des autorisations de travail
- 4 Soutenir la commission tripartite dans son observation du marché du travail en vue de prévenir, constater et prendre des mesures concrètes contre les situations de sous-enchères salariales
- 5 Surveiller les activités économiques en leur délivrant des autorisations resp. en les contrôlant
- 6 Prévenir et régler les conflits en matière de bail à loyer
- 7 Assurer, dans le respect des cadres légaux des différents dispositifs (AC-AI-AS-Formation professionnelle-Addiction VS-Suva), les conditions optimales pour que les personnes relevant de plusieurs dispositifs bénéficient rapidement d'une stratégie de réinsertion professionnelle et sociale.

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad1 1 Adaptation de la stratégie d'insertion des demandeurs d'emploi aux nouvelles conditions cadres légales et économiques.	31.12.17	31.12.16	█ Les premiers travaux ont déjà été implémentés dans le dispositif.
2 Contribution à amortir les effets de l'initiative sur les résidences secondaires et de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire dans la branche de la construction.	31.12.16	31.12.16	█ Dispositif adéquat. Le nombre de chômeurs dans la construction a légèrement baissé (Cf. Indicateur 7).
ad3 3 Maintien d'une politique stricte dans le recrutement CE-2 dans l'hôtellerie-restauration de plaine et dans la construction	31.12.16	31.12.16	█ Aucun permis délivré
4 Participation active à la mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse dans le but de défendre les intérêts des acteurs d'économie de notre canton	31.12.16	31.12.16	█ Participation à l'élaboration du projet du Conseil Fédéral mais texte finalement adopté par les Chambres très différent du texte soumis

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TRAVAIL

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 SECO - Indicateur de résultats 1 (Réinsertion rapide) Quelle est la durée moyenne d'indemnisation des bénéficiaires ? (2014 : ø VS = 117.2) (2014 : ø CH = 149.7)	120	119.94	■ CH = 148.10
	2 SECO - Indicateur de résultats 2 (Eviter le chômage de longue durée) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est entrée en chômage de longue durée ? (2014 : ø VS = 11.87%) (2014 : ø CH = 20.37%)	13%	13.44%	■ CH = 20.91%
	3 SECO - Indicateur de résultats 3 (Eviter les arrivées en fin de droits) Quelle part des bénéficiaires d'indemnités journalières est arrivée en fin de droits ? (2014 : ø VS = 14.34%) (2014 : ø CH = 19.06%)	16%	15.78%	■ CH = 23.91%
	4 SECO - Indicateur de résultats 4 (Eviter les réinscriptions) Quelle part des désinscriptions aboutit à des réinscriptions ? (2014 : ø VS = 5.91%) (2014 : ø CH = 4.33%)	7%	6.07%	■ CH = 4.19%
	5 Indicateur général 1 : Taux de chômage cantonal (2014 : ø VS = 4.2%) (2014 : ø CH = 3.2%)	4.5%	3.9%	■ 2016 : øCH = 3.3% 2015 : øCH = 3.2% / øVS = 4.0%
	6 Indicateur général 3 : Moyenne mensuelle des heures chômées (RHT) (2013 = 12'030 / 2014 = 6'616)	8'000	4'134	■
	7 Moyenne cantonale de chômeurs dans la construction (2012 = 1'085 / 2013 = 1'277 / 2014 = 1'305)	2'000	1'284	■ 2015 = 1'298
<i>ad2</i>	8 Nombre de participants à des mesures en entreprises (2013 = 550 / 2014 = 561)	550	588	■
<i>ad3</i>	9 Part des permis (construction et hôtellerie/restauration) par rapport à tous les permis CE-8 (inf. à)	10%	0%	■ Aucun permis octroyé. Levée des restrictions à l'accès au marché du travail au 1er mai 2016
<i>ad7</i>	10 Nombre de situations traitées (2013 = 65 / 2014 = 109)	75	79	■
	11 Taux de réinsertion réussie (2013 = 51% / 2014 = 46.4%)	30%	47%	■

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Emploi et marché du travail			
P1101 Observation de l'Emploi (OVE)	241'974.70	17'959.65	224'015.05
P1102 Planification et Gestion des MMT	994'479.84	1'185'413.39	-190'933.55
P1103 Main d'œuvre étrangère et mesure d'accompagnement	259'771.63	708'886.48	-449'114.85
P1104 Prestations des ORP aux DE et aux entreprises	45'007'220.40	34'305'276.01	10'701'944.39
P1105 Prestations spécifiques dans l'assurance-chômage	1'124'308.53	352'864.37	771'444.16
P1106 Collaboration interinstitutionnelle cantonale	269'697.45	221'464.25	48'233.20
GP12 Activités économiques			
P1201 Prestations LHR	3'788'521.57	5'071'143.44	-1'282'621.87
340 Part aux communes du 30% des redevances	458'847.70		458'847.70
390 Financement HGA	200'000.00		200'000.00
410 Recettes autorisation commerce de détail de boissons alcoolisées		1'215'207.10	-1'215'207.10
410 Recettes autorisation d'exploiter hébergement et restauration		1'519'285.40	-1'519'285.40
433 Finances d'inscriptions *ritz		822'573.00	-822'573.00
490 Part du 60% des redevances hébergement et restauration		917'683.15	-917'683.15
Solde dépenses/recettes du produit	3'129'673.87	596'394.79	2'533'279.08
P1202 Act. réglem. et commerce itinérant	29'649'446.45	31'089'300.27	-1'439'853.82
340 Rétrocession aux communes 50% des émoluments pour appareils automatiques	222'172.50		222'172.50
350 Rétrocession METAS d'une partie des émolumens de vérification	12'389.00		12'389.00
365 Mandat de prestations Addiction VS	250'000.00		250'000.00
365 Mandat de prestations Caritas	65'000.00		65'000.00
365 Programme intercantonal	61'488.00		61'488.00
365 Projets spécifiques	93'969.55		93'969.55
365 Subventions LORO à des institutions privées	25'143'905.00		25'143'905.00
431 Autres recettes tombola, commerce itinérant		28'787.50	-28'787.50
431 Emoluments appareils automatiques		444'475.00	-444'475.00
431 Emoluments en matière de métrologie légale		392'502.25	-392'502.25
469 Versement de la Sté de la Loterie Romande		362'182.00	-362'182.00
Solde dépenses/recettes du produit	3'800'522.40	29'861'353.52	-26'060'831.12
P1203 Bail à loyer	530'318.86	19'598.88	510'719.98
P1204 AEP	46.71	33.71	13.00
P1205 Surveillance des entreprises de placement privé	11'621.62	9'798.12	1'823.50
Total	81'877'407.76	72'981'738.57	8'895'669.19

OP 1
Défendre et promouvoir
l'agriculture valaisanne
B16 22'084'600 net
C16 21'496'369.86 net

GP 11
Groupe de produits
B16 22'084'600 net
C16 21'496'369.86 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	158'005'260.75	148'822'000	157'308'132.76	8'486'133
30 Charges de personnel	16'675'675.67	17'175'400	16'352'686.40	-822'714
31 Biens, services et marchandises	3'424'554.76	3'535'300	3'206'780.23	-328'520
32 Intérêts passifs	6'356.05	0	15'738.30	15'738
33 Amortissements	72'584.25	105'000	72'260.57	-32'739
35 Dédommagements à des collectivités publiques	331'638.90	200'000	50'578.00	-149'422
36 Subventions accordées	7'760'031.41	7'344'600	7'642'151.53	297'552
37 Subventions redistribuées	127'167'677.14	118'500'000	127'948'045.65	9'448'046
38 Attributions aux financements spéciaux	349'442.77	0	44'604.45	44'604
39 Imputations internes	2'217'299.80	1'961'700	1'975'287.63	13'588
4 Revenus de fonctionnement	144'332'298.05	132'237'400	141'899'180.22	9'661'780
40 Impôts	475.00	700	670.00	-30
42 Revenus des biens	719'383.66	420'000	372'621.07	-47'379
43 Contributions	6'996'512.97	7'708'400	7'556'631.62	-151'768
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	3'739'138.50	3'868'900	3'763'738.55	-105'161
45 Dédommagements de collectivités publiques	90'126.80	240'000	258'034.80	18'035
46 Subventions acquises	491'437.55	465'500	498'149.25	32'649
47 Subventions à redistribuer	127'167'677.14	118'500'000	127'948'045.65	9'448'046
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	4'146'614.09	0	598'680.47	598'680
49 Imputations internes	980'932.34	1'033'900	902'608.81	-131'291
Charges nettes de fonctionnement	13'672'962.70	16'584'600	15'408'952.54	-1'175'647
5 Dépenses d'investissement	22'974'936.75	15'541'400	21'016'766.50	5'475'367
50 Investissements propres	476'357.40	150'000	164'701.15	14'701
52 Prêts et participations permanentes	6'000'100.00	6'861'000	10'980'249.95	4'119'250
56 Subventions accordées	9'435'203.35	5'400'000	5'336'208.40	-63'792
57 Subventions redistribuées	7'063'276.00	3'130'400	4'535'607.00	1'405'207
6 Recettes d'investissement	13'459'544.94	10'041'400	14'929'349.18	4'887'949
60 Transferts au patrimoine financier	35'066.67	0	5'046.70	5'047
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	7'257'952.15	6'861'000	7'180'201.50	319'202
64 Remboursement de subventions accordées	11'758.50	50'000	7'126.00	-42'874
66 Subventions acquises	-908'508.38	0	3'201'367.98	3'201'368
67 Subventions à redistribuer	7'063'276.00	3'130'400	4'535'607.00	1'405'207
Dépenses nettes d'investissement	9'515'391.81	5'500'000	6'087'417.32	587'417
Insuffisance de financement	23'188'354.51	22'084'600	21'496'369.86	-588'230

Explication des écarts financiers**Rubrique 36:**

Pour rappel, le budget de cette rubrique avait été amendé par le Grand Conseil. Une réduction de CHF 500'000 avait été opérée dans cette rubrique au profit d'une augmentation de CHF 1.5 million dans la rubrique 56 concernant le soutien aux améliorations structurelles. (Le solde de CHF 1 million a été compensé au sein d'autres services du département.) Le dépassement du crédit budgétaire de cette rubrique a été compensé par un solde laissé sur la rubrique 31.

Rubriques 37/47:

Le montant réel des paiements directs pour l'année 2016 se monte à CHF 129 millions et est supérieur de CHF 1 million par rapport au montant réel 2015.

L'écart entre le budget et le compte 2016 s'explique comme suit: La contribution de transition a été moins réduite que prévu initialement par l'OFAG et la participation des agriculteurs aux divers programmes est restée forte.

Rubriques 52/62 et 48/66:

Par décision du Conseil d'Etat du 19.08.2015, les prêts du crédit agricole sont neutres dans le compte administratif.

Ce changement de pratique comptable a permis de libérer un total de prêts à hauteur de 10.98 millions en 2016, soit 4 millions supplémentaires par rapport au budget et presque 5 millions supplémentaires par rapport aux prêts libérés en 2015.

Rubriques 57/67:

La Confédération a accepté toutes les demandes de versement des subventions du Canton du Valais. Comme certains cantons n'ont pas rempli les objectifs fixés, le Valais a pu bénéficier d'un montant supplémentaire.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	108.76	108.66	108.65

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE
Entraîner l'agriculture valaisanne dans une dynamique de valeur ajoutée axée sur des produits authentiques et un paysage attractif, contribuant ainsi à faire du Valais une destination incontournable en Europe
Sous-objectifs politiques
<ol style="list-style-type: none"> 1 Promouvoir les intérêts et spécificités de l'agriculture valaisanne dans le cadre de l'évolution de la politique agricole nationale et internationale et optimiser les paiements directs 2 Encourager la production de biens de consommation de qualité et contribuer à une biodiversité riche et un paysage attractif 3 Améliorer la rentabilité et la plus-value de l'agriculture valaisanne en augmentant la connaissance du marché, en adaptant l'offre et en promouvant des stratégies marketing adaptées à chaque branche et intégrées entre les différents secteurs économiques valaisans 4 Améliorer le professionnalisme de l'agriculture valaisanne en renforçant la formation de base, la formation continue et le conseil 5 Favoriser le développement de l'espace rural à l'échelle régionale, sauvegarder les terres agricoles et assurer un entretien approprié du territoire 6 Augmenter l'efficience des prestations cantonales en faveur du développement de l'agriculture

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad1	1 Etablissement des données et outils nécessaires à la saisie en ligne par les agriculteurs et au transfert des données selon le modèle géodonnées agricoles de l'OFAG	31.12.17	31.12.16	■ Succès pour la première année en fonction du système en ligne, 44 % des exploitants ont saisi leurs données agricoles sur cette plateforme. 129 mios de francs de paiements directs versés pour 2016.	
	2 Consolidation des résultats de la réforme des paiements directs par l'optimisation des stratégies biodiversité et paysage ainsi que par le développement de nouveaux programmes	31.12.16	31.12.16	■ Grâce aux développements effectués depuis 4 ans, dès 2017, tout le territoire valaisan sera couvert avec les projets qualité paysage et réseau biodiversité. La qualité de la flore a été évaluée sur tous les alpages.	
ad2	3 Contribution à l'amélioration et à la révision du système de contrôle des vins aux niveaux intercantonal et fédéral	31.12.16	31.12.16	■ Projet de révision de l'ordonnance fédérale sur le vin mis en consultation début 2017 concernant les contrôles vins. Participation à l'établissement du rapport de l'OFAG en mars 2016 et symétrie d'analyse entre VS et Confédération.	
	4 Développement et mise en vigueur de la base de donnée informatique pour le contrôle de la vendange	31.12.16	31.12.16	▲ Projet priorité 1 pour le 1er trimestre 2017 au SCI. Implémentation et utilisation de "e-vendanges" par toutes les caves pour les vendanges 2017.	
	5 Adaptation des bases légales cantonales afin d'améliorer la traçabilité des vins AOC Valais	31.12.16	31.12.16	■ Les modifications de la Loi sur l'agriculture et le développement rural (LcADR) et de la Loi concernant l'application de la loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (LcDAI) sont entrées en vigueur le 1er juillet 2016. Les modifications de l'OVV sont entrées en vigueur au 1er janvier 2017 pour les vendanges 2017.	
	6 Amélioration de la qualité des données du cadastre viticole, du registre des vignes et des secteurs d'encépagement	31.12.16	31.12.16	▲ Gestion du registre des vignes : 109 décisions (vignes abandonnées, friches, ...), 13 décisions pour la plantation de nouvelles vignes et 8 conventions pour l'expérimentation de cépage ne bénéficiant pas de l'AOC Valais.	
	7 Soutien et coordination des projets de développement de serres dans le domaine de l'écologie industrielle	31.12.16	31.12.16	■ Solution trouvée sur la thématique des SDA à Collombey.	
ad3	8 Intégration de la promotion agricole dans la promotion globale de la marque Valais, notamment par une coordination renforcée des mandats de prestation promotionnels au niveau de Valais Wallis Promotion (VWP)	31.12.16	31.12.16	■ Coordination de la promotion réalisée par WVP en 2016.	
	9 Coordination du développement stratégique de la marque "Valais" avec les partenaires concernés; renforcement de la qualité et de la certification des produits portant la marque	31.12.16	31.12.16	▲ Travaux pour mise à jour du nouveau guide de marque (corporate design et identity) lequel sera présenté au printemps 2017. Qualité insuffisante des abricots portant la Marque VS.	
	10 Monitoring de la filière laitière et fromagère du canton et soutien à une stratégie pertinente	31.12.16	31.12.16	▲ Observatoire mis en place avec chiffres disponibles. Analyses par région à faire pour juin 2017.	
	11 Surveillance des organismes dangereux (feu bactérien, drosophile suzuki, ECA,...) et information des concernés sur la protection des cultures	31.12.16	31.12.16	■ Stratégies de protection des cultures contre des organismes dangereux définies et appliquées. Cas de flavescence annoncé à Fully : mesures immédiates prises, périmètre défini et courriers de recommandations transmis aux vignerons de Fully en déc. 2016.	
ad4	12 Promotion des formations CFC et AFP des professions de l'agriculture et de fromagers en favorisant l'acquisition de compétences, la mobilité professionnelle et les relations internationales	31.12.18	31.12.16	■ Participation à l'Europea Wine Championship et à Agrolympics. Participation à l'Agroskills en septembre, au réseau européen des lycées viticoles en novembre. Convention signée avec la Thaïlande et poursuite de l'organisation des séminaires thématiques. Plaquette de présentation des formations réalisée. Publications régulières sur facebook et twitter.	

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad4	13 Adaptation de l'organisation de l'EAV selon les modifications de l'ordonnance fédérale sur la formation agricole	31.12.16	31.12.16
	14 Promotion de l'accès aux formations agricoles supérieures (HES, brevets,...)	31.12.16	31.12.16
	15 Définition d'une stratégie de formation (base et continue) en prévision de l'évolution future de la politique agricole fédérale	31.12.16	31.12.16
ad5	16 Monitoring de PA 14-17, notamment sur l'évolution du cheptel et l'entretien du territoire, et, le cas échéant, élaboration de mesures correctives souhaitables	31.12.16	31.12.16
	17 Poursuite de la réalisation des projets de maintien du vignoble en terrasses et développement de nouveaux projets	31.12.16	31.12.16
	18 Promotion et développement des améliorations foncières intégrales (AFI) liés à R3	31.12.18	31.12.16
	19 Promotion d'un développement régional coordonné par la réalisation de projets de développement régionaux (Val d'Illiez, Hérens, Leuk, Saastal, Simplon, Annivers, Entremont)	31.12.17	31.12.16
	20 Mise en oeuvre des mesures de protection des troupeaux (Schafalpplanung)	31.12.17	31.12.16

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Réalisation d'un outil informatique permettant une saisie en ligne par les agriculteurs	100%	100%	■	L'outil est opérationnel depuis le 15.1.2016.	
2 Adaptation des données selon le modèle de géodonnées agricoles de l'OFAG et réalisation d'un outil informatique permettant le transfert de ces données à l'OFAG	70%	70%	■	Données en majorité disponibles. Récolte des données manquantes auprès des agriculteurs dès 2017.	
3 Pourcentage du territoire valaisan couvert avec des projets "qualité paysage"	63%	100%	■		
4 Pourcentage du territoire valaisan couvert avec des projets "réseaux biodiversité"	90%	100%	■		
5 Pourcentage de surface d'alpage avec qualité biodiversité répertoriée	100%	100%	■		
6 Pourcentage de la qualité biodiversité sur la SAU répertoriée sur la base des demandes d'exploitants	100%	100%	■		
ad2 7 Nombre total de communes viticoles avec mensuration officielle (65 communes viticoles) (planifié 2015 : 26)	41	27	●	27 communes et 46 % des surfaces viticoles en mensuration officielle au registre des vignes.	
ad3 8 Identification des volumes de lait valaisan produits et transformés et mise en consultation d'une stratégie de développement	30.10.16	30.10.16	■		
9 Rendement brut du secteur agricole (2010 = 351 mios, 2011 = 341 mios, 2012 = 321.5 mios, 2013 = 318 mios, 2014 = 333.5 mios)	350	316.8	▲	Chiffre 2015. Cette baisse est essentiellement due à la viticulture et au secteur des fruits et légumes qui représentent le 63 % du rendement brut total de l'agriculture valaisanne. Chiffre 2016 connu dès fin mars 2017.	
10 Chiffre d'affaires de la viti-viniculture valaisanne (2009 = 441 mios, 2010 = 436, 2011 = 411, 2012 = 390 mios, 2013 = 376 mios)	440	370	▲	Chiffre 2014. Chiffre 2015 connu dès fin mars 2017.	
11 Adaptation de l'ordonnance cantonale sur le vin	01.04.16	27.04.16	■	Mise en vigueur au 1.1.2017.	
12 Proportion d'abricots vendus sous la marque Valais® (%)	75%	15%	●	Stratégie filière et qualité inégale.	
ad4 13 Nombre d'apprentis dans les formations à faible effectif (viticulteur-caviste) (planifié 2015 : 52)	52	64	■	Augmentation des inscriptions : 10 cavistes en 1er année, 11 en viticulture. Effort à poursuivre.	
14 Nombre de CFC délivrés dans les deux champs professionnels	60	86	■	62 AgriAliForm et 24 paysagistes.	
15 Taux de réussite des CFC dans les formations du champs professionnel AgriAliform	85%	82.6%	■		
16 Taux de satisfaction des cours de formation continue	90%	92%	■		
17 Taux de satisfaction des apprentis sur les cours dispensés	90%	90%	■		
18 Nombre de jours d'échange avec les établissements de formation européens	50	50	■	Viti-cavistes en Champagne, Arbo-maraîchers à Avignon, Agriculteurs en Bretagne, Paysagistes à Carpentras. Accueil des lycées d'Avignon, de Carpentras et de Bréhoulo.	

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad4 19 Nombre de jeunes du primaire et du CO accueillis durant l'année sur le site (présentation de l'agriculture et des filières de formation) en vue de promouvoir la profession	450	300	●		Accueil des classes primaires et enfantines de Sion, Conthey et Massongex. Difficulté pour les CO à intégrer ce type d'activité dans leur programme.
ad5 20 Octroi d'un crédit budgétaire par le Conseil d'Etat pour le remaniement par fermage Lötschental	30.06.16	23.09.16	■		DCE le 23.09.2015 et décision OFAG 2ème tranche le 27.06.2016.
21 Nombre de nouveaux alpages protégés selon recommandations (20 = VS romand; 20 = Ht-VS)	40	31	▲		16 nouveaux alpages avec déclaration d'intention signée pour le VS Romand. Pour le Ht-VS, 34 alpages à moutons ont été définis comme « protégeables » selon les critères de la politique cantonale sur la protection des troupeaux. Dont 9 alpages qui ont bénéficié de mesures de protection selon un accord passé avec Herdenschutz GmbH. Pour les 25 alpages restant, les discussions sont en cours pour déterminer la pertinence des mesures de protection et, le cas échéant, les définir. 6 autres alpages ont également bénéficié de mesures de protection, bien qu'ils ne remplissaient pas les critères d'"alpages protégeables".
22 AFI Briggerbad-Lalden-Viège (liée à R3)	30.06.16	13.05.16	▲		AG tenue 13 mai 2016 et révision des mesures à réaliser par sous-périmètre dans le respect de la décision du CE.
23 Nombre de nouveaux projets MPS avec planification terminée	2	0	●		Diminutions budgétaires opérées en 2016. Nouveau projet 2017 : Rarogne.
ad6 24 Réalisation d'un concept didactique sur les centres de compétences	31.12.16	10.02.16	▲		Concept défini, logotype et panneaux en cours de réalisation.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits		Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Groupe de produits		178'324'899.26	156'828'529.40	21'496'369.86
P1101 Améliorations structurelles	23'283'528.18	17'852'059.37	5'431'468.81	
P1102 Economie animale	4'455'815.85	1'107'879.19	3'347'936.66	
365 Principalement : Part. au recrutement des bovins estivés en VS et provenant de l'ext. du canton, prime de qualité pour les fromages à raclette du VS, primes de groupe versées aux syndicats d'élevage, soutien à l'apiculture	631'210.20		631'210.20	
365 Principalement : Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	684'592.05		684'592.05	
435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du secteur de production de l'office d'économie animale		210'328.81	-210'328.81	
439 Redevances fromagères (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		666'618.20	-666'618.20	
Solde dépenses/recettes du produit	3'140'013.60	230'932.18	2'909'081.42	
P1103 Arboriculture et culture maraîchère	4'086'951.36	1'602'441.09	2'484'510.27	
365 Principalement : Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	1'097'959.95		1'097'959.95	
366 Principalement : Lutte contre le carpocapse (ravageur) par confusion sexuelle en arboriculture	240'979.65		240'979.65	
435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du secteur de production de l'office d'arboriculture et cultures maraîchères		285'336.85	-285'336.85	
439 Redevances fruits et légumes (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		1'053'292.30	-1'053'292.30	
Solde dépenses/recettes du produit	2'748'011.76	263'811.94	2'484'199.82	
P1104 Viticulture	6'065'495.07	3'999'359.58	2'066'135.49	
365 Principalement : Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf rubr. 439)	2'281'966.73		2'281'966.73	
365 Subv. pour lutte par confusion sexuelle du vers de la grappe en viticulture, contrôle à la vigne et contrôle organoleptique des vins (contrat de prestations avec IVV) et projet Vitisol	206'620.50		206'620.50	
434 Emoluments encaissés pour les analyses effectuées par le laboratoire d'oenologie		114'171.48	-114'171.48	
435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave de Châteauneuf		171'492.22	-171'492.22	
435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des vins de la Cave du Grand-Brûlé		783'918.92	-783'918.92	
439 Redevances viticoles (encaissées et reversées, cf rubr. 365)		2'246'122.20	-2'246'122.20	
460 Subvention fédérale pour contrôle AOC de la vendange		134'548.75	-134'548.75	
Solde dépenses/recettes du produit	3'576'907.84	549'106.01	3'027'801.83	
P1105 Formation de base et formation continue	8'285'935.84	2'671'146.25	5'614'789.59	
432 Hébergement et restauration internat de Châteauneuf		512'295.16	-512'295.16	
432 Hébergement et restauration internat de Viège		100'167.89	-100'167.89	
435 Chiffre d'affaires réalisé sur la vente des produits provenant du domaine de Viège		751'625.18	-751'625.18	
451 Contributions des autres cantons aux frais d'écolage pour les élèves hors canton qui suivent leur formation à Châteauneuf		238'256.45	-238'256.45	
Solde dépenses/recettes du produit	8'285'935.84	1'068'801.57	7'217'134.27	
P1106 Paiements directs	132'147'172.96	129'595'643.92	2'551'529.04	
362 Développement de réseaux liés à la politique agricole 14-17 - soutien versé aux communes ou associations de communes	203'798.25		203'798.25	
366 Part cantonale des paiements directs aux contributions écologiques	1'394'427.75		1'394'427.75	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
376 Paiements directs versés	127'948'045.65		127'948'045.65
470 Paiements directs à redistribuer		127'948'045.65	-127'948'045.65
Solde dépenses/recettes du produit	2'600'901.31	1'647'598.27	953'303.04
Total	178'324'899.26	156'828'529.40	21'496'369.86

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

OP 1
 Promouvoir un approvisionnement
 et une utilisation de l'énergie
 favorisant la sécurité économique
 B16 -86'063'800 net
 C16 -84'638'355.71 net

GP 11 Production hydroélectrique B16 -91'219'143 net C16 -89'642'695.57 net	GP 12 Approvisionnement et efficacité énergétique B16 5'155'343 net C16 5'004'339.86 net
---	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	15'996'524.56	14'207'600	17'981'690.28	3'774'090
30 Charges de personnel	3'044'992.50	2'980'800	2'987'941.63	7'142
31 Biens, services et marchandises	1'002'082.67	1'212'200	863'158.47	-349'042
33 Amortissements	295'881.36	0	1'659'320.15	1'659'320
34 Parts et contributions sans affectation	44'297.00	0	0.00	0
35 Dédommagements à des collectivités publiques	2'340'228.05	2'400'000	2'434'269.70	34'270
36 Subventions accordées	4'308'987.20	4'249'000	3'790'501.30	-458'499
38 Attributions aux financements spéciaux	914'386.39	0	1'324'347.41	1'324'347
39 Imputations internes	4'045'669.39	3'365'600	4'922'151.62	1'556'552
4 Revenus de fonctionnement	112'795'813.38	102'941'400	104'170'917.24	1'229'517
40 Impôts	96'824'084.30	88'000'000	87'602'910.00	-397'090
41 Patentés et concessions	7'982'032.84	7'500'000	7'101'165.73	-398'834
42 Revenus des biens	2'103'200.00	2'103'200	2'528'742.00	425'542
43 Contributions	2'253'547.05	2'618'200	2'844'231.95	226'032
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'718'562.80	2'720'000	2'769'520.15	49'520
49 Imputations internes	914'386.39	0	1'324'347.41	1'324'347
Revenus nets de fonctionnement	96'799'288.82	88'733'800	86'189'226.96	-2'544'573
5 Dépenses d'investissement	8'352'627.00	9'000'000	7'377'674.00	-1'622'326
52 Prêts et participations permanentes	20'000.00	0	0.00	0
56 Subventions accordées	5'100'617.00	5'300'000	3'299'094.00	-2'000'906
57 Subventions redistribuées	3'232'010.00	3'700'000	4'078'580.00	378'580
6 Recettes d'investissement	9'222'201.53	6'330'000	5'826'802.75	-503'197
60 Transferts au patrimoine financier	3'412'102.00	0	0.00	0
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	94'164.34	100'000	179'999.34	79'999
66 Subventions acquises	2'483'925.19	2'530'000	1'568'223.41	-961'777
67 Subventions à redistribuer	3'232'010.00	3'700'000	4'078'580.00	378'580
Dépenses nettes d'investissement	-869'574.53	2'670'000	1'550'871.25	-1'119'129
Excédent de financement	97'668'863.35	86'063'800	84'638'355.71	-1'425'444

Explication des écarts financiers**Rubrique 33 (1.7 mio):**

L'écart concerne principalement des dotations aux provisions d'écoulement pour des factures échues en 2016.

Rubrique 36 (-0.5 mio):

L'écart s'explique par une limitation des dépenses pour les subventions accordées aux cantons (-0.08 mio), aux communes (-0.19 mio) et aux institutions privées (-0.19 mio).

Rubriques 38 (1.3 mio), 39 (1.6 mio) et 49 (1.3 mio):

L'écart s'explique principalement par une attribution nette au Fonds d'encouragement lors de la clôture des comptes (1.3 mio).

Rubrique 56 (-2.0 mio):

L'écart s'explique par une demande de paiements de subvention inférieure au budget disponible. Au 31 décembre 2016, les engagements envers des tiers se montaient à 4.8 millions de francs.

Rubrique 66 (-1.0 mio):

Le montant effectivement reçu de la Confédération s'est monté à CHF 2'769'900. Ce montant a été versé dans un compte créancier qui est utilisé au fur et à mesure des versements des décisions de subventionnement prises en 2016. Le montant apparaissant sur le compte correspond à la somme des prélèvements sur les comptes créanciers relatifs aux contributions globales fédérales en fonction des paiements effectués et de l'année des décisions.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	17.40	17.40	17.40

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE

Promouvoir un approvisionnement et une utilisation de l'énergie favorisant la sécurité et le développement économique.

Sous-objectifs politiques

- 1 Favoriser la sécurité d'approvisionnement en énergie à long terme en prenant en compte les intérêts économiques, sociaux et environnementaux, notamment les coûts énergétiques reportés sur le consommateur :
 - 1.1 par la promotion de l'utilisation des énergies indigènes et renouvelables définies dans la loi sur l'énergie
 - 1.2 par l'encouragement de la planification énergétique territoriale et d'une distribution d'énergie coordonnée
 - 1.3 par la mise sur pieds des conditions cadres favorisant, aux niveaux des communes et de l'Etat du Valais, le financement et la réalisation des retours des concessions hydrauliques
 - 1.4 par la maîtrise des énergies indigènes en exploitant de manière optimale le potentiel de production et de valeur ajoutée, ainsi qu'en visant une répartition et une utilisation responsables des revenus.
- 2 Réduire la dépendance en matière d'énergie notamment par l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, des installations techniques et par la récupération de chaleur.

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DE L'ÉNERGIE ET DES FORCES HYDRAULIQUES

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
				■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Soutien à la planification énergétique territoriale au niveau des communes. (Fr. 200'000.-)	31.12.16	31.12.16	■ Un cadastre thermique cantonal a été élaboré. Les communes peuvent commander un rapport communal. Une méthodologie a été élaborée pour aider les communes à planifier l'approvisionnement énergétique sur leur territoire (réseau de chauffage à distance, réseau de gaz).		
	2 Soutien juridique et procédurale aux projets d'utilisation des énergies renouvelables et défense d'une pesée des intérêts cantonaux au niveau de la nouvelle politique énergétique fédérale.	31.12.16	31.12.16	■ L'importance de la force hydraulique en tant qu'énergie renouvelable est indéniable et fait figure de pilier de la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral. Toutefois, elle doit encore être renforcée par une conception adéquate du marché. Le canton du Valais travaille sur ce dossier en étroite collaboration avec la Conférence gouvernementale des cantons alpins.		
	3 Préparation de la révision de la loi cantonale sur l'énergie une fois la loi fédérale adoptée sur le plan fédéral.	31.12.16	30.12.16	■ Un comparatif des lois cantonales a été élaboré. En outre, les tâches préparatoires, telles que l'élaboration d'un cadastre thermique cantonal et d'une stratégie sectorielle "gaz", ont été remplies.		
	4 Initialisation et soutien des offres de formation continue mises en place par les associations professionnelles concernées. (Fr. 30'000.-)	31.12.16	31.12.16	■ La collaboration avec le bureau des métiers a permis de former 13 personnes parmi lesquelles 6 ont obtenu le certificat de spécialiste en pompe à chaleur (Partenaire GSP certifié) à l'issue de l'examen organisé par le Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur.		
	5 Suivi de la réalisation des mesures d'assainissement des cours d'eau (selon les articles 80, 83a et 83b LEaux). (Fr. 150'000.-)	31.12.16	31.12.16	▲ L'assainissement de dix-sept cours d'eau principaux a été poursuivie. Sur la base des accords trouvés lors d'une table ronde, trois décisions d'assainissement sont entrées en force en 2016 et les sociétés ont mis en place le dispositif ordonné. Deux autres décisions d'assainissement ont fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal cantonal.		
	6 Traitement de la modification de la loi cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques par le Grand Conseil.	31.12.16	10.11.16	■ Dans l'optique de maîtriser sa force hydraulique, le canton du Valais a initié un processus de réflexion en 2011. Après de nombreuses études et rencontres avec les principaux acteurs concernés, le projet de modification législative a été proposé au Grand Conseil en première lecture lors de la session de juin 2016 puis en novembre 2016 pour la deuxième lecture. Le projet a été largement approuvé par les députés du Grand Conseil : 125 voix pour, 0 contre et 1 abstention.		
	7 Préparation de l'adaptation des programmes de promotion énergétiques en fonction de la nouvelle loi fédérale sur l'énergie et du l'évolution du marché. (Fr. 2'770'000.-)	31.12.16	31.12.16	■ Adaptation des programmes de promotion selon le modèle harmonisé des cantons. Introduction de nouveaux programmes. Nouvel outil de gestion des demandes de subvention en collaboration avec 19 cantons.		
	8 Conduite de la mise en place des conditions cadre (information, formation, influence sur les normes du construction) pour que les standards MINERGIE (-P / -A) augmentent leurs part de marché dans le domaine du bâtiment. (Fr. 20'000.-)	31.12.16	31.12.16	■ L'introduction de subventions pour les bâtiments avec certificat énergétique (CECB) A/A qui n'exige pas l'aération automatique des bâtiments permettra de constater si le marché répond mieux pour construire des bâtiments très performants.		

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Production hydroélectrique moyenne (GWh par an).	9'500	10'010	■ [2015: 10'900 GWh] [2014: 9'660 GWh] [2013: 10'100 GWh]
2 Total de l'impôt spécial perçu par le canton (mios. Fr.)	88	87.6	■ Les conditions hydrologiques ainsi que l'assainissement des cours d'eau influent sur le total de l'impôt spécial perçu par le canton. En outre, les 87.6 mios de francs prennent en compte les provisions pour certains cas litigieux. [2015: 96.7 mios. Fr.] [2014: 77.4 mios. Fr.] [2013: 85.9 mios. Fr.]
3 Total des redevances hydrauliques du Rhône perçues par le canton (mios. Fr.)	7.5	7.1	■ Les conditions hydrologiques ainsi que l'assainissement des cours d'eau influent sur le total des redevances du Rhône perçues par le canton. [2015: 8.0 mios. Fr.] [2014: 6.8 mios. Fr.] [2013: 7.2 mios. Fr.]
4 Production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables (l'indicateur correspondant à l'année précédente) Production effective en 2014: 147 GWh	143	159	■ Production 2015 : - Usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) : 76 GWh [Planifié: 91.0 GWh] - Photovoltaïque : 59.8 GWh [Planifié: 40.6 GWh] - Eolien : 18.1 GWh [Planifié: 18.3 GWh] - Biomasse : 4.7 GWh [Planifié: 4.0 GWh]
ad2 5 Nombre de chantiers contrôlés sous l'angle du respect de la loi sur l'énergie	40	11	● Les ressources à disposition du Service ont été en priorité affectées à la mise en oeuvre et au suivi des programmes de promotion ainsi qu'à l'établissement de préavis pour les autorisations de construire. [2015 : 20 chantiers contrôlés] [2014 : 27 chantiers contrôlés] [2013 : 23 chantiers contrôlés]
6 Part des chantiers contrôlés respectant la loi sur l'énergie	80%	55%	▲ Deux constructions avec des défauts mineurs: - 1x manque décompte individuel des frais de chauffage et d'eau chaude sanitaire - 1x manque régulation automatique par pièce Trois constructions avec défauts majeurs: - 1x conception de la protection thermique - 2x chauffages électrique.
7 Nombre de dossiers énergétiques préavisés	300	352	■
8 Nombre de bâtiments certifiés MINERGIE, MINERGIE-P ou MINERGIE-A par an	150	151	■ 134 Labels MINERGIE 17 Labels MINERGIE-P ou MINERGIE-A
9 Sommes versés dans le cadre des programmes de promotion (en mio Fr. par an)	5.3	3.3	▲ L'écart s'explique par une demande de paiements de subvention inférieure au budget disponible. Au 31 décembre 2016, les engagements envers des tiers se montaient à 4.8 millions de francs.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Production hydroélectrique	13'022'916.35	102'665'611.92	-89'642'695.57
P1101 Concession, autorisation, droit d'eau, promotion	1'003'661.32	2'367'963.77	-1'364'302.45
426 Dividendes FMV SA		2'100'000.00	-2'100'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'003'661.32	267'963.77	735'697.55
P1102 Registres, contrôles, impôt spécial, redevances	11'468'010.27	100'233'454.19	-88'765'443.92
318 Impôt communal sur les redevances du Rhône	254'005.40		254'005.40
330 Divers amortissements du patrimoine financier	1'659'314.60		1'659'314.60
350 Franc du paysage (prélèvement par la Confédération)	1'248'725.95		1'248'725.95
352 Franc du paysage (part communale)	1'185'543.75		1'185'543.75
365 Réduction de l'impôt spécial pour l'industrie	3'373'274.00		3'373'274.00
390 Imputation interne de l'attribution au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables	3'427'577.40		3'427'577.40
390 Imputations internes du matériel facturé par l'économat et du loyer des locaux	56'804.58		56'804.58
408 Impôt spécial sur les forces hydrauliques		87'602'316.00	-87'602'316.00
410 Redevances des forces hydrauliques du Rhône		7'073'223.35	-7'073'223.35
439 Participatioin des communes au Fonds pour les cours d'eau et l'indemnisation des dommages non assurables		2'745'655.60	-2'745'655.60
450 Contribution de la Confédération au franc du paysage		2'311'232.00	-2'311'232.00
452 Contribution des communes au franc du paysage		455'288.15	-455'288.15
Solde dépenses/recettes du produit	262'764.59	45'739.09	217'025.50
P1103 Gestion des risques et assainissement	551'244.76	64'193.96	487'050.80
318 Mandats divers (expertises, études, traductions etc.) pour l'application LEaux + OEaux (renaturalation des eaux)	170'429.05		170'429.05
Solde dépenses/recettes du produit	380'815.71	64'193.96	316'621.75

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP12 Approvisionnement et efficacité énergétique	12'336'447.93	7'332'108.07	5'004'339.86
P1201 Domaine du bâtiment et programme de promotion	10'894'039.15	7'235'911.59	3'658'127.56
380 Attribution au Fonds d'encouragement	1'324'347.41		1'324'347.41
390 Imputation interne de l'attribution au Fonds d'encouragement	1'324'347.41		1'324'347.41
390 Imputations internes du matériel facturé par l'économat et du loyer des locaux	113'422.23		113'422.23
490 Imputation interne de l'attribution au Fonds d'encouragement		1'324'347.41	-1'324'347.41
562 Subventions accordées aux communes dans le cadre des programmes de promotion	62'462.00		62'462.00
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte dans le cadre des programmes de promotion	6'500.00		6'500.00
565 Subventions accordées aux institutions privées dans le cadre des programmes de promotion	2'213'809.00		2'213'809.00
566 Subventions accordées à des personnes physiques dans le cadre des programmes de promotion	1'016'323.00		1'016'323.00
576 Subventions de la Confédération à redistribuées aux personnes physiques dans le cadre du programme bâtiment	4'078'580.00		4'078'580.00
660 Subventions acquises de la Confédération dans le cadre des programmes de promotion		1'568'223.41	-1'568'223.41
670 Subventions acquises de la Confédération à redistribuer dans le cadre du programme bâtiment		4'078'580.00	-4'078'580.00
Solde dépenses/recettes du produit	754'248.10	264'760.77	489'487.33
P1202 Approvisionnement en énergie	547'906.03	60'778.22	487'127.81
362 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	35'000.00		35'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	512'906.03	60'778.22	452'127.81
P1203 Formation, information et études	408'930.28	14'349.47	394'580.81
318 Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	131'580.60		131'580.60
362 Conseil en énergie / Information / concepts énergétiques pour les communes	85'176.50		85'176.50
365 Conseil en énergie / Information pour les institutions privées	35'174.80		35'174.80
Solde dépenses/recettes du produit	156'998.38	14'349.47	142'648.91
P1204 Collectivités publiques et secteur économique	485'572.47	21'068.79	464'503.68
318 Mandats divers (expertises, études, traductions etc.)	102'351.60		102'351.60
Solde dépenses/recettes du produit	383'220.87	21'068.79	362'152.08
Total	25'359'364.28	109'997'719.99	-84'638'355.71

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Remarques

ENERGIE:

En 2016, le montant des subventions d'investissement versé dans le cadre des programmes de soutien énergétiques cantonaux s'élève à 3.3 millions de francs. En considérant la recette fédérale de 1.6 millions de francs liée à la taxe sur le CO₂, l'attribution nette 2016 se monte ainsi à 1.7 millions de francs. En y ajoutant la contribution du Programme Bâtiments, géré au niveau national, cela représente un total d'environ 7.4 millions de francs de subventions pour les investissements énergétiques et au profit de l'économie valaisanne.

FORCES HYDRAULIQUES:

Le fonds de préfinancement des FMV et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques sont alimentés par l'impôt spécial sur les forces hydrauliques. Le fonds de rachat est alimenté en sus par les redevances du Rhône. Dans le cadre du décret concernant la première phase de l'examen des tâches et des structures de l'Etat (ETS 1), il a été décidé de supprimer les attributions et les intérêts à ces deux fonds pour la durée de 2015 à 2017. A fin 2016, le fonds de préfinancement des FMV se monte à 58.7 millions de francs et le fonds de rachat des aménagements hydro-électriques à 89.5 millions de francs.

OP 1 Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales B16 2'834'200 net C16 2'578'050.77 net	GP 11 Assurer une utilisation rationnelle du sol B16 1'737'098 net C16 1'332'851.09 net	GP 12 Coordonner les activités territoriales B16 1'097'102 net C16 1'245'199.68 net
--	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	2'440'707.80	2'811'200	2'576'248.47	-234'952
30 Charges de personnel	2'069'356.65	2'099'100	2'050'441.80	-48'658
31 Biens, services et marchandises	196'869.75	333'500	255'762.85	-77'737
36 Subventions accordées	64'147.20	63'500	77'658.73	14'159
39 Imputations internes	110'334.20	315'100	192'385.09	-122'715
4 Revenus de fonctionnement	40'852.00	117'000	32'612.70	-84'387
43 Contributions	918.00	17'000	2'995.70	-14'004
49 Imputations internes	39'934.00	100'000	29'617.00	-70'383
Charges nettes de fonctionnement	2'399'855.80	2'694'200	2'543'635.77	-150'564
5 Dépenses d'investissement	901'521.00	640'000	34'415.00	-605'585
56 Subventions accordées	901'521.00	640'000	34'415.00	-605'585
6 Recettes d'investissement	867'361.00	500'000	0.00	-500'000
66 Subventions acquises	867'361.00	500'000	0.00	-500'000
Dépenses nettes d'investissement	34'160.00	140'000	34'415.00	-105'585
Insuffisance de financement	2'434'015.80	2'834'200	2'578'050.77	-256'149

Explication des écarts financiers

ad 318: Divers travaux prévus dans le cadre du projet Développement territorial 2020 ont été reportés aux années 2017/18 à cause de la votation référendaire sur la LcAT (la votation a été fixée au 21 mai 2017)

ad 562: Les communes n'ont pas facturé de mesures dans le cadre des programmes d'agglomération en 2016. Toutes les subventions dues aux communes selon le règlement des mesures d'encouragement en matière d'aménagement du territoire ont été versées (total CHF 34'415.- au lieu des CHF 140'000.- prévus dans le budget). Toutefois, les versements sont faits pour autant que les modifications des plans d'affectation des zones (PAZ) soient homologuées par le Conseil d'Etat et les factures acquittées transmises au service.

ad 660: Les communes n'ont pas facturé de mesures dans le cadre des programmes d'agglomération en 2016. En conséquence, la Confédération n'a versé aucune subvention.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	13.70	13.80	13.80

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE	
Assurer une utilisation rationnelle et mesurée du sol et coordonner les activités territoriales	
Sous-objectifs politiques	
1	Assurer la qualité de vie de la population [Agenda 21]
2	Favoriser le maintien de la population dans son lieu d'habitat
3	Eviter le mitage du territoire et renforcer la densification [Agenda 21]
4	Valoriser l'espace rural en sauvegardant les terres productives et les mayens et éviter l'abandon d'exploitations traditionnelles [Agenda 21]
5	En collaboration avec les communes, promouvoir l'économie et le tourisme par des outils adéquats d'aménagement du territoire
6	Observer et analyser le développement territorial, élaborer les bases pour la planification et coordonner à temps les activités ayant des effets sur l'organisation du territoire en conformité avec les objectifs d'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal
7	Sensibiliser les acteurs économiques aux exigences de l'aménagement du territoire
8	Promouvoir une politique d'hébergement durable [Agenda 21]
9	Accompagner les communes dans l'élaboration des plans d'affectation de zones et les responsabiliser aux tâches qui leur incombent
10	Encourager l'élaboration de plans directeurs intercommunaux [Agenda 21]

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Entreprendre les démarches nécessaires pour la mise en service des aires de transit pour les gens du voyage, en concertation et en collaboration avec les communes (CHF 25'000.-)	31.12.16	31.12.16	▲ Le groupe de travail a rendu son rapport final au Conseil d'Etat. L'élaboration d'une base légale est prévue en 2017.
<i>ad3</i>	2 Renforcer l'accompagnement des communes dans les travaux en lien avec la mise en oeuvre de la révision de la LAT et proposer au CE des mesures provisionnelles appropriées permettant de garantir une mise en oeuvre conforme dans l'attente de l'adoption du Plan directeur cantonal révisé	31.12.16		■ De nombreuses séances ont eu lieu avec les communes. Le SDT est en train d'élaborer un rapport de monitoring pour le Conseil d'Etat en collaboration avec le SeCC.
<i>ad4</i>	3 Réexamen global de la situation cantonale des SDA suite à l'adoption du PA-R3 par le CE, en collaboration avec le projet R3 (CHF 25'000.-) 4 Intégration dans le Plan directeur cantonal les éléments nécessaires pour permettre la préservation des constructions jugées digne de protection et caractéristique du paysage (par ex. zones de mayens) hors de la zone à bâtrir et élaboration d'une aide de travail pour les communes	31.12.17		■ Le processus est en cours selon le planning.
<i>ad5</i>	5 Elaboration du projet de Plan directeur cantonal, mise à l'enquête publique et soumission au Grand Conseil pour adoption (CHF 100'000.-)	31.12.16		▲ Il est prévu de soumettre le projet de PDc au Grand Conseil fin 2017 pour adoption. L'aide de travail pour les communes est en cours de finalisation.
<i>ad6</i>	6 Elaboration d'aides aux communes en vue de la mise en oeuvre de la révision de la LcAT (mayens, rapport au sens de l'art. 47 OAT, zones à bâtrir) (CHF 100'000.-)	31.12.16		▲ Le projet de PDc est élaboré, l'enquête publique a été effectuée, et la soumission du projet de PDc au Grand Conseil pour adoption est prévue fin 2017.
<i>ad8</i>	7 Mise en oeuvre de la législation sur les résidences secondaires (CHF 20'000.-)	31.12.16	31.12.16	▲ La LcAT a été adoptée par le Grand Conseil en septembre 2016 et sera soumise au vote populaire le 21 mai 2017. Les outils sont en cours de finalisation, en coordination avec la mise en oeuvre de la Loi sur les constructions (LC) et du PDc.
<i>ad10</i>	8 Accompagnement des communes dans la mise en oeuvre des projets d'agglomérations	31.12.16		■ Le SDT participe au CC-R2. ■ 4 projets ont été déposés fin 2016 dans le cadre des projets d'agglomération de 3e génération.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad2 1 Evolution démographique dans les régions de montagne (2013 : + 1.3%)	1.3%	1.3%	■		
2 Evolution démographique cantonale (2013 : + 1.6%)	↗	↗	■		
ad3 3 Evolution du surplus de surface de zone à bâtir dévolue à l'habitat (1.5.2014 : 2773 hectares)	↘	↘	■ Le bilan au 29.02.2016 est de 2'134 ha (voir projet de fiche C.1 du PDC).		
ad7 4 Nombre de jours de cours dispensés par les collaborateurs du SDT	6	10	■ Cours EPFL/UNIL/stagiaires juristes, séances d'information communes/bureaux/organisations, colloques		
ad9 5 Degré de satisfaction des communes (2014 : 81%)	80%	80%	■ L'enquête est menée tous les 4 ans. La prochaine enquête est prévue pour 2018.		
6 Pourcentage de communes qui ont un plan de zone conforme à la LAT du 01.01.1980 (état au 31.12.2014 : 85 % ou 114/134 communes = 85.5 % du territoire cantonal)	90%	87%	▲ Seule la commune de Martigny-Combe a eu son PAZ homologué en 2016.		
7 Nombre d'heures consacrées au soutien des communes au sujet de la mise en oeuvre de la LAT révisée	600	774	■		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Assurer une utilisation rationnelle du sol	1'334'506.71	1'655.62	1'332'851.09
P1101 Législation	91'763.86	105.17	91'658.69
P1102 Plans d'affectation, préavis et attestations	1'242'742.85	1'550.45	1'241'192.40
GP12 Coordonner les activités territoriales	1'276'156.76	30'957.08	1'245'199.68
P1201 Etudes de base et plans sectoriels, équipements	301'584.81	23'231.30	278'353.51
P1202 Plan directeur cantonal et controlling territorial	845'400.51	7'602.03	837'798.48
P1203 Projets d'agglomération et coopération	129'171.44	123.75	129'047.69
Total	2'610'663.47	32'612.70	2'578'050.77

Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET)
SERVICE DES REGISTRES FONCIERS ET DE LA GÉOMATIQUE

OP 1 Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle B16 -64'149'900 net C16 -59'935'088.51 net	GP 11 Droits réels B16 -68'286'106 net C16 -64'213'371.58 net	GP 12 Mensuration officielle B16 2'806'502 net C16 2'975'669.21 net	GP 13 SIT-VS B16 1'329'704 net C16 1'302'613.86 net
--	--	--	--

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	35'579'421.46	36'209'600	38'676'341.86	2'466'742
30 Charges de personnel	12'599'576.25	12'698'400	12'039'991.50	-658'409
31 Biens, services et marchandises	1'732'562.24	2'547'300	5'834'688.78	3'287'389
33 Amortissements	48'202.59	0	103'379.75	103'380
35 Dédommagements à des collectivités publiques	18'310'641.45	20'000'000	18'551'871.95	-1'448'128
36 Subventions accordées	36'287.65	38'500	43'187.65	4'688
38 Attributions aux financements spéciaux	1'499'407.80	0	1'100'000.00	1'100'000
39 Imputations internes	1'352'743.48	925'400	1'003'222.23	77'822
4 Revenus de fonctionnement	102'288'876.35	102'159'500	99'494'289.97	-2'665'210
40 Impôts	80'299'641.35	80'500'000	75'558'522.70	-4'941'477
42 Revenus des biens	1'497.05	0	1'046.35	1'046
43 Contributions	18'748'217.85	20'021'500	19'009'504.22	-1'011'996
45 Dédommagements de collectivités publiques	382'777.65	400'000	388'768.15	-11'232
46 Subventions acquises	516'742.45	660'000	3'630'809.90	2'970'810
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	2'340'000.00	0	759'159.95	759'160
49 Imputations internes	0.00	578'000	146'478.70	-431'521
Revenus nets de fonctionnement	66'709'454.89	65'949'900	60'817'948.11	-5'131'952
5 Dépenses d'investissement	6'672'820.30	11'800'000	3'291'830.85	-8'508'169
50 Investissements propres	2'831'602.95	1'100'000	848'891.25	-251'109
56 Subventions accordées	310'249.30	700'000	33'968.35	-666'032
57 Subventions redistribuées	3'530'968.05	10'000'000	2'408'971.25	-7'591'029
6 Recettes d'investissement	3'530'968.05	10'000'000	2'408'971.25	-7'591'029
Dépenses nettes d'investissement	3'141'852.25	1'800'000	882'859.60	-917'140
Excédent de financement	63'567'602.64	64'149'900	59'935'088.51	-4'214'811

Explication des écarts financiers

Rubrique 30 : Economies réalisées en attente de la réorganisation du service. Les postes sont repourvus en 2017

Rubrique 318-46-57-67 : Les nouveaux contrats concernant les travaux de mensuration officielle sont comptabilisés dans le compte de fonctionnement.

Rubrique 35 : Le nombre de communes qui ont introduit l'impôt additionnel est inférieur aux prévisions.

Rubrique 38 : Attribution au compte de financement spécial pour le projet RF2020

Rubrique 40 : Manque de recettes d'impôts : impôt additionnel communal CHF -1.4 mios; impôt cantonal CHF -3.5 mios

Rubrique 43 : Comptabilise la part salariale des collaborateurs RF2020 faisant partie du crédit d'engagement : l'écart budget-compte représente en partie les 3.5 EPT qui n'ont pas été engagés (env. CHF -500'000.-). Le solde de l'écart provient d'un déficit dans le prélèvement des émoluments (97% des émoluments budgétisés ont été encaissés, soit CHF 17'551'000.-).

Rubrique 48 : Utilisation des fonds de financements spéciaux constitués les années précédentes pour le projet RF2020.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	96.30	96.20	96.20

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE			
Assurer l'état des droits sur les immeubles et réaliser la mensuration officielle			
Sous-objectifs politiques			
1 Réaliser le projet RF 2020	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
2 Garantir un traitement rapide et harmonisé des réquisitions au registre foncier en tenant compte des modifications de la législation	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
3 Réaliser la mensuration officielle sur tout le canton et garantir des données informatisées, fiables et harmonisées.			▲ L'automatisation partielle a été réalisée. La simplification des processus a été reportée suite au projet de réorganisation du service.
4 Promouvoir et administrer un système d'information du territoire (SIT-VS) afin d'obtenir une gestion informatisée des données touchant l'ensemble du canton (infrastructures, dangers naturels, plans de zones, etc)			▲ Reprise de données opérationnelle pour les deux systèmes de gestion des registres communaux les plus répandus. Les autres développements ont été reportés. ● Report de la planification RF2020 (nouvelle organisation pour 2017)
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
<i>ad1</i> 1 Accélération de l'introduction et informatisation par automatisation partielle et simplification des processus	31.12.16		▲ L'automatisation partielle a été réalisée. La simplification des processus a été reportée suite au projet de réorganisation du service.
2 Mise en place de la base de donnée cantonale des teneurs de cadastre (CHF 200'000.-)	31.12.16		▲ Reprise de données opérationnelle pour les deux systèmes de gestion des registres communaux les plus répandus. Les autres développements ont été reportés.
3 Reprise des données de la mensuration officielle dans le cadastre (CHF 250'000.-)	31.12.16		● Report de la planification RF2020 (nouvelle organisation pour 2017)
<i>ad2</i> 4 Organisation d'un workshop afin de définir les best-practices des registres fonciers.	31.12.16		▲ Cette mesure a été mise en place sous la forme d'un projet global d'harmonisation des processus des registres fonciers. Les best-practices sont définies et le nouveau processus implémenté dans deux registres fonciers.
<i>ad3</i> 5 Réalisation des travaux complémentaires dans les renouvellements	31.12.17		▲ Les mandats ont été attribués en novembre 2015. A cette occasion la planification détaillée a été établie, les travaux s'achèveront en 2019.
<i>ad4</i> 6 Adaptation des géodonnées PAZ au modèle de la Confédération (CHF 150'000.-)	31.12.16	31.12.16	▲ Le processus automatisé de transformation de modèle a été réalisé. Ce processus doit encore être appliqué sur la base de données.
7 Adaptation des géodonnées agricoles au modèle de la Confédération (CHF 100'000.-)	31.12.16	31.12.16	■
8 Adaptation des géodonnées cours d'eau au modèle de la Confédération (CHF 50'000.-)	31.12.16	31.12.16	● Activité repoussée suite à la révision des planifications du SRTCE
9 Adaptation des géodonnées mobilité de loisir au modèle de la Confédération (CHF 34'000.-)	31.12.16	31.12.16	■
10 Définition des processus de contrôle qualité pour les géodonnées limites forestières, cours d'eau et dangers naturels (CHF 160'000.-)	31.12.16		● Activité repoussée suite à la révision des planifications du SRFG (cadastre RDPPF)
11 Introduction d'un tableau de bord pour le SIT-VS	31.12.17	31.12.16	■

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Pourcentage de pièces justificatives scannées dans tous les registres fonciers	100%	100%	■	
	2 Mise en exploitation de la base de données cantonale des registres au	31.12.16		▲ Les exports et livraisons sont effectués et utilisés pour l'introduction du registre foncier. Ces données ne sont pas intégrées dans une base de données.	
	3 Pourcentage de transactions électroniques du Registre foncier avec ses partenaires	10%	0%	● La mise en application du système a été reportée en raison des débats liés à la modification du code civil (exploitation d'un système du registre foncier par un privé).	
	4 Pourcentage des communes introduites et informatisées (2014 : 49% / 2015 : 53%)	60%	60%	■	
	5 Pourcentage des réquisitions inscrites au registre foncier dans les 20 jours	99%	98%	■	
	6 Pourcentage de la surface du Canton dans la zone à bâtir dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	60%	60%	■	
	7 Pourcentage de la surface du Canton dont la mensuration officielle est approuvée selon le standard MO93	27%	23.8%	▲ Diverses communes n'ont pas pu être finalisées. La principale raison est les reports dus au traitement des oppositions	
	8 Pourcentage de géodonnées documentées (métadonnées)	80%	73%	▲ De nouveaux jeux de géodonnées ont été élaborés sans documentation.	
	9 Pourcentage des géodonnées cantonales mises à disposition du public, selon le catalogue défini par la Confédération (art. 21 OGéo)	2%	2%	■	
	10 Pourcentage des géodonnées cantonales conforme au modèle de géodonnées minimal prescrit par la Confédération (art. 9 OGéo)	2%	2%	■	

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Droits réels			
P1101 Registre Foncier	30'433'727.55	95'286'041.45	-64'852'313.90
352 Impôt additionnel communal	18'551'871.95		18'551'871.95
404 Droits de mutation		56'454'469.25	-56'454'469.25
404 Impôt additionnel communal		18'551'871.95	-18'551'871.95
404 Timbre spécial santé		549'456.50	-549'456.50
431 Emoluments		17'551'040.10	-17'551'040.10
Solde dépenses/recettes du produit	11'881'855.60	2'179'203.65	9'702'651.95
P1102 Vente aux étrangers (LFAIE)	853'425.69	445'983.24	407'442.45
P1103 Support des RF et centrale des testaments	350'101.72	118'601.85	231'499.87
GP12 Mensuration officielle			
P1201 Réalisation de la mensuration officielle	8'094'746.30	5'663'780.41	2'430'965.89
P1202 Mise à jour de la mensuration officielle	608'375.49	63'672.17	544'703.32
GP13 SIT-VS			
P1301 Exploitation SIT-VS	997'807.48	144'219.80	853'587.68
P1302 Projets géomatiques et coordination	629'988.48	180'962.30	449'026.18
Total	41'968'172.71	101'903'261.22	-59'935'088.51

Remarques

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement	Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
TOTAL GENERAL				
Dépenses	649'489'142.01	687'635'500	578'551'995.94	-109'083'504
Recettes	439'667'948.98	514'499'600	410'039'357.10	-104'460'243
Excédent de dépenses	209'821'193.03	173'135'900	168'512'638.84	-4'623'261
SUBDIVISION ADMINISTRATIVE				
Service administratif et juridique	2'651'678.15	3'417'200	2'930'329.80	-486'870
Service des routes, transports et cours d'eau	127'566'797.25	102'367'500	101'543'009.28	-824'491
Service des bâtiments, monuments et archéologie	30'898'239.00	25'219'800	23'336'001.53	-1'883'798
Service des forêts et du paysage	27'024'547.92	22'912'900	21'445'393.04	-1'467'507
Service de la protection de l'environnement	11'195'477.47	9'587'900	8'890'011.34	-697'889
Service de la chasse, de la pêche et de la faune	194'088.20	508'900	242'314.80	-266'585
Office de construction des routes nationales	10'290'365.04	9'121'700	10'125'579.05	1'003'879
Excédent de dépenses	209'821'193.03	173'135'900	168'512'638.84	-4'623'261
COMPTE DE FONCTIONNEMENT				
30 Charges de personnel	83'237'629.57	84'884'300	82'340'295.69	-2'544'004
31 Biens, services et marchandises	85'018'005.26	78'372'800	78'461'597.38	88'797
32 Intérêts passifs	-12'252.35	1'000	19'053.50	18'054
33 Amortissements	75'624.63	3'000	320'149.55	317'150
35 Dédommages à des collectivités publiques	464'028.90	637'600	522'036.30	-115'564
36 Subventions accordées	69'930'947.37	65'231'800	77'059'364.46	11'827'564
37 Subventions redistribuées				
38 Attributions aux financements spéciaux	11'248'196.03	5'865'000	15'386'540.84	9'521'541
39 Imputations internes	13'288'229.64	14'600'400	14'751'183.66	150'784
40 Impôts	58'467.60	44'100	59'970.30	15'870
41 Patentés et concessions	4'309'959.41	4'690'000	5'173'287.88	483'288
42 Revenus des biens	5'761'078.21	3'638'900	5'060'497.28	1'421'597
43 Contributions	28'383'860.90	30'333'800	29'851'458.34	-482'342
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	31'782'677.25	32'885'700	31'991'777.68	-893'922
45 Dédommages de collectivités publiques	2'144'930.40	460'000	2'460'555.23	2'000'555
46 Subventions acquises	52'632'855.71	47'552'500	55'334'175.74	7'781'676
47 Subventions à redistribuer				
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	33'783'399.16	35'432'700	22'765'516.23	-12'667'184
49 Imputations internes	26'495'233.74	26'335'100	27'584'161.74	1'249'062
Total charges	263'250'409.05	249'595'900	268'860'221.38	19'264'321
Total revenus	185'352'462.38	181'372'800	180'281'400.42	-1'091'400
Excédent de charges	77'897'946.67	68'223'100	88'578'820.96	20'355'721
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
50 Investissements propres	317'573'669.31	370'288'700	256'812'591.28	-113'476'109
52 Prêts et participations permanentes	13'019'400.00	8'238'100	3'797'478.05	-4'440'622
56 Subventions accordées	54'362'112.65	57'812'800	47'819'674.23	-9'993'126
57 Subventions redistribuées	1'283'551.00	1'700'000	1'262'031.00	-437'969
60 Transferts au patrimoine financier			219'095.00	219'095
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	2'083'190.00	2'029'400	2'046'915.00	17'515
63 Facturation à des tiers	2'344'551.70		32'424.60	32'425
66 Subventions acquises	248'604'193.90	329'397'400	226'197'491.08	-103'199'909
67 Subventions à redistribuer	1'283'551.00	1'700'000	1'262'031.00	-437'969
Total dépenses	386'238'732.96	438'039'600	309'691'774.56	-128'347'825
Total recettes	254'315'486.60	333'126'800	229'757'956.68	-103'368'843
Excédent de dépenses	131'923'246.36	104'912'800	79'933'817.88	-24'978'982

OP 1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département B16 3'804'475 net C16 3'487'625.41 net	OP 2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions B16 -387'275 net C16 -557'295.61 net		
GP 11 Gestion/coordination des activités administratives B16 1'634'425 net C16 1'418'877.40 net	GP 12 Appui juridique au département et à ses services B16 2'170'050 net C16 2'068'748.01 net	GP 21 Appui aux autorités communales B16 -1'223'232 net C16 -1'409'044.81 net	GP 22 Appui à l'autorité cantonale (CCC) B16 835'957 net C16 851'749.20 net

Total service B16 3'417'200 net C16 2'930'329.80 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	5'776'761.80	6'599'700	6'090'273.10	-509'427
30 Charges de personnel	5'165'526.75	5'197'900	5'250'329.65	52'430
31 Biens, services et marchandises	239'521.55	865'000	417'968.68	-447'031
33 Amortissements	7'770.30	0	8'920.20	8'920
36 Subventions accordées	28'264.10	35'000	28'572.50	-6'428
39 Imputations internes	335'679.10	501'800	384'482.07	-117'318
4 Revenus de fonctionnement	3'125'083.65	3'182'500	3'159'943.30	-22'557
40 Impôts	6'991.90	10'000	7'591.00	-2'409
42 Revenus des biens	30'887.45	0	0.00	0
43 Contributions	2'875'839.30	2'842'500	2'985'054.30	142'554
49 Imputations internes	211'365.00	330'000	167'298.00	-162'702
Charges nettes de fonctionnement	2'651'678.15	3'417'200	2'930'329.80	-486'870
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	2'651'678.15	3'417'200	2'930'329.80	-486'870

Explication des écarts financiers

1. Rubr. 31 (-447'031.32)

En 2016, l'instrument de l'ordre de remise en état des lieux par substitution n'a pas dû être engagé car les remises en état ont été effectués par les personnes concernées (Cf. remarques mesures prioritaires ad2 1 et indicateur 5 de l'OP2). Aucune dépense n'a eu lieu et pas de récupération de frais dans la rubrique 436000 (-200'000--). Les dépenses interdépartementales (-94'000--) attribuées au SAJTEE pour Valais/Wallis 2015 et pour ETS2 ont été moins élevées. D'autre part, certains mandats de communication et d'informatique n'ont pas été attribués. Pour le surplus, le service a favorisé une gestion modérée des dépenses.

2. Rubr. 43 : 431 (+303'847.30) / 436 (-203'242.95) / 434 (+35'249.95) / 437 (+6'700--)

En 2016, le SAJTEE a constaté une augmentation des dossiers de construction par rapport à 2015. Depuis 2014, une diminution importante par rapport aux années précédentes avait été enregistrée, essentiellement liée aux effets de l'ordonnance fédérale sur les résidences secondaires, ainsi que la mise en vigueur de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire au 1er mai 2014. En conséquence, le budget 2016 avait été établi avec prudence, dans la lignée des années précédentes. Nombre de dossiers traités (compétence cantonale et communale) :

Situation au 31 décembre 2016 : 3582 dossiers.

Situation au 31.12.2015 : 3167 dossiers. (+415, soit 13.10%)

Situation au 31.12.2014 : 3061 dossiers (+521, soit 17.02%)

Situation au 31.12.2013 : 3501 dossiers (+81, soit 2.31%)

Situation au 31.12.2012 : 4999 dossiers (-1417, soit -28.35%)

En 2016, 2023 dossiers traités de compétence communale, soit une augmentation de 161 dossiers par rapport à l'année 2015 (+8.65%). En 2016, 1559 dossiers traités de compétence cantonale, soit une augmentation de 254 dossiers par rapport à l'année 2015 (+19.46%).

Pour le surplus, cf. commentaires Rubrique 31

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	32.90	35.40	35.60

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts
La différence de 0.2 EPT entre le compte 2015 et le compte 2016 provient d'un transfert de 0.2 EPT du Service des routes, transports et cours d'eau au Service administratif et juridique du DTEE, afin de pouvoir fournir l'appui juridique requis et nécessaire pour le projet R3.

OBJECTIF POLITIQUE 1
Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du Département
Sous-objectifs politiques
1 Assurer l'appui administratif au profit du département, de son état-major et si nécessaire de ses services et office, soit notamment :
1.1 la planification et la gestion des activités départementales en lien avec le Grand Conseil, ses commissions et le service parlementaire
1.2 la traduction
2 Assurer l'appui juridique au profit du département, de ses services et office soit notamment :
2.1 la gestion des dossiers juridiques (instruction, préparation de décisions, détermination sur recours, traitement d'oppositions, etc.)
2.2 le conseil juridique en faveur des communes dans les domaines relevant des services spécialisés
2.3 l'élaboration de la législation
3 Garantir l'appui et le suivi administratifs de l'Office des Constructions des Routes Nationales

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad2 1 Révision totale de la Loi et de l'Ordonnance sur les constructions.	31.12.16		■ Le projet de loi sur les constructions et d'adhésion à l'AIHC a fait l'objet de la seconde lecture lors de la session de décembre 2016 et été adopté par le Grand Conseil. L'avant-projet d'ordonnance sur les constructions sera présenté au Grand Conseil durant le premier semestre 2017.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad1 1 Respect des délais dans le traitement des interventions parlementaires	100%		■ Le respect des délais est tenu en tenant compte du calendrier fixé.
ad2 2 Respect des délais de présentation au Conseil d'Etat des projets prévus par la planification quadriennale ou semestrielle	100%		■ Le respect des délais est tenu.
3 Accompagnement du processus législatif de la Loi et de l'Ordonnance sur les constructions par devant le Grand Conseil	31.12.16		■ Le projet de loi sur les constructions et d'adhésion à l'AIHC a fait l'objet de la seconde lecture lors de la session de décembre 2016 et été adopté par le Grand Conseil.. L'avant-projet d'ordonnance sur les constructions sera présenté au Grand Conseil durant le premier semestre 2017.
ad3 4 Soutien à l'Office des Constructions des Routes Nationales pour les cas soumis et respectant les délais à tenir par l'Office	100%		■ Soutien juridique assuré.

OBJECTIF POLITIQUE 2			
Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions			
Sous-objectifs politiques			
1	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction en zone à bâtrir transmis par les communes (compétence communale)		
2	Assurer le secrétariat de la Commission cantonale des constructions (CCC) et la police des constructions pour les projets de construction hors zone à bâtrir et pour les projets dont la commune est requérante ou partie (compétence cantonale) soit :		
2.1	la coordination de la consultation des organes cantonaux compétents avec les instances décisionnelles		
2.2	l'élaboration des décisions prises et leurs notifications		
2.3	les tâches de police des constructions		
3	Assurer l'appui juridique aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions		
4	Adapter les structures et l'organisation de la CCC et du Secrétariat cantonal des constructions/police des constructions (SeCC) afin d'optimiser la gestion des dossiers		
5	Garantir la procédure de consultation pour les projets de construction relevant de la compétence de la Confédération et les transmettre à l'autorité compétente (installations électriques, Gazoduc, CFF, armée, etc.)		
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad2 1 Réalisation des ordres de remises en état des lieux (OREL) entrés en force	31.12.16		■ 65 constructions illicites faisant l'objet d'un OREL en force ont été remis en état par l'auteur.

SERVICE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			█ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Pourcentage des résultats des prises de position des organes cantonaux consultés notifiés dans le délai légal de 30 jours dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	90%	78%	▲ Janvier - décembre 2016 (2080 cas) : 77.50% (Pourcentage cumulé) Les délais de traitement des dossiers de construction sont tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que, dès les derniers préavis des services consultés retournés au SeCC, les prises de position sont notifiées à 95.69 % dans les 7 jours aux communes.		
ad2 3 Pourcentage des décisions élaborées et notifiées dans le délai légal de 30 jours dès la prise de décision de la CCC (ce délai de 30 jours comprend les weekend, les jours chômés et fériés)	100%	94%	▲ Cumul du 1 janvier au 31 décembre 2016 (1704 cas) : 94.25% des décisions ont été élaborées et notifiées dans les délais impartis. La complexité de certains dossiers ne permet pas toujours de tenir les délais notamment lorsqu'une analyse juridique plus approfondie est nécessaire ou lorsque des autorisations spéciales sont requises.		
ad2 4 Pourcentage de décisions notifiées dans le délai légal (60 jours) dès le dépôt d'un dossier complet auprès du SeCC (sous réserve que les services consultés respectent les délais impartis)	90%	81%	▲ Cumul janvier - décembre 2016 (1681 cas): 81.26% Les délais de traitement des dossiers de construction sont tributaires des délais utilisés par les services spécialisés pour retourner leurs préavis au SeCC. Les délais accordés aux services sont de 15 jours dès les dossiers complets (décision du CE du 17 juin 1992). Le SeCC effectue régulièrement des rappels aux services ne respectant pas les délais accordés. Il est relevé que le SeCC respecte à 94% les délais impartis par l'OC (art. 51) relatifs à l'élaboration et la notification des décisions.		
ad2 5 Nombre de dossiers de police de constructions dont la remise en état des lieux a été effectuée ou dont la construction a soit été régularisée par la délivrance d'une autorisation de construire à postérieur ou a soit fait l'objet d'une décision de renonciation de la remise en état des lieux	50	94	■ Du 1 janvier - 31 décembre 2016, 94 dossiers, respectivement de cas de police des constructions ont été régularisés.		
ad3 6 Soutien aux autorités compétentes en matière de droit public des constructions	100%	100%	■ Le SAJ a été sollicité de manière considérable en 2016 en raison de l'accroissement des dossiers liés à la surveillance des communes et au rôle de haute surveillance du Conseil d'Etat.		
ad4 7 Analyse et adaptation permanente des structures et des processus selon les besoins avérés des partenaires	31.12.16	31.12.16	■ L'optimisation des processus existants et de l'outil de gestion ont été effectués en 2016 selon les besoins avérés. (adaptations D-CO, rapports DWH etc.)		
ad5 8 Respect des délais en lien avec les procédures de consultation	100%	100%	■ Délais respectés.		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
OP1 Assurer et coordonner les activités administratives et juridiques du département	3'802'733.12	315'107.71	3'487'625.41
GP11 Gestion/coordination des activités administratives	1'434'596.28	15'718.88	1'418'877.40
P1101 Coordination départementale et interdépartementale	783'922.64	8'347.03	775'575.61
P1102 Gestion, préparation et suivi des dossiers	198'406.58	2'247.86	196'158.72
P1103 Gestion administrative et traduction	452'267.06	5'123.99	447'143.07
GP12 Appui juridique au département et à ses services	2'368'136.84	299'388.83	2'068'748.01
P1201 Gestion des dossiers juridiques	2'038'836.41	295'658.01	1'743'178.40
P1202 Planification et élaboration de la législation	329'300.43	3'730.82	325'569.61
OP2 Appuyer les autorités compétentes en matière de droit public des constructions	2'287'539.98	2'844'835.59	-557'295.61
GP21 Appui aux autorités communales	871'353.93	2'280'398.74	-1'409'044.81
P2101 Coordination des prises de position des organes	823'741.59	2'280'162.79	-1'456'421.20
431 Emoluments administratifs		2'268'063.30	-2'268'063.30
Solde dépenses/recettes du produit	823'741.59	12'099.49	811'642.10
P2102 Appui juridique dans la gestion des dossiers	47'612.34	235.95	47'376.39
GP22 Appui à l'autorité cantonale (CCC)	1'416'186.05	564'436.85	851'749.20
P2201 Gestion du secrétariat de la CCC	679'056.08	433'489.38	245'566.70
431 Emoluments administratifs		419'200.00	-419'200.00
Solde dépenses/recettes du produit	679'056.08	14'289.38	664'766.70
P2202 Gestion juridique des dossiers de construction	294'253.90	1'458.22	292'795.68
P2203 Police des constructions	442'876.07	129'489.25	313'386.82
437 Amendes		126'700.00	-126'700.00
Solde dépenses/recettes du produit	442'876.07	2'789.25	440'086.82
Total	6'090'273.10	3'159'943.30	2'930'329.80

Remarques
Les indicateurs 1, 3 et 4 de l'OP2 concernent les délais de traitement fixés dans l'ordonnance sur les constructions du 2 octobre 1996.

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

OP 1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal B16 38'150'042 net C16 31'502'616.93 net	OP 2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques B16 5'172'968 net C16 12'594'785.20 net	OP 3 Coordination, planification et financement TP B16 59'044'490 net C16 57'445'607.15 net
GP 11 Construction&entretien du réseau routier cantonal B16 38'524'849 net C16 31'122'654.76 net	GP 21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône B16 2'346'733 net C16 1'687'704.00 net	GP 31 Transports publics B16 59'457'470 net C16 57'682'833.12 net
GP 12 Entretien et exploitation des routes nationales B16 -374'807 net C16 379'962.17 net	GP 22 Protection contre les dangers hydrologiques B16 1'430'688 net C16 9'487'893.20 net	GP 32 Transports à câble, obstacles aériens B16 27'233 net C16 192'387.25 net
	GP 23 Protection contre les dangers géologiques B16 1'395'547 net C16 1'419'188.00 net	GP 33 Téléphériques gérés B16 -440'213 net C16 -429'613.22 net

Total service B16 102'367'500 net C16 101'543'009.28 net

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	183'761'149.73	169'528'600	184'201'648.71	14'673'049
30 Charges de personnel	52'323'991.17	52'309'500	51'625'328.34	-684'172
31 Biens, services et marchandises	54'123'054.79	46'430'200	46'887'945.38	457'745
32 Intérêts passifs	-4'988.70	0	1'836.50	1'837
33 Amortissements	52'532.05	0	261'074.76	261'075
35 Dédommagements à des collectivités publiques	318'019.40	467'600	415'490.30	-52'110
36 Subventions accordées	60'308'302.15	56'688'700	67'339'154.73	10'650'455
38 Attributions aux financements spéciaux	5'086'223.48	1'600'000	5'037'586.39	3'437'586
39 Imputations internes	11'554'015.39	12'032'600	12'633'232.31	600'632
4 Revenus de fonctionnement	111'501'437.49	123'456'300	119'848'664.47	-3'607'636
40 Impôts	27'141.00	15'000	27'725.00	12'725
41 Patentes et concessions	1'188'298.61	1'500'000	1'876'505.68	376'506
42 Revenus des biens	3'437'989.46	1'401'900	1'687'721.58	285'822
43 Contributions	20'627'231.47	22'349'900	21'712'063.89	-637'836
44 Parts à des recettes et à des contributions sans affectation	31'782'677.25	32'885'700	31'991'777.68	-893'922
45 Dédommagements de collectivités publiques	2'132'475.90	450'000	2'451'133.13	2'001'133
46 Subventions acquises	34'609'076.59	27'591'700	37'054'564.92	9'462'865
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	6'147'299.94	24'727'200	9'901'579.45	-14'825'621
49 Imputations internes	11'549'247.27	12'534'900	13'145'593.14	610'693
Charges nettes de fonctionnement	72'259'712.24	46'072'300	64'352'984.24	18'280'684
5 Dépenses d'investissement	98'408'396.60	128'178'200	76'205'169.22	-51'973'031
50 Investissements propres	73'285'520.65	96'516'700	58'290'105.59	-38'226'594
52 Prêts et participations permanentes	12'139'400.00	6'998'100	3'247'478.05	-3'750'622
56 Subventions accordées	12'983'475.95	24'663'400	14'393'585.58	-10'269'814
57 Subventions redistribuées	0.00	0	274'000.00	274'000
6 Recettes d'investissement	43'101'311.59	71'883'000	39'015'144.18	-32'867'856
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	798'690.00	789'400	888'915.00	99'515
66 Subventions acquises	42'302'621.59	71'093'600	37'852'229.18	-33'241'371
67 Subventions à redistribuer	0.00	0	274'000.00	274'000
Dépenses nettes d'investissement	55'307'085.01	56'295'200	37'190'025.04	-19'105'175
Insuffisance de financement	127'566'797.25	102'367'500	101'543'009.28	-824'491

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Explication des écarts financiers

36: Paiement intégral aux communes de l'entretien des cours d'eau latéraux pour Fr. 3.1 mios (pour raison budgétaire, aucun paiement n'avait été budgété ; dépassement compensé par des reliquats au sein du service). Rocade comptable avec la rubr. 56 pour les Transports (Fr. 8.7 mios, OP3).

38: Alimentation des fonds :

- a) RPLP: routes cantonales (Fr. 0.5 mio) ; transports (Fr. 2.3 mios)
- b) cours d'eau (Fr. 1.7 mio)
- c) R3 : recettes des gravières dépassant Fr. 1.4 mio (Fr. 0.4 mio)
- d) bénéfices téléphériques gérés (Fr. 0.1 mio)

39/49: Imputations internes au SRTCE ou entre services, sans incidence sur le résultat des comptes de l'Etat.

41: Augmentation du prix des extractions de graviers de Fr. 5.- à Fr. 6.- le m3.

42: Dividende du Tunnel du Grand-St-Bernard (Fr. +0.2 mio).

43: Moins de travaux commandés et remboursés par l'OFROU pour l'entretien de l'autoroute effectué par l'Unité territoriale III. Utilisation du fonds UTIII (voir le détail sous OP1)

44: Recettes RPLP 2016 moins élevées qu'annoncées par la Confédération.

45 : Participations communales pour les intérieurs de localité plus importantes que budgétées.

46: Participations communales à l'entretien des routes cantonales et aux transports publics plus importantes que prévues.

48: Utilisation des fonds de financements :

- a) cours d'eau (Fr. 3.1 mios)
- b) Rhône 3 (Fr. 6.4 mios)
- c) transports publics/ZEB (Fr. 0.2 mio)
- d) déficits téléphériques gérés (Fr. 0.2 mio.)

50/66: Investissements bruts inférieurs au budget pour les routes cantonales (OP1: Fr. -4.7 mios) et le projet Rhône 3 (OP2: Fr. -33.6 mios). Voir le détail sous OP1 et OP2.

52: Préfinancement décalé du projet ZEB "futur développement de l'infrastructure ferroviaire" (cf. OP3).

56: Rocade comptable avec la rubr. 36 (Fr. 8.7 mios, OP3). Abandon probable du projet de l'Autoverlad en gare de Brigue (Fr. 1.5 mio, OP3).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	426.30	426.40	429.10

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

La variation de +2.7 postes entre 2015 et 2016 se décompose comme suit :

- 1) +4 postes, transférés de l'OCRN au SRTCE pour les besoins de l'UTIII (ouverture d'un nouveau tronçon La Souste-Gampel);
- 2) -1 poste, transféré du SRTCE au DTEE pour les besoins du Service de la chasse, de la pêche et de la faune ;
- 3) -0.2 poste, transféré du SRTCE au SAJTEE pour un juriste ;
- 4) -0.1 poste, transféré du SRTCE au Tribunal cantonal.

Le reliquat sur les charges de personnel (rubr. 30) provient en partie du renouvellement du personnel en 2016 (22 personnes). Les successeurs, plus jeunes, ont allégé la charge salariale de l'Etat. De plus, la vacance des postes devient plus importante du fait du délai légal de congé de 3 mois et de la sécheresse du marché de l'emploi dans les domaines concernés. Des postes sont restés vacants une partie de l'année ou ont été transformés pour les besoins du Service.

OBJECTIF POLITIQUE 1

Compléter, améliorer, adapter, sécuriser, exploiter, entretenir et maintenir le réseau routier cantonal dans le respect des priorités définies par le Grand Conseil et des objectifs de développement durable

Sous-objectifs politiques

- 1 Réaliser les investissements planifiés sur le réseau routier cantonal
 - 1.1 Préparer les bases techniques pour l'obtention des moyens nécessaires au financement des investissements
- 2 Exploiter, entretenir et maintenir le patrimoine routier cantonal
 - 2.1 Obtenir les moyens financiers nécessaires au financement de l'exploitation, de l'entretien et du maintien du patrimoine routier
 - 2.2 Augmenter la sécurité routière en l'adaptant à la législation en vigueur
- 3 Entretenir et exploiter les routes nationales selon les termes du contrat de prestations conclu avec la filiale de l'OFROU
 - 3.1 Couvrir les coûts du contrat de prestations avec l'OFROU pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales

Remarques**ROUTES CANTONALES (GP11):**

Construction et correction des routes cantonales:

En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart
Investissements bruts (rubr. 501)	34.6	29.9	-4.7
Recettes (Ch. 66)	-12.6	-16.6	-4.0
Recettes (Fds XXIe-Evouettes)	-10.0	0.0	+10.0
Investissements nets	12.0	13.3	+1.3

La différence en rubr 501 se compose comme suit:

	Budget	Compte	Ecart
RPS Tunnel des Evouettes	10.0	0.2	-9.8
Autres RPS	8.5	11.1	+2.6
Autres routes	16.1	18.6	+2.5
TOTAL	34.6	29.9	-4.7

Le décalage des travaux du Tunnel des Evouettes est dû à une adjudication faisant l'objet d'un recours déposé par une entreprise non retenue.

Les investissements sur les autres RPS et les autres routes ont été plus importants que budgétés.

UNITE TERRITORIALE III (GP12):

Utilisation du fonds UTIII de Fr. 817'683.- (rubr. 434), couvrant l'achat de véhicules supplémentaires (Fr. 448'219.-) et le déficit d'exploitation (Fr. 369'464.-).

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
			█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1	1 Démarches pour l'intégration des routes cantonales concernées dans le réseau fédéral complémentaire en cours de définition par la Confédération (date de l'entrée en vigueur inconnue)	31.12.19	█ La démarche se poursuit normalement.
	2 Poursuite des travaux de réfection du Pont Noir sur la Borgne, sur la RC 54 Sion - Les Haudères - Arolla	31.12.16	█ Travaux terminés en novembre 2016.
	3 Poursuite des travaux de correction de la chaussée à la sortie de Sion, sur la RC 62 Sion - Nendaz	31.12.16	█ Travaux terminés en novembre 2016
	4 Poursuite des travaux de la déviation de Sembrancher sur la H21 Martigny - Grand-St-Bernard	31.12.16	█ Quelques travaux de finition annexes sont à exécuter en 2017.
	5 Poursuite de la réfection complète de la chaussée et d'aménagement d'un trottoir sur la RC 71 (commune de Fully)	31.12.16	█ La réalisation du lot actuel est programmée jusqu'à fin 2019.
	6 Début des travaux de la déviation de Stalden sur la route H212	31.12.16	█ Travaux effectués selon le programme réactualisé.
	7 Dans le cadre des travaux d'aménagement de la Saltinaplatz à Brigue, poursuite des travaux sur la route T9	31.12.16	█ Travaux terminés à fin 2016.
	8 Route H21, début des travaux de contournement des Evouettes (financement par prélèvement sur le fonds des grands projets d'infrastructures du XXIe siècle)	31.12.16	▲ Le financement a été accordé par le GC en septembre 2016. Les travaux ont débuté en octobre 2016, retardés par une adjudication suivie d'un recours déposé par une entreprise non retenue.
ad2	9 Mise en conformité normative des passages pour piétons	31.12.18	█ Cette tâche sera complètement terminée d'ici 2018-2020. L'avancement des études et des travaux s'effectue au fur et à mesure des décisions prises, communes entendues, et des disponibilités financières.
ad3	10 Prise en exploitation d'un nouveau tronçon d'autoroute (La Souste Est - Gampel Ouest)	31.12.16	█ Tronçon inauguré le 25.11.2016. Entretien et exploitation par l'UTIII dès le 26.11.2016.

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Réalisation des mesures prioritaires	100%	95%	▲ Début retardé des travaux du Tunnel des Evouettes.		
	42	48	■		
	→	↗	▲ Tendance à une lente détérioration du fait de disponibilités budgétaires limitées.		
	0	0	■		
ad2 5 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit, calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018 (situation fin 2013, planifié : 56%, effectué : 28%).	85%	50%	● Assainissements effectués dans le cadre de chantiers de construction et d'entretien. L'avancement des dossiers est tributaire des disponibilités financières ainsi que du traitement par l'administration cantonale (préavis internes, pilotage des procédures d'homologation) et des communes pour les réalisations (coordination des chantiers). Les chiffres définitifs n'étant pas connus avant fin mars de l'année suivante, le chiffre figurant sous Réalisé est une estimation. Situation à fin 2015 (chiffres définitifs): planifié = 75%, effectué = 43%.		
	↗	→	▲ La valeur I1 moyenne (mesures 2015) pour le réseau cantonal est de 2.28, dont 31% du réseau a une valeur moyenne supérieure à 3.0 (= mauvais). Un tiers du réseau cantonal est dans un état mauvais ou critique. Il se détériore rapidement.		
	0	136'617	● Quelques réfections de surfaces ont pu être entreprises, malgré la forte baisse des dotations budgétaires.		
	100%	96.7%	▲ La réserve a été utilisée à hauteur de Fr. 817'683.-, dont Fr. 448'219.- pour des achats de véhicules supplémentaires et Fr. 369'464.- pour le déficit d'exploitation.		
ad3 8 Couverture des coûts du contrat de prestations pour l'exploitation des routes nationales					

OBJECTIF POLITIQUE 2**Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géologiques et hydrologiques****Sous-objectifs politiques**

- 1 Assurer la protection des personnes et des biens contre les crues du Rhône de manière durable en mettant en oeuvre la stratégie cantonale basée sur la prévention, l'intervention d'urgence et la construction de la 3ème correction du Rhône
- 2 Contribuer à la protection contre les dangers hydrologiques: améliorer la connaissance des processus de crues; mettre en place un système de veille et d'alerte pour les grands bassins; inciter et aider les communes à entreprendre les cartes de dangers, les projets d'aménagement des cours d'eau selon les priorités définies et la convention-programme (CH - Canton) et l'entretien des cours d'eau; obtenir les moyens financiers nécessaires pour le subventionnement des investissements et de l'entretien; établir les avis et préavis requis en matière de dangers; réaliser le plan sectoriel cours d'eau
- 3 Contribuer à la protection contre les dangers géologiques: améliorer la connaissance des processus à l'origine des dangers; établir des méthodes d'analyses et les recommandations/directives; établir des scénarii de danger/risque; déterminer les mesures de protection; inciter et appuyer les communes pour la prise en compte des risques géologiques dans le cadre de l'aménagement du territoire; soutenir les services cantonaux et les communes impliquées dans l'établissement des bases de dangers; établir les avis et préavis requis

Remarques				
3EME CORRECTION DU RHONE (GP21):				
En millions de francs:	Budget	Compte	Ecart	
Investissements bruts (rubr. 501)	58.0	24.4	-33.6	
Recettes (Ch. 66)	-48.4	-15.9	-32.5	
Fonds R3 (Ch. 48)	-7.5	-6.4	-1.1	
Investissements nets	2.1	2.1	0.0	
La investissements bruts inférieurs au budget s'expliquent par d'importants reports de travaux, principalement pour les objets suivants:				
1) MP I Sierre-Chippis: Fr. -12.9 mios				
2) MP I Visp : Fr. -5.7 mios				
3) MA I Granges: Fr. -3.7 mios				
4) MA I Aproz: Fr. -5.3 mios				
5) MA I Vouvry: Fr. -4.2 mios				
6) MA I Iles Falcon: Fr. -1.4 mios				
COURS D'EAU LATERAUX (GP22):				
Les travaux sont de la compétence des communes qui sont propriétaires des cours d'eau latéraux.				
Une part importante des subventions des travaux en cours a pu être payée en 2016 (Fr. 5.5 mios sur Fr. 7.4 mios), compensée par des reliquats budgétaires dans d'autres domaines du service.				
Le solde ne porte que sur la part cantonale. Les subventions fédérales ont été intégralement versées aux communes.				
Un prélèvement a été effectué sur le fonds d'aménagement et de renaturation des cours d'eau (rubr. 480) pour un montant de Fr. 3.1 mios afin de financer le paiement des subventions.				
Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad1 1 Application des zones de danger et des directives d'entretien, de surveillance et d'intervention d'urgence. Réalisation des mesures urgentes 2016	31.12.16	31.12.16	▲ Des mesures urgentes ont été réalisées en 2016 pour env. Fr. 300'000.-. Des affaissements et des érosions des digues ont en effet été constatés dans les communes de Sierre et Port-Valais et des travaux urgents ont dû y être réalisés. Les préavis sont établis sur la base des zones de danger. Les directives d'entretien des berges sont appliquées par les communes.	
2 Réalisation des mesures anticipées et prioritaires de la 3e correction du Rhône prévues dans la 1ère étape de 10 ans sur la base du PA-R3. Sous réserve de l'avancement des procédures administratives.	31.12.25		▲ A fin décembre 2016, cinq mesures anticipées de sécurisation (Sion, Collombey Raffinerie, Port-Valais, Illarsaz et Vouvry) ont été réalisées dont quatre au cours de l'année 2016. Les travaux d'abaissement du fond se sont terminés en avril 2016 à Collonges. La mesure anticipée I Aproz a été approuvée par le CE et les travaux débuteront en février 2017. Les travaux se sont poursuivis à Viège et les mandats d'études se poursuivent sur les MP du coude de Martigny, de Sion-Vétroz et du Chablais en collaboration avec les communes.	
3 Amélioration des prévisions de crues et des conseils scientifiques en cas de crise de façon à assurer l'intervention d'urgence	31.12.17		■ Le modèle est appliqué et opérationnel. La phase "consolidation/optimisation" est terminée. Le système d'information mis en place fait l'objet d'une maintenance évolutive, afin d'assurer la prévision et la gestion des crues.	
4 Obtention des conditions cadre nécessaires à la réalisation des mesures anticipées et prioritaires: bases légales, financement, organisation et ressources humaines	31.12.16	31.12.16	■ La Confédération a confirmé l'augmentation de sa participation (+20%) aux coûts du projet. Le canton travaille à l'intégration du décret dans la loi. Il en profite pour revoir certaines bases légales notamment l'appel à contribution des communes et des tiers. Une loi spécifique au financement du projet Rhône sera créée. Le CE a décidé le 21.12.2016 la création d'un office de la construction du Rhône (OCCR3). Le Grand Conseil a autorisé, via le budget 2017, la création de 8 nouveaux postes pour le projet.	

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Application des zones de danger et des directives d'entretien, de surveillance et d'intervention d'urgence. Réalisation des mesures urgentes 2016.	100%	75%	▲ Les zones de danger sont confirmées et des vérifications locales sont en cours. Des exercices d'évacuation ont notamment eu lieu à Granges. Des mesures urgentes ont été réalisées en 2016 pour env. Fr. 300'000.-.	
	2 Mise en place de l'outil de prévision de crue (MINERVE): testé (=50%), optimisé (=75%), validé (=100%)	75%	75%	■ Le modèle est appliqué et opérationnel. La phase "d'optimisation/consolidation" est terminée.	
	3 Réalisation des mesures anticipées I des îles Falcon à Sierre, de Sion, Aproz, Collombey (Raffinerie), Collombey (Illarsaz), Vouvry et Port-Valais; mises à l'enquête (=40%), mesures approuvées (=50%), mesures réalisées (=100%).	96%	79%	▲ A fin décembre 2016, cinq mesures anticipées I de sécurisation (Sion-Vissigen, Port-Valais, Illarsaz, Collombey Raffinerie et Vouvry) ont été réalisées dont quatre en 2016. La mesure anticipée I Aproz a été approuvée par le CE en septembre 2016 (plus tardivement que prévu pour des questions de procédures) et les travaux débutent en février 2017. La MA I Granges devrait être approuvée en 2017. Celle de l'île Falcon à Sierre et celle de Massongex seront mises à l'enquête au printemps 2017.	
	4 Réalisation de la mesure prioritaire de Viège (avancement des travaux en %).	51%	43%	▲ Les travaux ont repris en novembre 2015 et se sont poursuivis tout au long de l'année 2016 (lots 3 et 7 pratiquement terminés et lot 5 en cours) mais plus particulièrement pendant les périodes de basses eaux. Le retard vis-à-vis de la planification est dû à l'inertie relative à l'arrêt des travaux fin 2014 et au redémarrage deux ans plus tard (manque de budget et référendum contre le décret).	
	5 Création d'une "loi Rhône" réglant le financement et la contribution de tiers	25%	50%	■ Le canton travaille à l'intégration du décret dans la loi. Il en profite pour revoir certaines bases légales, notamment l'appel à contribution des communes et des tiers. Une loi spécifique au financement du projet Rhône sera créée.	
ad2	6 Pourcentage de communes ayant une étude de cartes de danger en cours ou terminée	100%	100%	■	
	7 Nombre d'aménagements de cours d'eau en étude	120	92	■	
	8 Nombre d'aménagements de cours d'eau en travaux (projets individuels et projets de la convention-programme)	40	40	■	
	9 Pourcentage de communes ayant des plans d'alarme crues en cours ou terminés	40%	60%	■	
	10 Pourcentage de préavis ou d'avis hydrologiques traités dans les délais (nombre de demandes attendues en 2016 = 1'500)	80%	80%	■	
ad3	11 Nombre annuel de cartes de danger géologique validées ou en cours de validation (SIRS-DAGEO)	12	15	■	
	12 Pourcentage de préavis géologiques et sismiques traités dans les délais pour le secrétariat cantonal des constructions (SCC), le Service des routes, transports et cours d'eau (SRTCE), le Service du développement territorial (SDT, pour les zones de danger), les autres services cantonaux, les communes (nombre de dossiers attendus en 2016 = 1'500, dont 95% de préavis sismiques)	80%	90%	■	

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad3	13 Pourcentage de cahiers des charges "dangers géologiques" établis dans les délais pour le Service des routes, transports et cours d'eau, les communes ou autres collectivités et tiers	100%	100%	■	
	14 Pourcentage d'avis géologiques (instabilités terrains) traités dans les délais (nombre de demandes d'avis géologiques attendus en 2016 = 60)	95%	95%	■	
	15 Pourcentage d'interventions géologiques (ouvertures/fermetures de routes, etc.) traitées dans les délais (nombre d'interventions attendues en 2016 = 50)	100%	100%	■	

OBJECTIF POLITIQUE 3	
Garantir un réseau de transport performant et une offre de prestations en matière de transports publics qui soit suffisante en regard de l'économie et de la politique sociale. Promouvoir le transfert du trafic individuel et des marchandises vers les entreprises de transport public.	
Sous-objectifs politiques	
1	Soutenir et promouvoir la réalisation des infrastructures et des prestations des entreprises de transports concessionnaires (ETC) nécessaires à la mobilité des personnes et des marchandises
2	Contribuer à l'exploitation de transports publics adaptés aux besoins. Gérer, coordonner et planifier au niveau cantonal l'élaboration d'actions tendant au développement et à la promotion des transports publics. Soutenir et coordonner au niveau cantonal les investissements et les études visant à développer l'offre de transport nécessaire au canton du Valais
3	Mener à bien la procédure de consultation relative à l'approbation des projets d'infrastructure de remontées mécaniques sur le territoire cantonal et délivrer les autorisations d'exploiter de compétence cantonale
4	Assurer la direction opérationnelle de l'exploitation des téléphériques gérés par le canton ainsi que le renouvellement technique de ces installations
Remarques	
<p>TRANSPORTS (OP3): Le projet de l'Autoverlad à la gare de Brigue ne sera probablement jamais réalisé (Fr. 1.5 mio). Le financement de la passerelle CFF de Sierre est reporté à 2017 pour des questions de procédure administrative (Fr. 0.5 mio). Le renouvellement des deux téléphériques LSSG et CBV (Fr. 1 mio) a pris du retard suite à la modification du système de financement de la Confédération. Le préfinancement du projet ZEB en 2016 n'a atteint que Fr. 0.2 mio au lieu des Fr. 4 mios budgétés.</p>	

SERVICE DES ROUTES, TRANSPORTS ET COURS D'EAU

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad1	1 Soutien à la partie valaisanne du projet de futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB) et au projet de financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)	31.12.19		■		
ad2	2 Mise en place de structures de coordination de transport compatibles avec le développement des différents projets d'agglomération dans notre canton. La révision des bases légales cantonales (LTP) se fera durant la législature 2013-16 et permettra d'initier cette démarche	31.12.16		● Le projet de loi est pour l'instant suspendu. La Fédération des communes valaisannes et le Canton ont une vision différente concernant la partie du projet relative à l'augmentation des participations communales aux transports publics.		
ad3	3 Validation par les autorités compétentes d'une stratégie cantonale pour le développement des liaisons par câble s'insérant dans la stratégie fédérale afférente	31.12.17		■ Le Parlement fédéral a adopté la nouvelle base légale qui entrera en vigueur au 1er janvier 2017.		
ad4	4 Etablissement d'une stratégie de mobilité cantonale multimodale respectant les principes de développement durable s'intégrant dans la réflexion territoriale en cours	31.12.16	31.12.16	■ Un plan de mobilité au niveau cantonal sera finalisé en 2017.		
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes		
ad2	1 Effets de la politique publique des transports (évolution d'année en année du nombre d'utilisateurs des moyens de transports publics, sur la base des statistiques fédérales)	↗	↗	■ La tendance est à la hausse, notamment en lien avec l'augmentation des cadences des trains (MGB + RegioAlps). Légère diminution pour les zones touristiques (baisse des nuitées).		
ad3	2 Procédures effectuées dans les délais usuels de la Commission cantonale des constructions CCC	100%	100%	■		
	3 Traitement des projets déposés par les sociétés valaisanne de remontées mécaniques dans les délais légaux usuels, impartis aux services en fonction des thématiques concernées et des complexités avérées	100%	100%	■		
	4 Aboutissement des procédures cantonales dans les 4 mois	90%	90%	■		
ad4	5 Nombre de téléphériques gérés par le canton dont la perte reportée cumulée individuelle est supérieure à Fr. 100'000.-	2	2	■		
	6 Nombre de voyageurs par année à maintenir sur l'ensemble des téléphérique gérés	500'000	494'421	■		
	7 Avancement de l'établissement des aspects liés à la "mobilité" du Plan directeur cantonal	20%	20%	■		

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
OP1 Compléter, améliorer, adapter, sécuriser et maintenir le réseau routier cantonal	131'416'150.60	99'913'533.67	31'502'616.93
GP11 Construction&entretien du réseau routier cantonal	111'422'487.09	80'299'832.33	31'122'654.76
P1101 Construction, adaptation, correction, sécurisation	40'614'454.17	31'632'103.81	8'982'350.36
380 Attribution au fonds RPLP	470'575.81		470'575.81
438 Recettes des prestations du SRTCE pour les investissements		1'293'173.15	-1'293'173.15
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes		11'373'909.17	-11'373'909.17
501 Investissements (construction, adaptation, correction, sécurisation, etc.)	29'907'001.39		29'907'001.39
660 Subventions fédérales aux investissements		10'806'933.05	-10'806'933.05
662 Participation des communes aux investissements		5'182'362.80	-5'182'362.80
669 Participation des tiers aux investissements		635'511.10	-635'511.10
Solde dépenses/recettes du produit	10'236'876.97	2'340'214.54	7'896'662.43
P1102 Entretien et exploitation	70'808'032.92	48'667'728.52	22'140'304.40
313 Fournitures, carburant, service hivernal, etc.	6'875'783.86		6'875'783.86
314 Entretien des routes, service hivernal, etc.	24'650'107.82		24'650'107.82
440 75% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux routes		16'854'129.96	-16'854'129.96
460 Subventions fédérales à l'entretien		6'372'978.40	-6'372'978.40
462 Participation des communes à l'entretien		16'002'654.57	-16'002'654.57
Solde dépenses/recettes du produit	39'282'141.24	9'437'965.59	29'844'175.65
GP12 Entretien et exploitation des routes nationales	19'993'663.51	19'613'701.34	379'962.17
P1201 Entretien et exploitation des routes nationales	19'993'663.51	19'613'701.34	379'962.17
OP2 Contribuer à la protection des personnes et des biens contre les dangers géo- et hydrologiques	51'665'313.86	39'070'528.66	12'594'785.20
GP21 Réaménagement, gestion et entretien du Rhône	27'471'522.31	25'783'818.31	1'687'704.00
P2101 Réaménagement du Rhône	26'298'102.97	23'819'334.59	2'478'768.38
480 Prélèvement du fonds Rhône 3 (financement des investissements)		6'401'496.10	-6'401'496.10
501 Investissements	24'364'381.21		24'364'381.21
660 Subventions fédérales aux investissements		14'330'114.98	-14'330'114.98
662 Participation des communes aux investissements		1'183'043.95	-1'183'043.95
669 Participation de tiers aux investissements		349'726.18	-349'726.18
Solde dépenses/recettes du produit	1'933'721.76	1'554'953.38	378'768.38
P2102 Gestion et entretien du Rhône	1'173'419.34	1'964'483.72	-791'064.38
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	635'254.35		635'254.35
380 Attribution au fonds R3 de l'excédent de recettes de l'extraction de graviers	398'438.95		398'438.95
410 Recettes de l'extraction de graviers		1'876'505.68	-1'876'505.68
Solde dépenses/recettes du produit	139'726.04	87'978.04	51'748.00

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP22 Protection contre les dangers hydrologiques	22'691'896.40	13'204'003.20	9'487'893.20
P2201 Protection contre les dangers hydrologiques	22'691'896.40	13'204'003.20	9'487'893.20
362 Subventions payées aux communes pour l'entretien	3'099'152.15		3'099'152.15
380 Attribution au fonds de renaturation et correction des cours	1'713'788.70		1'713'788.70
480 Prélèvement du fonds de renaturation et correction des cours d'eau		3'135'000.00	-3'135'000.00
562 Subventions payées aux communes pour les investissements et bases de danger	13'302'015.90		13'302'015.90
660 Subventions fédérales aux investissements et bases de danger		4'925'880.70	-4'925'880.70
Solde dépenses/recettes du produit	4'576'939.65	5'143'122.50	-566'182.85
GP23 Protection contre les dangers géologiques	1'501'895.15	82'707.15	1'419'188.00
P2301 Protection contre les dangers géologiques	1'501'895.15	82'707.15	1'419'188.00
318 Honoraires/études	804'980.87		804'980.87
Solde dépenses/recettes du produit	696'914.28	82'707.15	614'207.13
OP3 Coordination, planification et financement TP	77'325'353.47	19'879'746.32	57'445'607.15
GP31 Transports publics	71'841'604.29	14'158'771.17	57'682'833.12
P3101 Infrastructure des transports publics	71'841'604.29	14'158'771.17	57'682'833.12
362 Subventions accordées à des communes	3'943'531.10		3'943'531.10
363 Subventions accordées à de propres établissements	1'472'570.00		1'472'570.00
364 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	36'528'502.10		36'528'502.10
365 Subventions accordées à des institutions privées	4'219'071.38		4'219'071.38
380 Attribution au fonds RPLP	2'362'320.97		2'362'320.97
440 10% de la part RPLP revenant au Valais affectés aux transports		3'763'738.55	-3'763'738.55
524 Prêts et participations accordés à des sociétés d'économie mixte	3'247'478.05		3'247'478.05
562 Subventions accordées à des communes	537'166.05		537'166.05
564 Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	510'469.18		510'469.18
Solde dépenses/recettes du produit	19'020'495.46	10'395'032.62	8'625'462.84
GP32 Transports à câble, obstacles aériens	432'707.25	240'320.00	192'387.25
P3201 Transports à câble, obstacles aériens	432'707.25	240'320.00	192'387.25
GP33 Téléphériques gérés	5'051'041.93	5'480'655.15	-429'613.22
P3301 Téléphériques gérés	5'051'041.93	5'480'655.15	-429'613.22
Total	260'406'817.93	158'863'808.65	101'543'009.28

Département des transports, de l'équipement et de l'environnement (DTEE)
SERVICE DES BÂTIMENTS, MONUMENTS ET ARCHÉOLOGIE

OP 1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat B16 19'247'718 net C16 18'174'694.27 net	OP 2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique B16 5'972'082 net C16 5'161'307.26 net
GP 11 Etudes et constructions B16 11'081'206 net C16 10'211'233.14 net	GP 12 Entretien - aménagement B16 9'208'032 net C16 8'735'530.95 net
GP 13 Gestion immobilière B16 -1'041'520 net C16 -772'069.82 net	GP 21 Gestion du patrimoine B16 5'972'082 net C16 5'161'307.26 net

Total service B16 25'219'800 net C16 23'336'001.53 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	35'343'397.48	35'633'900	38'645'730.57	3'011'831
30 Charges de personnel	6'182'785.10	6'229'000	6'002'990.25	-226'010
31 Biens, services et marchandises	25'486'399.72	25'308'600	26'011'244.86	702'645
32 Intérêts passifs	0.00	0	22'358.55	22'359
33 Amortissements	539.95	0	538.90	539
36 Subventions accordées	148'814.15	156'000	86'681.00	-69'319
38 Attributions aux financements spéciaux	3'776'752.00	3'712'000	6'313'507.00	2'601'507
39 Imputations internes	-251'893.44	228'300	208'410.01	-19'890
4 Revenus de fonctionnement	50'669'765.97	32'524'100	34'718'060.05	2'193'960
42 Revenus des biens	2'003'755.15	1'975'000	3'107'697.65	1'132'698
43 Contributions	490'661.20	662'400	588'592.93	-73'807
46 Subventions acquises	6'508'296.10	6'081'000	6'218'347.45	137'347
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	27'305'051.35	10'610'500	10'856'697.15	246'197
49 Imputations internes	14'362'002.17	13'195'200	13'946'724.87	751'525
Charges nettes de fonctionnement	-15'326'368.49	3'109'800	3'927'670.52	817'871
5 Dépenses d'investissement	47'660'449.15	25'472'000	25'241'815.63	-230'184
50 Investissements propres	45'216'802.60	23'282'000	23'031'412.38	-250'588
56 Subventions accordées	2'443'646.55	2'190'000	2'210'403.25	20'403
6 Recettes d'investissement	1'435'841.66	3'362'000	5'833'484.62	2'471'485
60 Transferts au patrimoine financier	0.00	0	219'095.00	219'095
63 Facturation à des tiers	2'344'551.70	0	32'424.60	32'425
66 Subventions acquises	-908'710.04	3'362'000	5'581'965.02	2'219'965
Dépenses nettes d'investissement	46'224'607.49	22'110'000	19'408'331.01	-2'701'669
Insuffisance de financement	30'898'239.00	25'219'800	23'336'001.53	-1'883'798

Explication des écarts financiers****31**

Dépassement dans l'Entretien des immeubles compensé par diverses recettes non prévues (assurances - SFOP - SAPEM - transfert interne SBMA - autorisations de dépassement DCE du 12.10.2016 et du 22.02.2017). Dépassement en Gérance des immeubles dû à des travaux plus importants que prévus à Piscine 10.

****38**

Attributions aux comptes de financements spéciaux selon LGCAF art. 22 (DCE du 08.02.2017).

****42**

Recettes non prévues correspondant au versement de la Ville de Sion pour la mise à disposition de la parcelle 927 (DCE du 24.02.2016) ainsi qu'à une augmentation des locations sur St-Hubert (locations places de parc).

****48**

L'écart s'explique par divers prélèvements sur comptes de financement spéciaux (SFOP - 21ème siècle).

****50**

Reliquat dû à des retards et des reports sur divers objets d'investissement.

****60**

Recettes non prévues correspondant au transfert du PA au PF du bâtiment de l'ancienne gendarmerie de St-Maurice (DCE du 13.04.2016).

****66**

Budget enregistré sur des estimations de recettes. Versements plus élevés que prévus.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	29.18	29.18	29.18

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1

Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat du Valais aux divers besoins, et selon les priorités d'utilisation

Sous-objectifs politiques

- 1 Effectuer, en tant qu'expert et service de conseil, les études préalables aux constructions cantonales, conseiller les maîtres d'oeuvre de réalisations publiques subventionnées
- 2 Conduire, superviser et contrôler la réalisation des constructions, conformément à la planification
- 3 Entretenir le parc des bâtiments appartenant à l'Etat et tendre à en maintenir la valeur d'usage et la valeur économique
- 4 Gérer la location des immeubles de l'Etat à des tiers, la location de locaux pour les besoins des services et organiser leur nettoyage et conciergerie

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad2	1 Médiathèque Valais, arsenal de Sion, transformation : fin des travaux et mise en service	31.12.16	31.12.16	■ Objet mis en service en été 2016. Les aménagements extérieurs ont été partiellement retardés dû au fait de la future construction d'un abri sous-terrain sur la surface concernée.
	2 Ecole supérieure de commerce, Sierre, nouvelle construction : poursuite des travaux	31.12.19		■
	3 Campus, Fondation The Ark, Monthey et Viège : poursuite des travaux	31.12.16	31.12.16	■ BioArk Monthey et Viège : les travaux ont été achevés 2016. BioArk Viège : le décompte doit être établi en 2017.
	4 Campus, bâtiment Grande Hydraulique, Sion, transformation et extension : études	31.12.16	31.12.16	▲ Des réflexions sur le projet de base sont encore en cours (emplacement et projet).
	5 Ecole professionnelle, Sion, ateliers : début des travaux	01.08.18		■ La première étape du projet est réalisée selon le planning.
	6 Maintien de la consommation d'énergie par l'entretien des bâtiments existants et la construction de bâtiments à haute performance énergétique	31.12.16		■
	7 Limitation de la baisse de l'indice Schröder global actuel par la mise à disposition de moyens financiers adéquats	31.12.16		▲ Baisse de l'indice de 1.2 (indice 2015 : 71.1 - indice 2016 : 69.9)

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Respect du crédit budgétaire et des délais pour les études liées aux constructions cantonales	100%	100%	■		
ad2 2 Nombre de crédits complémentaires sollicités	0	0	■		
ad3 3 Valeur effective des bâtiments (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2014.	69	67.3	▲ Réalisé en 2015 : 68.5 Baisse de l'indice : 1.2		
4 Valeur effective des bâtiments (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en pourcentage de la valeur à neuf au 31.12.2014.	78	78.1	■		
5 Valeur du parc immobilier (non compris bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2014 après introduction des nouveaux bâtiments)	1'060	1'058	■		
6 Valeur du parc immobilier (uniquement bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerce) en millions (référence au 31.12.2014 après introduction des nouveaux bâtiments)	312	312	■		
7 Indice moyen de consommation énergétique pour le chauffage, l'aération et la production d'eau chaude rapporté en [MJ/m ² .an] (mazout, gaz, bois, chauffage à distance), pondéré par le climat.	315	316	■		
ad4 8 Augmentation des surfaces administratives gérées par le SBMA (valeur de base 2009 = 100%)	129.11%	128.96%	■		

OBJECTIF POLITIQUE 2**Connaître, faire connaître, préserver et documenter le patrimoine bâti et archéologique****Sous-objectifs politiques**

- 1 Connaître le patrimoine bâti et archéologique, par des inventaires et études, et le faire connaître par des publications, exposés, sensibilisations et visites
- 2 Veiller, dans le respect du principe de subsidiarité, à la préservation, à la conservation et à la documentation des objets du patrimoine en favorisant prioritairement les objets les plus menacés et ceux qui présentent le plus d'intérêt

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
				█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Inventaire des monuments d'importance cantonale dans les villes de Martigny, Brigue, Sierre, Viège, Monthey	31.12.16		▲ Brigue, Viège, Sierre et Martigny : réalisés / Monthey en cours (50%)
<i>ad2</i>	2 Poursuite des travaux de restauration de Valère, en vue de l'achèvement de la 5ème étape en 2021 3 Restructuration de l'archéologie cantonale	31.12.21 30.06.16	31.12.16	█ Poursuite des travaux comme prévu █ Projet de restructuration approuvé par le CE et approbation des crédits pour son application dès 1.1.2017
Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
				█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Nombre d'objets étudiés ayant fait l'objet d'un rapport dans l'année 2 Nombre de pages publiées 3 Nombre de monuments classés d'importance cantonale par année	40 500 6	42 163 1	█ Monuments: 19 / Archéologie: 17 / Valère: 6 ● Archéologie 145 / Monuments historiques 18. Année de transition (MAH et Gamsen) ● Sélection sévère des nouveaux cas, selon budget et demandes de tiers. Nombreux classements en perspective, résultant des inventaires communaux en cours.
<i>ad2</i>	4 Nouvelle surface archéologique fouillée (en m ²) 5 Nombre de chantiers "Monuments" achevés (par année) 6 Nombre de chantiers "sites" subventionnés (par année) 7 Nombre de dossiers "sites" préavisés (par année) 8 Part de dossiers "sites" préavisés dans les délais 9 Part d'objets PBC, protection des biens culturels (constructions, ensembles bâtis...) possédant une documentation de sécurité	3'000 10 30 700 80% 13.5%	2'110 26 30 881 70% 13.5%	▲ Surface fouillée en plusieurs niveaux. Dotation budgétaire insuffisante. █ 26 décomptes finaux sur 41 dossiers subventionnés. █ Chantiers entrepris sur initiative de tiers: engagés 16 - payés HV: 9 / VR: 21 █ Pour CCC: 774 / Communes: 29 / SDT: 24 / Etat: 33 / Privés: 21 █ Manque de ressources humaines. Nombre de dossiers plus important que prévu. █ Documentation de 3.85 unités sur 646 soit 0.6%.

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
OP1 Assurer l'adaptation et l'entretien du parc immobilier de l'Etat	57'589'916.23	39'415'221.96	18'174'694.27
GP11 Etudes et constructions	30'587'887.39	20'376'654.25	10'211'233.14
P1101 Bâtiments de l'Etat	413'622.96	701.01	412'921.95
P1102 Bâtiments subventionnés et expertises	264'619.19	448.48	264'170.71
P1103 Bâtiments de services	2'322'826.61	760'910.47	1'561'916.14
380 Attribution aux comptes de financement spéciaux (selon LGCAF, art. 22) : report objet d'investissement, DCE du 08.02.2017	1'000'000.00		1'000'000.00
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	868'511.43		868'511.43
603 Transferts de terrains bâties au patrimoine financier		219'095.00	-219'095.00
Solde dépenses/recettes du produit	454'315.18	541'815.47	-87'500.29
P1104 Bâtiments d'enseignement	27'516'662.54	19'614'585.90	7'902'076.64
380 Attribution aux comptes de financement spéciaux (selon LGCAF, art. 22) : report objets d'investissement, DCE du 08.02.2017	1'609'100.00		1'609'100.00
380 Attribution du forfait "Investissement" correspondant à 11% du total des subventions fédérales (selon règlement du 27.10.2010 concernant le compte de financement spécial "Formation professionnelle")	3'704'407.00		3'704'407.00
480 Prélèvements sur "Fonds 21ème siècle" - financement Campus EPFL Valais Wallis et Bio Ark		3'336'702.25	-3'336'702.25
480 Prélèvements sur compte de financement spécial "Formation professionnelle" (selon règlement du 27.10.2010)		7'519'994.90	-7'519'994.90
503 Travaux de construction et d'aménagement / Etudes et surveillances	21'923'573.45		21'923'573.45
662 Subventions acquises des communes		3'973'029.85	-3'973'029.85
Solde dépenses/recettes du produit	279'582.09	4'784'858.90	-4'505'276.81
P1105 Bâtiments des établissements	70'156.09	8.39	70'147.70
GP12 Entretien - aménagement	13'584'442.91	4'848'911.96	8'735'530.95
P1201 Entretien et aménagement des immeubles	11'925'263.83	3'993'448.46	7'931'815.37
314 Entretien et aménagement des bâtiments des Ecoles professionnelles et de Commerces	4'214'193.00		4'214'193.00
314 Entretien et aménagement des immeubles	6'782'078.85		6'782'078.85
460 Recette provenant du fonds de financement spécial Formation professionnelle (selon DCE du 27.10.2010 et DCE du 20.11.2013)		2'450'000.00	-2'450'000.00
490 Imputation des coûts d'entretien et d'aménagement aux services		1'346'931.65	-1'346'931.65
Solde dépenses/recettes du produit	928'991.98	196'516.81	732'475.17
P1202 Entretien et aménagement des établissements	1'164'825.00	888'539.71	276'285.29
314 Entretien et aménagement des établissements	1'135'996.07		1'135'996.07
490 Imputation des coûts d'entretien et d'aménagement aux services		888'492.82	-888'492.82
Solde dépenses/recettes du produit	28'828.93	46.89	28'782.04
P1203 Entretien et aménagement des locaux loués	494'354.08	-33'076.21	527'430.29
314 Entretien et aménagements des locaux loués	492'489.55		492'489.55
Solde dépenses/recettes du produit	1'864.53	-33'076.21	34'940.74

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP13 Gestion immobilière	13'417'585.93	14'189'655.75	-772'069.82
P1301 Transactions et locations des immeubles	10'080'270.23	11'417'689.45	-1'337'419.22
312 Eau, énergie et combustibles	2'622'767.00		2'622'767.00
316 Loyers, fermages, redevance d'util.	6'248'806.95		6'248'806.95
318 Taxes d'assainissement urbain + prestations de tiers (déménagements)	682'851.45		682'851.45
364 Subvention Fondation développement durable (Chalet Niklaus-Stalder, Sion)	8'000.00		8'000.00
427 Revenus des immeubles du patrimoine administratif		2'059'012.65	-2'059'012.65
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		8'991'148.20	-8'991'148.20
Solde dépenses/recettes du produit	517'844.83	367'528.60	150'316.23
P1302 Nettoyage et entretien courant	3'337'315.70	2'771'966.30	565'349.40
313 Autres marchandises (matériel + produits de nettoyage)	148'284.25		148'284.25
314 Mandats de nettoyage	1'618'212.45		1'618'212.45
490 Imputations des charges d'immeubles aux services		2'753'246.45	-2'753'246.45
Solde dépenses/recettes du produit	1'570'819.00	18'719.85	1'552'099.15

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
OP2 Assurer la connaissance et la conservation du patrimoine bâti et archéologique	6'297'629.97	1'136'322.71	5'161'307.26
GP21 Gestion du patrimoine	6'297'629.97	1'136'322.71	5'161'307.26
P2101 Connaissance du patrimoine	666'067.58	705.50	665'362.08
318 Inventaires, publications, reproductions, prestations de tiers	122'046.75		122'046.75
365 Subventions pour publications	12'000.00		12'000.00
366 Subventions Monuments d'Art et d'Histoire (inventaires)	18'264.00		18'264.00
Solde dépenses/recettes du produit	513'756.83	705.50	513'051.33
P2102 Archéologie	2'270'438.47	61'484.50	2'208'953.97
318 Elaborations archéologiques	1'276'345.10		1'276'345.10
318 Fouilles d'urgence	172'291.95		172'291.95
Solde dépenses/recettes du produit	821'801.42	61'484.50	760'316.92
P2103 Monuments	2'608'594.45	944'826.75	1'663'767.70
562 Subventions accordées à des communes	71'334.00		71'334.00
565 Subventions accordées à des institutions privées	740'044.85		740'044.85
565 Subventions en faveur de la restauration du Château de Valère, étape 4, Sion	571'438.65		571'438.65
566 Subventions accordées aux privés	15'039.00		15'039.00
568 Subventions accordées à des bourgeoisies	472'103.00		472'103.00
660 Subvention acquises de la Confédération - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		131'383.57	-131'383.57
662 Subvention acquises des communes - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion		105'106.85	-105'106.85
669 Subvention acquises de tiers - restauration du Château de Valère, étape 4, Sion (Chapitre)		40'250.15	-40'250.15
Solde dépenses/recettes du produit	738'634.95	668'086.18	70'548.77
P2104 Sites	680'155.27	129'282.06	550'873.21
318 Prestations des rapporteurs de la Commission des sites	33'454.80		33'454.80
562 Subventions accordées à des communes	18'220.20		18'220.20
565 Subventions accordées à des institutions privées	24'120.00		24'120.00
566 Subventions accordées à des personnes physiques	272'350.15		272'350.15
Solde dépenses/recettes du produit	332'010.12	129'282.06	202'728.06
P2105 Biens culturels	72'374.20	23.90	72'350.30
Total	63'887'546.20	40'551'544.67	23'336'001.53

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

OP 1 Protéger, conserver et gérer la forêt B16 11'664'552 net C16 10'317'557.13 net	OP 2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels B16 2'923'720 net C16 2'431'779.17 net	OP 3 Réduire les risques dus aux dangers naturels B16 8'324'628 net C16 8'696'056.74 net
GP 11 Conservation des forêts B16 1'363'428 net C16 1'971'401.84 net	GP 21 Conservation et mise en valeur du paysage B16 1'061'210 net C16 534'234.71 net	GP 31 Prévention dangers naturels B16 1'942'640 net C16 1'565'293.57 net
GP 12 Forêt de protection B16 9'096'162 net C16 7'178'070.97 net	GP 22 Conservation et gestion des biotopes et espèces B16 1'348'052 net C16 1'417'165.82 net	GP 32 Ouvrages de protection B16 5'797'240 net C16 6'349'484.16 net
GP 13 Economie forestière B16 643'989 net C16 478'923.46 net	GP 23 Bases, formation et information nature et paysage B16 479'915 net C16 432'114.80 net	GP 33 Chemins pédestres B16 584'748 net C16 781'279.01 net
GP 14 Biodiversité en forêt B16 560'973 net C16 689'160.86 net	GP 24 Voies de communication historiques B16 34'543 net C16 48'263.84 net	

Total service B16 22'912'900 net C16 21'445'393.04 net

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	15'016'145.12	14'561'600	15'066'962.68	505'363
30 Charges de personnel	4'252'014.65	4'287'100	4'188'415.95	-98'684
31 Biens, services et marchandises	1'480'055.08	1'647'500	1'462'908.37	-184'592
32 Intérêts passifs	-9'130.65	1'000	-5'141.55	-6'142
33 Amortissements	1'696.10	1'000	37'234.05	36'234
35 Dédommagements à des collectivités publiques	73'726.00	120'000	77'779.00	-42'221
36 Subventions accordées	8'884'494.45	7'793'500	9'034'009.60	1'240'510
38 Attributions aux financements spéciaux	125'743.85	350'000	64'620.00	-285'380
39 Imputations internes	207'545.64	361'500	207'137.26	-154'363
4 Revenus de fonctionnement	5'621'515.40	5'656'300	7'360'709.39	1'704'409
40 Impôts	63.00	100	217.00	117
42 Revenus des biens	1'167.20	12'000	0.00	-12'000
43 Contributions	833'358.10	1'290'200	1'213'833.44	-76'367
46 Subventions acquises	4'726'939.30	4'338'000	5'060'975.70	722'976
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	49'922.55	6'000	1'080'557.90	1'074'558
49 Imputations internes	10'065.25	10'000	5'125.35	-4'875
Charges nettes de fonctionnement	9'394'629.72	8'905'300	7'706'253.29	-1'199'047
5 Dépenses d'investissement	35'197'607.25	29'908'800	29'484'707.25	-424'093
50 Investissements propres	103'217.05	130'000	137'270.35	7'270
52 Prêts et participations permanentes	880'000.00	1'240'000	550'000.00	-690'000
56 Subventions accordées	34'214'390.20	28'538'800	28'797'436.90	258'637
6 Recettes d'investissement	17'567'689.05	15'901'200	15'745'567.50	-155'633
62 Remboursements de prêts et de participations permanentes	1'284'500.00	1'240'000	1'158'000.00	-82'000
66 Subventions acquises	16'283'189.05	14'661'200	14'587'567.50	-73'633
Dépenses nettes d'investissement	17'629'918.20	14'007'600	13'739'139.75	-268'460
Insuffisance de financement	27'024'547.92	22'912'900	21'445'393.04	-1'467'507

Explication des écarts financiers

31: La section nature manque de ressource en personnel pour préparer les cahiers des charges en vue de l'attribution des mandats.

36: Dépassement de crédit budgétaire Fr. 210'000.00 compensé par des recettes correspondantes en 480 selon DCE du 11.01.2017 (P1101).

Dépassement de crédit budgétaire Fr. 768'918.00 compensé par des recettes correspondantes en 460 selon DCE du 12.10.2016 (P2103).

Le solde correspond aux subventions accordées pour les projets régionaux de compensation, par le fonds de reboisement, plus élevées que prévues.

38: Attribution au fonds nature (Fr. 64'620.00). Sinon pas d'attributions aux financements spéciaux 2016, mais prélèvements/dissolutions sous 480.

46: Compensation dépassement de crédit budgétaire Fr. 768'918.00 en 36 selon DCE du 12.10.2016.

48: Prélèvements et dissolutions d'art. 22 al. 4 à échéance, compensation dépassement de crédit budgétaire Fr. 210'000.00 en 36 selon DCE du 11.01.2017.

52: Les demandes de crédits sont en nette régression par rapport aux années précédentes.

56: Augmentation des charges d'investissements pour les dangers naturels.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	25.65	25.60	25.60

Nombre de postes à l'organigramme

OBJECTIF POLITIQUE 1	
Protéger, conserver et gérer la forêt	
Sous-objectifs politiques	
1	Prévenir les dégâts aux forêts, notamment dans les domaines phytosanitaires, des incendies et du gibier. (GP12)
2	Adapter et développer la desserte forestière en forêt de protection. (GP12) [Agenda 21]
3	Gérer les forêts de protection afin d'assurer durablement leur fonction (GP12) [Agenda 21]
4	Acquérir les données de base et développer la planification forestière (GP11) [Agenda 21]
5	Optimiser les structures et processus de gestion forestière dans une perspective de réduction des coûts nets d'exploitation (GP13) [Agenda 21]
6	Soutenir les mesures d'amélioration de la filière bois (GP13) [Agenda 21]
7	Favoriser la biodiversité en forêt (GP14) [Agenda 21]
8	Assurer la conservation de l'aire forestière conformément aux bases légales (GP11)

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
<i>ad1</i>	1 Réalisation des concepts régionaux de lutte contre les incendies de forêts selon les priorités du concept cantonal	31.12.16	31.12.16	■ Lancement de nouveaux concepts : Fiesch, Naters, Ayent.	
	2 Application des directives sur la réparation des dégâts aux forêts d'origine phytosanitaire et/ou météorologique (opportunité de l'intervention, bois laissé sur place, débardage par hélicoptère, etc.)	31.12.16	31.12.16	■	
	3 Activation de la Taskforce "Dégâts aux forêts d'importance cantonale"	31.12.16		▲ Séance a eu lieu en novembre 2016, exercice déplacé en 2017	
	4 Mise en oeuvre du Concept cantonal Forêt - Gibier	31.12.16	31.12.16	■	
	5 Soutien à l'élaboration et la réalisation de projets prioritaires en regard des besoins de la forêt de protection	31.12.16		▲ Base d'identification des projets prioritaires en cours de développement	
	6 Développement d'une nouvelle clé de financement permettant une meilleure prise en compte des intérêts de tiers et des objectifs de la législation	31.01.16		▲ Projet soumis au CE au début 2017	
	7 Augmentation de la surface de forêts de protection traitée annuellement	31.12.16	31.12.16	■ 1537 ha au lieu de 1450 ha; transfert de crédits prévus pour les infrastructures forestières	
	8 Maintien, voire augmentation du volume de bois moyen exploité à l'hectare de forêt de protection	31.12.16	31.12.16	▲ Diminution de l'intensité d'exploitation d'environ 9%, soit une relative stabilité	
	9 Utilisation des possibilités offertes par les marchés publics pour plus d'ouverture du marché et de concurrence	31.12.16	31.12.16	▲ Evolution continue sur plusieurs années	
	10 Mise à disposition des triages et du service d'une application informatique permettant l'enregistrement des informations sur la forêt et sa gestion et leur échange via la plateforme Internet	31.12.16	31.12.16	■ L'application fonctionne à satisfaction des usagers	
	11 Réalisation du Plan forestier cantonal ou plan directeur forestier, instrument de conduite pour les autorités cantonales et communales, qui permet de définir les objectifs de la politique forestière et les mesures pour les atteindre	31.12.16		▲ Manque de ressources humaines	
	12 Relevé des dégâts dus au gibier selon la méthode Rüegg dans les régions à cerf pour définir les priorités d'action sylvicole et cynégétique	31.12.16	31.12.16	■ Régions à problème identifiées : Oestlich Raron-Goms, Val d'Hérens	
	13 Soutien aux mesures de réorganisation, de collaboration et de fusion aux niveau des triages	31.12.16	31.12.16	▲ Propositions faites à Anniviers et au Haut Plateau : suite à donner par les triages	
	14 Développement d'un mode de financement de la forêt de protection qui permette de viser la couverture des frais tout en étant incitatif en matière de rationalisation	31.12.16	31.12.16	▲ Proposition mise en consultation en septembre 2016; suite aux retours, décision de remettre l'ouvrage sur le métier et prolongation du mode de financement actuel jusqu'à la fin de la période RPT (2019)	
	15 Interprétation des données économiques issues du réseau d'entreprises forestières pilote du Valais	31.12.16	31.12.16	▲ Rapport Forêt Suisse établi; interprétation en cours; améliorations prévues pour optimiser l'acquisition des données	

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
<i>ad5</i> 16 Elaboration d'une stratégie cantonale pour optimiser les structures et processus de gestion	31.12.16		● Différé en 2017
<i>ad6</i> 17 Identification des attentes et besoins des partenaires de la filière bois 18 Soutien aux organisations professionnelles pour la promotion du bois dans la construction et/ou la production d'énergie	31.12.16	31.12.16	■ Soutien à l'étude Lignum sur la filière bois valaisanne
	31.12.16	01.01.06	● Pas de demandes
<i>ad7</i> 19 Initiation et accompagnement de projet de réserves forestières 20 Traitement de surfaces en faveur d'espèces prioritaires (tétras-lyre, engoulevent, gélinotte, etc.) : débroussaillage, traitement de lisières, etc. 21 Gestion de pâturages boisés et de selves (châtaigneraies)	31.12.16	31.12.16	■ Concrétisation de la réserve forestière de Finges; la plus grande du Valais avec 1'521 ha
	31.12.16	31.12.16	▲ Cette première année de période RPT a été consacrée à la mise en place des projets pour les 4 ans à venir. Les efforts ont en particulier porté sur la création d'une réserve forestière dans le Bois de Finges.
	31.12.16	31.12.16	■
	31.12.16	31.12.16	■
<i>ad8</i> 22 Elaboration des plans de constatation forestières pour les zones à bâtir 23 Etude et réalisations de projets de compensation régionaux	31.12.16	31.12.16	▲ 7 nouveaux projets de compensation ont été mis en route en 2015. Par conséquent, il n'était pas nécessaire de développer autant de projets en 2016.

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Part de la surface forestière prioritaire traitée dans les concepts régionaux : Brig, Leukersonne, Entremont-Martigny-Chamoson, Finges	40%	50%	■ Brig et Leukersonne en cours de réalisation; étude terminée à Finges; Martigny terminé au printemps 2017.	
	2 Nombre de contrôles des demandes de traitement sur le terrain	6	6	■	
	3 Réalisation d'un exercice de mise en situation	31.12.16		▲ Prévu au printemps 2017	
	4 Evolution des dégâts dus au gibier sur le plan cantonal	➔	➔	▲ Dégâts restent à un haut niveau selon les relevés Ruegg : Haut-Valais 20% d'intensité d'aboutissement, Valais central 13%, Bas-Valais 23%.	
ad2	5 Part de la desserte existante répondant aux standards minimaux en tant que desserte de base	↗	➔	▲ Planification des priorités reste à faire	
	6 Evolution de la densité du réseau de desserte par hectare de forêt de protection (ml/ha)	↗	➔	▲ Planification des priorités reste à faire	
	7 Décision sur la clé de financement	31.01.16		▲ Soumis au CE en janvier 2017	
ad3	8 Surface de forêts de protection traitées par an (sur un total d'environ 82'000 ha de forêt de protection selon Silvaproject CH) : idéalement 2'700 hectares, 2011-2015 = 1550 ha	1'450	1'537	■ En 2016 1'537 ha ont été traités; crédits transférés des infrastructures à la forêt de protection	
	9 Période de retour moyenne en forêt de protection (ans) (optimum = env. 30 ans)	56	53	■ 82'000 ha : 1'537 ha = 53 ans	
	10 Evolution des coûts d'exploitation par m3 en forêts de protection	➔	↗	● 2014 = Fr.179.- et 2015 = Fr.190.-.	
	11 Evolution du prix de vente moyen des bois	➔	➔	■ 2014 = Fr.67.- et 2015 = Fr.64.- ; relative stabilité	
	12 Evolution du volume moyen exploité à l'hectare de forêt de protection	➔	➔	▲ 93 m3/ha en 2014 contre 102 m3/ha en 2015 (-9%)	
	13 Pourcentage des coupes avec appel d'offres ouvert et optimisé	60%		● Pas de données suffisantes	
	14 Mise en oeuvre de l'application "Waldinformationssystem" (WIS)	31.01.16	31.12.16	■ Usage généralisé dans les triages	
	15 Décision et publication du Plan forestier cantonal	31.12.16		● Reporté en 2017	
	16 Degré de réalisation des relevés forêt-gibier dans les régions à cerf selon programme	100%	100%	■ Les 19 surfaces de relevés prévues en 2016 ont été réalisées.	
ad5	17 Nombre de dossiers faisant l'objet de mesures de soutien	4	1	▲ Décisions différées : Anniviers et Haut-Plateau; Leuk réalisé (fusion Leukersonne avec Schattenseite-Dala)	
	18 Proposition d'un nouveau mode de financement	31.01.16	31.12.16	▲ Maintien du forfait unique jusqu'à la fin de la période RPT	
	19 Rapport sur le réseau d'entreprises pilote	31.12.16	31.12.16	▲ Réseau à étoffer; préciser les données à entrer et leur attribution (FP). Développer le plan comptable des triages.	
	20 Rapport sur la stratégie cantonale pour optimiser les structures et processus de gestion	31.12.16		● Reporter à 2017	
ad6	21 Séances avec les partenaires de la filière bois	4	4	■ Dans le cadre du groupe de travail Filière Bois de Lignum (2) et entre le SFP et Forêt Valais (2)	
	22 Nombres de demandes de soutien acceptées	2	1	● Soutien au projet Lignum concernant la filière Bois Vs	

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			█ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad7	23 Part de la surface forestière cantonale sous contrat en tant que réserves forestières (objectif 8% en 2020)	4%	4%	█	
	24 Surface annuelle traitée en faveur des espèces (ha)	30	11	▲	Cette première année de période RPT a été consacrée à la mise en place des projets pour les 4 ans à venir. Les efforts ont en particulier porté sur la création d'une réserve forestière dans le Bois de Finges.
	25 Surface annuelle de pâturages boisés et de selves traitées (ha)	20	24	█	
ad8	26 Pourcentage des communes avec plan de constation homologué par le Conseil d'Etat	95%	95%	█	
	27 Nombre de nouveaux projets de compensation avec décision	3	1	▲	7 nouveaux projets de compensation ont été mis en route en 2015. Par conséquent, il n'était pas nécessaire de développer autant de projets en 2016.

OBJECTIF POLITIQUE 2**Protéger et mettre en valeur les espaces naturels****Sous-objectifs politiques**

- 1 Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et mise en valeur du paysage (GP21) [Agenda 21]
- 2 Planifier, réaliser et soutenir la mise en oeuvre de mesures de conservation et de gestion des biotopes et espèces (GP22) [Agenda 21]
- 3 Mettre à disposition les bases, assurer la formation et l'information dans le domaine de la nature et du paysage (GP23) [Agenda 21]
- 4 Valorisation des voies de communication historiques de l'inventaire IVS (GP24)

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad1</i>	1 Mise en oeuvre des conventions-programmes des parcs naturels régionaux d'importance nationale de Binntal et Pfyn/Finges	31.12.16	31.12.16	■ Travaux réalisés par les deux parcs, selon la convention 2016-2019.
<i>ad2</i>	2 Mise sous protection des objets classés par un inventaire fédéral : Vallon de Réchy, Derborence, Valère et Tourbillon, première série d'objets PPS (prairies et pâturages secs), etc.	31.12.16		● Vallon de Réchy mis sous protection par DCE du 2.09.2015; retard avec des mandats et manque de ressources.
	3 Réalisation de projets de mise en valeur pour les objets d'importance nationale et cantonale, selon programme RPT	31.12.16	31.12.16	▲ Retard sur des mandats et manque de ressources.
	4 Etablissement et renouvellement des contrats d'exploitations agricoles pour les surfaces à forte valeur écologique (marais, PPS) [en complémentarité avec les objectifs de la politique agricole]	31.12.16	31.12.16	▲ Réduction de la surface contractuelle, suite à la réduction du budget.
	5 Gestion des espèces rares et/ou protégées selon listes des espèces prioritaires/menacées	31.12.16		● Retard sur des mandats et manque de ressources.
	6 Lutte contre les plantes exotiques envahissantes (néophytes)	31.12.16		▲ Un plan d'action lutte contre les néophytes 2017-2020 défini les priorités et sera présenté au CE au printemps 2017. Lutte prioritaire contre l'ailante engagée en ville de Sierre et poursuivie à fin 2016 en ville de Sion avec l'idée d'agir à la source de la diffusion.
<i>ad3</i>	7 Production de brochures, directives, etc. pour aider à la mise en oeuvre de mesures	31.12.16	31.12.16	■ Réédition de la brochure "Biodiversité" et réédition de la brochure "Abeilles sauvages".
	8 Organisation de cours de formation technique (néophytes, entretien des talus, etc.) et d'excursions tout public	31.12.16	31.12.16	■ Fête de la nature 2016 et cours néophytes.
<i>ad4</i>	9 Soutien aux mesures de maintien des objets d'importance fédérale et cantonale	31.12.16	31.12.16	● Manque de ressources budgétaires. La gestion des Voies historiques a été transférée au SBMA dès le 1er janvier 2017, cet aspect relevant plus de la protection des sites que des milieux naturels.

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Part de la convention-programme Binntal 2016-2019 réalisée	25%	25%	■ Activités parc Pfyn-Finges réalisées selon la convention 2016-2019.	
	2 Part de la convention-programme Pfyn-Finges 2016-2019 réalisée	25%	25%	■ Activités parc Pfyn-Finges réalisées selon la convention 2016-2019.	
	3 Pourcentage des objets classés CH avec statut de protection (nombre total d'objets inventoriés = 369 ; nombre d'objets sous protection = 50, soit 14%; nombre d'objets avec processus en cours = 10; but = 18 par an)	19%	14%	● Status quo du point de vue protection; 23 nouveaux objets ajoutés par l'OFEV dans le cadre de la révision des inventaires fédéraux.	
	4 Part de la convention-programme RPT 2016-2019 réalisée dans le domaine NP	25%	20%	▲ Retard suite à la réduction du budget cantonal.	
	5 Total de la surface sous contrat de prestations écologiques (surface cumulée en hectares)	2'200	1'963	▲ Réduction de la surface sous contrat en lien avec la réduction budgétaire; 1.15 mios au lieu de 1.2 mios au budget 2016	
	6 Nombre de projets/par an avec décision pour la sauvegarde des espèces rares et/ou protégées	12	4	● Ackerbegleitflora Erschmatt et batraciens Chermignon. Monitoring plantes rares et monitoring batraciens.	
	7 Révision de la LcPN et de l'OcPN pour faciliter la mise en oeuvre des mesures de lutte	31.12.16		● Groupe de travail nommé avec objectif de mettre en vigueur de la nouvelle législation au début 2019	
	8 Nombre de publications	1	2	■ Réédition de la brochure "Biodiversité" et réédition de la brochure "Abeilles sauvages".	
	9 Nombre de cours et excursions	3	3	■ Fête de la nature 2016 (2 sites : Marais d'Ardon et Bois-Noir) et cours néophytes.	
	10 Degré de réalisation des demandes déposées	100%	20%	● Budget insuffisant pour traiter les demandes déposées. Les crédits ont été réduits de 40'000.- (2015) à 20'000.- (2016) alors qu'il y a des demandes des communes pour un volume de travaux de plusieurs millions (env. 2 mios). Dans plusieurs cas, seule la part fédérale a été engagée pour permettre aux dossiers de se concrétiser.	

OBJECTIF POLITIQUE 3

Réduire les risques dus aux dangers naturels (avalanches, glissements de terrains, érosion, chutes de pierres, glaciers, laves torrentielles, torrents forestiers)

Sous-objectifs politiques

- 1 Planifier, soutenir et mettre en oeuvre la prévention dans le domaine des dangers naturels (neige, glace, instabilités de terrain, laves torrentielles) (GP31) [Agenda 21]
- 2 Diminuer les risques naturels par des mesures appropriées par rapport aux dangers d'avalanches, d'instabilités de terrains et dans les torrents forestiers (GP31) [Agenda 21]
- 3 Disposer d'un réseau attractif de chemins pédestres (GP33)

SERVICE DES FORÊTS ET DU PAYSAGE

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
				█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1	1 Elaboration et révision des cartes de danger d'instabilités de terrain	31.12.16	31.12.16	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
	2 Elaboration et révision des cartes de danger d'avalanches	31.12.16	31.12.16	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
	3 Mise en oeuvre des nouveaux contrats avec les services d'observation régionaux	31.01.16	31.12.16	▲ L'ensemble des mandats de prestations concernant les services d'observation régionaux ont été résiliés au printemps 2016 puis renouvelés dans un but d'uniformisation au niveau du partenariat (communes), des tâches soutenues et du financement.
	4 Participation aux projets de recherche de la Confédération dans le domaine des changements climatiques	31.12.16	31.12.16	█ Publication de la brochure "Le Valais face aux changements climatiques" et conférence de presse le 6 octobre 2016
	5 Interprétation de l'inventaire des objets menacés pour identifier les besoins de protection et définir les priorités	28.02.16	31.12.16	█ Etude achevée et résultats disponibles; utilisation pour la définition des prochains indicateurs (B18)
	6 Réalisation des projets individuels hors convention-programme RPT (grands projets) selon planification (projets avec engagement)	31.12.16	31.12.16	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
ad2	7 Réalisation des projets de l'offre globale (petits projets) selon la convention-programme RPT (projets avec engagement)	31.12.16	31.12.16	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
	8 Controlling de l'état du réseau sur l'ensemble du canton (mandat Valrando)	31.12.16	31.12.16	█ Le domaine de compétence "Chemins pédestres" est transféré au SRTCE dès le 1.01.2017
	9 Réalisation des projets de développement et de remise en état selon programme quadriennal	31.12.16	31.12.16	█ Le domaine de compétence "Chemins pédestres" est transféré au SRTCE dès le 1.01.2017

Indicateurs		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
				█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1	1 Part des cartes de danger d'instabilités validées du point de vue technique selon convention-programme	25%	20%	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
	2 Part des cartes de danger d'avalanches validées du point de vue technique selon convention-programme	25%	20%	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
	3 Part des contrats avec décision et signés	100%	45%	▲ Finalisation en cours : 13 conventions signées sur 30 au 31.12.2016
	4 Communication des résultats des études	31.12.16	31.12.16	█ Conférence de presse "Le Valais face aux changements climatiques"
	5 Rapport de synthèse et liste de projets priorisés	28.02.16	28.02.16	█ Rapport "Objectifs de protection du canton du Valais" établi
	6 Part du programme des projets individuels 2016 réalisée	100%	80%	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
ad2	7 Part de la convention-programme "offre de base 2016-2019" réalisée	25%	20%	▲ Les objectifs de la convention-programme sont trop élevés par rapport au budget disponible
	8 Part du réseau contrôlé depuis 2014	60%	60%	█
	9 Part du programme réalisée	25%	25%	█

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
OP1 Protéger, conserver et gérer la forêt	23'726'365.01	13'408'807.88	10'317'557.13
GP11 Conservation des forêts	2'494'508.58	523'106.74	1'971'401.84
P1101 Procédures forestières	2'062'241.41	429'176.66	1'633'064.75
362 Subventions acc. à des communes par le fonds forestier VS	313'857.00		313'857.00
368 Subventions acc. à des bourgeoisies par le fonds forestier VS	245'390.95		245'390.95
368 Tâches de police : mandat de prestations avec les triages	388'093.70		388'093.70
434 Prestations de service		10'863.45	-10'863.45
439 Fonds forestier VS (9240)		394'128.00	-394'128.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'114'899.76	24'185.21	1'090'714.55
P1102 Planification et recherche forestières	432'267.17	93'930.08	338'337.09
315 Waldinformationssystem WIS	40'677.17		40'677.17
318 Cartographie des forêts de protection (analyse rapide)	53'629.95		53'629.95
318 Concept forêt-gibier	28'797.10		28'797.10
318 Mise en valeur données LIDAR	56'879.32		56'879.32
460 Subventions acquises de la Conf. : Cartographie des forêts de protection (analyse rapide)		17'592.80	-17'592.80
460 Subventions acquises de la Conf. : Concept forêt-gibier		11'518.85	-11'518.85
460 Subventions acquises de la Conf. : Mise en valeur données LIDAR		21'066.40	-21'066.40
506 Waldinformationssystem WIS	55'582.20		55'582.20
660 Subventions acquises de la Conf.: Waldinformationssystem WIS		22'232.90	-22'232.90
Solde dépenses/recettes du produit	196'701.43	21'519.13	175'182.30
GP12 Forêt de protection	18'839'196.97	11'661'126.00	7'178'070.97
P1201 Gestion des forêts de protection	14'604'064.28	8'084'177.61	6'519'886.67
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	14'046'777.00		14'046'777.00
660 Subventions acquises de la Confédération		7'798'206.90	-7'798'206.90
Solde dépenses/recettes du produit	557'287.28	285'970.71	271'316.57
P1202 Infrastructure forestière	3'476'990.80	3'425'122.21	51'868.59
434 Prestations de service		84'747.75	-84'747.75
528 Prêts aux bourgeoisies	550'000.00		550'000.00
562 Subventions acc. à des communes	1'461'088.20		1'461'088.20
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'240'089.65		1'240'089.65
628 Remboursements de prêts accordés à des bourgeoisies		1'138'000.00	-1'138'000.00
660 Subventions acquises de la Confédération		1'616'855.10	-1'616'855.10
Solde dépenses/recettes du produit	225'812.95	585'519.36	-359'706.41
P1203 Dégâts aux forêts	758'141.89	151'826.18	606'315.71
GP13 Economie forestière	739'743.36	260'819.90	478'923.46
P1301 Gestion des forêts	210'029.26	220'104.75	-10'075.49
P1302 Gestion d'entreprise et filière du bois	194'103.19	666.51	193'436.68
P1303 Formation forestière	335'610.91	40'048.64	295'562.27
351 Ecole de gardes de Lyss	77'779.00		77'779.00
364 Formation forestière de base et continue (Forêt Valais)	201'500.00		201'500.00
Solde dépenses/recettes du produit	56'331.91	40'048.64	16'283.27

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP14 Biodiversité en forêt	1'652'916.10	963'755.24	689'160.86
P1401 Biodiversité en forêt	1'652'916.10	963'755.24	689'160.86
368 Subventions acc. à des bourgeoisies	1'096'156.60		1'096'156.60
460 Subventions acquises de la Confédération		900'000.40	-900'000.40
Solde dépenses/recettes du produit	556'759.50	63'754.84	493'004.66
OP2 Protéger et mettre en valeur les espaces naturels	6'137'264.18	3'705'485.01	2'431'779.17
GP21 Conservation et mise en valeur du paysage	2'966'384.85	2'432'150.14	534'234.71
P2101 Protection du paysage	22'410.40	1'985.77	20'424.63
P2102 Mise en valeur du paysage	539'792.59	631'516.13	-91'723.54
365 Subventions acc. à des instit. privées: Unesco	310'638.00		310'638.00
460 Subventions acquises de la Confédération: RPT Unesco		210'638.00	-210'638.00
Solde dépenses/recettes du produit	229'154.59	420'878.13	-191'723.54
P2103 Parcs naturels	2'404'181.86	1'798'648.24	605'533.62
GP22 Conservation et gestion des biotopes et espèces	2'655'381.12	1'238'215.30	1'417'165.82
P2201 Protection des biotopes	241'646.73	46'924.44	194'722.29
P2202 Mise en valeur des biotopes	554'567.56	179'079.01	375'488.55
434 Prestations de service		8'129.55	-8'129.55
Solde dépenses/recettes du produit	554'567.56	170'949.46	383'618.10
P2203 Contrats d'exploitation	1'224'190.69	683'915.70	540'274.99
P2204 Gestion des espèces	634'976.14	328'296.15	306'679.99
GP23 Bases, formation et information nature et paysage	462'511.20	30'396.40	432'114.80
P2301 Etudes, recherches et inventaires	247'989.29	22'133.72	225'855.57
364 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte: Agenda 21	141'000.00		141'000.00
Solde dépenses/recettes du produit	106'989.29	22'133.72	84'855.57
P2302 Formation et information	214'521.91	8'262.68	206'259.23
GP24 Voies de communication historiques	52'987.01	4'723.17	48'263.84
P2401 Valorisation des voies de communication historique	52'987.01	4'723.17	48'263.84
OP3 Réduire les risques dus aux dangers naturels	14'688'040.74	5'991'984.00	8'696'056.74
GP31 Prévention dangers naturels	2'723'872.76	1'158'579.19	1'565'293.57
P3101 Cartes de dangers	813'452.14	349'049.00	464'403.14
P3102 Observations dangers naturels et prévention	1'512'847.13	738'837.25	774'009.88
314 Maintenance des stations Imis et pluviomètres WSL	239'796.90		239'796.90
362 Subventions acc. à des communes: service hivernal et estival	568'108.60		568'108.60
460 Subventions acquises de la Conf.: maintenance stations		128'617.25	-128'617.25
460 Subventions acquises de la Conf.: service hivernal et estival		298'688.00	-298'688.00
562 Subventions acc. à des communes: observations dangers naturels et prévention	288'765.15		288'765.15
660 Subventions acquises de la Conf.: observations dangers naturels et prévention		290'486.85	-290'486.85
Solde dépenses/recettes du produit	416'176.48	21'045.15	395'131.33
P3103 Etudes et recherches	397'573.49	70'692.94	326'880.55

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP32 Ouvrages de protection	11'150'367.46	4'800'883.30	6'349'484.16
P3201 Construction et entretien d'ouvrages	11'150'367.46	4'800'883.30	6'349'484.16
434 Prestation de service		284'134.20	-284'134.20
562 Subventions acc. à des communes	9'790'192.65		9'790'192.65
564 Subventions acc. à des soc. d'éc. mixte	371'492.25		371'492.25
568 Subventions acc. à des bourgeoisies	236'467.35		236'467.35
660 Subventions acquises de la Confédération		4'484'291.10	-4'484'291.10
Solde dépenses/recettes du produit	752'215.21	32'458.00	719'757.21
GP33 Chemins pédestres	813'800.52	32'521.51	781'279.01
P3301 Construction et entretien des sentiers	813'800.52	32'521.51	781'279.01
365 Subventions acc. à des instit. privées: VALRANDO	182'000.00		182'000.00
562 Subventions acc. à des communes: sentiers pédestres	547'050.45		547'050.45
Solde dépenses/recettes du produit	84'750.07	32'521.51	52'228.56
Total	44'551'669.93	23'106'276.89	21'445'393.04

OP 1 Protéger l'homme et l'environnement B16 9'587'900 net C16 8'890'011.34 net	GP 11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement B16 2'495'851 net C16 2'037'324.86 net	GP 12 Sites pollués, déchets et sols B16 1'657'652 net C16 1'128'603.80 net	GP 13 Protection des eaux B16 4'553'399 net C16 4'785'100.64 net	GP 14 Evaluation et suivi des projets de construction B16 880'998 net C16 938'982.04 net
--	---	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'340'092.97	8'539'000	8'250'950.39	-288'050
30 Charges de personnel	5'845'058.20	6'030'500	5'929'696.45	-100'804
31 Biens, services et marchandises	1'865'950.75	1'847'500	1'788'561.67	-58'938
32 Intérêts passifs	1'581.00	0	0.00	0
33 Amortissements	7'732.95	0	5'942.20	5'942
36 Subventions accordées	131'219.77	133'600	122'938.53	-10'661
38 Attributions aux financements spéciaux	129'673.50	107'000	59'611.25	-47'389
39 Imputations internes	358'876.80	420'400	344'200.29	-76'200
4 Revenus de fonctionnement	1'942'345.85	1'451'100	1'860'395.35	409'295
40 Impôts	2'434.00	4'000	2'535.00	-1'465
43 Contributions	1'572'237.05	1'085'100	1'488'898.95	403'799
45 Dédommagements de collectivités publiques	12'454.50	10'000	9'422.10	-578
46 Subventions acquises	342'051.30	342'000	342'051.30	51
49 Imputations internes	13'169.00	10'000	17'488.00	7'488
Charges nettes de fonctionnement	6'397'747.12	7'087'900	6'390'555.04	-697'345
5 Dépenses d'investissement	6'171'090.95	4'480'600	3'677'931.00	-802'669
50 Investissements propres	166'940.00	360'000	271'651.50	-88'349
56 Subventions accordées	4'720'599.95	2'420'600	2'418'248.50	-2'352
57 Subventions redistribuées	1'283'551.00	1'700'000	988'031.00	-711'969
6 Recettes d'investissement	1'373'360.60	1'980'600	1'178'474.70	-802'125
66 Subventions acquises	89'809.60	280'600	190'443.70	-90'156
67 Subventions à redistribuer	1'283'551.00	1'700'000	988'031.00	-711'969
Dépenses nettes d'investissement	4'797'730.35	2'500'000	2'499'456.30	-544
Insuffisance de financement	11'195'477.47	9'587'900	8'890'011.34	-697'889

Explication des écarts financiers

30: Le poste de chef de service, ainsi que deux autres postes ont été vacants pendant plusieurs mois, ce qui a diminué les coûts.

43: Les prestations refacturées aux entreprises privées dans le domaine des sites pollués et déchets sont nettement plus élevées que planifiées. Le produit de la vente de vignettes de citerne est également supérieur à la planification. Une partie de l'excédent de recettes a été mis à disposition du Service des routes et cours d'eau en compensation d'un dépassement de crédit budgétaire afin de diminuer le retard des paiements des subventions communales dues pour l'entretien des cours d'eau latéraux.

57/67: Le montant des subventions de la Confédération redistribuées aux communes est inférieur à la planification suite notamment à des retard des communes dans la finalisation de leurs plans généraux d'évacuation des eaux.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	37.80	39.60	39.50

Explication des écarts

Un poste de laborant à 100% a été transformé en poste d'ingénieur HES à 90%.

OBJECTIF POLITIQUE

Veiller à la protection de la population et des ressources naturelles contre les atteintes nuisibles ou incommodantes en s'appuyant sur les dispositions fédérales et cantonales en matière de protection de l'air, des eaux, du sol, de protection contre le bruit et le rayonnement non ionisant ainsi qu'en matière d'élimination des déchets

Sous-objectifs politiques

- 1 Surveiller et évaluer la qualité de l'air, des eaux et du sol
- 2 Contrôler la conformité des installations stationnaires et des chantiers en matière de pollution atmosphérique, de bruit, de rayonnement non ionisant, de gestion des déchets, de protection des eaux et du sol
- 3 Coordonner la planification et assurer le subventionnement de l'assainissement des sites contaminés, des installations d'évacuation et de traitement des eaux usées, ainsi que des installations de traitement des déchets
- 4 Informer et conseiller les communes, la population, les exploitants et les maîtres d'oeuvre, collaborer avec les organisations économiques pour assurer une protection adéquate de l'environnement [Agenda 21]
- 5 Veiller, en collaboration avec les communes et les autres services cantonaux concernés, à l'établissement des différents cadastres, registres, plans de gestion et d'assainissement
- 6 Evaluer les rapports d'impact sur l'environnement en coordination matérielle avec les autres services concernés et, à la demande de l'autorité compétente, vérifier la conformité des projets de construction aux aspects de la protection de l'homme et de l'environnement de la compétence du SPE
- 7 Procéder, en collaboration avec les juristes du Département, aux adaptations de la réglementation cantonale requises par le Grand Conseil et par l'évolution de la législation fédérale

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
			█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1 1 Optimisation du suivi de la qualité des eaux souterraines en collaboration avec les autres services de l'Etat (SRTCE, SCAV, OCRN, etc.)	01.01.17		█ Un échantillonnage des eaux de la nappe de la plaine du Rhône sur 56 points de Naters à Port-Valais, avec analyses sur 23 paramètres, a été réalisé. L'observation nationale des eaux souterraines NAQUA s'est déroulée avec 4 campagnes en février, mai, août et novembre. Le puit du Boeuferant en aval de Monthey, le nouveau forage profond de Saillon ainsi que le secteur de Viège, en collaboration avec l'OCRN et le SRTCE, et la nappe le long du Grossgrundkanal ont été échantillonnés et analysés.
	01.01.17		█ Les prélèvements et analyses sur les bassins versants de la Dala et, en plus, sur celui de la Printse ont été réalisés. Les rapports de synthèse des résultats sont en cours de finalisation. Le bilan de la qualité des eaux sur la Turtmanna a été publié en décembre.
ad2 3 Surveillance des antennes de téléphonie mobile durant la phase de déploiement du système de 4ème génération (LTE)	31.12.17		▲ Le poste vacant, suite au décès du collaborateur spécialisé, a été repourvu dès le 15 mars et le nouveau collaborateur a été formé. Les paramètres d'émission ou d'immission du rayonnement ont été contrôlés pour 1 site d'antenne installé et 7 sites d'installations faisant l'objet de demandes d'autorisation de construire. De même, 10 contrôles d'assurance qualité ont été faits auprès d'un opérateur. Des mesures in situ sont régulièrement effectuées par des bureaux accrédités, lorsque la densité de flux magnétique calculée approche la valeur limite d'installation fixée à titre de précaution. 27 rapports de mesures y relatifs ont été contrôlés par le SPE.
4 Développement d'une banque de données permettant de renforcer la coordination des contrôles des installations ayant des impacts environnementaux dans plusieurs domaines (air, eaux, sol, bruit, déchets, RNI etc.)	30.06.16	31.12.16	█ La base de données GestInstall est opérationnelle et couvre les domaines Air, Eaux, Bruit, Déchets. Des installations appartenant à plus que 200 entreprises y sont répertoriées.
ad3 5 Suivi de l'assainissement des sites contaminés résultant de l'héritage industriel du Valais (sites chimiques de Viège, Monthey et Evionnaz, anciens sites de production d'aluminium de Chippis et de Steg): détermination des mesures à prendre et suivi des travaux	01.01.17		█ A Chippis, les travaux d'assainissement de l'ancienne aire d'électrolyse de l'aluminium et de production d'anodes sont en cours. À Monthey, Evionnaz, Sierre et Viège, les mesures d'assainissements in situ se sont poursuivies (Etang de la STEP, Usine Nord, ancienne blanchisserie Constellium et Werkareal). Des essais d'assainissement in situ sont en cours à Viège, Monthey et Evionnaz. A Gamsenried, de nouveaux puits de pompage ont été mis en fonction.
	01.01.17		█ Sur la base des investigations techniques complémentaires menées sur les sols et des investigations sur la représentativité des résultats ainsi que sur la base des investigations de détails menées sur les parcelles à assainir en zone d'habitations, le SPE a informé par écrit chacun des propriétaires concernés et a procédé à l'actualisation des inscriptions au cadastre des sites pollués. Deux assainissements pilotes ont été réalisés permettant d'obtenir des informations pour préparer l'élaboration d'un projet d'assainissement pour la zone d'habitation. En parallèle, des investigations complémentaires vont être réalisées dans la zone agricole. L'état d'avancement des investigations et assainissements est documenté sous www.vs.ch/ggk .

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires		Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes				
ad4	7 Information de la population sur l'état de l'environnement par le biais des médias (principaux sujets planifiés en 2016: sites pollués, statistique sur les déchets, qualité de l'air, épuration des eaux; autres sujets en fonction de l'actualité)	31.12.16		<p>█ Outre les 14 communiqués et conférences de presse (voir IP 15), le SPE a été très fortement sollicité par les médias en 2016 dans le dossier de la pollution au mercure dans le Haut-Valais ainsi que dans celui de la raffinerie de Collombey-Muraz.</p> <p>Le SPE a en sus, en collaboration avec Promotion Santé Valais et la Commission cantonal de l'hygiène de l'air, lancé une campagne de sensibilisation aux particules fines.</p>
	8 Mise à disposition de la Confédération des géodonnées dans les 3 ans suivant l'approbation des modèles de géodonnées minimaux (MGDM) dans les 12 domaines de la compétence du SPE; en particulier établissement du nouveau cadastre du bruit routier d'ici le 31.3.2017	31.03.17		<p>▲ 11 géodonnées de base sont de la compétence du SPE et 4 de compétence communale mais sous surveillance de ce dernier.</p> <p>Les exigences sont définies dans 14 MGDM dont 7 sont déjà approuvés et pour 6 autres, l'audition est terminée. Le dernier concerne les PREE et doit être terminé par l'OFEV pour le fin 2018.</p> <p>Pour 5 des 7 approuvés, les délais de la mise à disposition des données ne posent pas de problème, y inclus le cadastre de bruit. Pour 2, soit les zones de protection des eaux souterraines de compétence communale et la carte des débits résiduels de compétence cantonale, les délais ne pourront pas être tenus.</p>
ad5	9 Soutien technique au SRTCE et aux communes pour l'assainissement du bruit routier d'ici au 31.03.2018 (principaux projets prévus en 2016: T9/RC45 Sierre, T9 Martigny, RC62 Sion, RC60 Savièse, 1015 Brig/Naters, T9 St-Léonard , RC58 Ayent, RC54 Vex, RC62 Nendaz, RC12 Visp, RC109 Monthey, RC45 Haut-Plateau (Chermignon, Montana, Randogne))	01.01.17		<p>▲ Dans le cadre du soutien au SRTCE pour l'assainissement du bruit des routes cantonales, 39 prises de position ont été rendues en 2016, 49% dans les délais.</p> <p>Pour les routes communales, les projets des 6 communes ayant fait la demande ont été intégrés dans la dernière convention-programme (Sierre, Grône, Sion, Martigny, Bagnes et Monthey).</p>
	10 Suivi de la réalisation des mesures d'isolation acoustique le long du réseau ferroviaire (principaux projets prévus en 2016: Naters, Sierre, Saxon, Vernayaz, St-Léonard, St-Maurice)	01.01.17		<p>█ Le projet de Massongex est terminé et ceux de Riddes et Evionnaz touchent à leur fin. Pour les projets restants concernant 8 communes valaisannes, un mandat à décision du Conseil d'Etat a été adjugé à fin janvier 2016 pour la gestion et le suivi d'exécution des fenêtres anti-bruit. Le bureau a procédé à la plupart des visites sur place et à l'établissement des projets acoustiques qui ont été transmis aux propriétaires concernés en automne 2016. Le bureau prépare maintenant les conventions avec les propriétaires intéressés par ces travaux.</p>
ad6	11 Conduite et assistance des communes dans la procédure d'approbation des zones de protection de sources (ZP) afin que toutes les ZP aient été mises à l'enquête publique dans le délai prévu à l'art. 50 al. 4 de la loi cantonale sur la protection des eaux	01.01.17		<p>▲ La section protection des eaux a eu des contacts avec 30 communes. Il s'agissait principalement de régler les conflits entre des constructions et des zones de protection et le traitement des cas de pollution. En 2016, 9 communes ont mené à terme la procédure de délimitation et approbation de leurs zones de protection : Reckingen-Gluringen, Eggerberg, Graftschaft, Simplon, Baltschieder, Obergoms, Saillon et Saas-Grund et Troistorrent.</p>
	12 Pour les préavis demandés au Service par l'autorité compétente, réduction de la fréquence des consultations internes au Service de manière à réduire la durée de traitement au sein du Service	01.01.17		<p>█ La fréquence des consultations internes au Service des dossiers soumis à notice d'impact a diminué de 85% en 2013, à 80% en 2014, 77% en 2015 et 75% en 2016. Les 25% restantes ont été traités par les généralistes spécialisés.</p> <p>La fréquence de la consultation interne pour les petits dossiers de construction a diminué de 100% au début 2015 à 24%, soit 273 dossiers, en 2016. Le temps investi pour le traitement des autres 76% de ces projets, soit 812 dossiers, s'est réduit à un jour.</p>

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
			█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
<i>ad7</i> 13 Adaptation, en collaboration avec le SAJ-DTEE, des différents directives et arrêtés suite aux révisions totales des lois cantonales sur la protection de l'environnement (LcPE) et des eaux (LcEaux)	01.01.17		▲ Le règlement d'application de l'OEIE à été décidé par le Conseil d'Etat le 6 avril 2016, approuvé par la Confédération et mis en vigueur le 17 juin 2016. 3 règlements sont en cours de modifications: Abrogation de l'arrêté concernant l'élimination des véhicules automobiles hors d'usage et l'aménagement de leurs places de dépôt du 15.09.1976, Révision de l'arrêté sur le plan des mesures pour la protection de l'air du 08.04.2009, Révision de l'arrêté sur le smog hivernal du 29.11.2006. Ces trois modifications seront soumises au courant de l'année 2017.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Nombre d'analyseurs en continu du réseau RESIVAL et des stations mobiles permettant la surveillance dans l'air des polluants actuellement les plus problématiques pour la santé publique	25	26	■ Au 31 décembre, 26 analyseurs en continu équipant 7 stations fixes Resival étaient en service: - 3 BTEX (installés en 2006-2007) - 7 analyseurs de NOx (remplacés en 2012) - 7 analyseurs d'ozone (remplacés en 2005) - 7 analyseurs de PM10 (remplacés en 2006-2010) - 1 analyseur de PM2.5 (remplacé en 2007) - 1 analyseur de black carbon (installé en 2007).	
	2 ■ Qualité de l'air dans la plaine du Rhône, quantifiée à l'aide de l'indice annuel de pollution de l'air (IPL) à proximité industrielle (1 = pollution très faible, 2 = faible, 3 = modérée, 4 = marquée, 5 = haute et 6 = très haute)	3	3	■ La situation pour les zones industrielles est restée en 2016 au même niveau qu'en 2015.	
	3 Nombre d'échantillons analysés pour quantifier l'état de l'environnement (poussières en suspension, eaux souterraines, eaux de surface, sédiments et sols)	650	863	■ Au total, 863 échantillons ont été analysés par le SPE ou sur mandat de ce dernier. Ces échantillons se répartissent comme suit : eaux souterraines: 124 ; eaux de surface et sédiments: 402 ; effluents de STEP: 322. En sus de ces échantillons, les teneurs en métaux lourds ont été analysées dans 16 échantillons de poussières.	
	4 Nombre d'installations dont les émissions ont été mesurées à une ou plusieurs reprises par le Service (air, bruit, rayonnement non ionisant et rejets dans les eaux)	300	297	▲ Le SPE a procédé au contrôle par mesure de 225 installations en matière de protection de l'air, 5 en matière de bruit, 8 en matière de rayonnement non ionisant et 59 en matière de rejets dans les eaux.	
	5 Nombre d'installations ayant fait l'objet d'une visite sur place pour conseil et/ou contrôle, par le SPE, en sus des mesures des émissions (air, bruit, rayonnement non ionisant, déchets et matériaux, eaux souterraines, eaux usées et chantiers)	600	658	■ Le SPE a procédé à 93 visites en matière de protection de l'air, 6 en matière de bruit, 11 en matière de rayonnement non ionisant, 280 en matière de déchets et d'extraction de matériaux, 24 en matière de protection des eaux souterraines, 244 en matière d'eaux usées, dont 16 industries ou PME, 96 exploitations agricoles, 52 STEP, 50 chantiers et 30 divers.	
	6 Nombre d'installations contrôlées par des tiers avec un suivi administratif du SPE (chauffages, installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, citernes, garages et chantiers)	7'500	5'785	▲ 188 stations-services, 83 installations industrielles ou artisanales avec rejets dans l'air, 3204 chauffages, 2087 citernes, 204 garages, 45 sites de traitement de déchets ou d'extraction de matériaux et 19 chantiers ont été contrôlés par des tiers avec un suivi administratif du SPE. La différence par rapport au chiffre planifié s'explique principalement par le contrôle de chauffage ou le SPE constate un retard dans la transmission des formulaires de contrôle par la branche des ramoneurs.	
	7 Nombre de lieux à utilisation sensible (LUS) exposés à un dépassement des valeurs d'installations de téléphonie mobile et de radiodiffusion	0	0	■ Un seul dépassement potentiel a été relevé en 2016 suite à une mesure sur place par un bureau accrédité. Le dépassement ne se produisant toutefois qu'à la puissance maximale autorisée, et l'antenne étant exploitée à une puissance inférieure, ce dépassement n'était cependant pas effectif. L'opérateur a tout de suite pris les mesures nécessaires pour qu'aucun dépassement ne puisse effectivement se produire.	

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	
ad2 8 Quantité (kg) de pesticides et de résidus médicamenteux rejetés au Rhône par les usines chimiques valaisannes	500	524	<p>■ En 2016, les quantités de produits phytosanitaires d'origine industrielle retrouvés dans le Rhône à la Porte du Scex se sont élevées à 124 kg/an, en hausse par rapport à 2015 (88 kg), équivalentes ou en baisse par rapport aux années précédentes 2014 (128 kg), 2013 (235 kg), 2012 (200 kg), 2011 (368 kg).</p> <p>Les charges des principes actifs pharmaceutiques (API) d'origine industrielle représentent 400 kg/an, stable par rapport à 2015 (370 kg) en baisse par rapport aux années précédentes 2014 (658 kg), 2013 (761 kg), 2012 (425 kg) 2011 (702 kg).</p>
ad3 9 Projets des communes : pourcentage des dossiers de subventionnement et d'adjudication traités et transmis à l'autorité compétente dans les 2 mois pour les décisions du Département ou du Conseil d'Etat, respectivement dans les 4 mois pour les décisions du Grand Conseil	80%	100%	<p>■ 21/21 dossiers d'adjudication et de subventionnement (48 en 2015) ont été traités dans les délais.</p>
10 Montant, en millions de francs, des travaux réalisés et décomptés mais dont les subventions n'ont pas été versées par manque de disponibilités budgétaires	5.5	1.53	<p>■ À fin 2016, le montant des travaux décomptés pour lesquels les subventions n'ont pas pu être versées fautes des disponibilités budgétaires s'élevait à CHF 1.53 millions. Ces retards n'ont toutefois pas dépassés les délais de paiement du point de vue de la loi sur les subventions.</p>
11 Nombre de prises de position, de décisions et de sommations du Service relatives à l'investigation, la surveillance ou l'assainissement de sites pollués	60	91	<p>■ Outre les prises de position sur le dossier "mercure", le SPE s'est prononcé sur un nombre très important de dossiers dans le domaine des sites pollués.</p>
12 Nombre total de sites pollués assainis ou en cours d'assainissement	78	79	<p>■ Sur un total actuellement connu de 111 sites à assainir, 65 sites contaminés ont d'ores et déjà été assainis, tandis que 14 sites sont en cours d'assainissement.</p>
13 Pourcentage des prises de position du service en matière de sites pollués dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet	80%	38%	<p>▲ Compte tenu des priorités données au mercure et à l'assainissement des sites contaminés des grandes industries et la complexité des dossiers à traiter (voir IP12), le traitement des autres dossiers a nécessité plus de temps.</p>
14 Montant, en millions de francs, investi durant l'année par les industries de l'aluminium et de la chimie pour l'investigation, la surveillance, le confinement transitoire ou l'assainissement de leurs sites pollués	30	30	<p>■ A Chippis, les travaux d'assainissement de l'ancienne aire d'électrolyse de l'aluminium et de production d'anodes sont en cours. À Monthevy, Evionnaz, Sierre et Viège, les mesures d'assainissements in situ se sont poursuivies (Etang de la STEP, Usine Nord, ancienne blanchisserie Constellium et Werkareal). Des essais d'assainissement in situ sont en cours à Viège, Monthevy et Evionnaz. A Gamsenried, de nouveaux puits de pompage ont été mis en fonction. Le montant des investissements est grossièrement estimé sur la base des travaux réalisés par les industries concernées.</p>

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad4 15 Nombre d'informations / communications réalisées par le Service	10	14	<p>■ Communiqués/informations : Observation de la qualité des eaux de surface Campagne 2014: La Liène, 05.02.2016; Ancienne décharge de Gamsenried - Nécessité d'une investigation de détail globale, 25.02.2016; Pollution au mercure entre Viège et Niedergesteln - Nouveaux résultats en zone habitée, 28.04.2016; Etude d'impact sur l'environnement : nouveau règlement en vigueur, 16.06.2016; Rapport d'investigation de la Raffinerie de Collombey - Cinq secteurs devront être assainis, 22.06.2016; Qualité de l'air en Valais en 2015, 05.07.2016; Pollution au mercure entre Viège et Niedergesteln : Première mesure d'assainissement en zone habitée, 06.07.2016; Assainissement des anciennes usines d'aluminium de Steg, 08.07.2016; Bilan 2015 d'épuration des eaux usées en Valais, 16.08.2016; Nouveau chef du Service de la protection de l'environnement, 31.08.2016; Raffinerie de Collombey - Projet d'assainissement remis au canton par Tamoil, 30.09.2016; Campagne de sensibilisation aux particules fines, 10.11.2016; Assainissement de la Raffinerie de Collombey - Signature d'une convention de garantie financière, 17.11.2016; Observation de la qualité des eaux de surface Campagne 2014-2015: La Turtmännna, 19.12.2016.</p>
16 Nombre de visites de conseil auprès des communes	50	88	■ 88 visites ont été effectuées en 2016.
ad5 17 Elaboration d'un rapport annuel sur la qualité de l'air et d'un bilan sur la mise en oeuvre du plan cantonal pour la protection de l'air	30.06.16	15.06.16	■ Le Conseil d'Etat a pris connaissance du rapport annuel le 15 juin 2016. Le rapport, disponible sous www.vs.ch/air , a fait l'objet d'un communiqué aux médias le 5 juillet 2016.
18 Etat de l'assainissement des routes cantonales en matière de bruit calculé sur la base du rapport entre les dépenses effectives et les coûts totaux planifiés jusqu'en 2018	85%	43%	▲ Etat à fin 2015 selon les chiffres transmis par le SRTCE. Les chiffres pour 2016 seront connus au printemps 2017.
19 Nombre de communes exploitant des captages d'eau potable dont les zones de protection ne sont pas intégralement approuvées	20	28	■ A ce jour, 103 communes ont fait approuvé les zones de protection de l'ensemble de leurs sources et captages, 9 communes ont réalisé la mise à l'enquête publique de leurs ZP sans opposition, 4 communes sont en procédure de conciliation suite à des oppositions de privés, 9 communes doivent encore faire approuver une partie de leurs ZP alors que 6 communes n'ont encore aucune ZP approuvée et certaines communes n'ont pas de captage pour l'approvisionnement en eau potable.
20 Nombre de décharges ne disposant pas des autorisations nécessaires	0	10	■ 10 décharges accueillant uniquement des matériaux d'excavation propres mais ne disposant pas des autorisations nécessaires sont encore en activité. Depuis le début de l'année 2016, l'autorisation d'exploiter la décharge de type A d'Albinen (Trittji) a été octroyée.
ad6 21 Pour les projets soumis à étude d'impact, pourcentage des dossiers traités dans les délais administratifs prévus (2 mois pour l'enquête préliminaire, le cahier des charges et le rapport d'impact dès réception des préavis des services consultés)	80%	94%	■ 12 enquêtes préliminaires ont été traitées, dont 83% dans les délais. 40 rapports d'impact ont été traités, dont 95% dans les délais.

SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad6</i> 22 Pour les projets non soumis à étude d'impact, pourcentage des préavis transmis dans le mois suivant la réception du dossier complet au SPE	80%	87%	■ Pour les 1532 dossiers soumis à notice d'impact, 87% ont été traités dans les 30 jours suivant la réception du dossier complet au SPE. En sus 84% des 273 petits dossiers de construction ont été traités dans les 10 jours et 100% des 812 traitements sommaires dans le délai de 1 jour.

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Pollution atmosphérique, bruit et rayonnement	2'837'623.23	800'298.37	2'037'324.86
P1101 Evaluation de la qualité de l'air ambiant	1'102'849.20	258'601.63	844'247.57
P1102 Surveillance des rejets et mesures curatives	885'630.05	321'585.47	564'044.58
P1103 Bruit et rayonnement non-ionisant	849'143.98	220'111.27	629'032.71
GP12 Sites pollués, déchets et sols	1'925'863.14	797'259.34	1'128'603.80
P1201 Sites pollués	1'432'431.73	772'807.20	659'624.53
562 Subventions accordées à des communes	8'767.00		8'767.00
572 Subventions redistribuées à des communes	11'428.00		11'428.00
670 Subventions de la Confédération à redistribuer		11'428.00	-11'428.00
Solde dépenses/recettes du produit	1'412'236.73	761'379.20	650'857.53
P1202 Déchets	424'176.25	24'023.32	400'152.93
P1203 Sols et matériaux pierreux	69'255.16	428.82	68'826.34
GP13 Protection des eaux	6'135'576.83	1'350'476.19	4'785'100.64
P1301 Evaluation qualité eaux souterraines et surface	696'963.00	14'060.12	682'902.88
P1302 Protection des eaux de surface	498'873.95	121'201.82	377'672.13
P1303 Planif. et subv. ouvrages eaux usées et STEP	4'174'326.58	1'095'091.88	3'079'234.70
562 Bassin d'eaux pluviales BEP Randogne - Collecteur de liaison DO	200'000.00		200'000.00
562 Collecteur du Larrey	68'958.00		68'958.00
562 Déversoirs d'orage DO Fully - rive droite	43'360.00		43'360.00
562 Mex St-Maurice - Raccordement	130'000.00		130'000.00
562 Mini STEP La Luette - Collecteurs	47'988.00		47'988.00
562 Raccordement EU Illarsaz	52'562.00		52'562.00
562 STEP Chandoline - Extension et réhabilitation	500'000.00		500'000.00
562 STEP de Riod-Mâche - Collecteurs EU	125'000.00		125'000.00
562 STEP Martigny - Extension-Réhabilitation	350'000.00		350'000.00
562 STEP Profray - Extension - Nitrification	88'412.00		88'412.00
562 STEP Saillon - Extension	150'000.00		150'000.00
562 STEP Vétroz-Conthey Extension - Prétraitement	81'100.00		81'100.00
562 STEP Zermatt - Extension	120'787.00		120'787.00
Solde dépenses/recettes du produit	2'216'159.58	1'095'091.88	1'121'067.70
P1304 Protection des eaux souterraines et des captages	765'413.30	120'122.37	645'290.93
GP14 Evaluation et suivi des projets de construction	1'029'818.19	90'836.15	938'982.04
P1401 Coordination et évaluation des projets EIE	182'473.89	18'448.10	164'025.79
P1402 Préavis de synthèse des projets non soumis à EIE	735'226.08	3'901.41	731'324.67
P1403 Suivi des chantiers et conseil	112'118.22	68'486.64	43'631.58
Total	11'928'881.39	3'038'870.05	8'890'011.34

OP 1 Gérer la faune sauvage B16 508'900 net C16 242'314.80 net	GP 11 Conservation diversité des espèces et biotopes B16 3'127'330 net C16 2'855'144.28 net	GP 12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche B16 -2'891'232 net C16 -2'761'804.45 net	GP 13 Information et recherche B16 272'802 net C16 148'974.97 net
--	---	--	---

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	6'420'154.90	6'581'600	6'513'318.11	-68'282
30 Charges de personnel	3'989'834.30	4'076'100	4'092'737.20	16'637
31 Biens, services et marchandises	1'498'691.74	1'719'000	1'523'762.68	-195'237
33 Amortissements	3'448.95	2'000	1'978.50	-22
36 Subventions accordées	429'852.75	425'000	448'008.10	23'008
38 Attributions aux financements spéciaux	111'119.65	96'000	123'216.20	27'216
39 Imputations internes	387'207.51	263'500	323'615.43	60'115
4 Revenus de fonctionnement	6'226'066.70	6'072'700	6'271'003.31	198'303
40 Impôts	21'837.70	15'000	21'902.30	6'902
41 Patentés et concessions	3'121'660.80	3'190'000	3'296'782.20	106'782
42 Revenus des biens	121'765.95	150'000	125'613.95	-24'386
43 Contributions	2'009'168.70	2'023'700	1'976'623.30	-47'077
46 Subventions acquises	484'171.55	420'000	510'869.00	90'869
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	178'620.95	89'000	107'998.18	18'998
49 Imputations internes	288'841.05	185'000	231'214.38	46'214
Charges nettes de fonctionnement	194'088.20	508'900	242'314.80	-266'585
5 Dépenses d'investissement	0.00	0	0.00	0
6 Recettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Dépenses nettes d'investissement	0.00	0	0.00	0
Insuffisance de financement	194'088.20	508'900	242'314.80	-266'585

Explication des écarts financiers

Rubrique 31 : Non-acquisition de la totalité des fournitures de prévention des dégâts aux cultures par faute d'espace de stockage disponible suite au déménagement du service. Engagement des deux nouveaux chefs de secteurs dès septembre 2016 et non au début janvier. Paiement de l'indemnité fixe pour la permanence téléphonique (25 X 3'000.--) des gardes-chasse par la rubrique 30 dès 2016.

Rubrique 41 : L'augmentation du prix des permis de chasse explique la totalité de l'écart.

Rubrique 46 : Une partie de l'écart est représenté par un montant de Fr. 20'000.-- attribué par l'OFEV pour le monitoring des grands prédateurs et l'écart principal par le versement de la participation fédérale pour l'indemnisation des animaux de rentes victimes des grands prédateurs Frs 77'119.-- (80% pris en charge par OFEV).

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	32.00	32.00	32.90

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

Conformément aux conclusions de l'audit du service réalisé en 2014 et aux propositions du groupe de travail opérationnel désigné, le chef du département a décidé de mettre en place une nouvelle structure sectorielle et organisationnelle du service avec 3 arrondissements. Grâce au transfert d'un poste vacant non repourvu au sein du département et à l'activation d'un poste non repourvu au SCPF, 2 places de chefs de secteurs ont été créées en 2016. Les nouveaux collaborateurs ont débuté leur activité en septembre et octobre. Le manque de ressources humaines disponibles reporte à 2017-2018 la création du 3ème poste de chef de secteur.

OBJECTIF POLITIQUE**Gérer la faune sauvage, conserver ses biotopes et la diversité des espèces et minimiser les dégâts****Sous-objectifs politiques**

- 1 Conserver la diversité des espèces et leurs biotopes, assurer l'équilibre des populations de faune sauvage, gérer de manière équilibrée par la chasse les populations de gibier [Agenda 21]
- 2 Assurer les peuplements piscicoles pour la promotion de la régale de la pêche [Agenda 21]
- 3 Prévenir et réparer les dommages causés par la faune sauvage à la forêt, aux cultures et aux animaux de rente
- 4 Informer les autorités, la population, la jeunesse et les partenaires sur la faune sauvage
- 5 Contribuer à la réalisation de recherches sur la faune sauvage, ses maladies et ses biotopes

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1 1 Elaboration et application du nouvel arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020 et d'éventuelles adaptations des bases légales cantonales sur la chasse (en application des nouvelles dispositions fédérales LChP et OChP).	01.07.16	22.06.16	■ Le nouvel arrêté quinquennal sur la chasse 2016-2020, son avenant 2016 et le règlement d'exécution de la loi sur la chasse ont été adoptés par le Conseil d'Etat et mis en vigueur au 22 juin 2016, selon le calendrier fixé.
2 Suivi des conventions programmes OFEV destinées à réduire la pression du public et des animaux de rente dans les districts francs fédéraux	31.12.16	31.12.16	■ Plusieurs alpages situés dans des DFF ont fait l'objet de locations par l'Etat en vue d'y éviter la pâture des moutons, dans le DFF d'Aletsch des mesures ont été prises afin d'éviter les dégâts du gibier aux forêts et cultures, la zone de tranquillité de Loèche-les-Bains est destinée à écarter les activités de Base Jumping, des alpages à moutons font l'objet de suivis en terme d'effectifs d'ovidés et de respect des zones pâturables. La réalisation des objectifs fixés dans la convention programme avec l'OFEV a permis de percevoir la subvention fédérale complète en 2016.
3 Pilotage de la plateforme de discussion sur les zones de tranquillité pour la faune sauvage avec les associations et partenaires concernées.	31.12.16	31.12.16	■ La plateforme de discussion n'a pas été activée en 2016, aucune nouvelle zone de tranquillité n'ayant été créée et aucun conflit avec les zones en place ne s'étant présenté. Le canton du Valais n'échappe pas à l'augmentation de pratiquants de sports hivernaux. Le suivi des zones de tranquillité pour la faune démontrera s'il y a lieu de renforcer les mesures de protection des biotopes.
4 Analyse de l'efficacité des zones de tranquillité recommandées pour la faune sauvage, adaptation du concept si nécessaire.	31.12.16		▲ Les données concernant le suivi de 52 zones de tranquillité ont été recueillies par les gardes-chasse. Leur analyse est en cours par le service. Les gardes-chasse ont également effectué des contrôles périodiques du respect des prescriptions concernant les zones de tranquillité et quelques infractions isolées ont été sanctionnées.
5 Contrôles ponctuels du plan des alpages pour l'estivage des moutons établi par AGRIDEA (Mesures destinées à définir les zones non pâturables en vue de protéger les biotopes).	31.12.16	31.12.16	■ Des contrôles ont été effectués par les gardes-chasse et n'ont pas démontré de problème particulier.
6 Participation, en collaboration avec le Service des forêts et du paysage, à la mise en oeuvre de la stratégie de lutte contre les organismes envahissants	31.12.16	31.12.16	■ La collaboration avec le SFP fonctionne et les gardes-chasse signalent aux gardes-forestier la découverte de plantes envahissantes.
7 Stabilisation des populations de cerfs et planification de réductions locales d'effectifs.	31.12.16	31.01.16	■ L'effectif des cerfs comptés au printemps dénombrait 5674 individus, soit 13 % de plus que la limite fixée à 5000 animaux. L'exercice de la chasse 2016 a permis de prélever 1592 cerfs, dont plus de la moitié de femelles, objectif fixé par l'OFEV. La chasse spéciale organisée dans 4 zones des régions de Massa, Teifbach-Deischbach, Fieschertal et Binntal a produit un résultat complémentaire de 102 cerfs. Des tirs supplémentaires ont dû être effectués par les gardes-chasse dans toutes les unités de gestion où les effectifs étaient trop élevés et/ou des dégâts à la forêt ont été recensés, après réalisation de l'exercice ordinaire de la chasse. Cela porte le total des cerfs prélevés à 32.3 % de l'effectif considéré.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
			█ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes
ad1 8 Suivi particulier du plan de chasse pour l'espèce chamois avec l'objectif d'assurer la stabilité des populations, voire une augmentation des effectifs sur certains secteurs.	31.12.16		<p>▲ Aucun consensus n'ayant été trouvé entre le service de la chasse et la fédération des chasseurs valaisans (FVSC) concernant les nouvelles modalités de chasse au chamois, les dispositions antérieures ont été appliquées pour 2016. Le chef du DTEE, M. le Conseiller d'Etat Jacques Melly a nommé un groupe de travail chargé de débattre du futur plan de tir de l'espèce chamois. La FVSC a commandé une expertise sur ce sujet à 2 biologistes externes neutres de l'office bavarois pour la faune sauvage et de la chaire de gestion de la faune de l'université de Freiburg (D). L'expertise confirme entièrement la justesse des modalités du plan de tir chamois proposées par le service de la chasse. Le groupe de travail proposera un nouveau plan de tir pour l'exercice de la chasse 2017. Pour 2016, le nombre de chamois prélevés se monte à 2613 (2844 en 2015). La moyenne annuelle des 10 derniers exercices est de 2776. Les facteurs dérangements hivernaux des chamois par les activités humaines de loisir, la prédation, les conditions météorologiques et les prélèvements trop importants de boucs par la chasse jouent un rôle important dans la tendance au déclin de l'espèce sur le plan européen. Sur tous ces facteurs, le service de la chasse tente d'intervenir dans le but d'assurer la stabilité des effectifs, voire de les augmenter régionalement.</p>
9 Mise en place de la nouvelle structure sectorielle et organisationnelle du service avec 3 arrondissements.	31.12.16		<p>▲ Grâce au transfert d'un poste vacant non repourvu au sein du département et à l'activation d'un poste non repourvu au SCPF, 2 places de chefs de secteurs ont été créées en 2016. Les nouveaux collaborateurs ont débuté leur activité en septembre. Les ressources humaines disponibles reportent à 2017-2018 la création du 3ème poste de chef de secteur.</p>
10 Développement et phases de test de la nouvelle plateforme web de saisie et d'exploitation statistique des données sur la faune sauvage.	31.12.16		<p>▲ Un mandat a été attribué à la société Inser SA de Sion pour développer une plateforme web de saisie des données par les gardes-chasse. Cette application permettra d'introduire les données concernant les recensements de la faune sauvage, le gibier péri et abattu, les annonces de gibier abattu durant l'exercice de la chasse et le monitoring des grands prédateurs. L'application est en cours de finition et la phase test a débuté à la fin de l'année 2016. La mise en service de la plateforme se fera au courant de l'été 2017</p>
11 Renaturation de cours et plans d'eau au moyen du financement fédéral, en collaboration avec le SRCE.	31.12.16	31.12.16	<p>■ Plusieurs tronçons de cours d'eau ont été renaturés en 2016, sous la conduite du SRTCE : Printze, Morge de Conthey, Dranse, Durnand, Lienne, Niederbach, canal du Russen, Galdikanal. D'autres mesures ont été réalisées dans le cadre du projet R3 entre Brigerbad et Viège et Baltschieder et Viège.</p>
ad2 12 Adaptation du plan de repeuplement piscicole, en application du bilan établi en 2015.	31.12.16	31.12.16	<p>■ Collaboration fructueuse et constructive au sein du groupe de travail. Le plan de repeuplement et les recherches faites sur les truites farios indigènes au moyen de marqueurs à l'alizarine (mandat au bureau d'étude Simabio Interface SA) ont démontré l'adéquation des repeuplements en pré-estivaux et estivaux. Quelques adaptations locales ont été décidées. Le nouveau plan de repeuplement est accepté tant par les pêcheurs que par les scientifiques.</p>

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
ad2 13 Pilotage projet d'élevage d'écrevisses indigènes, de réintroduction dans cours et plans d'eau et de monitoring en collaboration avec Buweg, EnBAG, OFEV, FCVPA, Pro Natura.	31.12.16	31.12.16	■ L'élevage des écrevisses indigènes à pattes blanches se poursuit et les projets d'introduction dans les étangs de Finges, de la Fühla et du Gampinenkanal sont toujours d'actualité. Ils seront réalisés en 2017.
ad3 14 Poursuite de la collaboration avec le service de l'agriculture dans le cadre de la gestion des mesures de prévention et d'indemnisation liées à la prédation sur les animaux de rente. Diffusion d'une information publique périodique sur la situation des grands prédateurs dans le canton.	31.12.16	31.12.16	■ La collaboration avec le SCA se poursuit de manière efficace. Le monitoring du loup pratiqué lors de la découverte d'indices ou en cas de prédation sur les animaux de rente ou de la faune sauvage a répertorié 10 loups identifiés formellement avec les analyses génétiques. 10 loups au moins étaient présents dans le canton : F14, M59, F16, M64, M62, M72, F23, F22, F24, M73. Une jeune louve a été abattue dans la région d'Augstbord en réalisation de l'autorisation de tir délivrée (F22). La commission "Compartiment Loup" auquel de canton du Valais est raccordé s'est réunie à une reprise en 2016 avec pour thème une discussion générale sur la problématique de la présence des grands prédateurs. Un loup péri a été retrouvé dans le Rhône à Rarogne (M63). L'examen du cadavre a démontré que cet animal avait fait l'objet d'un tir illégal. Une enquête pénale a été ouverte par le ministère public. En décembre, le Grand-Conseil a accepté un amendement au budget 2017, qui prévoyait de mettre fin à l'interdiction de pratiquer le monitoring du loup. Désormais le service peut à nouveau suivre l'espèce, ce qui lui permettra de mieux connaître ses effectifs, ses déplacements, son évolution et mieux prévenir ses dégâts aux animaux de rente. De nombreuses publications et communiqués sur le loup dans les médias ont été délivrés en 2016. L'accent a été mis sur l'information des communes touchées par la présence de loups en particulier.
15 Stabilisation des effectifs de sangliers en vue de réduire les dégâts qu'ils provoquent aux cultures et alpages.	31.12.16	31.12.16	■ Suite à un exercice 2015 onéreux en matière d'indemnisation de dégâts de sangliers, un retour à la normale est enregistré sur ce point en 2016 avec Frs 22'936.-- payés aux propriétaires/exploitants agricoles (Frs 45'081.75 en 2015). Les résultats de la chasse au sanglier (68 animaux prélevés en 2016) sont en baisse. Les conditions climatiques du printemps ont probablement causé des pertes dans les naissances. La pratique de la chasse au permis S en décembre n'a pas été efficace en relation avec une période trop sèche et sans neige. Le service suit l'évolution des effectifs de l'espèce d'un œil attentif, afin d'éviter la prolifération des sangliers dans les zones viticoles.
16 Participer aux travaux d'élaboration des nouvelles bases légales applicables pour l'espèce castor, dans le but de mieux pouvoir maîtriser les dégâts causés.	31.12.16	31.12.16	▲ Le groupe castor CH ne s'est pas réuni durant cet exercice. Le nouveau plan castor CH est entré en vigueur en 2016. L'application du plan est rendue plus compliquée que par le passé, du fait de l'obligation du publier les demandes d'intervention sur les populations ou sur les constructions, soumises à recours. Le concept est jugé comme peu pragmatique.

SERVICE DE LA CHASSE, DE LA PÊCHE ET DE LA FAUNE

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
<i>ad5</i> 17 Préparation du concept de suivi des populations et des migrations de truites lacustres sur le Rhône dans le cadre de l'aménagement futur des passes à poissons aux barrages d'Evionnaz et de La Souste	31.12.17		<p>● Le projet de construction de la passe migratoire sur le barrage d'Evionnaz est reporté à 2018. Les services industriels de la ville de Lausanne attendent une décision du parlement fédéral sur l'octroi d'une subvention de contribution à la production d'énergie hydroélectrique. La décision de financement de la construction de la passe à poissons a déjà été prise par SwissGrid. Le service établira le concept de suivi des populations de truites lacustres en 2017. Le service a procédé à des mises à l'eau d'alevins et de boîtes à oeufs de truites lacustres en amont du barrage d'Evionnaz depuis 2015, à titre de mesures anticipées.</p>

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad1	1 Respect des délais pour la mise en application des nouvelles bases légales sur la chasse (Arrêté quinquennal, règlement d'exécution de la loi sur la chasse)	01.07.16	01.07.16	■	
	2 Subventions versées par l'OFEV en relation avec l'application de la convention programme	100%	100%	■ Frs 413'750.-- de subventions de l'OFEV concernant les conventions programmes ont été reçues.	
	3 Evolution des populations de faune sauvage (selon statistiques de la chasse et du gibier)	→	→	■	
	4 Nombre de cerfs comptés au printemps	5'000	5'674	▲ L'exercice de la chasse, les chasses complémentaires et les tirs des gardes-chasse ont permis d'atteindre l'objectif de régulation de l'espèce.	
	5 Nombre de permis de chasse délivrés	→	→	■ 2767 permis de chasse vendus en 2016 contre 2788 en 2015.	
	6 Nombre de permis de pêche délivrés	↗	→	■ 2678 permis de pêche délivrés en 2016 contre 2612 en 2015. A relever la vente de 3140 permis de pêche journaliers et deux jours en 2016 contre 2965 en 2015. Le nombre de permis Lac Léman annuels (2ème et 3ème classe) se monte à 261 (359 en 2015) dont 1 professionnel, 3 semi-professionnels, 420 permis journaliers (589 en 2015) et 10 mensuels. 79'516 poissons ont été pêchés dans les eaux cantonales en 2015 (hormis lac Léman), contre 76'654 en 2014.	
	7 Nombre d'alpages ayant fait l'objet de contrôles du respect de la nouvelle planification AGRIDEA en matière de zones pâturables par les moutons	26	26	■	
	8 Pourcentage de mise en place de la nouvelle organisation du service	100%	85%	▲ 13 des 16 mesures retenues par le plan d'action du chef du département ont été mises en application par le groupe de travail opérationnel qu'il a mandaté. Il reste à finaliser les mesures suivantes : acquisition de véhicules de service pour les gardes-chasse (reporté pour des questions budgétaires avec échelonnement jusqu'à fin 2021), création d'un 3ème poste de chef de secteur (planifié en 2017 ou 2018), programme e-chasse (reporté en 2017-2018 pour questions de priorités du service cantonal de l'informatique).	
	9 Pourcentage de réalisation du développement et des tests de la nouvelle plateforme web de saisie des données sur la faune sauvage	100%	50%	▲ Les tests ont débuté en 2016 et la plateforme sera opérationnelle pour la fin juin 2017.	
	10 Nombre de projets de renaturation de cours et plans d'eau réalisés	1	8	■	
	11 Analyse de l'efficacité de 2 zones de tranquillité par garde-chasse par le biais d'un rapport hebdomadaire entre fin novembre et fin avril	100%	0%	● Toutes les données ont été collectées par les gardes-chasse durant l'hiver 2015/ 2016 et seront analysées en 2017 par le service.	
	ad2 12 Degré de réalisation de l'adaptation du plan de repeuplement piscicole	100%	100%	■	
	13 Nombre de tronçons de cours et plans d'eau ayant fait l'objet de réintroduction d'écrevisses indigènes	3	0	▲ L'élevage des écrevisses indigènes à pattes blanches se poursuit sur 2 sites. Les premières introduction d'écrevisses auront lieu en 2017.	

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre		
			■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes
ad3 14 ■ Coûts annuels liés aux dégâts aux cultures	150'000	158'608	■ Le coût annuel de l'indemnisation des dégâts aux cultures causés par les espèces chassables est conforme au budget. Répartition : dégâts espèces non-protégées net canton 99'645.70, dégâts espèces protégées Frs 23'377.65 (dont Frs 18'316.-- pour le loup à la charge du canton), moyens de préventions Frs 27'088.--, frais de taxation Frs 8'435.--. La participation de l'OFEV pour les dégâts d'espèces protégées se monte à Frs 78'061.60 (dont Frs 73'263.95 pour le loup 80%).		
15 Expertises d'animaux de rente victimes du loup effectués dans les délais, en %	100%	100%	■ 217 cas d'attaques du loup sur des animaux de rente ont fait l'objet d'une expertise en 2016 (41 pour le Valais romand et 176 pour le Haut-Valais). Les gardes-chasse ont prélevé 242 échantillons d'ADN (Crottes, poils et expertises de cadavres de victimes du loup) et le KORA a fait procéder à l'analyse génétique de 123 d'entre-eux. Il faut relever l'évolution croissante du nombre d'heures consacrées aux expertises et à l'organisation du tir de 2 loups. Le nombre total d'heures effectuées par les gardes-chasse dans ce domaine d'activité évolue de 1200 heures en 2011 à plus de 3600 heures en 2016. Il faut y ajouter les heures de direction (chef du service de l'adjoint et du biologiste) ainsi que celles consacrées à ce dossier par le service juridique du département. Cela représente plus de 2.5 emplois à plein temps, sur un total de 25 unités pour les gardes-chasse. Il apparaît qu'en présence d'une meute de loups et d'un nombre d'expertises d'animaux de rente conséquent, les prestations ordinaires du cahier des charges d'un garde-chasse ne peuvent plus être complètement assurées. Cela nécessite la mise en place d'un nouveau mode de gestion opérationnel dans ce domaine.		
16 Nombre de publications annuelles d'information sur le loup	2	10	■ Dans le but d'améliorer la communication sur la présence du loup en Valais et le développement d'une meute dans la région d'Augstbord, le service a diffusé 9 communiqués de presse, organisé une séance d'information pour les communes de la région concernée, établi 3 notes d'information pour le public (La vie dans le territoire du loup, le loup dans les agglomérations, les activités de loisir dans le territoire du loup), dispensé de nombreuses interventions dans les médias (presse écrite, TV et radio) et collaboré avec les parlementaires fédéraux (initiative pour un Valais sans grands prédateurs).		
17 Nombre minimum de sangliers abattus au travers de l'exercice de la chasse	70	68	■ Suite à un exercice 2015 onéreux en matière d'indemnisation de dégâts de sangliers, un retour à la normale est enregistré sur ce point en 2016 avec Frs 22'936.-- payés aux propriétaires/exploitants agricoles (Frs 45'081.75 en 2015). Les résultats de la chasse au sanglier (68 animaux prélevés en 2016) sont en baisse. Les conditions climatiques du printemps ont probablement causé des pertes dans les naissances. La pratique de la chasse au permis S en décembre n'a pas été efficace en relation avec une période trop sèche et sans neige. Le service suit l'évolution des effectifs de l'espèce d'un oeil attentif, afin d'éviter la prolifération des sangliers dans les zones viticoles.		
18 Pourcentage de participation aux séances du groupe de travail national sur l'espèce castor	100%	0%	■ Pas de séance du groupe castor CH en 2016, travaux d'élaboration du nouveau plan terminés en 2015.		

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre	
	■ atteint-dépassé / aucun problème	▲ partiellement atteint / problèmes mineurs	● non atteint / problèmes	
<p><i>ad5</i> 19 Nombre de projets annuels de recherche élaborés sur la base des informations et constatations recueillies</p> <p>20 Introduction de 50'000 oeufs de truites lacustres dans des boîtes à éclosion en amont du barrage d'Evionnaz sur le Rhône et ses affluents ainsi que 70'000 truitelles lacustres dans le canal d'élevage des Mangettes et le Nant de Choëx.</p>	<p>5 100%</p>	<p>4 100%</p>	<p>■ Liste des projets de recherche 2016 : marquage truites à l'alizarine (valorise la pratique du repeuplement piscicole avec des poissons aux stades pré-estivaux et estivaux), laitance des ombles chevaliers, suivi tuberculose (pas de cas enregistrés en Valais), étude nationale sur la bécasse (regrouper les données scientifiques sur l'espèce en Suisse en vue d'améliorer sa gestion et la conservation de l'espèce).</p> <p>■ 50'000 alevins introduits dans le Rhône et ses affluents et le canal des Mangettes et 40'000 oeufs placés dans des boîtes à éclosion.</p>	

Informations complémentaires portées à la connaissance du Grand Conseil

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Conservation diversité des espèces et biotopes	4'640'005.20	1'784'860.92	2'855'144.28
P1101 Etat de la faune sauvage	1'981'102.97	211'448.03	1'769'654.94
P1102 Régulation chasse/pêche et assainissement	1'540'444.90	1'067'669.30	472'775.60
P1103 Sauvegarde des biotopes	335'321.14	166'583.62	168'737.52
P1104 Prévention et indemnisation des dégâts de la faune	783'136.19	339'159.97	443'976.22
319 Coût net indemnisation des dégâts aux cultures et animaux de rente, participation de l'OFEV pour les dégâts causés par les grands prédateurs déduite	158'608.00		158'608.00
319 Moyens de prévention contre les dégâts du gibier et frais de taxation	41'924.18		41'924.18
Solde dépenses/recettes du produit	582'604.01	339'159.97	243'444.04
GP12 Gestion des régales de la chasse et de la pêche	1'709'790.86	4'471'595.31	-2'761'804.45
P1201 Formation des chasseurs	325'195.29	319'535.19	5'660.10
310 Abonnement à la revue Diana Chasse Nature pour tous les preneurs de permis de chasse de langue française	125'746.15		125'746.15
310 Abonnement à la revue Schweizer Jäger pour tous les preneurs de permis de chasse de langue allemande	118'465.00		118'465.00
Solde dépenses/recettes du produit	80'984.14	319'535.19	-238'551.05
P1202 Statistiques	91'462.81	8'181.15	83'281.66
P1203 Permis de chasse et gestion tirs clients	355'568.61	3'271'093.99	-2'915'525.38
410 2767 permis de chasse vendus en 2016 contre 2788 en 2015. L'augmentation du prix du permis a généré des recettes plus importantes que prévues au budget.		2'967'849.50	-2'967'849.50
Solde dépenses/recettes du produit	355'568.61	303'244.49	52'324.12
P1204 Permis de pêche et affermage des plans d'eau	203'885.10	774'948.73	-571'063.63
410 2678 permis de pêche vendus en 2016 contre 2612 en 2015		328'932.70	-328'932.70
Solde dépenses/recettes du produit	203'885.10	446'016.03	-242'130.93
P1205 Repeuplements piscicoles	619'567.30	49'782.22	569'785.08
P1206 Infractions	114'111.75	48'054.03	66'057.72
GP13 Information et recherche	163'522.05	14'547.08	148'974.97
P1301 Information sur la faune et son milieu	132'743.28	11'793.97	120'949.31
P1302 Recherche sur la faune sauvage	30'778.77	2'753.11	28'025.66
Total	6'513'318.11	6'271'003.31	242'314.80

OP 1
 Construire la route nationale A9,
 achever le réseau des routes
 nationales
 B16 9'121'700 net
 C16 10'125'579.05 net

GP 11
 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est
 B16 9'121'700 net
 C16 10'125'579.05 net

RESSOURCES FINANCIERES	Compte 2015	Budget 2016	Compte 2016	Ecart B/C
3 Charges de fonctionnement	8'592'707.05	8'151'500	10'091'337.82	1'939'838
30 Charges de personnel	5'478'419.40	6'754'200	5'250'797.85	-1'503'402
31 Biens, services et marchandises	324'331.63	555'000	369'205.74	-185'794
32 Intérêts passifs	286.00	0	0.00	0
33 Amortissements	1'904.33	0	4'460.94	4'461
35 Dédommagements à des collectivités publiques	72'283.50	50'000	28'767.00	-21'233
38 Attributions aux financements spéciaux	2'018'683.55	0	3'788'000.00	3'788'000
39 Imputations internes	696'798.64	792'300	650'106.29	-142'194
4 Revenus de fonctionnement	6'266'247.32	9'029'800	7'062'624.55	-1'967'175
42 Revenus des biens	165'513.00	100'000	139'464.10	39'464
43 Contributions	-24'634.92	80'000	-113'608.47	-193'608
46 Subventions acquises	5'962'320.87	8'779'800	6'147'367.37	-2'632'433
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	102'504.37	0	818'683.55	818'684
49 Imputations internes	60'544.00	70'000	70'718.00	718
Charges nettes de fonctionnement	2'326'459.73	-878'300	3'028'713.27	3'907'013
5 Dépenses d'investissement	198'801'189.01	250'000'000	175'082'151.46	-74'917'849
50 Investissements propres	198'801'189.01	250'000'000	175'082'151.46	-74'917'849
6 Recettes d'investissement	190'837'283.70	240'000'000	167'985'285.68	-72'014'714
66 Subventions acquises	190'837'283.70	240'000'000	167'985'285.68	-72'014'714
Dépenses nettes d'investissement	7'963'905.31	10'000'000	7'096'865.78	-2'903'134
Insuffisance de financement	10'290'365.04	9'121'700	10'125'579.05	1'003'879

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES**Explication des écarts financiers****Rubr. 30:**

Différence en raison de postes non occupés au 31.12.2016.

Rubr. 31:

1. Diminution des appels d'offres effectués
2. Les coûts d'électricité du bureau de chantier de Viège sont légèrement plus élevés
3. Diminution de frais suite au renouvellement du parc de véhicules
4. Moins d'investissements nécessaires que prévu au restaurant de l'Ermitage

Rubrique 38 :

En 2016 un financement spécial selon art. 22 de la LGCAF a été constitué pour les quatre tronçons suivants :

Tronçon Sierre - Loèche : 208'000.00

Tronçon Loèche - Gampel : 380'000.00

Tronçon Gampel - Viège : 1'080'000.00

Tronçon Viège Ouest – Viège Est : 2'000'000.00

Ensemble du tracé : 120'000.00

Rubrique 46 :

La rubrique 46 est en lien direct avec le budget du personnel (voir la rubrique 30), les revenus sont également inférieurs au budget

Rubrique 50 :

L'OCRN, tout en se basant sur la planification à long terme des coûts de la Confédération, a planifié les investissements de manière trop optimiste. Il s'est avéré que l'état d'avancement réel des travaux ne concordait pas avec la planification. Ceci notamment en ce qui concerne les travaux dans le tunnel d'Eyholz, dans le domaine des équipements d'exploitation et de sécurité et dans le tunnel de Viège et dans les travaux d'aménagement intérieur des tubes des tunnels. En outre, les travaux dans le tunnel du Riedberg et dans la tranchée couverte de Rarogne n'ont pas pu débuter comme prévus. Simultanément les travaux de quelques chantiers n'ont pas avancé comme prévu. La masse des prestations à rémunérer s'est ainsi vue réduite. Enfin, certains travaux effectués sur le terrain n'ont pas encore été acceptés sur la forme et n'ont donc pas encore pu être payés.

Rubrique 66 :

La rubrique 66 est en rapport direct avec la rubrique 50. Cette rubrique comptabilise la contribution fédérale correspondante aux investissements réalisés sous la rubrique 50.

RESSOURCES HUMAINES	Compte 2014	Compte 2015	Compte 2016
Employés à durée indéterminée	54.30	47.80	43.80

Nombre de postes à l'organigramme

Explication des écarts

L'effectif du personnel s'élève à 43.8 EPT au total.

La différence de 4 EPT par rapport au compte 2015 se compose comme suit: 2.0 postes transférés à l'UT III du SRTCE et 2.0 postes temporairement transférés au SPE.

OBJECTIF POLITIQUE

Construire la route nationale A9,achever le réseau des routes nationales sur le territoire du canton du Valais

Sous-objectifs politiques

- 1 Construire l'autoroute A9 entre Sierre-est et Viège-est par étapes, en conformité avec les objectifs du développement durable, dans le budget alloué et la planification des coûts à long terme de la Confédération au taux de subventionnement fédéral de 96%.

OFFICE DE CONSTRUCTION DES ROUTES NATIONALES

Mesures prioritaires	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad1 1 Mise à l'enquête publique du projet définitif (P1101 Sierre Est - Loèche)	30.06.16		▲ Prise en compte des remarques de l'OFROU Etablissement du rapport d'impact sur l'environnement (RIE3)
2 Ouverture partielle du tronçon La Souste Est-Steg-Gampel Ouest (P1102 Loèche-Gampel)	31.12.16	25.11.16	■
3 Début des travaux pour les cuvelages et la construction de la tranchée couverte (GERA) (P1103 Gampel-Viège)	15.11.16		▲ Adjudication par DCE du 21.12.2016 Recours déposé auprès du Tribunal cantonal
4 Approbation du complément aux projets définitifs 2005 sur le périmètre de l'aire de service (P1103 Gampel-Viège)	31.12.16		▲ Préavis négatif de l'OFEV Variante supplémentaire pour l'accès au pont
5 Décompte final de la rue et des ponts du canal « Weryea » (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.03.16	04.02.16	■
6 Décompte final du pont sur le Rhône à Baltschieder (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.03.16	12.05.16	■
7 Ouvrages d'art « Grosseya », finalisation des passages inférieurs CFF (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	30.09.16	30.07.16	■
8 Achèvement des travaux de percement au tunnel de Viège (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	30.04.16	22.08.16	■ Effondrement le 11.02.2016 Retard dans l'avancement de l'excavation
9 Décompte final du tunnel d'Eyholz (AHE) (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	30.06.16	21.11.16	■
10 Bifurcation « VZWIII » : réalisation dans le respect des délais (P1104 Viège Ouest - Viège Est)	31.12.16	31.12.16	■ Les travaux avancent conformément au programme des travaux

Indicateurs	Planifié	Réalisé	Etat de la mise en oeuvre
		■ atteint-dépassé / aucun problème ▲ partiellement atteint / problèmes mineurs ● non atteint / problèmes	
ad1 1 Etat d'avancement de l'autoroute A9 complète entre Sierre Est et Viège Est selon le plan de pilotage du projet	69.3%	58.1%	▲ Concerne essentiellement les tranchées et la tranchée couverte de Rarogne (GERA) Recours déposé auprès du Tribunal cantonal
2 Etat d'avancement du tronçon partiel Loèche - Gampel (L-G), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest (2010: 46%)	83.8%	82.7%	■
3 Etat d'avancement du tronçon partiel Steg/Gampel Est - Viège Ouest (G_V), faisant partie du tronçon Loèche/La Souste Est - Viège Ouest (2010: 8%)	49.4%	24.5%	▲ Recours déposé auprès du Tribunal cantonal
4 Etat d'avancement du tronçon Viège Ouest - Viège (V-V)	76.9%	75.9%	▲ Quelques petites difficultés (équipements d'exploitation et de sécurité, revendications supplémentaires, etc.)

**Informations complémentaires portées à la connaissance du
Grand Conseil**

Groupes de produits / Produits	Dépenses	Recettes	Net 2016
GP11 Constr. A9 Sierre Est à Viège Est	185'173'489.28	175'047'910.23	10'125'579.05
P1101 Construction de la A9 de Sierre Est à Leuk	7'323'566.04	6'776'146.58	547'419.46
501 Ouvrages de génie civil	5'907'580.91		5'907'580.91
660 Subventions acquises de la Confédération		5'593'928.35	-5'593'928.35
Solde dépenses/recettes du produit	1'415'985.13	1'182'218.23	233'766.90
P1102 Construction de la A9 de Leuk à Gampel	56'795'729.69	54'245'620.21	2'550'109.48
501 Ouvrages de génie civil	54'048'309.64		54'048'309.64
660 Subventions acquises de la Confédération		51'886'641.11	-51'886'641.11
Solde dépenses/recettes du produit	2'747'420.05	2'358'979.10	388'440.95
P1103 Construction de la A9 de Gampel à Viège Ouest	5'211'131.52	4'405'760.65	805'370.87
501 Ouvrages de génie civil	4'117'715.20		4'117'715.20
660 Subventions acquises de la Confédération		3'926'491.22	-3'926'491.22
Solde dépenses/recettes du produit	1'093'416.32	479'269.43	614'146.89
P1104 Construction de la A9 de Viège Ouest à Viège Est	115'843'062.03	109'620'382.79	6'222'679.24
501 Ouvrages de génie civil	110'913'794.51		110'913'794.51
660 Subventions acquises de la Confédération		106'578'225.00	-106'578'225.00
Solde dépenses/recettes du produit	4'929'267.52	3'042'157.79	1'887'109.73
Total	185'173'489.28	175'047'910.23	10'125'579.05

Remarques

L'Office de construction des routes nationales a optimisé, puis adapté son organisation et ses processus.

Les quatre tronçons précédents ont été réduits au niveau de l'organisation à trois tronçons (S-L, L-V, V-V).

Les quatre tronçons originaux (S-L, L-G, G-V, V-V) ont été maintenus au niveau comptable.

Charges et revenus comptables		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
CHARGES ET REVENUS COMPTABLES					
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	182'763'932.06	195'093'700	161'661'143.99	-33'432'556
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif			15'603'184.78	15'603'185
690	Report au bilan	181'261'955.22	189'954'100	149'361'912.12	-40'592'188
	Total charges	182'763'932.06	195'093'700	177'264'328.77	-17'829'371
	Total revenus	181'261'955.22	189'954'100	149'361'912.12	-40'592'188
	Excédent de charges	1'501'976.84	5'139'600	27'902'416.65	22'762'817

Récapitulation générale		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>CHARGES ET REVENUS PAR NATURE</u>					
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
<u>CHARGES</u>					
	Charges de personnel				
300	Traitements des autorités, commissions et juges	17'050'002.00	17'264'400	17'022'787.10	-241'613
301	Personnel administratif et d'exploit.	345'818'797.90	347'461'000	347'210'937.20	-250'063
302	Traitements du personnel enseignant	393'036'978.05	397'235'600	398'982'379.37	1'746'779
303	Assurances sociales	71'072'114.58	71'857'500	71'554'421.45	-303'079
304	Caisse de pensions et de prévoyance	90'541'448.30	95'457'400	91'400'214.65	-4'057'185
305	Assurance-maladie et accidents	2'396'836.56	2'196'100	1'985'788.42	-210'312
306	Prestations en nature	388'016.25	23'000	46'773.70	23'774
307	Prestations aux retraités	10'577'581.25	10'790'000	10'647'591.25	-142'409
308	Personnel temporaire	1'550'791.10	1'627'700	2'344'489.19	716'789
309	Autres charges de personnel	2'406'225.25	3'328'800	2'566'666.17	-762'134
	Total	934'838'791.24	947'241'500	943'762'048.50	-3'479'451
	Biens, services et marchandises				
310	Fourn. bureau, imprimés, mat. d'enseign.	8'995'567.54	9'320'150	8'978'829.64	-341'320
311	Mobilier, machines et véhicules	9'475'821.68	8'757'400	9'726'866.55	969'467
312	Eau, énergie et combustibles	8'365'669.09	8'916'900	8'024'392.37	-892'508
313	Autres marchandises	21'459'259.04	22'569'850	22'023'735.13	-546'115
314	Prestations de tiers pour entretien imm.	52'471'110.60	44'834'100	46'672'500.32	1'838'400
315	Prestations tiers entretien objets mob.	10'780'600.96	12'027'050	11'076'792.09	-950'258
316	Loyers, fermages, redevance d'util.	21'062'531.60	20'973'300	24'536'343.80	3'563'044
317	Dédommagements	9'060'741.11	9'810'250	9'369'645.18	-440'605
318	Honoraires et prestations de service	73'092'468.22	76'803'100	79'337'690.44	2'534'590
319	Autres frais	4'209'292.34	3'498'800	4'191'288.87	692'489
	Total	218'973'062.18	217'510'900	223'938'084.39	6'427'184
	Intérêts passifs				
320	Intérêts passifs sur les engagements courants	4'658.97	900	24'713.75	23'814
321	Intérêts passifs sur les dettes à court terme	-34'246.59	351'000	-230'884.25	-581'884
322	Intérêts passifs sur les dettes à moyen et long terme	25'069'849.15	24'579'800	24'579'786.00	-14
323	Intérêts passifs sur les dettes envers des entités particulières	650.05			
329	Autres intérêts passifs	4'961'224.70	5'500'000	5'526'943.05	26'943
	Total	30'002'136.28	30'431'700	29'900'558.55	-531'141
	Amortissements				
330	Amortissements du patrimoine financier	30'885'452.86	26'921'300	33'288'915.51	6'367'616
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	182'763'932.06	195'093'700	161'661'143.99	-33'432'556
332	Amortissements complémentaires du patrimoine administratif			15'603'184.78	15'603'185
	Total	213'649'384.92	222'015'000	210'553'244.28	-11'461'756
	Parts et contributions sans affectation				
340	Parts de recettes destinées à des communes	50'059'643.80	40'130'000	38'818'024.20	-1'311'976
341	Contributions à des communes	66'254'627.00	66'834'600	66'778'930.00	-55'670
	Total	116'314'270.80	106'964'600	105'596'954.20	-1'367'646
	Dédommagements à des collectivités publiques				
350	Dédommagements à la Confédération	4'135'082.43	4'194'600	3'861'653.11	-332'947
351	Dédommagements à des cantons	100'809'116.27	104'190'800	100'920'860.09	-3'269'940
352	Dédommagements à des communes	19'627'145.20	21'195'000	19'737'415.70	-1'457'584
	Total	124'571'343.90	129'580'400	124'519'928.90	-5'060'471

Récapitulation générale		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
Subventions accordées					
360	Subventions accordées à la Confédération	10'621'371.85	12'746'600	27'714'741.95	14'968'142
361	Subventions accordées à des cantons	7'864'336.37	5'623'700	8'241'944.36	2'618'244
362	Subventions accordées à des communes	36'718'783.54	33'701'500	38'253'998.31	4'552'498
363	Subventions accordées à de propres établissements	28'221'493.89	25'329'700	25'912'711.49	583'011
364	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	533'584'443.87	552'766'700	537'666'723.89	-15'099'976
365	Subventions accordées à des institutions privées	256'795'572.63	271'657'500	260'916'396.63	-10'741'103
366	Subventions accordées à des personnes physiques	364'928'575.28	361'667'700	373'045'878.13	11'378'178
367	Subventions accordées à l'étranger	427'961.52	402'600	500'707.93	98'108
368	Subventions accordées à des bourgeoisies	3'290'137.10	2'822'500	2'402'183.75	-420'316
	Total	1'242'452'676.05	1'266'718'500	1'274'655'286.44	7'936'786
Subventions redistribuées					
371	Subventions redistribuées à des cantons	44'772.75			
372	Subventions redistribuées à des communes	266'159.20	270'000	251'866.80	-18'133
373	Subventions redistribuées à de propres établissements	1'028'035.00	1'100'000	993'767.00	-106'233
374	Subventions redistribuées à des sociétés d'économie mixte	6'842'646.30	5'850'000	7'922'042.90	2'072'043
375	Subventions redistribuées à des institutions privées	6'497'024.00	6'310'000	6'410'730.00	100'730
376	Subventions redistribuées à des personnes physiques	127'167'677.14	118'500'000	127'948'045.65	9'448'046
	Total	141'846'314.39	132'030'000	143'526'452.35	11'496'452
Attributions aux financements spéciaux					
380	Attributions aux financements spéciaux	75'996'811.70	14'705'100	111'509'022.03	96'803'922
	Total	75'996'811.70	14'705'100	111'509'022.03	96'803'922
Imputations internes					
390	Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	104'520'206.46	3'555'106
	Total	113'711'507.15	100'965'100	104'520'206.46	3'555'106

Récapitulation générale		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</u>					
<u>REVENUS</u>					
Impôts					
400	Impôts sur le revenu et la fortune	790'844'160.70	779'700'000	810'559'924.49	30'859'924
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	130'503'464.43	115'100'000	136'346'576.87	21'246'577
402	Impôts fonciers	20'715'672.16	20'700'000	21'204'618.78	504'619
403	Impôts sur les gains en capital	48'512'657.85	44'000'000	37'933'749.85	-6'066'250
404	Droits de mutation et de timbre	81'025'637.85	81'299'400	76'291'869.65	-5'007'530
405	Impôts sur les successions et donations	25'393'520.60	15'000'000	19'144'096.85	4'144'097
406	Impôts sur la propriété et la dépense	68'815'220.02	70'072'500	70'251'422.10	178'922
408	Impôt spécial sur les forces hydrauliques	96'735'059.30	88'000'000	87'602'316.00	-397'684
409	Amendes fiscales	1'551'004.70	500'000	722'673.00	222'673
Total		1'264'096'397.61	1'214'371'900	1'260'057'247.59	45'685'348
Patentes et concessions					
410	Patentes et concessions	96'399'610.25	42'951'000	69'815'024.16	26'864'024
Total		96'399'610.25	42'951'000	69'815'024.16	26'864'024
Revenus des biens					
420	Banques	-46'978.14	106'400	-197'402.26	-303'802
421	Revenus des créances	8'228'135.02	9'832'200	10'005'112.58	172'913
422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	29'425.30	127'000	61'449.92	-65'550
423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	552'442.40	526'900	696'407.75	169'508
424	Gains comptables sur les placements du patrimoine financier	38'920'812.85	8'637'800	16'689'147.15	8'051'347
425	Revenus des prêts du patrimoine administratif	1'300'000.00	1'300'000		-1'300'000
426	Revenus des participations permanentes du patrimoine administratif	24'266'164.30	20'230'100	23'246'386.31	3'016'286
427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	17'922'095.20	17'623'700	18'598'325.80	974'626
429	Autres revenus	4'698'329.67	5'368'500	4'820'289.88	-548'210
Total		95'870'426.60	63'752'600	73'919'717.13	10'167'117
Contributions					
430	Contributions de remplacement	4'417'540.50	3'705'000	4'576'330.50	871'331
431	Emoluments administratifs	86'685'785.58	86'296'700	87'778'322.95	1'481'623
432	Recettes hospitalières et d'établ. spéc.	1'566'198.85	1'665'000	1'677'986.36	12'986
433	Ecolages	8'698'273.03	8'366'800	9'043'290.20	676'490
434	Autres redevances	16'393'941.25	16'578'800	17'459'546.83	880'747
435	Ventes	9'821'138.41	11'405'200	10'083'159.67	-1'322'040
436	Dédommagements de tiers	42'197'035.53	44'560'700	46'813'914.85	2'253'215
437	Amendes	16'494'307.22	16'749'200	16'634'593.45	-114'607
438	Prestations internes pour les investissements	3'839'760.85	3'353'400	2'697'912.57	-655'487
439	Autres contributions	7'130'835.42	8'047'500	8'560'710.74	513'211
Total		197'244'816.64	200'728'300	205'325'768.12	4'597'468
Parts à des recettes et à des contributions sans affectation					
440	Part à des recettes fédérales	723'778'184.48	762'713'800	761'028'146.84	-1'685'653
Total		723'778'184.48	762'713'800	761'028'146.84	-1'685'653
Dédommagements de collectivités publiques					
450	Dédommagements de la Confédération	46'601'375.54	38'278'000	60'724'340.18	22'446'340
451	Dédommagements de cantons	61'803'148.28	62'364'000	60'474'477.38	-1'889'523
452	Dédommagements de communes	32'116'083.15	29'057'300	31'903'944.70	2'846'645
Total		140'520'606.97	129'699'300	153'102'762.26	23'403'462

Récapitulation générale		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
Subventions acquises					
460	Subventions acquises de la Confédération	213'781'377.70	224'276'100	228'784'713.59	4'508'614
461	Subventions acquises de cantons	1'137'626.67	1'461'900	1'515'746.28	53'846
462	Subventions acquises de communes	227'545'610.95	222'846'400	229'507'192.36	6'660'792
463	Subventions acquises des propres établissements	13'421'958.40	11'108'700	10'777'894.19	-330'806
469	Autres subventions acquises	15'713'022.23	11'129'500	11'650'276.43	520'776
	Total	471'599'595.95	470'822'600	482'235'822.85	11'413'223
Subventions à redistribuer					
470	Subventions de la Confédération à redistribuer	134'958'895.34	126'180'000	135'604'409.45	9'424'409
471	Subventions de cantons à redistribuer	6'887'419.05	5'850'000	7'922'042.90	2'072'043
	Total	141'846'314.39	132'030'000	143'526'452.35	11'496'452
Prélèvements sur les financements spéciaux					
480	Prélèvements sur les financements spéciaux	62'990'278.50	87'745'000	60'716'859.81	-27'028'140
	Total	62'990'278.50	87'745'000	60'716'859.81	-27'028'140
Imputations internes					
490	Imputations internes	113'711'507.15	100'965'100	104'520'206.46	3'555'106
	Total	113'711'507.15	100'965'100	104'520'206.46	3'555'106

Récapitulation générale		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
<u>DEPENSES</u>					
Investissements propres					
500	Terrains non bâtis	734'814.00	24'000	14'050.00	-9'950
501	Ouvrages de génie civil	268'221'777.62	342'760'600	229'302'363.01	-113'458'237
503	Terrains bâtis	45'473'334.05	23'875'000	23'655'280.63	-219'719
506	Mobilier, machines et véhicules	10'536'781.47	12'103'400	10'099'588.08	-2'003'812
509	Autres biens	8'699'937.69	21'833'200	11'275'856.25	-10'557'344
	Total	333'666'644.83	400'596'200	274'347'137.97	-126'249'062
Prêts et participations permanentes					
522	Prêts et participations permanentes aux communes	490'000.00	100'000	310'000.00	210'000
524	Sociétés d'économie mixte	20'336'100.00	23'698'100	80'370'661.45	56'672'561
525	Prêts et participations permanentes aux institutions privées	15'040'900.00	21'987'800	19'705'600.00	-2'282'200
526	Prêts et participations permanentes aux personnes physiques	9'572'119.00	7'439'300	10'281'319.95	2'842'020
528	Prêts et participations permanentes aux bourgeoisies	1'029'000.00	1'282'200	657'500.00	-624'700
	Total	46'468'119.00	54'507'400	111'325'081.40	56'817'681
Subventions accordées					
560	Subventions accordées à la Confédération		8'700'000		-8'700'000
562	Subventions accordées à des communes	52'296'515.80	50'061'480	48'659'255.69	-1'402'224
563	Subventions accordées à de propres établissements	249'412.70			
564	Subventions accordées à des sociétés d'économie mixte	14'001'673.16	19'590'400	13'306'625.38	-6'283'775
565	Subventions accordées à des institutions privées	16'723'023.30	13'277'420	12'954'399.93	-323'020
566	Subventions accordées à des personnes physiques	8'909'309.25	6'824'800	5'953'670.25	-871'130
568	Subventions accordées à des bourgeoisies	17'650'031.00	14'584'900	16'438'219.60	1'853'320
	Total	109'829'965.21	113'039'000	97'312'170.85	-15'726'829
Subventions redistribuées					
572	Subventions redistribuées à des communes	9'303'884.05	14'650'300	7'025'844.30	-7'624'456
575	Subventions redistribuées à des institutions privées	2'715'311.00	1'308'100	1'583'755.00	275'655
576	Subventions redistribuées à des personnes physiques	4'396'810.00	4'560'500	4'545'775.00	-14'725
578	Subventions redistribuées à des bourgeoisies	203'800.00	11'500	182'100.00	170'600
	Total	16'619'805.05	20'530'400	13'337'474.30	-7'192'926

Récapitulation générale		Compte 2015 Fr.	Budget 2016 Fr.	Compte 2016 Fr.	Ecart B/C Fr.
<u>COMPTE DES INVESTISSEMENTS</u>					
<u>RECETTES</u>					
Transferts au patrimoine financier					
603	Transferts de terrains bâtis au patrimoine financier	3'412'102.00		219'095.00	219'095
606	Transferts de mobilier, de machines et de véhicules au patrimoine financier	5'022'766.67		5'046.70	5'047
	Total	8'434'868.67		224'141.70	224'142
Remboursements de prêts et de participations permanentes					
622	Remboursements de prêts et de participations permanentes de communes	4'515'917.00	4'210'400	4'186'606.00	-23'794
624	Remboursements de prêts et de participations permanentes de sociétés d'économie mixte	2'679'033.00	3'406'600	53'377'282.00	49'970'682
625	Remboursements de prêts et de participations permanentes d'institutions privées	13'266'859.00	13'746'900	11'619'548.00	-2'127'352
626	Remboursements de prêts et de participations permanentes de personnes physiques	14'438'017.50	14'927'100	13'045'182.65	-1'881'917
628	Remboursements de prêts et de participations permanentes de bourgeoisies	1'644'055.34	1'449'400	1'594'088.34	144'688
629	Autres remboursements de prêts et de participations permanentes	2.00		9'129'699.00	9'129'699
	Total	36'543'883.84	37'740'400	92'952'405.99	55'212'006
Facturation à des tiers					
633	Facturations à des tiers de terrains bâtis	2'344'551.70		32'424.60	32'425
	Total	2'344'551.70		32'424.60	32'425
Remboursement de subventions accordées					
645	Institutions privées	4'315.00		7'126.00	7'126
646	Remboursement de personnes physiques de subventions accordées	302'006.45	200'000	334'297.50	134'298
	Total	306'321.45	200'000	341'423.50	141'424
Subventions acquises					
660	Subventions acquises de la Confédération	236'440'294.10	315'430'900	219'847'883.92	-95'583'016
662	Subventions acquises des communes	16'444'197.39	12'533'000	13'668'233.02	1'135'233
663	Subventions acquises des propres établissements	99'412.70			
669	Autres subventions acquises	8'089'243.97	12'284'200	6'555'965.37	-5'728'235
	Total	261'073'148.16	340'248'100	240'072'082.31	-100'176'018
Subventions à redistribuer					
670	Subventions de la Confédération à redistribuer	16'619'805.05	20'530'400	13'337'474.30	-7'192'926
	Total	16'619'805.05	20'530'400	13'337'474.30	-7'192'926
Report au bilan des dépenses					
690	Report au bilan	181'261'955.22	189'954'100	149'361'912.12	-40'592'188
	Total	181'261'955.22	189'954'100	149'361'912.12	-40'592'188

